


*Why ask for the moon*
*when we have the stars?*

AS

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

# DE NANTES

## ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

---

1870

PREMIER SEMESTRE.

---

NANTES,

IMPRIMERIE DE Mme Ve MELLINET, PLACE DU PILORI, 5.

# TABLE.

# ANNALES

## DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES

# ANNALES

DE LA

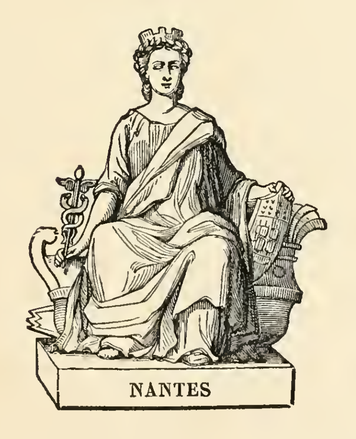
# SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

## DE NANTES

## ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

---

## TOME XLI.




Mme Ve C. MELLINET, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE,

Place du Pilori, 5.

---

1870

# ALLOCUTION

DE

## M. LE DOCTEUR PETIT.

---

MESSIEURS,

Au moment de céder le fauteuil de la présidence, j'aurais voulu être tout entier au devoir de vous remercier tant de l'honneur que vous m'avez fait en me la conférant que du soin que vous avez apporté à me rendre la tâche douce et facile. J'aurais voulu exprimer, dans toute leur étendue, mes sentiments de reconnaissance envers les collègues, les amis assis à mes côtés, ainsi que pour les membres du bureau et du comité central, et louer en termes dignes de leur zèle le dévouement aux intérêts communs dont ils n'ont cessé de faire preuve. J'aurais voulu surtout bannir toute idée de tristesse au moment de cette séparation qui n'est pas un adieu.

Pourquoi faut-il qu'un douloureux devoir me soit encore imposé? Oui, devoir douloureux et, cependant, bien doux encore; car, si une larme vient à ma paupière, au souvenir d'un confrère à qui j'avais voué une vive affection, c'est pour moi un bonheur de pouvoir dire hautement tout ce que j'ai vu en lui de beau, de digne d'admiration.

L'attitude extérieure de Calloch donnait l'idée de la droi-

ture de son esprit et de la fermeté de ses principes. On pouvait, en le regardant, songer à une secte célèbre du Nord qui s'enorgueillit à juste titre de n'avoir jamais vu un de ses membres cité, pour un méfait, devant la justice humaine. Mais derrière cette enveloppe froide et sévère, on ne tardait pas à découvrir la bonté de son cœur unie à la plus grande aménité de formes, à une rare distinction dans les manières. On ne pouvait le connaître sans l'aimer; est-il un éloge dont on puisse être plus jaloux?

Fils d'un laborieux et modeste fonctionnaire de l'Université, Calloch, dès sa jeunesse, montra une remarquable intelligence. Au lycée de Nantes, trois jeunes gens, dans la même classe, se disputaient les prix avec un noble acharnement; c'étaient Victor Marcé, Henry et Calloch. Tous trois ont embrassé la même carrière; tous trois ont remporté les plus beaux succès; sur tous trois la tombe s'est fermée prématurément. Au guerrier qui expose sa vie dans l'ardeur des batailles, on décerne mille honneurs, les poètes chantent sa gloire dans le plus pompeux langage. Pour l'hécatombe annuelle des pionniers de la science, qui chaque jour sacrifient une parcelle de leur existence à la recherche d'une connaissance utile à l'humanité, et qui si souvent succombent à la peine, il y a rarement autre chose que l'obscurité. Ah! Messieurs, loin de nous tout sentiment d'envie! Le premier, au milieu du carnage, remplit un devoir plein d'horreur; qu'il meure pour son pays ou qu'il remporte la victoire, c'est toujours en donnant la mort, sa tâche n'a rien que de pénible et de cruel. La science qui vivifie est belle par elle-même, elle paie largement jour par jour, heure par heure, celui qui la cultive; le gain d'une bataille sanglante ne donne pas au vainqueur autant de joie que n'apporte de satisfaction au chercheur le moindre secret arraché aux mystères de la nature.

L'émulation du collége entre les trois rivaux se continua

à l'Ecole de Médecine de Nantes et dans les hôpitaux, où ils luttèrent au premier rang. Calloch fut longtemps préparateur du cours d'histoire naturelle; il concourut pour la place de préparateur de chimie et l'emporta sur Victor Marcé, qui lui-même devait tant de fois triompher dans les concours de Paris.

Notre collègue eût pu également récolter de nombreux lauriers sur cette scène brillante; l'exiguité de ses ressources le contraignit à y renoncer. Il dut se hâter de passer ses examens, et après avoir soutenu une thèse remarquable sur *les effets de la pression atmosphérique considérés au point de vue médical,* il dut songer à pourvoir à de nombreuses nécessités par l'exercice de la médecine. Il se fixa à Derval, et la clientèle ne tarda pas à répondre à son mérite.

Ce n'est pas une œuvre sans grandeur que la pratique de la médecine à la campagne. Il faut soutenir une lutte incessante contre l'ignorance, les préjugés, les mauvaises habitudes des paysans; il faut combattre les charlatans de toute classe, de tout sexe et de tout habit; il faut, enfin, se mesurer nuit et jour, avec les intempéries des saisons et des fatigues de toute sorte. Si la mission est belle, force est aussi de convenir qu'elle est pénible autant qu'ingrate, et que des organisations robustes y peuvent seules résister.

Calloch était bien loin de réunir la somme de forces physiques indispensables à un tel labeur; les eût-il possédées, on n'eût pu, sans regret, le voir user sa vie à une œuvre qui n'était pas celle où l'appelait la distinction de son esprit comme les aptitudes de son intelligence. Les fatigues journalières incessantes d'une clientèle rurale ne permettent pas les investigations scientifiques.

Calloch vint donc à Nantes, et, le 3 février 1857, il était admis à la Société Académique. Dans le cours de la même année, il était nommé, au concours, médecin suppléant des

hospices; puis, successivement, médecin du Lycée, professeur suppléant à l'Ecole de Médecine, professeur d'histoire naturelle à l'Ecole préparatoire à l'enseignement supérieur des Sciences et des Lettres. Vous n'avez pas oublié, Messieurs, le premier directeur de cette école et son remarquable talent d'élocution et de conversation; c'est à M. Comte que Calloch dut succéder. Certes, c'était là une épreuve redoutable, on pouvait se demander qui réussirait à se faire écouter après la brillante faconde d'un homme aussi rompu à l'enseignement. Dès la première leçon, notre collègue était maître de son auditoire; sa parole facile, abondante, et avec cela sobre et toujours essentiellement scientifique, avait charmé tout le monde, et le cours d'histoire naturelle fut toujours l'un des plus suivis.

Calloch avait trouvé sa voie, son amour pour la science pouvait se donner carrière; malheureusement sa constitution délicate ne lui permettait pas de faire marcher de front les travaux de cabinets, les services hospitaliers, l'enseignement et la clientèle.

Il eut d'abord une heureuse inspiration, en s'attachant d'une manière toute particulière à l'étude d'une branche spéciale de la pathologie. La science médicale est immense; il n'y existe pas un détail qui ne puisse à lui seul absorber avec utilité l'existence d'un homme de talent. L'amitié, les conseils de l'honorable M. Guépin, se joignant à un goût prononcé pour les recherches délicates, firent adopter à Calloch l'étude des maladies des yeux. Il s'y livra avec toute l'ardeur de sa nature; il fit des recherches et publia des travaux remarquables. Le succès répondit à son courage, et son cabinet était toujours rempli.

Mais, dès ce moment même, Calloch pressentit la limite de ses forces, et par une décision héroïque, digne de son caractère, il renonçait aux succès brillants du professorat. Sa détermination prise, rien ne put le détourner; on dut

le remplacer à l'Ecole de Médecine comme à l'Ecole des Sciences. Déjà il avait eu le courage de décliner l'honneur de la présidence que vous lui aviez conférée, et pourtant nul n'était plus capable de tenir haute la bannière de la Société Académique.

Tout alors semblait devoir lui être prospère : charmes de la vie de famille, succès professionnels, estime de ses concitoyens, nombreuses et fortes amitiés, Calloch avait tout conquis. Sa santé était délicate; mais on en voit tant d'autres vivre avec des apparences plus chétives! Aussi fût-ce une consternation profonde pour tous ceux qui le connaissaient, quand presque aussitôt que l'annonce de sa maladie se répandit la nouvelle de sa mort. Tout le monde eut pu le redouter, et personne n'y avait songé!

Notre collègue a donné à la Société Académique des travaux importants : le premier en date mérite d'être noté, parce que, pour tous ceux qui n'étaient pas ses familiers, il fut une révélation.

C'était, je crois, en 1857.

La Société Académique avait été consultée par l'autorité administrative sur une importante question d'hygiène publique, intimement liée à l'une des plus grandes plaies morales de la société. Une commission fut nommée et Calloch désigné pour en être le rapporteur. Il fut fait une étude consciencieuse et approfondie du sujet; un faisceau de mesures basées sur l'expérience des autres grandes villes fut présenté à l'Administration dans un rapport jugé des plus remarquables par tous les hommes compétents, même en dehors de la profession médicale. Notre ami en recueillit de la notoriété, ce n'était que justice. Je voudrais pouvoir dire qu'il en fut tiré quelque application utile au public, mais je n'ai pas appris qu'aucun des anciens errements ait été modifié.

A partir de cette époque, Calloch nous fit de nombreuses lectures (1), toutes portant l'empreinte d'une observation profonde et d'un jugement des plus droits. Tous ces travaux sont consignés dans notre *Journal de la Section de Médecine*.

La bonté de son cœur, sa charité, étaient au niveau de son intelligence. Il fit pendant quatre ans le service de médecin du bureau de bienfaisance pour les quartiers de Gigant et de Pilleux, c'est-à-dire les parties les plus reculées de la ville, celles où la misère abonde davantage. Le souvenir des services qu'il a rendus est encore présent à l'esprit de nombre de malheureux qu'il soignait avec la même sollicitude, je ne dirai pas que s'ils eussent été riches, ce serait faire injure à sa mémoire, je dirai que s'ils eussent été ses amis. A ses consultations les pauvres affluaient, et ils étaient constamment accueillis avec le même empressement que les riches.

Dans l'exercice de la médecine, le praticien qui n'est

(1) 1° Examen clinique et anatomo-pathologique d'une tumeur congénitale de la face (1856);

2° De la syphilis, dans ses rapports avec la prostitution autorisée et clandestine (1857);

3° Observation d'embolie cérébrale (1861);

4° Observation d'anévrysme de la dernière intercostale de l'aorte (1861);

5° Chorée unilatérale droite, datant de deux ans et demi, guérie en soixante-quinze jours par l'acide arsénieux (1864);

6° Synoque péripneumonique chez un enfant de dix ans, récidive dans la quinzaine (1865);

7° Note sur les injections et le cathétérisme des voies lacrymales (1865);

8° Remarque sur l'étiologie et le traitement des kératites (1865);

9° Notes ophthalmologiques (1868);

10° De la pathogénie et du traitement de la myopie progressive (1868);

11° Pneumonie ataxique, heureux effets du bromure de potassium (1869);

12° Notice sur les travaux du docteur Javal (1869).

pas d'avance à l'abri du besoin, rencontre de rudes épreuves; il lui faut supporter bien des privations, et souvent après une carrière fort laborieuse, le chef laisse dans la gêne une famille que le public croit presque dans l'opulence. A côté de cette pénible existence imposée au médecin honnête, il est trop commun de voir la fortune empressée d'accourir à l'appel d'un charlatan éhonté. La tentation est violente, et si un aussi petit nombre se laisse entraîner, on peut admirer ce fait comme une bien éclatante preuve de l'honorabilité des médecins. Pour soutenir les défaillances morales, pour venir en aide aux besoins matériels, il fut fondé, en 1858, une association devant embrasser la France entière au moyen de sociétés locales reliées par une solidarité commune. Calloch en fut, dans notre département, le premier secrétaire; il s'y dévoua d'une manière énergique, et c'est à lui que revient pour la plus grande part le succès d'une œuvre qui a déjà soulagé bien des souffrances.

Je me proposais, Messieurs, de vous indiquer à grands traits et d'une manière succincte, la carrière si laborieuse, si bien remplie et si courte de Calloch. Je n'ai pas la prétention de vous donner une notice biographique que l'époque trop rapprochée de cette séance ne me permettait pas de préparer d'une manière digne du caractère de celui qui en est le sujet; cependant, si je laissais couler tout ce que mon cœur m'inspire, je craindrais de vous retenir trop longtemps. Je m'arrêterai donc en vous disant ce qui, pour moi, peint Calloch tout entier : c'était bien là le *justum ac tenacem propositi virum* que nous a montré le poète latin.

Puisse mon honorable successeur n'avoir pas aussi souvent que moi de funèbres tributs à payer!

# ALLOCUTION

DE

M. DOUCIN, PRÉSIDENT NOUVELLEMENT ÉLU.

---

Messieurs,

En remplaçant au fauteuil présidentiel l'honorable M. Petit, auquel vous m'aviez associé depuis bientôt un an, position où il m'a été donné d'apprécier tous ses titres à vos suffrages : zèle éclairé, savoir, caractère aussi bienveillant qu'impartial, je ne me le dissimule pas, ce n'est point à mes services dans la Société Académique, mais bien à ma longue carrière dans l'Université que vous avez voulu accorder un sympathique témoignage. Si ce témoignage m'est précieux à tous égards, il rend aussi plus lourde ma responsabilité, et il ne faut rien moins que l'assurance de tout votre concours et de la collaboration intelligente des

honorables membres dont vous avez composé le Bureau et le Comité central, pour me donner l'espoir de remplir dignement votre attente. Maintenir vos sages traditions tout en provoquant les modifications que l'expérience aura signalées comme utiles ou nécessaires, accroître les ressources de votre bibliothèque littéraire et scientifique, développer vos relations avec les autres Sociétés savantes et la vie dans les travaux de vos Sections, tels seront constamment le mobile et le but de ma conduite.

Et à ce propos, Messieurs, je n'hésite pas, dès mon entrée en fonctions, à formuler un vœu qui, j'en nourris la ferme confiance, ne tardera pas à être entendu. Pourquoi, à l'exemple des trois autres Sections, la Section de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et des sciences économiques ne se constituerait-elle pas immédiatement pour mettre en commun les lumières et les efforts de ses membres? Plus que jamais les matières dont elle s'occupe acquièrent de l'importance; les sciences mécaniques, physiques et naturelles éclairent de leurs découvertes incessantes la marche de l'agriculture et de l'industrie; les progrès de la géographie et l'ouverture des ports de l'extrême Orient ont offert au commerce de nouveaux horizons, et les distances se rapprochent par le percement de l'isthme de Suez, gigantesque travail qui, à lui seul, honorerait un siècle; les traités de commerce si diversement appréciés donnent lieu à des enquêtes solennelles, et, enfin, la solution des problèmes sociaux les plus graves réclame les discussions des économistes.

Quel plus puissant stimulant pour une Section qui renferme dans son sein tous les éléments indispensables au succès : la jeunesse dont la sève intellectuelle éprouve le besoin de s'épancher, l'expérience et le savoir constatés dans nos Annales par d'importants travaux et, cette année

même, par deux mémoires considérables sur la *Question des Octrois* et sur l'*Histoire du Tribunal consulaire à Nantes!* Aussi serais-je heureux, pour inaugurer en quelque sorte mes nouvelles fonctions, de voir se constituer le bureau de cette Section, mesure qui comblerait sur le tableau de l'organisation de notre Société le vide qui le dépare et annoncerait surtout un retour aux saines traditions académiques.

---

# ÉTUDE SUR BÉRANGER

## D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

**Par M. Eugène Lambert.**

---

## I.

Après une lecture qui m'a autant surpris que charmé, je me suis appliqué à étudier, dans la correspondance de Béranger, le caractère de l'homme plutôt que le talent du poète, et à rechercher, avec soin, s'il n'appartenait pas à la famille des rares esprits qui ont illustré le style épistolaire par le tour ingénieux de son langage, la sûreté de son goût et l'originalité de son esprit.

La correspondance de Béranger a commencé en 1803 et s'est continuée, presque sans interruption, jusqu'à sa mort, en 1857, c'est-à-dire durant cinquante-quatre ans. — Les mille deux cents lettres qui remplissent quatre forts volumes, ont été ignorées du public, dispersées qu'elles étaient dans les archives de ses amis et de ses nombreux correspondants.

Les réunir était fort difficile ; M. Boiteau s'est dévoué

à cette tâche, et à force de persévérance et de soin, il est parvenu à rassembler ces trésors et à en composer un écrin épistolaire des plus curieux.

Béranger n'est guère arrivé à la célébrité qu'à l'âge de quarante-deux ans ; il n'a donc pas écrit ses lettres, déjà très-nombreuses, en vue d'un public qu'il ne soupçonnait pas, et il ne pouvait prévoir qu'on offrirait un jour à sa curiosité les débris de son esprit, je devrais dire de son cœur, pour que cette petite métaphore fût plus grammaticalement exacte et plus moralement vraie.

Nous ne sommes pas ici en présence d'un faiseur de mémoire, d'un artisan de sa propre renommée qui accommode toujours un peu ses opinions et ses actions passées, à la couleur de sa fin de carrière, ses pas d'autrefois à son allure d'aujourd'hui : — non ; on lui demandait même, un jour, s'il ne gardait pas une copie de ses lettres : « A quoi bon, répondit-il, je ne me » pardonnerais pas d'avoir l'idée de faire ainsi relique de » moi-même. »

Ce ne sera pas comme chez Pline, Balzac l'ancien et Paul-Louis Courrier, de petits traités de science, des études sur le style et des pamphlets politiques, qui, dans leurs lettres, ne font connaître qu'un auteur et ses systèmes, tandis que c'est Béranger lui-même que nous allons surprendre dans l'expansion de sa nature, dans la spontanéité de ses mouvements, avec ses idées, ses sentiments, avec l'explication de son caractère, c'est-à-dire tout ce qui constitue l'homme.

On ne le comprendrait pas bien si l'on ne connaissait les phases diverses de son enfance, de sa jeunesse, de son éducation et de sa fortune, antérieurement à sa célébrité.

## II.

Né en 1780, d'une mère sans fortune et d'un père qui avait quelques prétentions à la noblesse, ce qui explique le *de* placé devant son nom, et que ses opinions avaient attaché, comme intendant, à la famille de Bourmont, Béranger n'avait reçu ni les soins, ni l'éducation de la famille ; son père et sa mère s'étant séparés, après six mois de mariage, son grand-père, pauvre vieux tailleur de la rue Montorgueil, fut obligé de l'envoyer à Auxerre, chez une nourrice qui l'a gardé trois ans, sans que personne autre se soit occupé de lui.

Plus tard, il fut placé dans une pension, sans qu'il se rappelât où il avait appris à lire ; puis, envoyé à Péronne, chez une tante, tenant l'hôtel de l'*Épée Royale*, où il servait à table et aidait à soigner l'écurie.

Là, il se souvient qu'un vieux maître d'école lui a enseigné à écrire et à calculer, et que sa bonne tante occupait ses loisirs, en lui faisant lire Télémaque et les tragédies de Racine et de Voltaire, seuls livres qu'elle possédât et auxquels il prenait un grand goût. D'un autre côté, elle comprenait qu'il y avait en lui une bien autre nature que celle d'un garçon d'auberge ; et en attendant mieux, elle le plaça successivement chez un bijoutier et chez le bon Laisney, imprimeur à Péronne, comme compositeur-typographe. Béranger contracta là une de ces amitiés fraternelles de toute la vie, avec le fils Laisney qui lui donna ses premières notions de composition poétique pour lesquelles il se sentait un attrait déterminé.

Son père étant devenu, on ne sait trop comment, banquier à Paris, l'appela en qualité de commis, mais des prodigalités et de mauvais calculs du père amenèrent leur ruine complète.

Eh bien ! ce rude apprentissage de la vie, qui démoralise et fait sombrer tant de malheureux, est précisément ce qui donna la trempe à son caractère et l'aiguillon à son esprit, et l'a stimulé à se faire tout seul une éducation que personne ne lui avait donnée et à ne plus compter que sur lui-même.

Béranger, dans plusieurs lettres à ses bons amis de Péronne, a peint, avec une simplicité des plus touchantes, sa situation dans un pauvre grenier du boulevard Saint-Martin, au sixième étage, la neige et la pluie inondant son lit de sangle, lorsqu'il n'avait pour toute nourriture que du pain et du fromage, et, pour toute ressource, que le produit de rares bijoux de famille déposés au Mont-de-Piété.

Le voyez-vous, « avec ses trois chemises, sa petite redingote râpée; ravaudant son pantalon percé aux genoux, avec l'aiguille de son grand-père, le tailleur, et regardant avec désespoir ses bottes, quand, chaque matin, en les décrottant, il y découvrait des blessures nouvelles. » — Sa gaîté naturelle ne l'avait pas pour cela abandonné. La belle vue dont il jouissait, de son sixième étage, le consolait de son aiguille, comme ses rêves poétiques de son isolement. — Ce n'était pas comme au temps de sa popularité si grande, où il écrivait plaisamment « que son propriétaire lui avait donné congé, parce que de trop nombreux visiteurs usaient ses escaliers. »

Béranger se rappelait aussi ce temps et cette misère lorsqu'il écrivait bien des années après :

« Homme de résignation, j'ai d'autant moins souffert de l'inconstance de la fortune que j'ai perdu bien peu des habitudes que la pauvreté, cette vieille institutrice, m'a fait contracter de bonne heure. »

Nous tenons à placer ici deux petits fragments de lettres écrites, beaucoup plus tard, pour mieux marquer à l'avance que c'est bien à l'école de cette institutrice que s'est formé et soutenu son caractère.

« Il en est de la pauvreté comme de la douleur, je n'en ai jamais perdu les habitudes ; on les sent d'autant moins qu'on les a beaucoup ressenties. »

Et puis :

« Homme de résignation, j'ai fini par voir que loin de se plaindre de tout, il était mieux peut-être d'enseigner à ses semblables la résignation, fille du ciel, dont les déshérités du monde ont si grand besoin. »

N'est-ce pas tout simplement évangélique ?

Plus avant dans la vie, il écrivait :

« Vous me demandez ce que j'ai fait pour gagner ma vie ; hélas ! pas grand'chose ; j'ai eu du bonheur et j'ai eu des amis. La seule qualité que je me reconnaisse, c'est de n'avoir envié ni la fortune, ni les succès des autres. — Quand j'étais pauvre et inconnu, je n'avais pas de feu dans mon grenier, même au plus fort de l'hiver ; mais j'étais résigné, et il m'est arrivé quelques rayons de soleil. »

Cette philosophie l'a habitué de bonne heure à se contenter du strict nécessaire, à ne jamais désirer le superflu, et, par conséquent, à toujours équilibrer ses besoins et ses ressources. — De là, aussi, la sérénité d'âme, l'égalité d'humeur et l'indépendance de caractère qui ont toujours été les qualités maîtresses de Béranger. — Ne dirait-on pas qu'il avait dans son médailler les

jetons sur lesquels Madame Geoffrin avait fait graver cette maxime : *L'économie est la source de l'indépendance et de la liberté.*

Deux des rayons de soleil sur lesquels il comptait, pénétrèrent, presqu'en même temps, dans sa pauvre mansarde. On avait fait connaître à Béranger la générosité de Lucien Bonaparte et les encouragements qu'il aimait à donner aux lettres ; et il lui avait adressé des vers qui révélaient, à la fois, sa position malheureuse et ses goûts littéraires qui étaient pour lui un besoin et une consolation.

Il avait bien jugé le grand cœur de Lucien qui lui envoya l'autorisation de toucher non - seulement son traitement de l'Institut, qui était de mille francs, mais encore l'arriéré de trois années, et Béranger a continué à recevoir ce traitement jusqu'à la chute de l'Empire.

Presqu'en même temps, il fut chargé de rédiger, avec des appointements de 1,800 francs, de petites notices d'art pour une publication que le peintre Landon avait entreprise sur le Musée du Louvre.

C'était la Californie pour cette existence de jeune spartiate, et il reprit courageusement ses études de langue et de versification.

« A quinze ans, écrivait-il, j'ai été obligé d'être homme et de faire mon éducation tout seul et de me créer moi-même ; c'était une rude tâche pour un paresseux comme moi. »

Et plus tard à des amis :

« Vous êtes bien heureux, vous autres, à qui on a donné de l'éducation et qui avez pu, à loisir, acquérir de la science ; moi, je ne sais rien, ni le grec, ni le latin ; j'ai eu tout à découvrir, tout à deviner. »

Cette courageuse vocation des lettres avait reçu,

comme on le voit, sa première récompense qui le mit à même de venir au secours de sa famille; mais, malheureusement, plus de la moitié de ces ressources manqua à ces charges par la cessation de la publication de Landon, et Béranger fut réduit au seul traitement de 1,000 francs de Lucien Bonaparte.

« Ma bonne humeur, écrit-il, ne s'en est pas altérée, mais mon déjeûner en a souffert. »

Le poète Arnault lui vint, à son tour, en aide, et lui fit obtenir une modeste place de commis expéditionnaire à l'Université, aux appointements de *quinze cents francs*, et qu'il refusa d'échanger pour la position plus lucrative de chef de bureau, par crainte d'une responsabilité trop grande et aussi par un amour d'indépendance plus grand encore. — Ce fut pourtant sa seule ressouce, à partir de la Restauration, et elle disparut elle-même par la destitution de Béranger, en 1821, et que détermina la publication de quelques-unes de ses chansons dans un journal politique.

Le voilà de nouveau sans ressources, mais il avait des amis, déjà des admirateurs et une réputation qui commençait à s'étendre, et, enfin, en portefeuille, un bagage assez abondant pour former deux volumes de chansons dont la publication lui produisit net un capital de 32,000 francs. — Deux volumes postérieurs lui valurent une rente de 800 francs que Perrotin, son honnête éditeur, porta spontanément à 1,200 francs. — Béranger, pour ne pas être en reste de générosité, voulut lui faire l'abandon, en toute propriété, non-seulement de ses chansons déjà publiées, mais de toutes celles à venir.

Ce capital de 32,000 francs a été bien entamé depuis par ses condamnations, des pertes chez des banquiers et aussi par les secours d'argent qu'il ne savait refuser

à aucune infortune. — Ainsi, voilà le bilan de toute la fortune de Béranger et le pauvre budget sur lequel il a vécu pendant les trente dernières années de son existence, et cela est bien essentiel à savoir, pour mieux comprendre le désintéressement qu'il a mis à refuser toutes les positions lucratives que ses amis, devenus ministres, se sont empressés de lui offrir, de même qu'il a successivement refusé d'être journaliste, académicien et même député de Paris.

C'est de lui-même que nous allons apprendre les motifs de ce triple refus qui a étonné tous ceux qui ne connaissaient ni son caractère, ni ses goûts, ni son humeur et les habitudes de toute sa vie.

III.

Déjà, après la perte de sa place chez Landon et du traitement de Lucien, Béranger n'avait pas voulu accepter une position lucrative dans un journal du temps pour continuer plus tranquillement ses études à fond sur la langue et sur le style, ce qui était, comme il l'écrivait alors : « Refuser le superflu, quand il manquait du nécessaire. » De même, après sa destitution, en 1821, il déclina l'offre que lui fit son bon ami Etienne d'entrer, comme feuilletoniste dramatique, dans un grand journal politique ; s'il ne lui exprime pas tous ses motifs, nous les trouverons ailleurs.

« J'ai la conscience trop timorée pour le métier de journaliste, et puis, plus de bonheur pour moi ! Un journaliste qui craint le scandale devient froid et partant ridicule ! Il ne faut être ni catin, ni bégueule ! — Chaque jour je jetterais, du rez-de-chaussée, des pierres à ceux qui occupent les étages supérieurs de la maison, et,

comme ils tiennent à leurs vitres, sans faire cas de la lumière, ils videraient sur moi leurs casseroles, pour se débarrasser d'un voisin incommode.

» Je suis, d'ailleurs, dépourvu de cette première éducation qui doit être la base de toute critique ; je ne trouverais pas dans tous les plis de mon cerveau cette forme légère, ces tournures piquantes, cette faculté de style qui rendent un article agréable en permettant à celui qui les possède de parler cent fois de la même chose, en paraissant toujours nouveau. — Je n'aurais pas toutes ces qualités comme Geoffroy, je n'aurais de plus que lui que l'amour de la justice qui ferait des ennemis au rédacteur, et pas un abonné au journal. »

Avec un jugement très-sûr, il sentait qu'il aurait enchaîné là son indépendance, en engageant son avenir littéraire et en mettant sa plume, dont il faut faire un stylet, au service de ce quatrième pouvoir de l'Etat, qu'on appelle la presse quotidienne et qu'il réputait dans ses lettres : « Le plus despotique, le plus absolu, le plus intolérant de tous les pouvoirs. » — Aussi, reprochait-il aux journalistes de profession « leur absence d'équité, leur partialité, leur esprit de coterie. » « Et, *pour Dieu,* écrivait-il, *faisons donc entrer la morale dans la politique.* »

Il connaissait à fond cette puissance du journalisme, bien que personnellement il n'eut pas trop à s'en plaindre; mais, en cette matière encore, il savait s'oublier pour ne songer qu'aux autres.

« Voyez Fortoul, écrivait-il, il ne lui manquait vraiment plus qu'à se faire journaliste pour achever de gaspiller sa vie ; c'est perdre son temps que de travailler aux journaux ; que de beaux et bons ouvrages

ils nous volent. Je voudrais bien avoir son style pour faire autre chose ! »

Un de ses principaux motifs, c'est qu'il se sentait artiste et que la forme lâchée du journaliste, au jour le jour, ne pouvait satisfaire son goût, sans parler du charlatanisme qu'il stigmatisait ainsi, dans son plus habituel instrument.

« Le vieux maréchal est un gascon, écrivait-il à un jeune homme qu'il avait recommandé à Soult; savez-vous ce qui l'a le plus touché, dans ma lettre de recommandation, c'est votre titre de journaliste. — Tous les charlatans aiment les trompettes ! »

Si Béranger avait à se louer des journaux, il craignait leurs indiscrètes investigations et leur manie de tout exploiter en vous, pour satisfaire l'insatiable curiosité du public ; — voyez quelle tournure piquante il a donné à cette idée :

« Tâchons que les journaux n'entendent pas parler de mes affaires ; on leur devient toujours cher quand on peut leur fournir un article de deux lignes ; ils ont un grand goût pour les gens qui se noient ! »

Puis, quelle saillie originale relève son observation à un jeune poète qui, malgré son talent, n'avait pu obtenir un article de journal :

« On dédaigne vos rimes ! Ne savez-vous pas qu'à Paris il faut courir après les trompettes ! — Quand il y avait une loterie, trompettes et tambours accouraient à la porte du gagnant ; en littérature, c'est la musique qui attire le gros lot. — Aussi, pourquoi n'avez-vous pas versé à boire aux musiciens ! »

Il y a, dans sa correspondance, vingt traits de cette spirituelle malice pour caractériser la presse quotidienne : « Le dissolvant de tout, disait-il, et qu'aucun chef n'a jamais pu discipliner. »

## IV.

A plusieurs reprises, on a poussé Béranger d'abord à se présenter, puis à se laisser porter à l'Académie Française, et il a toujours décliné cette marque de distinction, pourtant si recherchée. — Son vieil ami Lebrun fit une dernière et infructueuse démarche pour vaincre ses scrupules, en apparence si étranges.

Sa lettre, en réponse à cette ouverture, est un chef-d'œuvre de style et d'originalité ; il faudrait la citer toute entière, mais les bornes de cette étude ne me permettent que quelques passages les plus dignes de figurer parmi ses meilleurs titres littéraires.

Il avait des motifs de rancune et de répulsion qu'il ne pouvait exprimer au délégué de l'Académie ; mais nous les trouverons disséminés dans des lettres plus intimes, sur l'esprit de coterie qui, presque toujours, a présidé, depuis bien des années, aux choix de l'Académie, car elle regarde plutôt votre cocarde que vos livres, et demande, non pas : « *qui aimez-vous,* mais *qui haïssez-vous ?* »

Béranger avait principalement sur le cœur deux élections qui avaient froissé, l'une, ses sentiments d'admiration artistique, l'autre d'amitié personnelle, lorsqu'il vit d'abord le mince rimeur de *la Leçon de Botanique* l'emporter sur le grand poète des fantômes et de la tristesse d'Olympio, ce qui lui fit écrire : « Dupaty l'emporte sur Victor Hugo ; comme cela donne du goût pour

une pareille coterie ; » puis, lorsque le pénétrant auteur d'*Adolphe*, l'un de nos plus illustres publicistes-orateurs, échoua à son tour devant l'auteur sifflé d'*Arbogaste*, il dit malicieusement :

« Vous connaissez la mésaventure de Benjamin Constant à l'Académie ; que dites-vous de ce corps prétendu régénéré ? Constant s'afflige de cet insuccès ; il est bien bon ! — C'est à Viennet à se jeter à l'eau ! »

Voilà l'arrière-pensée qu'il faudra lire entre les lignes de sa réponse à son bon ami Lebrun, ainsi que l'idée, bien arrêtée chez lui, de ne se laisser enregimenter dans aucun corps constitué, littéraire ou politique.

« Si j'avais fait autre chose que des chansons, je ne trouverais aucun obstacle, littérairement parlant, à m'inscrire parmi les aspirants au fauteuil ; mais je tiens à ne pas enregimenter académiquement ce petit genre qui cessera d'être une arme pour l'opposition, le jour où il deviendra un moyen de parvenir. — Ceux qui disent aujourd'hui de mes chansons que ce sont des odes, seraient les premiers à crier que je n'ai fait que des chansons, et que c'est bien peu de chose ; avouez qu'il ne doit pas me convenir de les aider à prouver qu'ils ont raison quand ils attaquent les choix de l'Académie. — D'ailleurs, on n'entre pas dans une compagnie sans y contracter des engagements de devoir et de délicatesse ; il faut que je vous confesse, mon cher ami, que j'ai en tête un ouvrage qui ne peut être écrit dans un esprit académique, et je ne puis m'exposer à commettre un acte d'ingratitude, quand la reconnaissance est un culte pour moi. »

Je ne sais à quelle composition fait ici allusion Béranger, et, si j'en juge par le style, toujours pur, élégant et élevé de ses lettres, un ouvrage de cette prose

si savante et d'une langue aussi riche eût été une bonne fortune pour le public et pour la renommée du vieux chansonnier.

Il continue :

« La pauvreté et l'expérience ont bien fourré un peu de philosophie en mon humble cervelle, et peut-être dois-je à la nature quelques petites qualités de cœur, puisque j'ai toujours eu bon nombre d'excellents amis comme vous ; mais observez ma conduite dans le monde, vous verrez que je n'ai guère fait que le traverser en curieux, tâchant de ne prendre racine nulle part.

» Ceux de mes vieux amis qui sont montés trop haut pour moi, je m'en tiens éloigné, mais sans rien diminuer de l'attachement que j'ai conçu pour eux autrefois. — Cette conduite tient à une règle que je me suis faite de bonne heure, car les hommes qui ont beaucoup à souffrir sont obligés d'être sages de grand matin. — Autant que je l'ai pu, je n'ai jamâis rien accepté qui ne fût en rapport avec mon caractère et mes goûts, mes goûts surtout, qui, peut-être, par leur simplicité, m'ont tenu lieu de vertu et de raison. »

Ne voyez-vous pas dans cette pénétrante connaissance de lui-même, le jour se faire sur cette nature peu commune, et n'avons-nous pas déjà la clef du caractère de Béranger qui ne se sépare jamais de sa conduite.

Puis, il aborde un autre ordre de motifs :

« Pour moi, pauvre ignorant, je ne vous offre aucune des qualités qui font le véritable académicien, et je vous défie de m'appliquer au moindre des travaux de votre classe et aux fonctions solennelles que vous remplissez tour-à-tour ! »

Ici, nous hésitons entre une fine ironie et une modestie affectée. — Il ne pouvait méconnaître sa valeur à ce point, lui que sa correspondance nous révèle comme l'un des maîtres de la langue et de l'art de bien dire. Dans une autre occasion, il a bien écrit encore : « Bien fin qui me trouvera de la vanité. » Mais je ne puis oublier ce curieux passage sur Montaigne :

« Je ne veux pas trop faire l'éloge de Montaigne, car nous nous donnons la main bien des fois; il ne m'eut fallu peut-être que sa fortune pour le valoir, de tout point, génie à part cependant ; mais que cet homme-là m'a volé d'idées. »

Ce dernier trait est charmant, mais il n'est pas précisément de la modestie.

Béranger était vraiment de cette école gauloise de Montaigne, de La Fontaine et de Molière, à laquelle il a joint celle de Racine et de Bossuet, pour étudier notre langue à ses sources les plus originales et les plus pures. — Et pour ne pas s'égarer sur les étymologies, puisqu'il ne savait ni le grec, ni le latin, il consultait son excellent dictionnaire qui ne le quittait jamais, et cela, à propos de la moindre composition littéraire; aussi l'expression, chez lui, va-t-elle de suite à l'idée, par le chemin le plus court, en évitant les périphrases qui alourdissent le style et les équivalents qui embrouillent la pensée. — Avec Charles Nodier, il eut certainement été l'un des académiciens les plus érudits et d'un bien grand secours dans la commission de ce fameux dictionnaire.

« Qui toujours très-bien fait, sera toujours à faire. »

Après d'autres motifs de refus, il ne peut s'empêcher de finir par une malice :

« Jamais l'Académie Française ne voudra ainsi descendre de sa haute position devant un poète de guinguette ; comment ferait-elle pour moi ce qu'elle n'a pas fait pour le divin Molière. »

Par une piquante épigramme, il brûlait à jamais ses vaisseaux.

V.

Son refus d'entrer au Corps Législatif, en 1848, repose sur le même fond d'idées, sur le même caractère d'indépendance qui ne pouvait pas plus s'arranger des partis politiques que des corporations littéraires. — Et lui, pauvre rimeur, il a eu plus de coup-d'œil et de bon sens pratique qu'un grand écrivain et qu'un éminent orateur qui, tous deux, sont allés, sans profit pour leur gloire ou pour le pays, compromettre leur robe évangélique au milieu des passions désordonnées de la politique : je veux parler de Lamennais et de Lacordaire.

Rien de plus sensé et de plus original que sa lettre aux députations parisiennes qui lui offraient le mandat de député.

« Les assemblées délibérantes, dit-il, mettraient en fuite le peu de bon sens que je puis avoir. — Newton n'a dit, dans le cours de sa vie parlementaire, que cette seule parole : « Fermez cette fenêtre, l'orateur va s'enrhumer. » Moi, je ne dirais que celle-ci : « Ouvrez la porte, je veux m'en aller ! »

Ce qui donne son cachet à cette spirituelle boutade, c'est qu'il l'a fait comme il l'a dit. Il n'y a pas là seulement une saillie de l'esprit, mais un trait de caractère.

Ce n'était que plaisant ; voici qui est touchant et élevé :

« Ne m'arrachez pas à l'obscurité de la vie privée ! Ce n'est pas le vœu d'un philosophe, encore moins d'un sage, c'est le vœu d'un rimeur qui croirait se survivre, s'il perdait, au milieu du bruit des affaires, l'indépendance de l'âme, le seul bien que j'aie jamais ambitionné.— Ne rendez pas impossible le rôle que vous voulez m'imposer; triste et muet, je serais foulé aux pieds par ceux qui se disputeront la tribune; je me sens incapable d'y monter. — Poser, parler, même lire, je ne le puis en public, et le public commence là où il y a plus de dix personnes. Echo de vos plaintes et de vos espérances, vous avez bien voulu m'appeler votre consolateur; ne soyez pas ingrats; laissez-moi ma solitude ! »

Pour caractériser cette attitude d'abnégation, je relèverai un fait assez étrange, dans une lettre écrite à un ami, pour lui faire part d'une démarche de très nombreux jeunes gens qui étaient allés lui témoigner leur étonnement de ce qu'après ses services rendus au pays, il ne fut pas encore Ministre avec ses amis, Laffitte et Dupont de l'Eure.

— Et quel ministère m'assignez-vous, Messieurs?

— Mais celui de l'instruction publique.

— Vous croyez peut-être qu'il va se draper en spartiate et poser devant eux pour le désintéressement ? Non. — C'est par un trait plaisant qu'il répond à ce qu'il ne regarde pas comme sérieux :

« Soit, leur dit-il, j'accepte, et je vais faire, par un arrêté, adopter mes chansons comme livre d'étude dans tous les pensionnats de demoiselles. »

Ils rient et courent encore !

## VI.

Il est encore une chose que Béranger n'a ni demandé ni souhaité, c'est la décoration de la Légion-d'Honneur; et, à cette occasion, doit se placer un épisode de sa vie qui accuse la haute bienfaisance de sa nature.

Rouget de l'Isle, l'auteur de la *Marseillaise,* était tombé dans la misère et dans un découragement profond. Il allait succomber à l'idée de finir par le suicide; mais Béranger, qui avait son crédit toujours prêt et sa bourse toujours ouverte, non-seulement le tira de la prison pour dettes, mais lui fit obtenir une pension qui mit ses derniers jours à l'abri du besoin et à laquelle le Ministre ajouta de lui-même la croix de la Légion-d'Honneur.

Le pauvre Rouget de l'Isle, tout honteux, s'excuse d'être décoré, quand Béranger ne l'est pas.

Celui-ci lui répond :

« Cela vous est bien dû, mon cher Rouget; mais je vous l'avoue, je n'avais pas songé à vous la faire obtenir. Ce sont de ces choses dont l'idée ne me vient jamais. »

Voilà l'homme de malice !

Voici l'homme de cœur :

« Pauvre homme, vous serez malheureux d'être de la Légion sans moi, cela me prouve que vous y attachez du prix ! »

N'est-ce pas charmant de grâce et de délicatesse !

Je ne puis résister, maintenant que nous connaissons les relations du protecteur et du protégé, à citer deux petits fragments de lettre des plus originaux. — Béranger, qui avait obtenu le tirage d'une loterie, en attendant la pension, lui écrit :

« Vous aurez de quoi renouveler cette pauvre garde-robe qui s'en va toujours trop vite pour nous autres, pauvres diables ; je me rappelle le temps où je n'avais qu'un pantalon que je surveillais avec un soin tout paternel et qui ne m'en jouait pas moins les tours les plus perfides. Il est vrai que j'avais un talent qui vous manque : je savais faire des reprises et rattacher des boutons ; ce que c'est que d'être d'une famille de tailleurs. Vous qui n'avez pas reçu une si bonne éducation, il vous faut du neuf, et vous en aurez ! »

Rouget de l'Isle, qui se croyait un grand musicien parce que, dans un jour d'inspiration, il avait fait la *Marseillaise,* jour qui ne devait pas avoir de lendemain, consultait Béranger sur un opéra d'*Othello ,* qu'il avait en projet.

Celui-ci lui répondit :

« Moi, voyez-vous, j'ai le culte de Rossini ; mais ce dont je vous félicite bien , c'est d'avoir une bonne redingote d'hiver. — C'est là du bonheur ! »

On passe ces malices à l'homme de cœur qui venait de sauver le pauvre Rouget de la misère et du désespoir.

Un autre fait met encore en lumière cette inépuisable bienfaisance :

« Un pauvre homme de lettres de soixante-quatorze ans, nommé Bourgette, ayant besoin de secours, me demanda, dit-il, un rendez-vous chez moi ; j'allai le trouver pour lui éviter la course : il fut si touché de ma visite, que j'en avais les larmes aux yeux. »

Eh bien ! cette charité, rehaussée encore par une si délicate prévenance , non-seulement soulagea les dernières années de ce malheureux vieillard , mais s'étendit à la

vieille servante qui l'avait soigné gratuitement, et que Béranger a recueillie chez lui, après la mort de Bourgette.

Est-ce que ce n'est pas là le prix Monthyon à domicile, avec la simplicité de plus et la solennité académique de moins.

C'est ainsi que, s'occupant toujours des autres, il avait le droit d'écrire à Mlle Béga :

« Il faut être économe quand on n'est pas égoïste ; tu regretteras un jour tes folles dépenses quand tu rencontreras une misère à soulager ! »

On trouve une foule de traits de cette philanthropie qui faisait le fond de la nature de Béranger et qui abondent dans sa correspondance.

## VII.

En la lisant avec soin, je n'y ai trouvé ni l'expression, ni la trace du sentiment de l'amour proprement dit. Je ne crois pas même qu'il ait tenu une place bien marquée dans son existence. — L'amitié, au contraire, s'y révèle à l'état de véritable culte ; elle y est empreinte, à toutes les pages, en caractères profondément sentis : on voit qu'elle a fait le charme de sa jeunesse et la consolation de ses vieux jours.

Après ses amitiés d'enfance et de jeunesse, que sa correspondance indique avec les noms de Quenescourt, Laisney, Wilhem, Antier, il en a eu d'illustres avec Manuel, Laffitte, Dupont de l'Eure, et de plus tardives avec Lebrun, Lamennais, Châteaubriand, Sainte-Beuve, Thiers, Mignet, Mérimée et beaucoup d'autres. — Il est plus d'un Labéotie après Montaigne ; plus d'un La Fontaine après Fouquet.

Dans sa longue carrière, Béranger n'a perdu que deux amis : Desaugiers, son camarade du *Caveau,* et Guérin, le peintre de Didon, qui ont eu la mauvaise fortune de se séparer de lui par dissentiment politique. Tous les autres lui sont restés fidèles, et MM. Thiers et Mignet ont reçu, au bord de son lit de mort, son dernier serrement de main. — Dans ses dernières années, ses souvenirs de cœur montaient, aussi rapides, vers la mémoire de ses amis d'enfance et de jeunesse, que vers les souvenirs qui l'attachaient aux amis politiques du milieu de sa vie.

Il faut bien dire une chose, c'est que ces amitiés glorieuses sont allées à Béranger plutôt qu'il n'est allé à elles ; et il en est deux surtout qui doivent nous occuper, parce qu'elles tiennent une place lumineuse dans sa correspondance. — Je veux parler de Châteaubriand et de Lamennais.

Châteaubriand est allé vers lui avec cet entraînement chevaleresque qui lui tenait lieu de sensibilité, et cela dans le moment où Béranger venait d'être frappé de sa seconde condamnation. — Châteaubriand lui-même venait de faire le sacrifice de sa position d'ambassadeur à Rome, dont sa fortune tout-à-fait compromise avait tant besoin, à l'avènement du ministère Polignac, comme autrefois à la mort du duc d'Enghein, il avait déjà renoncé à cette même ambassade de Rome. On dira ce qu'on voudra de l'orgueil de Châteaubriand et de la personnalité trop accusée de cet éminent écrivain, mais on sera forcé de reconnaître au moins en lui un grand caractère de dignité personnelle et de désintéressement.

Cette démarche et la correspondance qui l'a suivie ont dû singulièrement flatter Béranger ; les lettres de Châteaubriand ont toujours ce beau style magistral, mais plus sobre, plus simplement nerveux que celui de l'efflorescence de sa

première manière; mais celles de Béranger ne font à côté d'elles ni tache ni disparate, comme cela s'était produit déjà pour Mme Dudeffand vis-à-vis de Voltaire. On voit seulement qu'ici il soigne peut-être un peu plus son style, et les sujets qu'il traite, avec le même fond d'idées ingénieuses, de vues profondes sur les hommes et sur les choses, de vive sympathie et de sentiments élevés qu'on trouve dans ses autres lettres à Benjamin Constant, Sainte-Beuve, Cuvier, Etienne, Lamartine, Joseph Bernard et Mme de Solms, aujourd'hui Mme Ratazzi, la brillante petite-fille de Lucien Bonaparte, et qui sont, avec les lettres à Châteaubriand, les perles de ces quatre volumes.

## VIII.

On a reproché à Béranger son penchant à la satire et au dénigrement qui allait jusqu'à la méchanceté. Je n'ai rien trouvé de pareil dans un échange de confidences épistolaires de plus de cinquante années. — Il faut bien s'entendre sur ce qu'on nomme la satire; nous ne sommes plus ici dans le domaine d'une lutte politique, ni de ses chansons d'opposition, dans lesquelles on rencontre en effet une fronde fort vive, un sarcasme armé en guerre. — Non, il faut étudier l'homme en lui-même et recueillir, au jour le jour, les idées, les opinions, les sentiments qui ont occupé son esprit et son âme, et je n'ai rencontré aucune de ces méchancetés à la Champfort, où l'amertume déborde. Nous avons affaire, au contraire, à une nature essentiellement bienveillante, mais qui, parfois, au milieu même de ses meilleurs épanchements d'affection, ne se refusait pas une vive critique, une ingénieuse épigramme; et Béranger confessait lui-même que c'était là un péché de jeunesse dont il n'avait pu entièrement se corriger.

Ceci est une question de mesure ; et j'ai relevé, comme spécimen, quelques-unes de ses plus grandes vivacités de plume.

« J'ai des amis au pouvoir, j'en ai dans l'opposition constitutionnelle et dans l'opposition extrême ; je ne saurais trop dire quels sont ceux qui ont fait le plus de sottises ! »

Ce trait a du moins le mérite de l'impartialité.

Il écrivait encore, en parlant d'un très grand personnage politique que je laisse à deviner :

« X..... n'aime pas les affaires qu'il n'a pu conduire lui-même ; il veut goûter de toutes les sauces, et il fait tourner toutes celles où il trempe les doigts. »

Ou encore :

« Tastu n'a de génie que le talent de sa femme ! »

Partout ailleurs, ce sont de vives saillies, le plus souvent émoussées par un mot obligeant, un trait original signalant un travers ; du sel attique et du grain le plus fin, mais jamais une goutte de fiel, ni de cet acide qui brûlait le papier sous la plume de Champfort ; une pointe délicate qui stimule l'épiderme et n'atteint jamais le cœur.

J'ai trouvé mes meilleurs exemples, à cet égard, dans ses rapports avec Châteaubriand et Lamennais. Ainsi, quand le premier se plaignait à lui de s'être toujours ennuyé, Béranger lui répondait :

« C'est que vous ne vous êtes jamais assez occupé des autres. »

Est-ce que ce n'est pas là, d'un seul trait, peindre leurs deux caractères ?

Il ajoutait, dans une autre lettre :

« Châteaubriand ne s'occupait guère que de lui ; les

*Renés* qu'il a faits devraient bien corriger de l'imiter ! Dieu ne nous a pas mis ici-bas pour nous, mais pour les autres. »

Voilà de ses plus grandes malices; elles tournaient, comme on voit, en leçons de philanthropie chrétienne.

Quant à Lamennais, Béranger rencontrait un travers d'un autre genre qui blessait son sens droit et la modération de son caractère, et il prenait plus que lui-même intérêt à la dignité de cet enfant terrible, ne cessant de lui reprocher de compromettre sa soutane, quand il le vit écrire dans le même journal politique que Georges Sand. — Mais il a vainement essayé d'arrêter, dans sa course échevelée, cette comète du catholicisme qui, après s'être enflammée outre-mesure au soleil de l'ultramontanisme, est allée se perdre dans les régions glacées du panthéisme philosophique.

Un jour que Lamennais le traitait de poète, il répondit finement : — « De nous deux, mon cher abbé, c'est vous qui êtes le poète ; moi, je ne suis qu'un homme de bon sens. »

Une autre fois, après l'éloge bien senti de l'un de ses ouvrages, il lui écrit :

« A présent que j'ai fait ma révérence au soleil, puis-je me permettre de lui trouver quelques taches ? »

Il lui en signale quelques-unes, puis il finit plaisamment :

« Quant à votre *jusque,* suivi d'une particule négative, je me persuade que cela vous est revenu de Saint-Malo. »

Voici du reste, sur ce chapitre de méchancetés, le certificat d'innocence que lui avaient donné ses deux illustres correspondants, et qu'il a enregistré lui-même, dans cette lettre à Lamennais :

« Châteaubriand prétend, comme vous, que je ne hais pas assez les méchants. — Le pauvre Philinte a donc affaire à deux terribles misanthropes !— N'allez pas, comme Fabre d'Eglantine, faire de votre malheureux ami un égoïste renforcé, parce qu'il ne s'en prend qu'aux choses, quand il peut s'éviter de s'en prendre aux hommes ! — Ce qu'il y a de curieux, c'est que, de nous trois, je suis sans doute celui qui a le plus souffert, et qui, parfois, sans en rien dire, souffre le plus encore ! — Ah ! si je voulais, comme je vous relancerais, Messieurs les Alcestes ; vous, chrétiens, vous est-il permis de haïr vos frères ? — Vous, réformateur, devez-vous demander aux individus compte d'habitudes ou d'organisation dont ils sont les victimes ! — Les deux bonnes chansons à faire là-dessus, si ma musette n'était pas essoufflée. — Décidément, je suis meilleur chrétien que vous et notre grand ami. »

Est-il leçon donnée d'une manière plus saisissante ; et comme ce malin chansonnier sait adoucir ensuite les blessures d'amour-propre qu'il peut avoir faites, quand il écrit à Châteaubriand ce délicieux petit billet :

« Ecrivez-moi ; quand vous me donnez une marque de souvenir, il me semble que j'entends la postérité prononcer mon nom. »

Parlez, si vous voulez, de la bonté d'Aristophane, de Juvénal, de Champfort et de Swift, mais ne parlons plus de la méchanceté de Béranger.

## IX.

Dans deux lettres, écrites à des dates assez éloignées, j'ai trouvé ces deux énonciations que je réunis à dessein, parce qu'elles expliquent certaines contradictions de conduite et d'opinion :

« Je suis bonapartiste, je ne suis pas impérialiste !
» Je suis un homme d'opinion et non un homme de parti ! »

Républicain d'instinct plutôt que de doctrine absolue, Béranger a bien des fois manifesté son éloignement pour le pouvoir despotique et le régime impérial ; mais il était attiré par la gloire de Napoléon et ses grandes qualités de capitaine et d'organisateur, qui lui ont fait dire que : « Grâce au Code civil, les étrangers étaient entrés en » France chapeau bas ! »

Et puis :

« Si je n'ai pas été révolté du 18 brumaire, amené par les fautes du Directoire, c'est que, chez moi, le patriotisme ou le salut du pays a toujours dominé les doctrines politiques et que la providence ne laisse pas toujours aux nations le choix des moyens de salut. »

C'est dans ce sentiment qu'il a reconnu les nécessités qu'imposaient à l'Empereur les entreprises ouvertes ou cachées et toujours renaissantes de l'aristocratie européenne, et que cette grande figure a subjugué son esprit dans la lutte suprême, et cette fois exclusivement nationale, qu'il a soutenue contre l'invasion. — De l'horreur de l'étranger, tout autant que de l'admiration, sont nées les chansons *Des souvenirs du peuple, Du cinq mai* et *Du vieux drapeau.*

Sa deuxième proposition : « Je suis homme d'opinion et non de parti, » trouve son explication dans le même ordre d'idées qui sont écrites à toutes les pages de sa correspondance depuis 1830.

Ainsi, lui républicain, il a aidé ses amis La Fayette et Laffitte et Dupont de l'Eure à l'établissement de la monarchie constitutionnelle de Louis-Philippe. Pourquoi ? —

C'est ce que les sectaires et les hommes des partis absolus ne comprendront jamais; mais lui, il savait tenir compte des mœurs et de l'opinion d'alors, et il avait ses raisons pour redouter les républicains plutôt que la République. — Voyez quelle forme ingénieuse il a donnée à cette pensée :

« Le patriotisme me barre la route, toutes les fois que je dois craindre que l'application de mes théories ne compromette l'intérêt du pays. »

Voilà le citoyen !

Voici le poète :

« Le système constitutionnel anglais est nécessaire comme une planche pour passer le ruisseau. »

Puis, en 1848 :

« J'ai eu peur de la République qui est venue trop tôt; nous voulions bien descendre marche à marche l'escalier, et on nous a fait sauter un étage tout entier. »

Il pensait que le parti républicain ne connaissait pas bien la France; que « Louis Blanc, par exemple, connaissait plus les livres que le monde, et que Fourrier aimait plus son système que l'humanité. »

Enfin, voici le coup de grâce :

« Nos jeunes gens sont rétrogrades et veulent tout remettre à neuf : ils ne font que de la vieillerie; ils s'en tiennent à 93 qui les tuera. »

Voilà pourquoi il n'était pas homme de parti.

## X.

Béranger a froissé bien des sentiments et alarmé bien des consciences par ses chansons politiques et anti-reli-

gieuses, du moins quant à la forme. Il a été très vif, agressif même contre le régime de la Restauration, dans lequel il croyait voir couronner l'émigration ; et cela par répulsion pour l'invasion des armées étrangères qu'il avait vu applaudir à leur entrée dans Paris.— Ses souvenirs d'enfance lui rappelaient dans quel paroxysme de douleur, qui allait jusqu'à l'angoisse, il écoutait, de Péronne, le bruit du canon des Anglais et des Autrichiens qui assiégeaient Valenciennes, et avec quelle joie patriotique il avait entendu le même bruit du canon qui annonçait la reprise de Toulon sur les Anglais.

C'est ce sentiment de répulsion pour tout ce qui s'appuyait sur l'étranger, qui l'a emporté quelquefois hors des bornes, comme il l'a toujours éloigné de Voltaire, malgré leur parenté de langage et d'atticisme, parce qu'il l'avait vu sacrifier sa patrie à une cause étrangère, et surtout parce que Voltaire avait odieusement outragé, dans un poème impie, l'héroïne de notre délivrance, et pour laquelle il avait, lui, un culte tout particulier.

Il a couvert, du reste, cette guerre d'opposition d'un mot simple et grand qui restera parce qu'il est vrai :

« J'ai été du combat, mais je n'ai pas été du pillage. »

On connaît déjà l'homme qui a refusé d'être journaliste, académicien et député. — Ici, ses amis sont au pouvoir ; sa popularité consolide même la leur ; toutes les portes lui sont ouvertes, celle des finances surtout ; il n'a voulu passer par aucune, si ce n'est pour un service à rendre, ou une infortune à soulager. — Eh bien, voyons avec quelle simplicité de langage, quelle hauteur de philosophie sociale, il explique cette attitude de désintéressement à une époque où le veau d'or recevait un culte si fervent.

« J'ai consulté mes goûts, mes principes, mon amour d'indépendance, et je dois donner l'exemple d'un refus d'honneur ou d'emplois, à l'instant où tout le monde se dispute les dépouilles des vaincus. »

Et, dans une autre lettre :

« Pour éviter toutes les avances et me tenir à l'écart, j'ai déclaré que je ne voulais absolument rien. — N'est-il pas sage, qu'à une époque où tant de gens se prétendent propres à tout, quelques-uns donnent l'exemple de n'être rien ; la nature m'a créé pour ce genre d'utilité qui ne fera envie à personne. »

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que cette philosophie pratique purifie bien les armes de combat dont il s'était servi, et démontre, à suffire, que si elles avaient une pointe trop acérée, elles n'étaient point trempées au feu des passions cupides, ni à la torche de la Némésis antique.

## XI.

Pour les chansons légères, il les explique par le ton du genre à la fin de l'Empire et au commencement de la Restauration, par les traditions du temps dans les repas de noce et même de famille, et il s'est à bon droit étonné qu'on eut si sévèrement condamné en lui ce que l'on tolérait de bien autrement grivois en Desaugiers.

Quant à ce qu'on est convenu d'appeler ses impiétés, Béranger a déjà répondu qu'on a un peu rendu le fond responsable de la forme, et qu'il n'avait nullement eu l'intention d'attaquer des croyances, mais des abus de certaines corporations qui avaient mis leurs pratiques au service de la politique. — La correspondance entière, durant plus

de cinquante années, témoigne au contraire d'un fond très réel de spiritualisme qui ne s'est jamais démenti.

Écoutons, sur ce point, les épanchements de son âme :

« La pensée chrétienne s'est emparée du monde ; mon Dieu est bien au-dessus des changements humains ; il est présent au grand drame où nous avons une part plus ou moins active, et c'est sa présence qui donne de la résignation. »

Et sur les apôtres :

« J'ai relu les actes des apôtres et les épitres de Saint-Paul ; comme ces gens-là écrivaient ; combien ils savaient dire de choses en peu de mots, et quelle éloquence dans leur simplicité ! — Ce sont les meilleurs modèles à prendre pour le peuple. Quel homme que Saint-Paul ! Je ne connais pas de philosophe à mettre à côté ; que je voudrais avoir un si grand et si ferme courage ! — Ah ! mon ami, quel beau livre que l'Evangile ; c'est le plus magnifique poème que l'on puisse lire et aussi le plus simple ! »

A côté de ces généralités, il repousse le reproche d'incrédulité et dans quels termes :

« Moi incrédule et sceptique ! non : c'est à vos poètes panthéistes qu'il serait juste de faire ce reproche ! Pour moi, je vous souhaite une foi aussi inébranlable que la mienne ; elle vous serait une grande consolation dans les misères de ce monde et vous conduirait à une telle confiance en Dieu, que veus y puiseriez l'espérance du bonheur à venir de l'humanité !

» Moi aussi, j'ai été malade et pauvre, mais j'avais confiance en Dieu ; elle ne m'a jamais abandonnée, et elle sera, j'espère, mon oreiller de mort. »

Que l'homme de ces évangéliques confidences intimes

est loin du chansonnier de 1820 ; et comme il fait oublier la légèreté de quelques refrains.

Un dernier mot, le plus curieux peut-être, et que j'ai trouvé dans une lettre à Lamennais ; il jette un jour lumineux sur ce côté de l'âme de Béranger :

« Je me suis toujours élevé vers Dieu, autant que mes faibles ailes me l'ont permis ; mais toujours les yeux fermés, me contentant de dire : oh ! oh ! comme la bonne femme de Fénelon. — Je frémis quand je vous vois analyser la substance créatrice ! ! Je tremble quand je vous vois disséquer Dieu ! ! C'est que, moi, je crois comme les petits enfants ! »

Ah ! philosophe, quelle leçon, et comme elle est relevée par une forme poétique et un sentiment sincèrement évangélique !

## XII.

On a dit et répété que c'était par orgueil et pour n'avoir envers personne l'assujétissement de la reconnaissance, que Béranger avait repoussé tous les secours d'argent qui lui ont été offerts. — La correspondance détruit jusqu'au dernier prétexte d'un semblable grief.

Indépendamment de sa reconnaissance, si vivement exprimée à Lucien Bonaparte, en 1809, dans un moment bien critique pour sa bourse, il écrit, de sa mansarde, à son ami d'enfance Quenescourt :

« Que m'importe l'argent ; n'ai-je pas des amis ! Je les mets à la gêne ; mais ils ne me le reprocheront pas ; et qui sait si la providence ne me mettra pas à même de reconnaître ce qu'ils font aujourd'hui pour moi ; n'y compte pas trop pourtant. Un ami voulait me prêter 400

francs pour les frais du décès de mon père, mais il a moins le moyen de me les prêter; je te donne la préférence. »

Ce dernier trait n'est-il pas une adorable naïveté de cœur!

En 1828, on trouve le même sentiment dans une lettre à Laffitte, au moment où Béranger venait d'être condamné de nouveau à la prison et à 10,000 fr. d'amende :

« Je sais que vous êtes-là; je ferai ce que vos offres cent fois réitérées ne m'ont pas fait faire encore; je vous demanderai de l'argent quand le mien se sera écoulé, et ce ne sera pas même à titre d'emprunt, si votre amitié l'exige; — vous voyez que je pense à tout! »

Connaissez-vous beaucoup d'orgueilleux qui aient de ces délicatesses de sentiment et de langage?

Survient à son tour Châteaubriand, pour une offre d'argent; c'était dix ans après, et Béranger en rend ainsi compte à un ami :

« Quand mes embarras d'argent me firent faire des réformes sur le nécessaire, Châteaubriand m'a fait ses offres, au moment où lui-même était contraint de vendre sa retraite de la rue d'Enfer; je fus tenté de les accepter, non pour en faire usage, mais pour que nous eussions, entre nous, une mutuelle obligation. »

Croyez-vous qu'une obligation pût peser à un homme qui s'en fait ainsi un titre et un lien de plus pour une illustre amitié.

Puis dans une autre lettre :

« Châteaubriand ne me semble pas bien comprendre que, grâce au petit nombre de mes besoins et à mes

humbles habitudes, je suis encore le plus riche de nous deux ! »

Cette simple phrase, qui est en même temps d'une touche magistrale, ne peint-elle pas, d'un seul trait, les deux hommes : l'un, habitué aux privations et subordonnant toujours ses besoins à ses ressources ; l'autre, donnant sans compter, malgré les nécessités de sa fastueuse existence.

Enfin, le temps qui a marché avait amené pour Béranger, avec les infirmités de l'âge, des besoins nouveaux. — Le cœur généreux de l'Impératrice s'en est ému et lui fit offrir des secours par l'intermédiaire de M. Damas-Hinard.

Voici comment répond cet orgueilleux esprit :

« Je suis bien touché d'une pareille marque d'intérêt ; dites-lui, avec mes actions de grâce, que je suis dans la position la plus convenable à mes goûts, une vie simple et retirée ayant toujours été le but où j'ai aspiré ; ajoutez qu'il m'a toujours été agréable de recevoir des offres de service ou d'appui. — Je suis donc reconnaissant de l'attention de l'Impératrice, le souvenir m'en restera au cœur, et si jamais la pauvreté revenait vers moi, ce serait de préférence à Sa Majesté que je m'adresserais pour en obtenir le terme. »

Est-ce assez concluant comme étude sur ce point, du cœur et du caractère de Béranger.

## XIII.

Nous avons vu quelle étude profonde de la langue avait fait Béranger, à quelle école de style il avait formé le sien et à quelle source il avait puisé le goût des choses naturelles et

les procédés les plus simples : aussi pensait-il que le naturel n'était pas l'ennemi de l'idéal, mais qu'il en était, au contraire, la route la plus sûre quand l'art y passait avec lui, et il nommait l'art, *l'intelligence conduite par le goût ; de là il concluait que le choix du beau, dans l'art, venait certainement du choix qu'on a déjà fait dans le vrai.*

Aussi était-il devenu un juge des plus compétents, et de tous les points de l'horizon littéraire pleuvaient chez lui des ouvrages de toute nature, vers ou prose, avec demande de conseils qu'il ne refusait jamais, tant la jeunesse de cœur qu'il avait conservée aimait la jeunesse proprement dite. — Sainte-Beuve prétendait même malicieusement qu'il se mêlait de donner des conseils qu'on ne lui demandait pas ! — Il en convenait volontiers, mais en ajoutant qu'il ne les donnait ainsi qu'à ceux dont la valeur lui inspirait un véritable intérêt, et sa bienveillance naturelle tempérait toujours la malice de sa franchise. — Les documents abondent sur ce point dans sa correspondance ; mais, de peur de me laisser entraîner à des longueurs, je veux limiter les exemples.

Y a-t-il rien de plus original que cette réponse à un poète trop personnel :

« Votre cœur est jeune ; ne l'occupez pas que de vous ; occupez-le des autres plus que de vous-même. — Ce radotage vous paraîtra bien ridicule ; ne vous gênez pas ; vous me demandez un conseil et voilà que je vous donne mon secret. »

Et puis comme il sait relever par un mot grâcieux une critique trop vive à laquelle il donne ce joli passeport :

« Méfiez-vous de l'improvisation sous prétexte d'inspira-

tion, car il faut aux ouvrages le soin nécessaire à leur durée. — Propos de vieux, dont le feu commence à s'éteindre, et à qui il ne convient guère de jeter de l'eau sur celui du voisin qui brûle et flambe un peu trop. »

D'un autre dont il relève les fautes de langage et les défaillances de style, il pansait ainsi la blessure :

« Vous savez le cas qu'on doit faire de mes observations grammaticales, de la part d'un homme qui n'a jamais pu apprendre la grammaire. »

Seulement, j'ignore si, après un semblable pansement, la plaie n'a pas été plus vive !

Ceci, moins ironique, aura paru plus doux :

« Vous avez un beau talent de poète, mais vous manquez de ce dont nous sommes si fiers, de cette expérience, triste produit de l'âge, marchandise toujours payée trop cher et dont, pour nous punir d'en exagérer la valeur, nous trouvons bien rarement le débit. »

Voici le bouquet de ce charmant feu d'artifice des conseils à une jeune fille :

« Variez la coupe de vos vers ; ne négligez pas la rime ; fouillez longtemps dans votre cerveau pour vous assurer qu'à côté de l'idée que vous y puisez il ne s'en trouve pas une meilleure encore, qui rit de voir que vous lui préférez une sœur moins fraîche et moins jolie. »

Qui ne voudrait avoir été l'élève d'un pareil maître.

## XIV.

Béranger aimait Paris et se sentait aimé de son intelligente population, et pourtant il l'a quitté pour se retirer successivement à Fontainebleau, Tours, Passy et dans

une modeste pension bourgeoise de la barrière d'Enfer, et cela, en pleine popularité. — Cette résolution a causé un certain étonnement; mais, après la correspondance, il n'y a plus à en rechercher les motifs qui y sont surabondamment exprimés.

Il ne fuyait pas le monde pour échapper à des obligations ou à des importunités qui avaient pourtant bien abusé de sa trop grande facilité à ouvrir sa bourse. — Non, l'une des causes principales, c'est l'économie et la nécessité nouvelle de mettre plus en rapport ses besoins avec ses ressources, qui, à Paris, ne suffisaient plus à l'existence de trois personnes. — N'est-ce pas saisissant; dans une lettre où il explique comment il a quitté la Grenadière, ce petit castel, déjà illustré par Balzac, pour chercher à Tours un petit logement moins difficile d'entretien :

« Cela ne me coûtera que 325 francs par an et il n'y aura pas place pour les folies; je suis devenu plus prudent par l'obligation de penser à ceux qui attendent leur pain de moi, m'étant dit qu'il faut être économe quand on n'a pas l'avantage d'être égoïste. Je suis assez bien, mais je n'aime pas à être trop bien; il me semble toujours que je prends quelque chose sur la part de beaucoup d'autres qui valent mieux que moi. »

N'est-ce pas là une réflexion de touchante bonhomie à la Franklin.

A part ces nécessités financières, les causes maîtresses, les motifs prépondérants, c'est l'horreur de la foule et du bruit, l'amour du repos et de la solitude. — Le métier de bête curieuse ne lui allait pas, selon son expression, et il redoutait tout ce qui avait l'air de chercher l'attention. Il poussait si loin cette susceptibilité, qu'il n'avait jamais

voulu profiter des entrées que Véron lui avait données à l'Opéra, parce qu'il lui aurait fallu dire son nom à la porte.

Ce que Béranger fait valoir vis-à-vis de ses amis pour justifier sa résolution de retraite, c'est son droit aux invalides, la fatigue d'un spectacle qui n'avait que trop duré après quarante ans de lutte ; c'est le repos, la tranquillité dont il a besoin à tout prix. — En cela, écrivait-il, je ressemble à la France !

A un autre ami il écrivait :

« Madame Tastu a pris pour du chagrin mes projets de retraite et de rupture avec le public ; non vraiment, c'est du bonheur en perspective ; et, si elle me connaissait mieux, elle verrait que rien n'est plus dans mon caractère que cette lassitude de la publicité et ce besoin de la vie obscure ! »

Sur ce point tout est clair, explicite, conforme au courant général de la correspondance ; mais quelque chose de plus compliqué s'est passé dans son âme, et il y a une intéressante étude psychologique à faire sur le sentiment vrai qui a dicté les lignes suivantes :

« Je sens que je baisse. — Il est temps de faire retraite devant le monde avant qu'il ne s'aperçoive de cette dégringolade ! Comme les enfants, le monde rit de tous ceux qui tombent ; il ne faut pas lui donner ce divertissement. »

Son expérience attristée et sa pénétration si rare ne jugent-elles pas d'un seul coup son époque et lui-même. Il comprenait, d'une part, qu'il avait trop duré et occupé l'opinion outre-mesure ; de l'autre, que les athéniens de Paris ne pouvaient si longtemps conserver la même idole. — Il connaissait trop bien le tournant de la

faveur publique, comme l'inconstance du caractère français qui ne comporte qu'une dose limitée d'admiration, et qui le porte toujours à égratigner la statue qu'il ne peut encore abattre.

La double préoccupation que je signale ici se trouve, comme une révélation, dans une lettre écrite à un jeune poète, qui lui adressait des vers qu'il jugeait trop élogieux, et l'on va voir si cet encens lui portait à la tête :

« Je ne suis plus de ce monde qui commence à m'oublier ; ce n'est pas quand les dieux s'en vont qu'on les encense, et plus une divinité est chétive, plus son départ doit être prompt. Ne vous amusez donc pas à chanter les dieux morts, si vous voulez que le public accueille vos œuvres. »

Cette mélancolique impression s'applique autant à son œuvre qu'aux dispositions du public.

« Ma pauvre vieille musette s'est brisée après quarante ans de service ; j'ai trop vécu au train dont va la foule ; elle tenterait en vain d'éveiller des souvenirs auxquels elle s'est adressée autrefois ; quand les échos sont morts, les chants doivent cesser. »

Maintenant, la même thèse change de point de vue et indique que le genre littéraire de la chanson va manquer à une popularité qu'il sent baisser en lui. — La chanson, en effet, après avoir à peu près disparu de nos mœurs, avec les soupers si joyeux de nos pères, et avoir succombé à la froide étiquette des dîners d'apparat, avait repris son empire dans les banquets politiques de la Restauration et de la Révolution de juillet; mais elle a bientôt cédé la place à la manie du toast anglais et du discours patriotique.

Béranger essaie en vain de réagir contre l'invasion

du prosaïque ennemi qui détrônait sa muse, et il caractérise malicieusement ainsi le règne du bavardage qu'il regardait comme une usurpation :

« Je n'ai jamais plus compté sur la providence que depuis que j'ai vu l'œuvre de tant d'hommes de parti dont nous mesurons le mérite à la longueur de leurs discours. — Ah ! que le bavardage nous est funeste ! Nous dépensons notre temps en paroles ! Quel parfait symbole du Gaulois que cet hercule qui tenait les hommes enchaînés à sa langue ; à en juger par ce qui se passe, la chaîne n'était pas d'or. »

Il rit, mais c'est du bout des lèvres, car il sent bien que la chanson politique ou nationale qui a été l'élément dominant de son succès, devait bientôt disparaître avec l'événement qui l'avait inspirée, et qu'alors il ne resterait d'elle que la seule partie littéraire qui s'allanguit dans un livre, privée du sel de son refrain et de l'accent rhythmique qui lui donnait par le chant le relief et la vie.

Indépendamment de ces causes d'indifférence ou d'oubli, le public donnait bien tristement raison au plus paradoxal des journalistes qui avait osé écrire : *Il faut abaisser l'art pour le mettre à la portée du plus grand nombre.* On n'a que trop suivi ce cynique conseil ; tout s'est, en effet, abaissé et transformé en se vulgarisant. — Un réalisme désolant, bannissant l'idéal, matérialise la peinture, le théâtre et même la grande musique des maîtres qui avait bien un peu concouru à mettre dans l'ombre la musette de la chanson, mais qui, à son tour, subit comme un affront l'abandon de la foule ; et les caricatures mélodiques de la *Belle Hélène* et de la *Grande Duchesse* allaient avoir plus de courtisans que les radieuses

mélodies de la grande reine *Sémiramide* et de *Norma*, la prêtresse.

Béranger voulait bien disparaître comme Rossini, après *Guillaume Tell;* mais il ne voulait pas déchoir comme Corneille, après *Agésilas ;* comme Voltaire, après *Irène.* Or, c'est ici que se révèle son suprême bon sens ; voyez le soin qu'il a mis à se faire une place à part dans la poésie contemporaine, en disant avec Alfred de Musset :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre !

Comme il fait cette part petite pour la rendre plus sûre, et comme il circonscrit son domaine, pour mieux défendre ses frontières.

« Je suis un bon petit poète, habile ouvrier, travailleur consciencieux, à qui de vieux airs et mon petit genre ont porté bonheur, et voilà tout ! Juge si je suis reconnaissant envers ceux qui veulent bien jeter quelques fleurs sur ma pauvre vielle, car ce n'est qu'une vielle que je fais résonner. On m'accable de louanges; je sais ce qu'il y a de faux dans cette monnaie ; je ne suis qu'un rimeur de l'ordre inférieur; mon plus beau titre est d'avoir su tirer parti d'un genre trop dédaigné avant moi ; je n'ai jamais voulu d'autre titre littéraire que celui de chansonnier ! »

Nous ne pouvons être complètement dupes de cette humilité, lorsqu'il a écrit, à M<sup>lle</sup> Béga, ce mot : *Ne me crois pas plus modeste que je ne suis.*

S'il connaissait sa valeur il ne se l'était pas du moins exagérée ; il avait bu avec bonheur le vin de la popularité, mais il ne s'en était pas grisé, et quand un critique, de mauvaise humeur, lui jeta un peu brutalement à la tête quelques grands noms de notre poésie lyrique, en lui

reprochant le titre de premier poète de notre époque que quelques amis imprudents lui avaient donné, Béranger répond dignement et sans se troubler :

« Vous avez raison, Monsieur, mais c'est contre des imprudents amis que vous devez tourner votre colère ; je n'ai jamais eu ces prétentions ambitieuses, et jamais aussi je n'ai prononcé, que chapeau bas, les grands noms que vous me citez. »

Voilà le ton vrai du caractère de Béranger, la mesure exacte de la situation qu'il entendait se faire, la limite qui lui paraissait dangereuse à franchir. — Il comprenait fort bien que dans le cercle si brillant, chez nous, de la poésie lyrique véritable, ses chansons, même les meilleures, auraient eu trop à souffrir de la comparaison avec le *Lac, Pensée des morts* et *Novissima verba*, de Lamartine ; avec les *Fantômes, l'Eglise, la Cloche, Date lilia et Ayméryot*, de Victor Hugo, et surtout avec les *Nuits*, si passionnément éloquentes d'Alfred de Musset ; et alors, le mot fameux de César lui revenait en mémoire : Il valait mieux pour lui avoir le premier rang dans le genre spécial qui avait popularisé son nom, que le quatrième dans la grande poésie lyrique de notre âge.

Ce sentiment n'est pas isolé, on en trouve l'expression dans bien des pages de sa correspondance ; il a devancé courageusement sur ce point la critique et l'opinion, et son bon sens a pris les proportions d'un jugement définitif. — Béranger a été son propre justicier.

## XV.

Au moment de clore ce travail, déjà trop long, il me vient un double scrupule : c'est d'abord d'avoir cru

racheter le nombre des citations par la brièveté de chacune d'elles; puis, ces lambeaux dispersés d'une belle œuvre n'ont pu donner qu'une très-imparfaite idée de la pureté sereine de la forme et du riche développement des pensées et des sentiments.

Pourtant, en réunissant les fragments de lettres déjà cités et enlevés, comme à l'emporte-pièce, à beaucoup d'autres qui seraient non moins nécessaires à l'étude méthodique du caractère de Béranger, on aurait une collection de petits médaillons de bronze ou d'or, finement ciselés, d'un relief charmant, portant tous leur marque de fabrique, et qui rappellent un *Joubert,* sans métaphysique, et un *Larochefoucault*, avec l'égoïsme de moins et l'amour de l'humanité de plus.

A côté d'un fin et juste sentiment de l'importance du style qui sauve les œuvres littéraires comme au Moyen-Age un corselet de fer protégeait le guerrier, on trouvera partout le besoin de montrer l'homme, en lui, supérieur à ses ouvrages.

« Ne faut-il pas, écrivait-il dans ses dernières années, chercher à finir mieux qu'on n'a commencé, pour qu'au moins, si l'on parle de nous, un jour, on puisse dire que l'homme valait mieux que ses ouvrages. — C'est un point de ressemblance qu'il faut avoir avec Dieu! »

C'est là un mot profond qui restera!

Combien de fois n'est-il pas arrivé que la connaissance personnelle d'un poète ou d'un grand écrivain ait fait tomber bien des illusions qu'avaient créées ses œuvres. — C'est le contraire ici; et après avoir lu sa correspondance qui le peint tout entier, depuis les rêves de douleurs de sa laborieuse adolescence, jusqu'à l'expérience si chèrement acquise de son âge mûr, on dira de Béranger en dédou-

blant sa riche nature d'artiste : — Le prosateur est plus charmant que le poète, et, dans les épanchements de sa longue existence, l'âme de l'homme est plus poétiquement élevée que la muse du chansonnier, aux moments les meilleurs de son inspiration.

---

# L'AUBERGE.

(D'après l'antique.)

A M. Philarète CHASLES.

---

La brune Syrienne enfin est revenue ;
Habile aux pas légers, aux bonds capricieux,
Elle danse aujourd'hui dans l'auberge connue,
Et le crotale éclate à ses doigts gracieux.

Ami, sur les sentiers que le soleil dévore,
Pourquoi fuir ? Viens plutôt sous le feuillage épais :
Prenant en main la lyre ou la flûte sonore,
Sur le gazon assis, tu rêveras en paix.

Le pipeau du berger, de sa plainte amoureuse,
Frappera les échos endormis du ravin ;
Près des roseaux tremblants et de la source ombreuse,
Tu boiras à ton gré vin vieux ou jeune vin.

Là rit l'auberge. Entrons. Vois ces roses vermeilles
Et ces festons, de fleurs mélange harmonieux,
Et de lis embaumés ces neigeuses corbeilles
Qu'apporta, ce matin, une vierge aux doux yeux.

Là se trouve la crême et la prune automnale,
Et le raisin juteux au doux parfum subtil,
Et la mûre sanglante, et le concombre pâle
Qui rampe sous sa tige ainsi qu'au bout d'un fil,

Et fruit des châtaigniers et pomme rougissante,
Et sur le lin si pur un pain pur comme lui :
Quant au dieu du logis, sa faux n'est menaçante
Que pour l'humeur farouche et pour le sombre ennui.

Viens donc, ami, viens donc ; ménage ta monture,
Cet âne qui te porte, antique serviteur :
Le lézard se blottit en sa retraite obscure,
La cigale criarde assourdit la hauteur.

Au bord de la fontaine, au murmure de l'onde,
Crois-moi, viens sommeiller sur le souple gazon ;
— Ou bien emplis la coupe amicale et profonde :
Pacifiques lutteurs, nous te rendrons raison.

A l'ombre des rameaux de la vigne qui ploie,
Des fraîcheurs de la rose orne ton front pesant :
La jeunesse est si courte et si courte la joie !
Arrière les soucis et le chagrin cuisant !

Est-ce pour les Enfers et pour la tombe noire
Qu'il faut garder ces fleurs et ces parfums si doux ?
Non, non : — des dés ! du vin ! — et perdons la mémoire !
La Mort est là qui dit : « Vivez, j'accours vers vous ! » (*)

Ch. Robinot-Bertrand.

(*) Sous l'insuffisance de ces vers, le lecteur a peut-être reconnu quelque chose du poëme charmant intitulé *Copa*.

# ÉLÈVE DU BÉTAIL

## A LA GUYANE

PAR LE DOCTEUR P. SAGOT,

Professeur à l'Ecole normale de Cluny.

---

### DES SAVANES.

J'ai déjà parlé des savanes en parlant de la géographie générale de la Guyane.

On appelle savane tout espace couvert d'herbes. Dans certaines parties de l'Amérique, llanos du Venezuela, campos du Brésil, prairies de l'Ouest des Etats-Unis.... Les savanes constituent d'immenses surfaces. A la Guyane, pays essentiellement boisé, elles ne forment que d'étroits espaces, dont le plus considérable est une sorte de bande, qui règne le long de la côte, sur une profondeur moyenne de deux ou trois lieues. Les savanes sont coupées souvent de bouquets de bois ; elles présentent souvent un plus ou moins grand nombre d'arbrisseaux au milieu de l'herbe. Les prairies naturelles de France sont, en général, un reste des savanes primitives, dont elles constituaient les parties les

plus fertiles et les plus riches. On trouverait encore d'autres restes de ces savanes dans le département des Landes, dans la Bretagne, dans le Midi.

Il ne faut pas se figurer une savane comme une riche prairie, partout couverte d'une herbe saine et serrée. Il y a de bonnes places qui offrent ce caractère; mais, ailleurs, ce sont des places peu fertiles, avec une herbe rare et dure; des places marécageuses avec des joncs et des roseaux.

On distingue à la Guyane les savanes sèches ou hautes, et les savanes marécageuses ou noyées. Ces termes se définissent d'eux-mêmes.

On y distingue les savanes de la côte et celles de l'intérieur. Ces dernières, mal connues, enclavées dans les forêts, sont, en général, des marais couverts d'une herbe dure et grossière, ou, peut-être, vers la source des rivières, des espaces de sol trop stériles pour porter des forêts.

Dans les savanes de la côte, on distingue :

Les pâturages bords de l'anse, qui couvrent des bancs de sable que le flot de la mer vient baigner. Ce sont les meilleures pâtures.

Les savanes sèches, qui sont établies, en général, sur un sol sablonneux et portent une herbe plus ou moins serrée. Quelques-unes reposent sur une terre argileuse pauvre et ne présentent qu'une herbe dure et médiocre.

Les savanes marécageuses ou noyées, qui reposent sur un sol vaseux, sablonneux ou tourbeux, toujours humide et, à quelques mois de l'année, couvert parfois de un, deux ou trois pieds d'eau.

On appelle savanes tremblantes celles où le sol, de nature tourbeuse, a si peu de consistance et est tellement imbibé d'eau, que l'homme ou les animaux qui s'y aventurent courent risque d'y enfoncer et d'y périr.

On appelle parfois les savanes marécageuses des pripris, d'un mot indien conservé dans la langue créole.

Après les pâturages bord de mer ou bord de l'anse, les meilleures savanes sont les savanes sèches établies sur gros sable mêlé de terreau, et les savanes modérément humides reposant sur une terre vaseuse ou sablo-tourbeuse.

Il faudrait avoir parcouru toute la colonie pour pouvoir comparer les savanes d'une localité et d'une autre et bien en définir les types. J'ai vu de grandes différences dans le sol et dans la nature de l'herbe, dans les savanes que j'ai vues à Cayenne, à Kourou, à Counanama, à Mana.

Les savanes les plus étendues et les meilleures sont celles qui se trouvent dans les quartiers sous le vent de Cayenne, depuis Kourou jusqu'à Organabo. On dit aussi qu'il y a de très-vastes savanes au-delà de l'Oyapok, dans les terrains contestés.

On améliore les savanes en les brûlant à la fin de la saison sèche, en octobre. On en renouvelle ainsi l'herbe et on les rend plus faciles à parcourir.

On a pu quelquefois les agrandir et les améliorer en creusant quelques canaux ou nettoyant des criques qui servent de déversoir naturel ; en coupant des bouquets de bois ; en plantant des herbes appropriées au sol, et notamment de l'herbe de Para, dans les localités marécageuses à sol fertile.

## PLANTES FOURRAGÈRES DE LA GUYANE.

Quoique la végétation de la Guyane soit surtout arborescente et que de sombres et épaisses forêts y couvrent les 19/20es du sol, le pays produit cependant de l'herbe. Quand on abat les arbres des grands bois pour établir des

cultures, un certain nombre de plantes herbacées germent spontanément et constituent une végétation plus ou moins abondante, que le sarclage a peine à contenir et dans laquelle se trouvent diverses herbès que le bétail peut manger. Là où l'homme a fixé sa demeure et où il a maintenu le sol en culture pendant un certain nombre d'années, la terre, quand il l'abandonne à elle-même, se couvre d'herbes, dont plusieurs espèces, quoique plus hautes et plus grossières, imitent les graminées d'Europe. Une végétation herbacée naturelle couvre les espaces désignés sous le nom de savanes; espaces étroits relativement à la surface du pays, vastes relativement à sa faible population. Quoique beaucoup des herbes de la Guyane soient pâturées par le bétail, il faudrait bien se garder de croire qu'elles aient la valeur alimentaire des foins, même médiocres, des pays tempérés. On doit remarquer que, non-seulement la végétation s'accomplit dans des conditions de pluies excessives et de sol souvent marécageux, médiocre ou épuisé, conditions peu propres, en tout pays, à donner à l'herbe des qualités nutritives, mais encore que cette végétation est formée d'espèces botaniques différentes et d'espèces appartenant le plus souvent, ou à d'autres familles végétales, ou, dans les mêmes familles, à des tribus et à des genres très-distincts.

En Europe, les graminées et les légumineuses constituent la très-grande majorité de la végétation des bonnes prairies et les plantes de ces familles y sont essentiellement saines et nourrissantes pour le bétail. Diverses composées (surtout des chicoracées), des crucifères, des ombellifères...., y complètent la série des espèces de première qualité. A la Guyane, les graminées sont le plus souvent hautes et dures; elles ne se présentent guère que mêlées aux cypéracées qui, dans les terres marécageuses,

prédominent. Les légumineuses présentent beaucoup de bonnes espèces, mais quelques-unes, comme beaucoup de cassia, sont rebutées ou peu recherchées du bétail. Des convolvulacées, plusieurs solanées, quelques euphorbiacées (de celles dont la tige ne contient pas un lait âcre), diverses scitaminées, des cypéracées, y achèvent la série des plantes que le bétail paraît préférer. Il faut y joindre quelques plantes arborescentes, des légumineuses, des térébinthacées, dont les animaux broutent les jeunes pousses. Je donne plus loin, dans une note, des indications sur la valeur nutritive présumée des plantes herbacées des diverses familles végétales des pays chauds.

M. Hérard, à qui sa position de médecin vétérinaire de la colonie et son goût pour les observations scientifiques permettent de porter sur ces questions un jugement éclairé, m'a fait remarquer qu'à la Guyane la valeur alimentaire de l'herbe se liait intimement à la fertilité du sol qui la portait, et cela en raison du choix des espèces qui sont en forte partie autres dans les bons et dans les mauvais terrains, et en raison de la qualité meilleure ou moindre que la même espèce emprunte au sol.

Les terres argileuses épuisées, qui, après une culture trop prolongée, ne repoussent plus en bois et restent couvertes d'herbes ou dominent le *iapé imperata,* l'herbe à blé *andropogon bicorne,* sont une détestable pâture, ou plutôt ne peuvent en aucune manière servir de pâture. Au contraire, l'herbe des terres nouvellement défrichées et particulièrement des sols sablonneux et des terrains proches de la mer et légèrement salés, est de bonne qualité.

Parmi les savanes humides, celles qui reposent sur des alluvions fertiles, que l'excès d'humidité seule gâte, portent une herbe assez saine ou tout au moins passable; celles dont le sol est un sable siliceux mêlé de tourbe donnent

une herbe peu nourrissante; celles dont un argile stérile forme le fond n'ont qu'une herbe mauvaise. En général, l'herbe des terrains marécageux salés est beaucoup plus saine que celle des marais d'eau douce, et, à la Guyane, comme dans beaucoup d'autres pays, les pâturages de la plage sont estimés. L'herbe qui pousse autour des maisons, dans les lieux fréquentés, autour des parcs à bestiaux, est généralement bonne; mais on n'en a jamais à sa disposition qu'une bien minime quantité.

## NOTES.

### *Indications sur la valeur fourragère des herbes et plantes subherbacées des principales familles de la Guyane.*

Graminées. — Beaucoup d'espèces appartenant principalement aux genres *panicum, paspalum, eleusine, chloris, poa, digitaria*, sont très-bonnes pour le bétail. On doit regarder, comme de bons indices, une hauteur de tige moyenne ou médiocre, une verdure franche et vive, une consistance un peu tendre, l'apparition de nombreux épis de fleurs et la formation de petites graines abondantes. On envisagera comme mauvaises les graminées trop hautes et trop dures; celles à feuilles dures et larges qui aiment à croître sous l'ombre des bois; celles qui poussent hautes et touffues même sur un sol médiocre. Je citerai, comme mauvaises et dénuées de valeur nutritive, l'*iapé imperata,* l'herbe à blé ou queue de biche *andropogon bicorne,* l'*andropogon leucostachys,* les *olyra, pharus, pariana*....

Cypéracées. — Beaucoup de *cyperus* semblent assez bons pour les animaux. Divers *scirpus*, aux tiges fines, sont peut-être passables. D'autres *cypéracées*, aux tiges dures et grossières, aux feuilles coupantes sur les bords, sont mauvaises et inutiles.

LÉGUMINEUSES. — *Tribu des phaséolées.* — Plusieurs espèces sont de bons fourrages : *vigna, dolichos, phaseolus, rhynchosia, canavalia....*: parmi ces plantes, une grand nombre croissent au bord de la mer.

*Tribu des hédysarées.* — Plusieurs *stylosanthes, desmodium, œschynomene,* paraissent donner un bon fourrage vert.

*Tribu des mimosées.* — Le bétail mange les pousses encore un peu jeunes de plusieurs *inga* (pois sucré), *pithecolobium, acacia.....*

CONVOLVULACÉES. — Plusieurs espèces, plus ou moins analogues à la patate, semblent un bon fourrage.

Les animaux pâturent encore avec plaisir plusieurs *solanées,* les *cucurbitacées,* diverses *scitaminées* (petit balisier, arrowroot), quelques *euphorbiacées,* plusieurs *amarantacées,* quelques *capparidées,* quelques *dioscorea* (ignames sauvages).

Je mentionnerai avec doute comme mangées par le bétail, quelques *malvacées* (*sida*), *onagrariées, rubiacées, composées, asclépiadées, gentianées, scrophulariées, oxalidées, acanthacées.*

Une foule de plantes herbacées, formant peut-être près de la moitié, sont impropres à servir à l'alimentation des animaux domestiques, soit parce qu'elles sont dures et insipides, soit parce qu'elles ont une odeur forte et une saveur âcre, soit parce qu'elles contiennent un principe vénéneux. Beaucoup d'*euphorbiacées,* d'*asclepiadées, d'apocynées,* d'*aroidées,* de *rubiacées,* sont refusées pour ce dernier motif.

Les *labiées,* les *verbénacées* m'ont paru négligées par le bétail ; bon nombre d'espèces de légumineuses sont dans le même cas. Parmi les composées, beaucoup sont trop dures ou possèdent une odeur trop forte.

CULTURE DES PLANTES FOURRAGÈRES.

On est bien loin encore de connaître toutes les herbes ou plantes herbacées qui pourraient être utilement cultivées à la Guyane, en vue d'y nourrir le bétail. L'Inde, l'Afrique, Madagascar, le Brésil et les autres pays intertropicaux, en renferment probablement plusieurs espèces qui pourraient être introduites avec avantage dans la colonie.

On manque surtout de données précises sur la valeur alimentaire des diverses espèces connues dans le pays, et l'on ignore quel parti l'on pourrait tirer, pour l'entretien des animaux, de l'association de plusieurs d'entre elles, qui se complèteraient l'une par l'autre.

Il faut avouer qu'à l'égard des cultures fourragères l'agriculture de la Guyane est encore dans l'enfance, et il en est de même, à peu d'exceptions près, dans toute la région intertropicale.

Un fait général, très-digne de remarque, c'est que plusieurs des herbes fourragères utiles de la colonie sont propres à croître sur un sol inondé et réclament même des terres vaseuses et humides pour prospérer. C'est le cas surtout de l'herbe du Para. Ces natures de sol, qui, en Europe, ne pourraient guère être utilisées qu'après dessèchement, peuvent fournir de bons fourrages à la Guyane et porter même des récoltes, comme le riz, par exemple.

Les deux plantes que l'on cultive, comme fourrages, sont l'herbe de Guinée *panicum altissimum*, et l'herbe de Para *panicum molle Sw.* La première importée, dit-on, d'Afrique, la seconde du Brésil.

Parlons rapidement de l'une et de l'autre.

*Herbe de Guinée.* — Capim d'Angola, Brésil, *panicum altissimum.*

Cette plante, répandue aujourd'hui dans la plupart des contrées intertropicales, est très-productive, mais un peu dure, et, à mon avis, d'une valeur alimentaire médiocre. Elle croît à la Guyane avec beaucoup de force, au moins sur un sol d'une fertilité moyenne ; dans les bonnes terres elle prend un développement extraordinaire et pousse en toute saison ; en mauvaise terre elle rapporte encore passablement. C'est une plante de terre haute.

On la multiplie de la division des touffes, qui sont larges et serrées. Le mieux est de la planter au retour des pluies ; mais on peut la planter tant que les pluies durent. Elle est déjà haute et bonne à couper à trois ou quatre mois, et dès-lors on peut la couper tous les trois mois environ, sauf peut-être dans le fort de la saison sèche.

Aucune herbe d'Europe n'a une végétation aussi vigoureuse et aussi rapide. La touffe est extrêmement serrée et s'élève, si on la laisse grandir, jusqu'à un mètre ou un mètre et demi, les épis floraux montant plus haut encore. Dans un bon terrain, chaque touffe forme en quelque sorte une botte d'herbe fraîche tout préparée. Le coupage est très-facile en se servant d'un sabre d'abattis bien affilé. En raison de sa manière de végéter, il n'est pas d'herbe dont on puisse abattre plus promptement chaque jour une provision suffisante.

Je n'ai pas fait d'observations précises sur le rendement de l'herbe de Guinée. D'après une indication de la statistique des colonies, il serait estimé à la Guadeloupe à 40,000 kilos de fourrage vert l'hectare. Ce qu'on peut assurer, c'est qu'il est très-élevé. Je présume qu'il peut varier dans le rapport de 1 : 4, suivant la fertilité du sol.

L'herbe de Guinée ne comporte pas bien la pâture. Soit que le bétail, en la pâturant, arrache ou ébranle les souches, soit que, consommant toujours de préférence les jeunes repousses, il détruise la végétation dans son germe, elle s'affaiblit beaucoup dans sa production quand elle est soumise au pacage. Il est si facile de la couper qu'il y a peu à regretter de ne pouvoir la faire consommer sur pied.

Il y a, je crois, avantage à ne jamais trop attendre l'herbe de Guinée et à la couper, lorsqu'elle commence à donner quelques fleurs ou même avant. Elle est en cet état plus tendre et plus nourrissante. On doit toutefois, à l'approche de la saison sèche, bien calculer ses ressources, et, si la plantation est peu étendue, la ménager de manière à ne pas s'exposer à manquer d'herbe, la repousse étant faible ou même nulle pendant la forte sécheresse.

Une plantation garde de la force pendant plusieurs années sur un bon sol. Dans une terre médiocre, elle s'affaiblit plus vite et demande à être renouvelée au bout de un ou deux ans. Si l'on s'apercevait que de trop fréquents coupages affaiblissent la souche, il faudrait espacer davantage les coupes. En sarclant quelquefois et en buttant les souches, on donne à la repousse plus de vigueur, et on permet à la plantation de se conserver plus longtemps.

On doit regarder l'herbe de Guinée comme très-épuisante pour le sol et ne jamais la planter auprès d'arbres de produit.

*Herbe de Para, panicum molle Sw.* — Cette herbe est absolument différente de l'herbe de Guinée. Elle est plus tendre, et, au lieu de former des touffes serrées et droites, elle tend à se coucher à terre et à s'enraciner à ses nœuds. Toutefois, dans une plantation où elle

couvre le sol, elle s'élève suffisamment et forme un lacis serré.

Elle se plaît dans un sol vaseux, riche et humide, et ne craint pas d'avoir le pied baigné par l'eau. Elle vient encore dans les terres humides, sablonneuses ou tourbeuses, mais y pousse avec moins de force. Dans les terres hautes, elle ne réussit que sur des sols neufs ou de très-bonne qualité : sur un sol épuisé, elle végète misérablement.

Comme l'herbe de Para se répand sur le sol, au lieu de s'élever, et que ses tiges s'enlacent en tous sens, elle est loin de se couper facilement comme l'herbe de Guinée. Pour la couper, l'ouvrier s'aide d'un crochet en bois, avec lequel il réunit et déprime l'herbe avant de frapper avec le sabre. Sur une terre qui serait bien unie, la faux pourrait être employée, mais il y a bien peu de terrains à la Guyane qui comportent son usage.

L'herbe de Para est beaucoup plus recherchée du bétail que l'herbe de Guinée, et on peut la regarder comme la graminée qu'il préfère à toutes les autres. Elle est tendre et juteuse, surtout si elle est coupée jeune et qu'elle ait poussé dans une terre basse et fertile.

Aucune herbe ne comporte de coupes plus fréquentes dans un bon sol. Elle peut se couper tous les deux mois. Sa végétation est incessante dans les terres basses, et, dans les terres hautes, elle ne se suspend que dans le fort de la sécheresse. Elle fournit donc une masse considérable de fourrage vert.

On la multiplie de rejets et de boutures. Comme elle s'enracine à chaque nœud dès qu'elle touche le sol, elle reprend promptement ; et, répandant autour d'elle ses jeunes pousses qui s'enracinent à leur tour, elle couvre la terre en peu de temps. Là où elle a été une fois plantée,

il est fort difficile de la détruire, et, pour cette raison, il ne faut pas la placer là où plus tard on se propose d'établir d'autres cultures.

Elle ne paraît pas toutefois bien supporter la pâture, au moins la pâture fréquente. Peut-être la dent du bétail, en détruisant les jeunes pousses qui devraient s'enraciner à terre et reproduire la plante, gêne-t-elle la reproduction et le renouvellement naturel des pieds.

Un autre avantage de l'herbe de Para est de supporter parfaitement le feu. Quand une plantation n'a pas été régulièrement coupée et qu'elle a formé un lacis épais de tiges en partie séchées, on y met le feu à l'époque de la sécheresse. Elle brûle alors parfaitement et de nombreuses et tendres repousses sortent bientôt du sol. Le feu renouvelle donc l'herbe et détruit les plantes sauvages qui avaient poussé sur le terrain. On peut, par ce moyen, assurer la prédominance de l'herbe de Para sur les herbes sauvages dans les savanes humides, où on en a planté, sans avoir fait subir au sol un défrichement régulier.

On plante volontiers de l'herbe de Para sur les digues des cultures en terre basse. Dans les terres basses fertiles, elle est très-vivace et dure longtemps. Dans les terres hautes, elle rapporte beaucoup moins et sa vigueur décline assez vite.

Cette herbe utile a été introduite à la Martinique et à la Guadeloupe, où elle est connue sous le même nom qu'à Cayenne.

*L'herbe à lamantin, oplismenus polystachyus,* est encore une graminée de terrains vaseux. Elle est assez semblable à l'herbe de Para, mais elle est plus forte et a les chaumes beaucoup plus gros. Le bétail la recherche beaucoup. Elle croît çà et là sauvage sur la côte de la Guyane, dans les terres grasses et humides. Je l'ai vue

plantée à Cayenne, en mélange avec l'herbe de Para, dans des cultures fourragères, établies avec beaucoup de soin et d'intelligence, par M. Houry.

Le *panicum jumentorum* du Brésil, confondu à tort par quelques auteurs avec l'herbe de Para, est une plante d'aspect un peu analogue, mais dépourvue de poils.

*Le sorgho sucré, sorghum saccharatum,* doit prendre rang parmi les graminées fourragères que l'on peut cultiver à la Guyane. Les pieds que j'ai vus dans la colonie, soit que ce fut l'effet du climat, soit qu'ils fussent tirés d'une race particulière, étaient plus bas et avaient les feuilles plus fines que le sorgho sucré que j'ai vu plus tard en France. A Cayenne, le sorgho est vivace de souche, et, si le sol est bon, pousse de forts rejets, après avoir été coupé ou après avoir mûri ses premières graines. Le bétail le mange assez bien, au moins quand il est encore un peu tendre. C'est surtout dans les terres basses desséchées qu'il prend un beau développement. Cependant, dans les bonnes terres hautes et, en toute terre sur nouveau défriché, il pousse assez bien. C'est une plante fourragère à étudier dans la colonie.

Les feuilles de *canne à sucre* sont mangées par le bétail, celles surtout qui sont jeunes et qui, enroulées les unes sur les autres, forment ce qu'on appelle les têtes de canne. Sur les habitations sucrières, où l'on a toujours plus de têtes de canne qu'on n'en emploie pour boutures, on les emploie pour la nourriture des animaux. Les feuilles de canne sont dures et je les regarde comme peu nourrissantes ; le bourgeon terminal vaut un peu mieux, mais je ne crois pas pourtant qu'il ait une grande valeur nutritive.

Sous les climats où le maïs réussit bien, ses jeunes tiges et ses feuilles fraîches sont réputées, avec raison,

un très-bon fourrage vert. A la Guyane, où cette utile céréale ne prend un peu de force que dans les très-bonnes terres et à une saison de l'année seulement, on ne trouvera que bien rarement l'occasion de l'employer de cette manière.

En dehors de la famille des graminées, nous trouvons dans la colonie plusieurs plantes alimentaires, dont les feuilles ou les tiges feuillées peuvent être employées utilement à la nourriture du bétail.

*Patate douce.* — Au premier rang, parmi elles, on doit mentionner la patate. L'expérience unanime, aussi bien que l'analyse chimique, atteste la valeur nutritive de ses fanes feuillées fraîches. Si l'on veut bien se reporter à ce que j'ai écrit sur sa culture, on verra combien il est facile de l'utiliser à la fois comme racine alimentaire et comme fourrage. Elle arrive, en effet, très-vite à maturité à la Guyane ; mais le tubercule, s'il n'est pas employé promptement, durcit, puis se gâte en terre. Pour ne pas éprouver de perte, il faut l'arracher très-jeune, époque où la tige est encore pleine de fraîcheur et de sève, et, par conséquent, très-nourrissante pour les animaux. Rien de plus facile que de recueillir à la fois les jeunes tubercules, qui sont petits, mais excellents, et les fanes vertes, que l'on emploie aussitôt.

Autrefois, les colons de Saint-Domingue employaient beaucoup de feuilles de patate pour la nourriture des animaux. Au Brésil, elles sont regardées comme un excellent fourrage par Vigneron-Jousselandière. En Algérie, on en multiplie les cultures pour en donner l'été la fane fraîche au bétail.

La famille des *légumineuses,* qui fournit aux pays tempérés tant de plantes fourragères excellentes, ne pourrait-elle pas, dans les pays chauds, présenter plusieurs bonnes et

utiles espèces ? Il y a tout lieu de l'espérer. Les légumineuses, comme le savent les botanistes, y croissent en grand nombre, et plusieurs sont, avec raison, regardées comme de bonnes plantes de savanes.

Quoiqu'il n'ait pas encore été cultivé, que je sache, à la Guyane, de légumineuses, en vue de donner du fourrage vert aux animaux, qu'il me soit permis d'indiquer ici les espèces qu'il me paraîtrait le plus rationnel d'essayer.

Les feuilles d'arachide ou pistache de terre sont très-riches en matières azotées et très-tendres. Le bétail les recherche avidement, et il ne faut pas douter qu'elles n'aient une grande valeur nutritive. Malheureusement, la plante est si basse et ne produit qu'une si faible quantité de fanes, que l'on ne pourrait la couper qu'à la faucille et bien lentement, et que le bétail, en la pâturant, en perdrait une bonne partie. Il est certain qu'on ne pourrait obtenir d'elle une quantité appréciable de fourrage vert que sur une surface assez étendue. Elle ne saurait donc être utilisée que par exception et comme complément de ration. Peut-être un propriétaire qui voudrait promener une petite troupe de moutons dans une plantation de caféyers ou de cacaoyers, pourrait-il utilement planter une ou plusieurs lignes d'arachides entre les arbres ?

Il serait très-intéressant d'essayer si les animaux mangeraient avec plaisir les tiges feuillées fraîches du pois chiche de la Guyane, *dolichos sphærospermus*, et si leur usage entretiendrait bien les animaux. Autant que l'on peut avoir une opinion avant d'avoir expérimenté, je présume que cette plante a une valeur nutritive supérieure à celle des graminées fourragères de la Guyane. Elle a, en outre, d'autres qualités qui la rendraient propre à être cultivée pour les animaux. Son grain est petit, et, comme sa tige est assez forte, le semis n'exige qu'une assez faible avance

de graine. Sa croissance est rapide. On pourrait commencer à la couper à un mois et demi ou deux mois, et cependant elle reste encore verte et fraîche pendant un ou deux mois environ ; ce qui permettrait de faire peut-être deux coupes et de se servir de la même pièce pendant quelque temps. La plante est facile à couper, et, comme elle est tout-à-fait annuelle, il n'y pas à craindre de la voir se perpétuer et gêner les cultures ultérieures. Enfin, elle se contente d'un sol passable, pourvu au moins qu'il soit meuble et que le semis soit fait au moment le plus favorable, soit au retour des pluies. Les tiges vertes, si les animaux les mangent avec plaisir, serviraient de surcroît de ration à des bêtes qui recevraient des graminées vertes.

Le docteur Ricard cite, comme très-bon fourrage, les tiges feuillées d'une légumineuse du Sénégal, qui me paraît identique ou très-analogue au pois chiche de Cayenne.

On pourrait peut-être se servir de la même manière du *lablab vulgaris*.

On a, je crois, employé, comme légumineuse fourragère, et en même temps comme plante réparatrice du sol, à Maurice et à la Réunion, le pois de Mascate, *mucuna atropurpurea,* et divers *dioclea*. Je ne puis qu'indiquer ces plantes que je n'ai jamais vues vivantes.

On s'est servi aussi, dans les mêmes contrées, du pois d'Angole ou Ambrevade, *cajanus flavus*. Les rameaux feuillés de cette plante me paraissent un peu durs et probablement n'ont qu'une valeur nutritive médiocre. Si quelqu'un voulait tenter de s'en servir, il faudrait semer assez serré et couper jeune.

J'indique dans les notes quelques autres légumineuses.

## NOTES.

*Légumineuses pouvant peut-être servir de plantes fourragères à la Guyane.*

*Tribu des hédysarées.* — Cette tribu, qui fournit aux pays tempérés deux précieuses espèces, le sainfoin, *onobrychis sativa*, et le *sulla* ou sainfoin d'Espagne, *hedysarum coronarium*, présente, dans les pays chauds, une multitude de plantes herbacées ou subherbacées, dont beaucoup peuvent certainement être pâturées avec avantage par les animaux, mais qui ont souvent l'inconvénient d'être un peu dures et souvent aussi d'être grêles et mal étoffées. Je citerai :

Plusieurs *stylosanthes*, dont trois espèces abondent dans les savanes de la Guyane. Le *stylosanthes erecta Sw.* est très-recherché à la Guadeloupe par le bétail (Duchassaing);

Quelques *uraria* : comme *ur. lagobus, ur. crinita ;*

*L'anarthrosine abyssinica ;*

Les *nicolsonia*. Il en croit une espèce à la Guyane qui abonde dans les savanes;

Beaucoup de *desmodium*. Les espèces spontanées à la Guyane sont grêles et semblent un peu dures. On trouve dans l'ancien continent des espèces plus hautes et à feuillage plus ample, *d. deltoideum, d. gangeticum, d. confertum, d. polycarpum ;*

Le *dendrolobium umbellatum* (*hedysarum umbellatum L.*) et le *d. cephalotes ;*

Quelques *lespedeza ;* quelques *æschynomene*.

*Tribu des lotées.* — Cette tribu, qui fournit aux pays tempérés les espèces fourragères les plus précieuses, le trèfle, la luzerne, ne renferme pas, dans les pays chauds, de plantes d'une pareille utilité. On pourrait, toutefois,

citer dans l'Inde le *rothia trifoliata* (*trigonella indica Rxb.*) très-recherché par le bétail (Lépine et Perrotter), et le *lotus arabicus* qui croît depuis l'Arabie jusqu'au Sénégal ; mais ces espèces auraient-elles une forte végétation dans un pays chaud et humide ? J'ignore si le genre très-nombreux des *indigofera* renfermerait des espèces recherchées par les animaux. Je ne crois pas que l'*ind. polyphylla,* si commun à la Guyane, soit dans ce cas.

*Tribu des viciées.* — Ce groupe, qui fournit aux pays tempérés d'excellentes espèces fourragères, *pisum, ervum, vicia,* compte peu ou point de représentants dans les pays chauds.

*Tribu des phaséolées.* — Il me paraît que c'est dans cette grande tribu, si féconde en espèces, entre les tropiques, qu'il faudrait rechercher les légumineuses fourragères convenables pour les pays chauds. Les genres *dolichos, lablab, vigna, phaseolus, rhyncozia,* renferment certainement beaucoup d'espèces excellentes. On cite dans l'Inde le *dolichos biflorus* (*hors gram.*), le *dolichos trilobus,* dont les graines sont très-employées pour la nourriture des animaux domestiques.

Sans avoir autant de confiance dans les espèces qui se groupent autour des genres *glycine, clitoria* et *dioclea,* je puis cependant en indiquer quelques-unes qui sont d'une utilité reconnue. Le *glycine debilis Ait* (*glyc. labialis L.*) est très-recherché par le bétail à Pondichéry (MM. Perrottet et Lépine). M. Mélinon m'a assuré que le *centrosema brasilianum,* aux grandes fleurs rose-lilas, si commun dans les savanes sablonneuses sèches de la Guyane, était recherché par les animaux, ce que je n'ai pas eu l'occasion de vérifier par moi-même. Le *periandra dulcis* du Brésil, à qui sa racine sucrée a fait donner le nom d'*alcassuz,* serait-il bon comme fourrage vert ?

La luzerne, si vigoureuse dans la région tempérée chaude, surtout quand on peut l'irriguer, perd sa rusticité dans les pays chauds. Elle se cultive à la côte des Canaries et peut-être peut-elle encore réussir dans quelques localités privilégiées au voisinage des tropiques, entre 18° et 24°, mais elle ne comporte pas la culture dans les pays chauds et pluvieux.

Une espèce de trèfle, *trifolium alexandrinum,* se cultive assez avant au sud en Egypte; mais je crois qu'il y est surtout de végétation hivernale et qu'il ne pourrait pas réussir dans les pays chauds proprement dits.

On pourrait en dire autant du tagasaste des Canaries, *cytisus proliferus varietas,* légumineuse arbustive, dont les jeunes rameaux feuillés se donnent comme fourrage vert au bétail. Cette plante, très-propre aux terrains escarpés et rocheux des basses montagnes sous les latitudes de 28° à 35°, ne pourrait se convenir, dans les pays chauds, que sur des montagnes d'une notable élévation. Dans son pays, où j'ai eu le plaisir de l'observer, elle est d'une grande utilité. Mon ami, le docteur Perez, qui l'a fait connaître hors des Canaries et en a répandu des graines, estime qu'elle pourrait rendre de grands services dans le midi de l'Espagne, le nord de l'Afrique, l'intérieur du Mexique, le Cap, etc.....

Le caroubier, *ceratonia siliqua,* dont les gousses charnues, vertes, se donnent aux animaux comme fourrage, est une plante très-utile dans la région tempérée chaude, surtout dans les localités sèches où l'on manque d'herbe l'été. Je doute qu'il puisse réussir dans les pays chauds.

En Cochinchine, on emploie beaucoup comme fourrage vert le riz en herbe.

Il serait curieux de savoir jusqu'à quel point l'éléphant

et le buffle peuvent pâturer les hautes herbes, dures et grossières des savanes humides des pays chauds.

Le bétail recherche-t-il les feuilles fraîches de ben moringa ?

Le docteur Ricard a constaté, comme moi, la haute valeur nutritive des fanes d'arachide.

### DE L'ÉLÈVE DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

J'aborde la plus fâcheuse partie du tableau de l'agriculture guyanaise. Autant les productions végétales de la zone équatoriale sont riches et variées, autant l'élève du bétail y est misérable et difficile.

Pour le comprendre, nous nous reporterons à cette loi générale que j'ai déjà énoncée. Le climat intertropical refuse leurs conditions naturelles d'existence aux êtres animés des pays tempérés.

Comme une plante des contrées tempérées ne peut végéter naturellement et facilement dans les terres intertropicales, ainsi les animaux des pays froids ne sauraient y vivre naturellement et facilement, y trouver une bonne alimentation dans l'herbe du pays, y braver sans abri les intempéries des saisons, y multiplier rapidement, s'y passer de soins minutieux et assidus d'entretien. Certes les animaux ont plus de flexibilité d'organisme que les plantes, et telle n'est pas leur répugnance à vivre sous un nouveau ciel qu'on ne puisse, avec des soins, assurer leur multiplication et tirer d'eux d'utiles services ; mais ce fait général domine tout ce qu'il y a à dire de l'élève du bétail à la Guyane. Le climat équatorial n'est pas favorable à la santé des animaux domestiques.

Nous aurons à expliquer, en parlant successivement de

chaque espèce, comment et à quel degré cette antipathie se prononce. Il en est qui souffrent moins que les autres; il en est même qui n'en souffrent que d'une manière presque insensible, comme le porc, tandis que d'autres, comme le cheval et le mouton, en sont si vivement affectés que leur existence devient difficile et comme artificielle. Rien n'est plus utile que de bien apprécier cette inégale aptitude, mais j'ai dû, avant tout, énoncer la loi générale.

Tout en quelque sorte dans le climat équatorial contribue à contrarier le tempérament des animaux. Une chaleur considérable et continuelle les fatigue; l'humidité énorme dont cette chaleur est accompagnée les énerve, entrave la libre perspiration de la peau, affaiblit la tonicité musculaire, produit un appauvrissement inévitable du sang. Les insectes et diverses autres bêtes malfaisantes tourmentent les animaux et travaillent à les détruire. L'herbe naturelle du pays, généralement haute et dure, n'a qu'une valeur alimentaire médiocre et insuffisante; elle ne fournit qu'un chétif aliment à des intestins qui, participant eux-mêmes du relâchement général des organes, ne digèrent que faiblement. Les savanes ou prairies naturelles sont étroites et presque toujours marécageuses; elles manquent absolument quand on s'éloigne de la côte et l'agriculteur n'a autour de lui qu'une forêt sans limite; les menus grains font défaut ou se produisent difficilement. Les animaux éprouvent une débilitation inévitable; cette débilitation semble croître au lieu de diminuer d'une génération à la suivante, au moins chez les espèces animales les plus affectées par le climat. Des épizooties redoutables viennent, à intervalles irréguliers, exercer les plus fâcheux ravages. L'intérieur du pays semble plus malsain encore pour les

animaux que la côte où l'humidité est un peu moindre et où l'air est plus pur.

Si le climat est un obstacle à la multiplication du bétail dans l'agriculture guyanaise, la difficulté de lui assurer par la main d'aides agricoles attentifs et intelligents les soins qu'il réclame en est un autre. On se tromperait étrangement, si l'on croyait qu'on peut trouver chez les noirs la même exactitude, la même patience, la même douceur, le même attachement pour les animaux, qu'on trouve chez les valets de ferme d'Europe. A ce sujet, je dois dire qu'on ne trouve en aucune manière les mêmes aptitudes, en quelque sorte, les mêmes inclinations chez les divers peuples. Toutes les nations de race blanche ont de toute antiquité associé l'élève des animaux à la culture de la terre. Dans toute l'Europe, aussi bien sous le ciel brumeux de l'Ecosse et de la Suède que sous les climats plus chauds et plus secs de l'Italie et de la Grèce; hors de l'Europe, dans l'Asie-Mineure et dans le nord de l'Inde, en Arabie, en Egypte, en Mauritanie, aussi loin que l'on puisse remonter aux origines historiques, on trouve un bétail nombreux, parfaitement réduit en domestication, travaillant la terre, traînant et portant des fardeaux, donnant à l'homme sa viande, son lait ou sa toison. Les races humaines jaunes, soit agricoles, comme celles de la Chine et du Japon, soit pastorales, comme les tribus mongoles, ont également de toute antiquité élevé des animaux, quoiqu'elles n'en aient peut-être pas tiré un parti aussi varié et qu'elles n'aient pas su créer des races aussi perfectionnées. Quand on sort de ces races humaines, on ne trouve plus l'homme habitué à élever des animaux dans une vraie domesticité, à leur donner des soins, à les traiter avec douceur, à les employer de toutes sortes de manières à son profit. Les noirs,

particulièrement au contact des Arabes, comme à celui des Abyssins, élèvent du bétail, mais sans lui donner ces soins assidus et sans en tirer ce parti varié qui constitue proprement la domestication. Les Foulas, qui sont la transition du type nègre vers des races plus élevées, possèdent des animaux et les soignent passablement. Les noirs du Sénégal en possèdent, mais les soignent peu ; ceux des bouches du Niger et de la partie proprement équatoriale de l'Afrique n'en ont pas ou n'en ont que très-peu. Les insulaires de l'Océanie ne connaissaient pas, à l'origine, le bétail. Il était également inconnu à la Nouvelle-Hollande. Presque tous les peuples d'Amérique l'ignoraient également et on ne pourrait guère citer dans le Nouveau-Monde que les Péruviens, qui élevaient de grands troupeaux de lamas.

Cette digression aura peut-être paru un peu longue, mais je voulais établir ce fait incontestable. Le goût des animaux domestiques, inné en quelque sorte dans la race blanche qui dès l'origine en a possédé, n'est en quelque sorte qu'acquis chez les races équatoriales là où elles en possèdent, et, comme tout ce qui n'est que le fruit de l'éducation, il n'a pas une racine profonde dans les habitudes domestiques.

Certes, l'insalubrité pour les animaux du climat équatorial est le premier obstacle que l'éducation du bétail rencontre ; mais l'impossibilité de trouver des aides agricoles capables de le soigner avec patience, douceur et exactitude, est un obstacle bien grave aussi.

Contrariée par l'insalubrité du climat, par la rareté des bons fourrages et des menus grains, par le défaut d'aides agricoles doux et soigneux, l'éducation du bétail a été de tout temps peu pratiquée à la Guyane et le plus souvent mal pratiquée. Il faut l'avouer sans détour, il y a très-peu

de colons qui aient quelques notions, même superficielles, sur l'élève et l'entretien des animaux; qui sachent même les nourrir convenablement. Je ne saurais trop leur recommander de chercher à ce sujet quelques renseignements élémentaires et pratiques dans ces petits livres courts, clairs et précis, qui se sont publiés en France en grand nombre depuis quelques années. Certes le climat de la Guyane et la nature de ses productions obligent à modifier sur plusieurs points les règles de zootechnie de l'Europe ; mais il est éminemment utile de connaître ces règles, et celui qui les aura apprises trouvera bien facilement les petits changements qu'il faut apporter au régime des animaux.

*De la nourriture.* — Le premier soin que le cultivateur doit aux animaux est de les bien nourrir. Une nourriture suffisante, convenable, régulière, est la première et la plus indispensable condition de leur bon entretien.

La nourriture des animaux doit être déterminée méthodiquement en raison de l'espèce animale, de l'âge , de la taille de l'individu. Elle doit être accrue quand il y a travail , gestation, allaitement ou engrais.

La nourriture doit toujours être pesée ou mesurée avec soin ; c'est la seule manière de la donner suffisante et régulière. Elle doit être distribuée en plusieurs repas, comme de grand matin , à dix heures, à deux heures et le soir pour la nuit.

Chaque espèce animale demande une nature particulière et une quantité déterminée d'aliments ; c'est en traitant successivement de chacune que nous aurons à définir la ration qui lui convient.

Au cas de travail actif, de gestation, d'allaitement ou d'engrais pour la boucherie, la ration doit être augmentée d'un tiers, quelquefois même de moitié, l'augmentation

portant le plus souvent sur la quantité et la qualité des aliments à la fois.

Les très-jeunes animaux réclament une nourriture particulière.

Les bêtes jeunes mangent un peu moins que les adultes ; la différence n'est pourtant pas en raison du poids relatif, parce qu'elles grandissent et croissent. En général, il faut les nourrir aussi bien que possible pour qu'elles prennent une taille avantageuse et un bon développement.

Les aliments doivent représenter un certain volume et surtout une certaine richesse alimentaire, au-dessous de laquelle on ne saurait descendre sans que les bêtes ne dépérissent ou même ne meurent.

La détermination de la valeur alimentaire relative des diverses herbes fourragères fraîches ou sèches, des racines et des grains, a été en Europe l'objet de travaux nombreux et précis. Ce n'est que d'après des données bien vagues et souvent par pure conjecture qu'on peut définir les équivalents nutritifs des plantes intertropicales.

En Europe, on prend le bon foin sec comme unité dans les équivalents. On estime qu'il faut en général quatre fois le même poids d'herbe verte pour équivaloir au foin sec ; trois, quatre ou cinq fois le même poids de racines fraîches. Les grains sont au contraire plus nourrissants que le foin ; c'est deux tiers ou même moitié du poids de la ration de foin sec qui devient l'équivalent.

On calcule en général la ration de telle manière que la nourriture conserve un volume suffisant et n'en prenne pas un excessif. Ainsi on donnera volontiers à une bête qui mange beaucoup de grain une certaine quantité de paille. On ne formera jamais exclusivement la ration de racines fraîches, qui, amenées à leur équivalent, forme-

raient un poids exagéré. On donne une certaine quantité de grain aux animaux qui mangent une herbe trop peu nutritive. Une bête qui mange du foin sec, de la paille et du grain, boit davantage. Une bête, à qui l'on donne de l'herbe fraîche et des racines fraîches, boit moins.

A la Guyane, on ne peut pas préparer du foin ; l'humidité excessive du climat et la multitude des insectes s'y opposent. L'herbe verte du pays doit être regardée comme beaucoup moins nutritive que celle de France ; elle est en même temps plus dure et plus grossière, plus résistante à l'action des sucs digestifs. Il faut donc joindre à l'herbe ou une certaine quantité de grain, ce qui est bien difficile dans un pays qui en produit si peu, ou tout au moins une certaine quantité d'herbe de choix, plus tendre et plus nourrissante. Je donnerai plus loin la liste des plantes fourragères de la colonie, et je dirai ce que l'on peut présumer de leur valeur alimentaire relative.

Il est très-avantageux de donner un peu de sel au bétail. La dose qui convient aux grands animaux est de 30 grammes, le mieux est de le mêler au fourrage.

L'eau que l'on donne pour boisson doit être pure et de bonne qualité. Les grands animaux boivent le plus souvent deux fois par jour, soit matin et soir. Pendant les chaleurs sèches, ils peuvent boire encore au milieu de la journée.

A la Guyane, où il croît un assez grand nombre de plantes vénéneuses, on doit s'attacher à les détruire dans les pâturages et surtout à ne pas les couper avec d'autres herbes dans les provisions d'herbe fraîche qu'on apporte à l'étable.

*Ecuries, hangars.* — Il est très-utile à la santé des animaux de leur donner de bons logements, qui les protégent contre les intempéries atmosphériques. Sous le ciel

excessivement pluvieux de la Guyane, il est très-convenable que le bétail ait un abri au moins pour la nuit. On comprendra sans peine que, dans un pays aussi chaud, toute étable ou écurie doit être très-aérée et tenue avec beaucoup de propreté. On en fait de deux sortes : les écuries construites avec soin et fermées, où l'on n'admet que des bêtes de prix, que l'on soigne beaucoup ; les simples hangars, où l'on abrite la nuit les animaux élevés en savane.

Les écuries fermées doivent avoir des fenêtres garnies d'un treillage métallique qui assurent une libre aération et ne laissent pas pénétrer les chauves-souris ; le plancher doit être un peu haut, légèrement incliné. Le mieux est de l'établir en planches ; on pourrait encore le faire en carreaux liés avec un ciment hydraulique. Il faut donner une litière verte abondante et la renouveler tous les jours. Le fumier qu'on obtiendra ainsi paiera avec usure le soin de couper et d'apporter la litière. La moindre quantité de déjections dont l'herbe est imprégnée lui fait éprouver en effet, quand elle est réunie en tas, une fermentation très-active et elle est promptement convertie en fumier.

Il faut nettoyer et laver souvent les écuries et y faire de temps en temps des fumigations, soit pour les assainir, soit pour en chasser les insectes dans la saison où ils abondent.

Les hangars s'établissent d'une manière beaucoup plus simple ; ce sont de simples toits, supportés par des pieux. On doit y établir de fortes traverses parallèlement au sol, à une hauteur d'un mètre environ, auxquelles on puisse attacher les animaux. Comme ces hangars admettent librement l'air et la lumière, on n'a pas à craindre que les chauves-souris s'y établissent et s'y multiplient, comme elles le font sous une toiture fermée.

Il n'y a pas de règles à donner pour ces constructions. Suivant leur destination et les facultés du propriétaire, on les construit plus simples ou plus solides, plus grandes ou plus petites.

*Du pansement.* — Le pansement des animaux est d'autant plus nécessaire à la Guyane que les insectes parasites y sont plus multipliés et que les ulcères à la peau s'y forment plus facilement. Les tiques s'attachent à la peau et gonflent en suçant le sang; on les arrache avec des pinces, ou bien on les tue en appliquant sur elles certaines substances, par exemple, une goutte de benzine.

De petites acarides, beaucoup plus petites, et diverses sortes de poux se multiplient dans le poil, excitent des démangeaisons, font tomber quelquefois le poil et parfois provoquent des maladies cutanées. On les tue par des onctions d'huile de ricin, d'huile de carapa, de pommades sulfureuses, par des lotions d'infusion de tabac.

Le ver macaque est un ver court et gros, qui se développe dans la peau; il y provoque une petite tumeur de l'apparence d'un furoncle, au sommet de laquelle on voit une petite ouverture par où suinte un peu de sérosité sanieuse et au fond de laquelle on aperçoit le ver. On le tue en appliquant sur cet orifice un peu de pommade mercurielle, ou certaines plantes âcres écrasées, ou bien en pressant la tumeur et le tirant avec des pinces fines. Sa présence cause des douleurs lancinantes. Il attaque l'homme comme les animaux. Ce ver est une larve de diptère.

Les plaies, quelle qu'ait été leur cause, sont fort sujettes à s'envenimer par le développement de vers. On tue ceux-ci par la pommade mercurielle, l'écorce d'orange amère râpée, les feuilles écrasées de tayes sauvages, *caladium bicolor,* l'huile de carapa, la pommade camphrée, l'huile de baleine. On les tuerait sans doute très-sûrement par

des pommades renfermant quelqu'une de ces substances âcres qu'on retire de la distillation des houilles et des goudrons.

Les chiques attaquent quelques animaux domestiques, comme les chiens ; on les tire avec une épingle.

Il faut visiter aussi souvent que possible les animaux, pour s'assurer s'ils ne portent pas d'insectes parasites, laver de temps en temps la peau et la tenir très-propre.

Les taons, qui sont extrêmement communs pendant la sécheresse, tourmentent beaucoup le bétail. On les chasse des hangars, par des fumigations et des feux allumés.

Les chauves-souris vampires sont une autre incommodité inconnue dans les climats froids ; elles sucent le bétail la nuit et le fatiguent par des pertes de sang réitérées. On se préserve d'elles en fermant l'écurie avant le coucher du soleil, moment où elles commencent à voler, et en mettant aux fenêtres des grillages métalliques. Dans les hangars bien ouverts elles ne se multiplient jamais beaucoup et les feux les chassent. Là où l'on n'a pas à sa disposition de grillage métallique, ni de toile à jour, on met quelquefois de l'herbe coupante.

## NOTES.

### *Effet général du climat équatorial sur les mammifères des pays tempérés.*

On peut résumer, dans les propositions suivantes, le résultat physiologique du transport sous l'équateur des animaux du nord :

*Peau.* — Amincissement de la peau. Poil plus rare. Disposition à des éruptions et à des gales diverses. Ulcères fréquents. Perturbation inévitable de la perspiration cuta-

née, qui, sous un climat très-chaud et très-humide, ne peut s'accomplir normalement.

*Canal intestinal.* — Diminution de l'appétit. Affaiblissement des fonctions digestives. Maladies fréquentes du canal intestinal et du foie.

*Système circulatoire.* — Appauvrissement du sang, tendance inévitable à l'anémie.

*Système respiratoire.* — Pas d'altération.

*Muscles et locomotion.* — Amaigrissement musculaire; diminution des forces ; peu de résistance à la fatigue, qui amène facilement des maladies.

*Nutrition générale.* — Diminution de la taille dans la suite des générations; diminution de l'embonpoint; formation de graisse difficile et peu active.

*Système nerveux.* — Diminution d'énergie ; plus grande docilité.

*Reproduction.* — Reproduction un peu moins active; chaleurs des femelles un peu plus rares; lactation moins abondante ; fréquentes maladies des animaux nouveau-nés.

L'effet du climat semble grandir dans la succession des générations. La diminution de la taille, le peu d'aptitude à l'engraissement, la débilitation musculaire, l'activité moindre des fonctions de reproduction, se prononcent de plus en plus, de génération en génération.

D'un autre côté, les animaux de race créole semblent posséder plus de rusticité, mieux se comporter dans les épizooties et se mieux comporter dans l'élève en savane.

Les conditions hygiéniques, qui permettent aux animaux du nord de mieux résister à cette influence énervante et destructive, sont :

La résidence dans une localité saine, bien aérée, découverte. Le voisinage de la mer est évidemment salubre. Un sol poreux et filtrant bien l'eau est également avantageux.

Les endroits couverts de forêts épaisses sont au contraire malsains pour le bétail.

L'usage de hangars ou d'écuries bien construites, bien aérées, qui préservent les animaux, au moins pendant la nuit, de l'action des pluies abondantes des régions équatoriales, qui les défendent contre les insectes et les chauves-souris vampires.

Une nourriture saine et suffisante, présentant, sous un volume modéré, les éléments d'une bonne alimentation. L'addition d'un peu de sel aux aliments est d'un très-bon effet. En général, les bêtes devraient manger un peu moins que dans le nord, mais les aliments devraient être plus délicats et plus riches.

Un travail musculaire très-modéré, équivalant à la moitié ou aux deux tiers à peine du travail d'Europe.

Un pansement très-soigné, où l'on s'attachera à détruire les insectes de diverse nature qui s'attachent à la peau, tourmentent les animaux et engendrent des dartres.

Pour certaines espèces animales, la rénovation du sang par le croisement avec des reproducteurs amenés d'Europe.

### *Des mammifères naturels aux pays équatoriaux.*

Le climat équatorial est peu favorable au développement des mammifères et surtout des mammifères proprement herbivores. Ils sont toujours plus nombreux au voisinage du tropique qu'à celui de la ligne. On peut comparer, à cet égard, le Gabon au Sénégal et surtout au Cap.

Les mammifères des régions équatoriales diffèrent, en général, beaucoup par leur tempérament et leurs habitudes, des mammifères domestiques de l'Europe. Les singes sont omnivores. Les édentés sont omnivores et par la structure de leur peau, la mollesse de leurs mouvements et la singulière ténacité de leur vie, révèlent une constitution

organique très-particulière. Les grands pachydermes, éléphants, rhinocéros, tapirs, hippopotames, par leur peau épaisse, peu irritable, peu disposée à la transpiration, par leur goût pour les forêts humides et les localités même marécageuses, montrent une organisation très-différente de celle du cheval ou du bœuf. Le lamantin est tout-à-fait aquatique. Y aurait-il de nouvelles conquêtes de domestication à faire dans ce groupe d'animaux ? Il ne faut pas en désespérer.

Les porcs sauvages des pays chauds, nombreux et variés de forme et de stature, le buffle, les cerfs, les antilopes, quelques rongeurs comme l'agouti et le capiaï, sont les espèces qui semblent se rapprocher le plus de nos mammifères herbivores d'Europe.

Il serait fort intéressant d'étudier les mœurs et la domestication possible de quelques-uns de ces grands mammifères des pays chauds, comme du tapir ou du lamantin.

## DU CHEVAL.

Il n'est pas douteux que le cheval ne soit un des animaux que le climat équatorial affecte de la manière la plus fâcheuse. Il y a si peu de chevaux à la Guyane qu'il est bien difficile de tirer des faits propres à l'agriculture guyanaise des documents sérieux et capables de jeter quelque lumière sur l'aptitude du pays à comporter l'élève du cheval au prix de soins suffisants. Je réunis dans une note, à la suite des quelques lignes que je puis écrire sur l'élève du cheval à la Guyane, l'indication succincte des faits généraux et bien établis relatifs à cet élève dans les pays chauds. Là seulement les documents sont assez abondants pour que l'on puisse prendre des conclusions sérieuses.

Le peu de chevaux qu'on trouve à la Guyane, moins de cent, se partagent assez naturellement en deux catégories : les uns, animaux de prix, amenés adultes du dehors, reçoivent de grands soins et travaillent peu ; ils sont en assez bon état, mais ils sont tenus dans des conditions si artificielles d'existence qu'on peut dire qu'ils ne subissent pas complètement l'influence du climat. Les autres, en partie nés dans le pays ou dans des régions voisines, sont des animaux de petite taille et de moindre valeur : leur alimentation est beaucoup plus simple et plusieurs tirent la plus grande partie de leur nourriture de la pâture des savanes. Ceux-là sont généralement dans un état peu brillant, mais réellement ils subissent toute l'influence du climat, et loin de recevoir trop de soins n'en reçoivent quelquefois pas assez.

Dans la première catégorie se placent surtout les chevaux de la gendarmerie, tirés généralement d'Europe ou des Etats-Unis. (Le médecin vétérinaire de Cayenne, M. Hérard, pense que les animaux tirés des Etats-Unis du sud, dont les savanes ne sont pas sans quelque analogie avec celles de la Guyane, et dont le climat, en été, a véritablement un caractère tropical, sont doués de beaucoup plus de rusticité et s'acclimatent bien plus facilement.) On leur donne une très-forte partie de leur ration en foin sec venu d'Europe et en avoine ; l'herbe fraîche du pays, généralement l'herbe de Para, qui est la plus tendre et la meilleure, n'entre que pour une partie dans leur alimentation. Les écuries sont construites avec soin et tenues avec une propreté minutieuse ; on y ménage une aération suffisante, et on cherche à en chasser les insectes. Si quelquefois ces animaux ont à faire quelques courses fatigantes, on ne doit pas moins les regarder comme travaillant en général peu. Les chevaux ainsi tenus présentent un aspect satisfaisant

et ont de l'embonpoint. Ils ont cependant moins de vivacité dans leurs mouvements que n'en auraient des chevaux traités ainsi en Europe. On voit parmi eux pas mal de cas de maladies, et il y a des années où on en a perdu beaucoup. On trouverait probablement à Démérari un certain nombre de chevaux entretenus dans les mêmes conditions, nourris et pansés avec beaucoup de soins.

Les chevaux de la seconde catégorie, c'est-à-dire ceux qui reçoivent moins de soins et qui tirent une forte partie de leur nourriture de la pâture des savanes, sont en général des bêtes, qui, en Europe, n'auraient qu'un prix médiocre. Quelques-uns sont nés dans la colonie même; d'autres proviennent du Para ou des pays tempérés. On trouve ces animaux dans la ville de Cayenne, ou dans ses environs, ou dans les quartiers sous le vent, voués plus particulièrement à l'élève du bétail, comme Macouria, Kourou, Sinnamary. Ils sont ordinairement de petite taille; leur allure est molle et ils n'ont qu'une vigueur médiocre. On les emploie à la selle ou au trait. En général, ils sont nourris partie de la pâture des savanes, partie d'herbe choisie, coupée et portée à l'écurie. A défaut d'avoine on leur donne, surtout quand ils travaillent, du maïs. A Cayenne et aux environs de la ville, les chevaux même d'un prix médiocre, reçoivent plus ou moins d'avoine et de foin d'Europe que la facilité des communications maritimes permet de leur donner à des prix qui ne sont pas excessifs.

Tous les chevaux que l'on possède à la Guyane habitent la région du littoral, celle où la brise de mer fait sentir sa salutaire influence, où l'humidité est moins excessive et où l'herbe est de meilleure nature. Je suis persuadé qu'ils se trouveraient dans des conditions plus mauvaises dans l'intérieur du pays, dans la région des forêts.

On a observé que, quand les chevaux se reproduisent dans le pays, les symptômes de débilitation et de dégénérescence croissent de génération en génération. Les animaux venus d'Europe sont plus forts, plus vifs, plus beaux, mais ils sont moins rustiques, plus sujets à tomber tout-à-coup malades ; ils pâturent l'herbe avec plus de répugnance et négligent beaucoup de plantes que les chevaux créoles mangent volontiers.

En même temps que le cheval ressent du climat équatorial une débilitation manifeste, il devient plus sujet aux maladies. Je laisse aux personnes qui ont étudié l'art vétérinaire et qui l'ont pratiqué dans les pays chauds, à en rechercher et en expliquer la nature ; à établir quelles affections sont plus graves et plus fréquentes sous l'équateur ; à vérifier si, pour le cheval comme pour l'homme, ce qui *à priori* paraîtrait probable, il existe des maladies propres aux pays intertropicaux et inconnues dans le nord.

Je croirais volontiers que le cheval éprouve, surtout quand il n'est pas assez richement nourri, une anémie semblable au mal d'estomac de l'homme et qui amène la pâleur des muqueuses, la langueur, des épanchements séreux et peut-être aussi des affections cutanées symptomatiques ; qu'il est sujet aux inflammations aiguës et chroniques des intestins, aux vers intestinaux, à des vertiges liés à l'appauvrissement du sang.

Il me serait impossible de tracer sérieusement des règles d'éducation du cheval à la Guyane. Ce que j'en dirais, n'étant basé en aucune manière sur l'expérience et la pratique, ne pourrait être qu'un extrait de ce qu'on trouve dans tous les livres d'agriculture et de zootechnie, extrait auquel s'ajouteraient un petit nombre de recommandations et de préceptes propres à la colonie. Un tel travail serait sans originalité et sans valeur, et j'aime

mieux renvoyer purement et simplement le lecteur à tout traité ou chapitre sur l'éducation du cheval qu'il voudra consulter. Léger Gérard, médecin vétérinaire à Cayenne, a consacré quelques pages à l'éducation du cheval dans un mémoire sur les ménageries de la colonie, publié d'abord dans la feuille de la Guyane, puis imprimé à la suite de la deuxième édition de Guison.

Voici la ration que propose Léger Gérard :

Herbe verte (de préférence herbe de Guinée encore un peu jeune), 40 kilos ;

Ou herbe verte, 25 kilos ;

Et maïs égréné, 6 litres (soit environ une main pour se servir du terme de la colonie).

Il peut être utile de faire tremper préalablement le maïs pour le ramollir un peu.

Je trouve dans la feuille de la Guyane, 7 mars 1845, la ration d'étalons du gouvernement ainsi établie :

Foin sec, 6 kilos ; herbe verte, 15 kilos ; avoine, 4 litres, ou son, 10 litres ;

En monte, 4 litres d'avoine en plus.

## NOTES.

### *Note générale sur l'éducation et l'emploi du cheval dans les pays chauds.*

Le cheval paraît originaire du plateau central de l'Asie et des steppes de l'Asie occidentale et de la Russie méridionale ; sa patrie appartient donc essentiellement à la région tempérée.

Soumis à la domestication dès la plus haute antiquité, il a pris près de l'homme plus de taille et de force, en

même temps qu'il perdait un peu de sa rusticité. Sous l'influence du régime de nourriture et de travail qu'on lui imposait et des climats où on le conduisait, il a acquis plus ou moins de taille, a pris des formes plus légères ou plus massives, un pelage plus ou moins fin ou touffu.

Issu de la région tempérée, le cheval ne trouve évidemment pas ses conditions naturelles d'existence dans la zone intertropicale, et le premier examen des faits établit immédiatement qu'il y dépérit d'autant plus qu'on le conduit plus près de l'équateur ; que, dans deux pays de même latitude et de même température moyenne, il se porte beaucoup mieux dans une localité sèche, découverte, battue des vents, que dans un endroit pluvieux et couvert de hautes forêts ; que partout dans les pays chauds, là où s'élèvent des montagnes ou de hauts plateaux où la température devient fraîche, il prospère mieux que dans la plaine.

Le pays le plus voisin de la Guyane où l'on élève des chevaux est le Para. D'après les observations de M. Carrey, c'est dans les grandes îles, ou plutôt dans la Delta des bouches de l'Amazone, que cet élève se pratique particulièrement. Les animaux y paissent dans des savanes de grande étendue, directement battues par la brise de mer qui, à l'entrée de cette immense vallée, doit être très-vive. Le sol est en grande partie sablonneux; mais ces sables, placés au voisinage d'immenses bancs de vase et lavés par des eaux vaseuses, constituent probablement un sol poreux et fertile. Les marées, qui sont là plus hautes que sur la côte de la Guyane, ont imprégné de sel le sol et l'ont soumis à une influence maritime sur des surfaces bien plus considérables. Il est évident que les savanes sont là analogues à ce qu'on appelle à Cayenne, pâturage bord de mer, et, par conséquent, qu'elles sont

de très-bonne qualité. Les chevaux, dans ces localités, trouvent donc de meilleures conditions d'existence qu'à la Guyane; meilleur air, meilleur pâture, sol plus sain, savanes meilleures et incomparablement plus étendues. De là, un élève qui a eu quelques succès et quelque importance. On doit dire toutefois que les chevaux sont là en nombre bien restreint, en comparaison des bêtes à cornes, et que leur prix y est relativement élevé, fait qui est tout-à-fait en rapport avec ce que nous avons dit déjà, que le bœuf supporte beaucoup mieux que le cheval le climat des pays chauds. Quand on remonte l'Amazone ou ses affluents, et qu'on entre dans la région des forêts continues, on ne trouve plus, je crois, que bien peu de chevaux et point de hattes consacrées à leur élève. Le cheval du Para est en général assez petit de taille, bien proportionné, quoiqu'il ait la tête un peu grosse et qu'il soit disposé à la porter basse. Il est rustique, bien acclimaté, habitué au pâturage des savanes. Je crois donc qu'en général un propriétaire qui veut acquérir un cheval peut avec raison aller le chercher au Para ; mais, s'il veut le conserver, il devra le très-bien nourrir et le soigner très-attentivement, car il ne pourra lui donner à Cayenne d'aussi bonnes conditions de pâture qu'aux embouchures de l'Amazone.

On trouve encore, à une médiocre distance de la Guyane, un élève de chevaux dans les savanes de l'Orénoque. Voici ce que j'ai pu savoir de ces localités, en lisant le voyage aux régions équinoxiales de Humboldt. Entre les forêts marécageuses des bouches de l'Orénoque à l'est, la chaîne cotière du Venezuela au nord, la Sierra-Pacaraima et la Sierra-Duida où l'Orénoque prend sa source, au sud, les montagnes de la Nouvelle-Grenade à l'ouest, s'étend une région infiniment moins pluvieuse que

les Guyanes et la vallée de l'Amazone. Le sol y est plat, et en très-majeure partie couvert d'une herbe peu élevée. Le long de l'Orénoque et de ses grands affluents croissent des forêts ; au sud, des forêts et savanes alternent les unes avec les autres. La partie la plus sèche de cette région est comprise entre la rive gauche de l'Orénoque et les montagnes de Caracas et de Cumana. Il n'y pleut pas l'hiver et les pluies du printemps n'y sont ni abondantes ni continues comme à la Guyane ; le terrain est généralement très-plat, la roche géologique dominante est le grès ou des conglomérats analogues au grès et généralement ferrugineux, sol plus poreux, plus favorable à la végétation herbacée et plus défavorable à la croissance des arbres que le granite et les argiles. Là, s'étendent ces llanos, si bien décrits par A. de Humboldt, qui constituent d'immenses savanes intérieures d'une nature spéciale, auxquelles on ne peut rien trouver d'analogue à la Guyane. La sécheresse et l'ardeur du soleil y sont telles qu'il s'y élève souvent des brises sèches et brûlantes, où le thermomètre monte au-dessus de 35°. Les savanes intérieures du Venezuela ont été, dès l'origine de la colonisation, peuplées de bétail ; on y possède d'immenses troupeaux, formés surtout de bêtes à cornes. On y élève cependant aussi des chevaux et aussi des mulets qu'on exporte en partie aux Antilles. Je suppose que cette exportation est moindre aujourd'hui qu'il y a cinquante ans. Les détails où je suis entré sur le climat et la géographie des llanos montrent amplement combien cette contrée diffère de la Guyane.

Il y a depuis plusieurs années une navigation assez active entre Cayenne et l'Orénoque pour l'approvisionnement de bétail. Les bâtiments remontent l'Orénoque jusqu'à Angostura, soit jusqu'à quatre-vingts lieues environ de

l'embouchure; le voyageur peut remarquer que les arbres des rives deviennent plus bas et plus clairsemés à mesure qu'il avance, mais il ne voit pas les savanes. Elles n'arrivent pas jusqu'au fleuve. La plus grande partie des savanes est, du reste au-dessus d'Angostura, dans le bassin supérieur du fleuve et de ses affluents.

On élève des chevaux au Brésil, mais, telle est l'étendue de ce vaste empire, qu'il renferme plusieurs climats différents. La belle carte de M. Le Martius y a indiqué quatre zones principales, indiquant leurs types les plus marqués. Les provinces les plus propices pour l'élève du cheval sont les provinces austro-centrales. On y trouve, sur des plateaux assez élevés et coupés de petites montagnes, des campos étendus où l'herbe est d'assez bonne nature, où l'air est sec ou modérément humide et où la chaleur est sensiblement tempérée, grâces à l'altitude du sol.

On élève encore des chevaux, en assez grand nombre, dans la région intérieure chaude et modérément humide, qui, partant de Fernambouc, s'étend dans le centre de l'empire. Là encore on trouve de vastes *campos* qui occupent la plus grande partie du pays, mais la chaleur est plus forte et les animaux sont plus débilités et plus maladifs. L'élève des chevaux devient difficile ou même impossible, là où le climat est très-pluvieux et où le sol est presque entièrement couvert d'épaisses forêts, comme dans la vallée de l'Amazone, au-dessus de l'embouchure du fleuve. Dans la région des forêts, on remarque que plus on s'approche de l'équateur et plus le climat devient antipathique à la constitution du cheval. En se rapprochant du tropique, quoique les conditions soient un peu meilleures, on peut encore constater que, là où les forêts prédominent et où les pluies sont fréquentes toute l'année, les animaux sont bien plus débilités et plus maladifs que dans les cam-

pos de l'intérieur. On pourra le voir en comparant les animaux des environs de Rio et ceux de la province de Minas-Geraes. La santé du cheval gagnant à une température plus fraîche, mais demandant aussi un climat modérément humide, un pays découvert et un sol perméable, il en résulte que par un balancement, qui semble d'abord contradictoire, les plaines ou les localités montagneuses sont tour à tour plus favorables ou plus défavorables à l'élève de ces animaux. En effet, de basses montagnes, fort exposées au souffle des alisés, sont ordinairement très pluvieuses, couvertes de forêts, et leur sol est ordinairement gras et argileux; elles sont alors moins favorables aux animaux que des plaines plus chaudes, mais bien découvertes, d'un sol sablonneux, médiocrement pluvieuses. Au contraire, des montagnes, situées plus en avant dans le continent et portant des plateaux étendus et bien découverts, sont meilleures que les plaines. Cette remarque s'applique, non seulement au Brésil, mais à toute la zone intertropicale. Somme toute, le Brésil n'est encore que médiocrement propice à la race chevaline. M. Vigneron-Jousselandière, qui connaît l'agriculture de France comme celle du Brésil, où il a habité, je crois, la province de Rio, dit positivement :

« ..... Les chevaux durent très peu, doivent être peu forcés au travail et bien nourris.... »

Dans les Antilles françaises, le cheval se trouve dans de meilleures conditions qu'à la Guyane; il souffre cependant sensiblement du climat et demande des soins attentifs. Il paraît plus difficile d'y élever de jeunes poulains que d'y entretenir en bon état des animaux amenés du dehors. Quand on a voulu y faire pouliner les juments, on a constaté une grande mortalité des jeunes bêtes.

Dans les grandes Antilles, on trouve des conditions

meilleures encore. On voit à Saint-Domingue de petits chevaux assez nombreux et qui ne sont pas sans vivacité. On élève des chevaux de prix à Puerto-Rico et à la Havane. On trouvera, dans les *Annales de l'agriculture des colonies*, de M. Madinier, un intéressant article de M. Suquet, sur l'élève du cheval à Puerto-Rico.

Au Sénégal, on trouve des chevaux petits, mais qui ont de la vigueur. On sait que, malgré sa latitude méridionale, 15°, le Sénégal a un climat sec, que le pays est découvert et présente de vastes savanes couvertes d'une herbe peu élevée et d'assez bonne qualité.

On trouve des chevaux, sous la même latitude, dans l'intérieur du continent africain, dans le pays des Foulha.

En se rapprochant de l'équateur, les chevaux deviennent très-rares, ou plutôt disparaissent absolument.

On trouve quelques chevaux au Congo et au Benguela.

A la côte orientale d'Afrique, ces animaux sont plus répandus que sur la côte occidentale, ce qui peut tenir aux relations très-anciennes des indigènes avec les arabes, mais ce qui tient aussi à un climat plus favorable et à la proximité sur beaucoup de points de plateaux élevés.

Il y a des chevaux à Madagascar.

Les chevaux ne sont pas communs dans la péninsule de l'Indoustan et y figurent plutôt comme animaux de guerre ou de luxe que comme bêtes de travail. Les chevaux de la cavalerie y reçoivent de grands soins et ont plusieurs hommes à leur service pour leur provision d'herbe et leur pansement. L'avoine est remplacée dans leurs rations par divers menus grains, fournis par des légumineuses.

On trouve des chevaux aux Celèbes entre les mains des indigènes.

On en trouve, en beaucoup plus grand nombre, aux Phi-

lippines. L'intérieur de ces îles porte des montagnes élevées et leur sol, d'origine volcanique, est très-fertile et donne une herbe plus nourrissante que celle des plaines à sol granitique ou argileux.

En dehors du cercle du tropique, le cheval devient partout plus vigoureux et plus abondant. Au Cap, dans le nord de l'Afrique, dans le nord de l'Arabie et le sud de la Perse, à la Plata, en Californie, dans la Louisiane, etc., on trouve beaucoup de chevaux. Là cependant où se produisent dans la saison chaude des chaleurs étouffantes, il est de règle de ménager les animaux à ce moment et de leur donner des soins particuliers.

## NOTES.

### *Entretien et emploi du cheval.*

A l'usage de personnes étrangères à la pratique agricole de France, qui pourraient désirer quelques indications sommaires sur la nourriture que le cheval réclame et la quantité de travail qu'on peut lui demander, j'ai écrit les quelques lignes qui suivent :

Le cheval prend sa taille et sa force à trois ans accomplis environ; à quinze ans il commence à décliner; il vit jusque vers vingt ou vingt-cinq ans. Un travail intense hâte sa vieillesse.

Les nombreuses variétés du cheval peuvent se rapporter aux trois grands types suivants :

*Races rustiques, petites de taille, probablement plus voisines de la souche primitive.* — Petits chevaux de Bretagne, d'Ecosse, du Canada, de l'Ukraine.... et usage à toute fin, formes plutôt un peu fines que massives, rusticité remarquable. Force équivalant au quart

ou au tiers de celle d'un cheval spécial de trait; nourriture équivalant au tiers ou à moitié. Ce type a été exagéré dans le sens d'un véritable nanisme artificiel; petits chevaux de luxe destinés le plus souvent à l'usage des enfants.

*Chevaux de grande force, mais d'allure lente.* — Grande taille, muscles très-développés, formes lourdes et massives. Animaux d'une grande utilité pour la traction lente, produisant une grande force, mais exigeant beaucoup de nourriture.

*Chevaux fins destinés à l'allure vive.* — Animaux élégants, délicats, exigeant une nourriture choisie et suffisante, à mouvements très-vifs.

Entre ces types principaux se placent tous les intermédiaires. L'agriculture emploie ou les gros chevaux de traction lente, ou des animaux intermédiaires entre ce type et celui des races rustiques de petite taille.

On estime le travail d'un cheval à celui de cinq hommes environ.

Le travail moyen, soutenu, de traction au pas (races fortes de travail lent), s'estime à 75 kilos ; il peut varier de 45 à 80, à 100 même.

Il est évident qu'il s'agit de l'effort moyen, suivi, continué pendant plusieurs heures sans fatigue, et non de ces efforts courts et énergiques, destinés à surmonter un obstacle momentané. Ceux-là peuvent monter à un chiffre infiniment plus élevé, mais ils ne peuvent durer que quelques instants.

Cette traction de 40 à 80 kilos équivaut au tirage, sur bonne route plate, d'une voiture pesant avec sa charge de 800 à 1,500 kilos. Elle équivaut à la demi traction d'une charrue en sol de consistance ordinaire. (On sait qu'à la charrue on attelle deux chevaux).

Ce travail peut-être continué pendant huit ou dix heures par jour.

On reconnaît l'énergie de l'effort de traction soutenue, aux attitudes de l'animal, au rallentissement du pas, à la sueur, à l'accélération légère de la respiration.

Si peu que ces signes se produisent, le travail est exagéré et ne peut-être continué sans préjudice pour l'animal. Un cheval doit au travail avoir une attitude et une allure naturelles.

(Le trait accéléré des voitures publiques ne remplit pas ces conditions; aussi est-il notoire qu'il use promptement les animaux, quoique ce travail ne dure que trois ou quatre heures par jour.)

Dans les pays chauds, le travail doit être diminué de moitié.

Toute race, qui ne représente pas l'aptitude spéciale à la traction lente, soutenue, ne peut exécuter que la moitié, le tiers des tâches de travail indiquées dans les livres d'agriculture.

*Nourriture.* — Un fort cheval mange, hors travail, 10 kilos de foin ou son équivalent, et en travail, 15.

On sait, en effet, que cette nourriture se compose en Europe de foin, de paille et d'avoine; dans l'Europe méridionale, d'orge. L'avoine et le foin peuvent se compenser de différentes manières.

Ainsi, foin 10 kilos, paille 2,5 kilos, avoine 3,5 kilos, soit foin deux bottes, paille une demi botte, avoine 7 litres.

Ou bien, foin 5 kilos, paille 5 kilos, avoine 5 kilos, soit, foin une botte, paille une botte, avoine 11 litres.

Représentent deux formules de ration de fort cheval en travail.

Quand on donne beaucoup d'avoine aux chevaux (et on

leur en donne parfois 18 ou 20 litres), on donne toujours, en diminuant le foin, pas mal de paille pour que la nourriture garde un volume suffisant.

En travail, une bête doit manger un tiers en sus de sa simple ration d'entretien.

C'est à peu près proportionnellement au poids de l'animal qu'il faut diminuer la nourriture en se servant de chevaux de petite taille.

Il est impossible de dire en quoi l'herbe fraîche des pays chauds équivaut au foin d'Europe. Il est incontestable qu'elle est infiniment moins nutritive même que la bonne herbe verte des pays tempérés.

Le maïs, par lequel on est obligé d'y suppléer à l'avoine ou à l'orge, est sain, mais probablement moins stimulant que l'avoine. A volume égal il pèse presque double.

On donne au cheval sa nourriture en quatre ou cinq fois dans les vingt-quatre heures. On sait que cet animal ne dort qu'une partie de la nuit, et qu'on doit lui garnir, le soir, abondamment son râtelier.

On le fait boire deux fois par jour, soir et matin, à sa discrétion.

La peau étant, dans le cheval, douée d'une vitalité énergique, doit être tenue dans un grand état de propreté. C'est pour cela qu'on l'étrille.

Les sabots doivent être tenus avec soin et propreté ; on doit renouveler les fers assez souvent.

L'écurie doit être suffisamment aérée, pourvue d'une bonne litière et nettoyée régulièrement.

La reproduction du cheval doit être entourée de soins particuliers. Il faut, pour que la race ne dégénère pas, ne la confier qu'à des animaux de bonne qualité, et veiller particulièrement au bon choix des étalons. La jument pleine doit être bien nourrie, tenue au repos ou

tout au moins dispensée de tout travail fatigant, car la fatigue ou les secousses violentes, comme aussi l'insuffisance de la nourriture, provoquent souvent l'avortement.

La jument, comme on le sait, porte dix ou onze mois. Les jeunes animaux doivent être fort surveillés et entretenus avec soin.

## CITATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

*Léger Gérard.* — Le climat de la Guyane.... contribue beaucoup à maintenir les animaux dans cet état de mollesse auquel ils sont disposés par une nourriture herbacée et souvent aqueuse ; un relâchement général se fait remarquer dans tous leurs mouvements.

*Tussac.* — Il est plus avantageux de travailler avec des bœufs qu'avec des mulets. Les mulets sont sujets à des épizooties très-meurtrières où quelquefois la moitié périt.... La mortalité moyenne des mulets est de dix pour cent, leur prix est de 1,000 fr.

*Auguste Saint-Hilaire.* — Les mulets et les chevaux élevés sur les plateaux découverts de la province de Minas-Geraes souffrent dans le voyage de Rio-Janeiro, en traversant la région des forêts.

*Revue coloniale* 1858. — Dans l'Orénoque.... chevaux petits, assez chers.... mulets rares, chers.... ânes, petits.

*Feuille de la Guyane.* — Après la reprise de la Guyane par le Gouvernement français, en 1818, l'administration de la marine et des colonies fit d'actifs efforts pour donner une nouvelle prospérité aux établissements d'Amérique, et ces efforts portèrent leur fruit, quoique tout ce qui fut tenté à cette époque ne fut pas toujours empreint de cet esprit colonial pratique qui assure le succès. On tenta, à cette date, de développer l'élève du cheval à Cayenne. Un

haras fut fondé et un capitaine de cavalerie fut chargé de sa direction (1822 ou un peu avant). Il faut croire que les résultats ne furent pas très-encourageants, car, en 1825, l'administration vendait quatre étalons du haras de Monjoly, quatre juments et un baudet. Il y avait eu cependant quelques naissances. En 1826, je vois dans la feuille la vente d'une jument créole.

## NOTE.

Antérieurement, on s'était occupé de l'élève du cheval. On avait introduit des chevaux, en 1766, en vue de les multiplier dans la colonie, à l'époque de la création des hattes. En 1787, il y avait à Cayenne une escouade de trente miliciens dragons.

Sous le gouvernement de Louis-Philippe, on essaya d'améliorer la race des chevaux de la colonie par le croisement avec le sang arabe. Un bel étalon fut amené d'Algérie et entouré de beaucoup de soins. Je ne crois pas qu'on ait obtenu de résultat remarquable de cette introduction. Quelques années plus tard, le même animal fut porté dans les savanes de Sinnamary, et une personne qui l'y vit et qui l'avait vu à son arrivée, m'a assuré qu'il avait éprouvé l'effet débilitant du climat de la Guyane, comme tout cheval d'une autre race.

*Elève du cheval en savane.* — Ce n'est certes pas à la Guyane qu'il est possible de lâcher des chevaux dans les savanes et de les y voir se multiplier et y former des troupes, qui vivent dans un état presque sauvage. C'est dans les provinces austro-centrales du Brésil, et mieux encore à la Plata, ou dans les solitudes de l'ouest des Etats-Unis, région des prairies, qu'on peut réussir par de

tels procédés. Pour l'agrément du lecteur, je donnerai néanmoins quelques indications sur ce genre d'élève.

Les chevaux, multipliés dans ces conditions de vie quasi-sauvage, sont généralement petits de taille, leurs membres sont assez fins, mais leur tête et leur encolure ont peu d'élégance, les mâchoires étant fortes et larges et le cou tendant à une position horizontale. La robe tend à prendre une couleur uniforme ; le brun est la nuance vers laquelle le cheval rendu à la vie de nature tend à revenir. Les articulations sont souples et très-saines jusqu'à la vieillesse, le sabot est dur, les mouvements sont agiles et sûrs. Les animaux ont une force médiocre et ne pourraient pas soutenir des allures vives très-longtemps; mais ils ont le pied sûr dans de très-mauvais chemins. Le caractère est, à un certain degré, farouche sans être vicieux. L'instinct est remarquablement développé, et, pour retrouver leur chemin, aller à la recherche de l'eau, des bonnes pâtures, se défendre contre les animaux dangereux, ils sont supérieurs en intelligence aux chevaux tenus en domesticité. Les voyageurs ont souvent admiré comment ils devinent le voisinage de l'eau en respirant l'air et suivant la direction d'où il arrive chargé d'émanations humides. On a noté aussi l'adresse avec laquelle ils se servent de leur sabot pour arracher des racines nourrissantes Ils vivent par petites troupes sous la conduite d'un mâle plus fort et plus âgé. Il n'est pas toujours aisé de s'emparer de ces animaux; quand on a à s'en servir, on est quelquefois obligé de recourir au lasso pour les prendre. Les propriétaires intelligents s'appliquent à joindre à l'économie de la vie sauvage les avantages d'une demi-domesticité, en visitant souvent les animaux, les réunissant dans un parc, donnant des soins spéciaux aux juments pleines et aux jeunes poulains. Dans ces conditions, les chevaux sont

beaucoup moins farouches, et on en perd beaucoup moins de maladie ou d'accident.

### DU MULET.

C'est un fait incontestable que le mulet résiste mieux que le cheval à l'influence énervante du climat intertropical. Aussi les colonies françaises d'Amérique ont-elles de tout temps employé des mulets qu'elles tiraient en majeure partie de la Saintonge. Le nombre de ces animaux y a toutefois beaucoup diminué depuis quelques années, parce qu'on s'est habitué à employer la machine à vapeur pour tourner les cannes, et qu'on a appris à préférer les bœufs pour le labour et les charrois. La Guyane n'a jamais employé le mulet autant que les Antilles. Son climat, plus humide, était peu favorable à ces animaux ; le défaut de routes, la difficulté d'en établir, la facilité des transports par eau, étaient autant de motifs qui dispensaient d'entretenir un bétail de travail coûteux, difficile à tenir en bon état, très-sujet à périr de maladies.

Il n'y a aujourd'hui qu'un nombre minime de mulets à la Guyane. Ils sont tirés de l'étranger et particulièrement de France ; il n'y aurait que désavantage à tenter d'en élever dans un pays où le climat est manifestement défavorable. Presque tous les mulets de la colonie se voient à Cayenne même. Autour de la ville, en effet, existent des routes bien faites, le voisinage du port y entretient un mouvement de transports qui rend les animaux de travail nécessaires et permet de se procurer, à des prix qui ne sont pas excessifs, l'avoine et le foin de France. Les mulets de l'artillerie reçoivent de grands soins, ont une nourriture de très-bonne qualité et sont dans un état de santé et de vigueur satisfaisant.

Sur les habitations, particulièrement dans les quartiers éloignés de la ville, les animaux sont beaucoup moins soignés et tirent une forte partie de leur nourriture de la pâture des savanes. Quand ils travaillent, on leur donne de l'avoine ou du maïs, et on apporte de l'herbe de choix, coupée dans une plantation d'herbe de Guinée ou d'herbe de Para. Suivant qu'on a à leur demander un travail plus ou moins prolongé, et que l'on est ou non à la portée des savanes, on les y conduit paître, entre les heures du travail, ou on les laisse à l'écurie, et alors on leur fournit l'herbe fraîche en quantité suffisante. Quand ils ne travaillent pas, la pâture des savanes constitue la plus grande partie de leur nourriture. Je crois cependant qu'il faut en tout temps leur donner un peu de grain.

Ce que l'on doit tenir pour certain, c'est que le mulet, à la Guyane, demande des soins attentifs et une bonne nourriture pour être entretenu en bon état ; qu'il ne faut pas, parce qu'il est sobre et rustique dans le midi de la France, croire qu'on puisse à Cayenne le tenir à la pâture d'herbe verte et ne pas faire beaucoup d'attention à son pansement et à la propreté de son écurie.

Quant aux soins que les mulets exigent, dit Léger Gérard, tout ce que j'ai dit des chevaux leur est applicable.

Cette seule assertion suffit à nous faire comprendre combien il est essentiel de les bien entretenir.

De tout temps, il y a eu une forte mortalité sur les mulets de la colonie, et si quelquefois on pouvait attribuer les maladies au défaut de soins, plus souvent on a dû y reconnaître l'inévitable et funeste influence du climat.

On recommande et avec raison d'éviter de faire boire les animaux sortant du travail et tout en sueur, de veiller également à ce qu'ils ne reçoivent pas la pluie en cet état.

On veut encore que l'eau où ils s'abreuveront soit claire et de bonne qualité.

Ces prescriptions sont très-sages ; mais on doit se rappeler que les conditions premières et principales du bon entretien de ces animaux sont :

La résidence dans une localité salubre (les bancs de sable de la côte sont les lieux les plus sains) ;

L'usage d'une nourriture suffisamment abondante et suffisamment choisie. Je ne crois pas qu'on puisse se dispenser, à la Guyane, même hors le temps du travail, de donner une certaine quantité de grain et d'herbe de choix ;

Les pansements réguliers dans lesquels on s'attachera à détruire les insectes parasites et l'habitation dans une écurie saine et bien disposée.

## NOTE.

### *Du mulet aux colonies françaises d'Amérique.*

Les Antilles, qui employaient autrefois une quantité très-considérable de mulets, les tiraient particulièrement de France, Poitou et Saintonge, de la Plata et du Venezuela. C'est dans cette dernière contrée que l'élève du mulet a été pratiqué avec quelque extension sous le climat le plus chaud. Je renvoie le lecteur à ce que j'ai dit des llanos de l'Orénoque en parlant du cheval.

Les mulets se payaient fort cher aux colonies, de 600 à 1,200 fr., prix élevé relativement à la taille et à la force de ceux qu'on y amenait. Il y a toujours eu sur eux une grande mortalité.

C'étaient surtout les sucreries qui employaient ces animaux. Avant l'introduction des machines à vapeur, les

mulets faisaient tourner le manége dont le mouvement aboutissait aux cylindres entre lesquels se laminaient les cannes ; on les employait aussi au transport des cannes chargées sur des charriots. Il y avait donc pour eux une période de travail très-actif pendant la récolte ; hors de ce temps, ils travaillaient faiblement. A mesure cependant que l'usage de la charrue se répandit, ils furent employés à la tirer. Dans les sucreries, on donnait aux mulets des têtes de cannes, c'est-à-dire ce bourgeon terminal garni de feuilles verdoyantes, qui joint à l'avantage d'être tendre et sucré, celui de contenir une plus forte proportion d'albumine que les feuilles adultes de la plante. On avait soin d'arroser le fourrage vert donné aux animaux avec les écumes des chaudières, exemple peut-être unique de l'introduction du sucre dans la nourriture du bétail. Pour ceux qui ont quelques notions de chimie organique, ces écumes représentaient une haute valeur nutritive, car elles étaient formées d'un mélange de sucre et d'albumine végétale coagulée. On sait qu'à l'époque dont nous parlons, on ne traitait pas encore le jus de canne par des agents chimiques énergiques, capables de rendre malsain l'usage des écumes. L'herbe de Guinée, le pâturage des savanes, le maïs, l'herbe coupée, complétaient la ration des animaux.

### *Du tempérament du mulet et de son usage agricole.*

Nous empruntons à l'excellent ouvrage de M. de Gasparin, *Cours d'agriculture, t.* III, quelques appréciations générales sur le mulet. L'opinion de l'éminent auteur a d'autant plus de force, qu'il cultivait dans le Midi de la France et qu'il connaissait particulièrement toute la région méditerranéenne où cet animal est le plus employé :

« La force du mulet est plus grande que celle du cheval
» pour porter (à dos) des fardeaux (et il faudrait sans
» doute ajouter surtout dans les pays de montagnes)...
» Quant au tirage, le mulet n'est pas susceptible de ces
» vigoureux efforts du cheval qui surmontent un obsta-
» cle... qui ne durent qu'un moment, mais qui demandent
» une grande énergie. L'allure du mulet est plus égale,
» plus constante, et si elle est moins vive, elle peut durer
» plus longtemps. La force moyenne de tirage est la même
» proportionnellement à la masse (c'est-à-dire qu'un mulet
» tire à peu près autant qu'un cheval de même taille, de
» même masse que lui, et qu'il n'opère que la moitié du
» tirage d'un cheval de masse double). Le mulet n'exige
» pas une nourriture aussi choisie que le cheval. Il semble
» que ses organes digestifs, comme ceux de l'âne, soient
» plus puissants et plus propres à dissoudre et à digérer
» les substances dont ils se nourrissent... Les mulets sont
» moins sujets aux maladies que les chevaux; leur durée
» dans le travail des fermes est plus longue... Ils sup-
» portent mieux la chaleur et sont par conséquent plus
» aptes au travail dans les pays chauds. On ne se fait pas
» une idée de la sobriété à laquelle le mulet peut atteindre
» sans dépérir quand il ne travaille pas. Dans nombre de
» fermes on ne lui donne que de la paille pendant toute
» la morte saison. Aussi peut-on sans exagération porter
» à un tiers l'économie que procure le mulet sur sa nour-
» riture, comparativement au cheval, relativement à sa
» quantité ou à sa qualité... La santé du mulet paraît
» souffrir d'un climat humide. »

Le mulet comparé au cheval nous présente donc pour traits principaux :

Force absolue moindre, moins de feu au travail, mais

travail très-soutenu, égal, patient. Force égale proportionnellement à la masse ;

Sobriété remarquable ; rusticité, peu de disposition aux maladies, vie plus longue ;

Caractère rétif et capricieux.

Sous le climat intertropical, la force, la sobriété, la rusticité, diminuent ; mais je croirais volontiers que le caractère devient plus souple et plus docile. Si le mulet est sous cette zone moins rustique et plus exigeant sur sa nourriture que dans la région méditerranéenne, il n'en reste pas moins plus rustique et plus sobre que le cheval. Ses qualités absolues diminuent, ses qualités relatives ne diminuent pas.

Les bons mulets sont chers même en Europe ; leur multiplication par le croisement artificiel de l'âne et de la jument étant plus difficile que la multiplication naturelle de l'un ou l'autre de ses ascendants. Leur prix est de 6 à 800 fr., et, pour les animaux de plus faible taille, de 300 à 500 fr.

Dans les climats chauds, où le prix de l'animal s'élève du coût de sa traversée, ils deviennent beaucoup plus chers encore. Mais, en général, là où une mortalité assez lourde pèse incessamment sur le bétail de travail, on n'emploie ordinairement que des bêtes d'une valeur moyenne, et on craindrait de trop risquer son argent en achetant des animaux de première force.

## DE L'ANE.

Il y a très-peu d'ânes à la Guyane, peut-être vingt ou trente.

D'un côté, cette bête, célèbre ailleurs par sa sobriété et sa rusticité, perd ces qualités dans la colonie et y exige

des soins attentifs et coûteux d'entretien ; de l'autre, elle est d'un usage peu avantageux, parce que sa force étant médiocre elle ne peut faire que de légers charrois sous la conduite d'un conducteur que l'on paie cher et que l'on forme difficilement. On répète que l'âne craint moins la chaleur que le cheval ; cela peut être vrai dans ces pays chauds et secs qu'on rencontre entre le tropique et la région tempérée chaude, comme l'Egypte où l'on voit de très-beaux ânes, le nord de l'Afrique, l'Arabie, etc. ; mais quand, poursuivant sa route au midi, on entre dans la région intertropicale proprement dite et surtout qu'on approche de l'équateur, l'âne perd de sa force et devient délicat. En tout pays, c'est au reste une bête que l'on n'emploie guère que là où l'on ne peut nourrir et entretenir un cheval. La supériorité de ses forces sur celles de l'homme n'est pas telle qu'il puisse y avoir beaucoup d'économie à le faire travailler, puisqu'au travail il lui faut un conducteur et que son entretien et sa nourriture coûtent toujours des soins.

On voit quelques ânes dans la ville de Cayenne et sur les habitations les plus proches. Ils servent surtout à traîner de petites voitures. On les soigne beaucoup et on leur donne une nourriture recherchée. Ils peuvent rendre d'utiles services dans les habitations voisines de la ville pour porter tous les jours au marché des légumes ou des fruits sous la conduite d'une femme ou d'un homme peu valide.

## NOTES DIVERSES.

J'ai vu d'assez beaux ânes et d'assez beaux mulets à Vera-Cruz. Je crois que l'air y est moins humide que dans les petites Antilles.

Les chevaux, au Mexique, trouvent des conditions d'existence très-variées, puisque le pays présente des côtes très-chaudes, des plateaux d'un climat tempéré, de hautes montagnes très-froides ; mais nulle part le cheval n'y paraît aussi vigoureux qu'en Europe. Dans les hautes régions où la température est fraîche, la raréfaction de l'air est probablement une cause de débilitation.

J'ai entendu dire que le climat de Cochinchine était moins défavorable pour les chevaux que celui d'autres régions placées sous une latitude semblable.

### DE L'ESPÈCE BOVINE.

Le bœuf me paraît beaucoup plus apte que le cheval à supporter le climat équatorial. Quoique les bêtes à cornes ne soient pas encore aussi nombreuses à la Guyane qu'on pourrait le désirer, il y en a cependant un assez grand nombre, environ 8,000 peut-être. (On sait que le pays a une population de 20,000 âmes.) Les troupeaux, placés sur les savanes par des habitants soigneux et intelligents, y ont multiplié assez rapidement, quand le local a été bien choisi et qu'ils ont été l'objet de soins convenables. Au Para et dans l'Orénoque, il y a des troupeaux considérables, et l'exportation des bêtes à cornes y est une industrie lucrative. Aux Antilles, les animaux introduits par les premiers colons s'étaient multipliés si rapidement que leur chasse était devenue une industrie et qu'on était obligé de détruire les troupeaux sauvages, pour protéger les cultures contre leurs déprédations.

Je partagerai en deux catégories les bêtes à cornes que j'ai vues à la Guyane. D'un côté, je mettrai les vaches qui vivent sous la main de l'homme, qui reçoivent des soins journaliers et intelligents, qui ont une nourriture

choisie, habitent une étable convenable, et donnent en échange de ces soins un lait assez abondant, que l'on trait régulièrement ; de l'autre, les troupeaux qui vivent dans les savanes, reçoivent peu de soins et ne sont élevés qu'en vue de la multiplication, qui permet de livrer à la boucherie des animaux maigres et de petite taille, mais élevés avec des frais minimes.

*Vaches tenues en domesticité.* — On voit sur un assez grand nombre d'habitations une ou plusieurs vaches laitières, qui sont l'objet de soins attentifs, et qui vivent dans le confortable de la domesticité. Elles ont une étable où elles passent la nuit et une partie de la journée, ce qui n'empêche pas qu'on ne leur permette de pâturer pendant plusieurs heures dans des savanes ou dans des plantations d'herbe proches de l'habitation ; elles reçoivent à l'étable un supplément d'herbe choisie, coupée pour elles. On les mène régulièrement boire ; on leur donne une litière suffisante, renouvelée fréquemment. On les trait régulièrement. Celui qui les soigne s'empresse de les délivrer des animaux parasites qui s'attachent à elles. Autant que possible, elles sont soignées par un Européen, ou tout au moins placées sous la surveillance d'un Européen.

Les bêtes que j'ai vues ainsi traitées ont très-belle apparence ; leur poil est beau et luisant ; elles ont de l'embonpoint et elles donnent du lait, sinon autant qu'en France, au moins avec suite et assez abondamment. La plupart ont, il est vrai, été amenées d'Europe, ou, si elles sont nées dans la colonie, n'y sont guère que de première ou seconde génération. Je crois que, si on avait sous les yeux un nombre un peu considérable de vaches ainsi tenues, il ne serait pas difficile d'établir que, malgré leur belle apparence, elles sont plus sujettes aux maladies qu'en Europe, que leur mortalité est plus con-

sidérable, que leur produit en lait est moindre (peut-être pourrait-on l'estimer au tiers ou à la moitié). Néanmoins, on peut dire avec confiance que toute bête, bien et soigneusement entretenue, réussit et constitue pour son maître une source de profit. Au voisinage de la ville, on vend le lait à très-bon prix; à la campagne, il est consommé au grand avantage de l'économie domestique. Une famille d'Européens, qui vit sur une habitation écartée, trouve dans le laitage d'une vache bien soignée un vrai bien-être et une économie considérable de frais de nourriture. Le fumier est un autre profit qu'on utilise dans le jardin potager.

Pour avoir une bonne vache laitière à Cayenne, le mieux est de la faire venir d'Europe et de la faire prendre parmi les bêtes de moyenne ou de petite taille, de race un peu rustique, donnant de bon lait en suffisante quantité. Il serait imprudent de demander une bête de grande taille, de race fine et donnant une quantité de lait très-considérable. De tels animaux, plus délicats de tempérament, seraient plus exposés à souffrir du climat, à tomber malades ou à dépérir. Le plus important sera de bien nourrir la vache qu'on aura choisie.

On se rappellera qu'une vache laitière mange environ 12 kilos de foin sec par jour, en France, soit 35 ou 45 kilos d'herbe verte, si elle est nourrie d'herbe fraîche; qu'à la Guyane, où l'herbe fraîche est peu nutritive, il serait fort à désirer qu'on y ajoutât une certain supplément d'herbe choisie très-tendre, coupée ou prise en pâture, un peu de sel, un peu de maïs, de bananes, d'épluchures de légumes, de pois, là où il sera possible de s'en procurer.

Je n'ai pas eu l'occasion d'observer des bœufs de travail aussi soigneusement entretenus que j'ai vu des vaches. Je ne doute pas que les soins ne dussent leur profiter aussi;

je serais pourtant porté à croire que le déchet sur l'aptitude au travail, résultant de l'action contraire du climat, est plus considérable que le déchet que supportent la multiplication par reproduction, la lactation et la production de la viande.

Quels que soient les bons résultats que donnent les bêtes à cornes bien soignées, je dois faire remarquer hautement qu'il y a très-loin de ces quelques vaches bien et utilement entretenues par des habitants intelligents, à l'usage général du bétail.

La vache est, en France, le soutien de la famille pauvre des campagnes, comme le profit et l'orgueil de la belle et riche ferme. Il n'en sera jamais ainsi à la Guyane, elle y exige trop de soins, et les races humaines équatoriales sont trop insouciantes et trop paresseuses pour soigner régulièrement des animaux domestiques et apprécier leur haute utilité. Il ne faut pas à ce sujet se faire d'illusion.

Les habitants qui auront une vache laitière de France et qui la nourriront très-bien, pourront la traire comme en Europe, soit deux ou trois fois par jour, et leur enlever leur veau au bout de trois semaines ou un mois ; ceux qui n'auraient que des vaches créoles et surtout des vaches prises dans des troupeaux vivant en savane depuis longtemps, devront suivre la méthode de l'Amérique du Sud, c'est-à-dire garder le veau et le laisser téter sa mère pendant le jour, le séparer d'elle la nuit et traire la vache au lever du soleil en réservant même quelquefois au veau un trayon, au moins quand il est jeune. Il est évident qu'on n'aura en telles conditions que peu de lait ; aussi me paraît-il plus avantageux d'avoir une vache laitière française et de ne prendre une vache créole que si elle était de première génération dans la colonie, fille d'une bête bonne laitière et ayant elle-même déjà prouvé ses aptitudes à une bonne

et durable production de lait. Je conseillerai encore de ne pas se contenter d'une seule vache, mais d'en avoir au moins deux.

*Elève en savane.* — L'élève des bêtes à cornes en savane est fort différent de l'entretien de quelques vaches à l'étable. Celui qui l'entreprend se propose en effet de multiplier un troupeau à peu de frais, en l'établissant sur de grandes prairies naturelles où il paît en liberté. Pour comprendre cette opération, si étrangère à nos habitudes agricoles d'Europe, je dois rappeler ce que j'ai dit sur les savanes de la Guyane. Elles forment sur le littoral une sorte de cordon, plus ou moins coupé de bouquets de bois et de cours d'eau, d'une profondeur moyenne d'une ou deux ou trois lieues dans les terres. Si c'étaient de bonnes prairies et que le climat comportât bien l'élève du bétail, elles pourraient porter de très-nombreux troupeaux, et leur surface, que l'on peut croire approcher de 200 à 400 mille hectares, pourrait nourrir plus de 100,000 têtes. Quelques personnes, éblouies par ces brillantes apparences, ont fondé de grandes espérances sur cette industrie et ont pensé que par elle on pourrait non-seulement fournir à la consommation locale, mais encore approvisionner de viande nos Antilles. Je crois que l'examen des lieux fait bien tomber ces brillantes illusions. Les neuf dixièmes des savanes sont des marécages; les parties sèches portent une herbe peu nourrissante, quelquefois rare, quelquefois plus haute, mais dure. L'influence d'un climat hostile au tempérament des animaux est bien plus désastreuse sur des troupeaux exposés à toutes les intempéries atmosphériques que sur des bêtes tenues en domesticité. Les insectes les tourmentent et les blessent; les jaguars, les serpents en détruisent; des bêtes périssent de maladie ou d'accident,

se perdent, se noient dans des fondrières ou se tuent en combattant l'une contre l'autre. Beaucoup de veaux périssent à leur naissance ; les naissances elles-mêmes sont moins fréquentes qu'en Europe. L'élève des bestiaux en savane, qui, dans des pâturages et sous un climat convenables, eût été la plus facile et la plus lucrative des industries, devient dans ces conditions une entreprise un peu chanceuse et dont on ne peut guère attendre de grands et rapides résultats. Si quelques habitants y ont réussi, d'autres n'y ont obtenu qu'un succès bien faible et bien tardif, quelques-uns même y ont tout-à-fait échoué.

La première condition pour réussir est de savoir choisir un emplacement réellement favorable.

Une bonne savane doit être très-vaste, bien battue de la brise de mer ; il est très-avantageux que le sol y ait un certain degré de salure. Une bonne partie du terrain doit y être terre haute, c'est-à-dire exempte de toute invasion ou stagnation possible des eaux ; la meilleure nature de sol dans ces parties élevées est un sable à gros grains, mêlé d'un peu de terreau, bien poreux, filtrant l'eau facilement. C'est une excellente condition de salubrité. Les parties de la savane qui sont humides et même dans la saison des grandes pluies recouvertes d'eau, peuvent avoir pour sol la vase marine, ou un limon alluvial, ou un sable mêlé de beaucoup de terreau noir. Elles ne doivent pas présenter de places où le sol soit sans consistance et où les animaux puissent enfoncer et périr. Une bonne savane doit renfermer quelque part des eaux claires, de bonne qualité, ne tarissant pas en été, où les animaux puissent s'abreuver. L'herbe doit être bien fournie, de moyenne hauteur et de nature un peu tendre.

On doit, au contraire, regarder comme mauvaise toute

savane étroite, enclavée dans les forêts, trop éloignée de la mer, reposant sur un sol dur et argileux, garnie de gros joncs ou d'herbes plus basses, mais dures et peu succulentes.

C'est un défaut pour une savane d'être toute en terre haute, car l'herbe y dessèche à la fin de l'été, et le bétail peut y manquer de pâture. C'est un autre défaut d'être partout humide et imbibée d'eau, car le bétail y souffre pendant les pluies, et on ne peut y choisir une place saine pour le parquer. En outre, le pâturage ne saurait y être de bonne qualité. Le voisinage de bois d'une grande étendue est fâcheux, parce qu'il multiplie les chances de destruction d'animaux par les bêtes féroces.

Le choix d'une bonne savane est la première et la plus essentielle condition du succès d'une hatte.

L'emplacement étant choisi, on approprie sommairement les lieux par des travaux d'installation, que l'on devra continuer et développer, à mesure que le troupeau multipliera et prendra plus d'importance. On incendie la savane pendant la saison sèche. Cette opération détruit les herbes hautes et dures, et provoque de jeunes repousses tendres; elle permet un parcours et une surveillance plus faciles, détruit une grande quantité d'insectes et d'animaux malfaisants.

On établit le parc et la cabane du gardien du troupeau. Autant que possible, on choisit à cet effet un banc de sable légèrement saillant. S'il est, ce qui est le plus ordinaire, couvert d'arbres, on les abat et on les incendie, comme on ferait pour un abatis. Sur le sol couvert de cendres, de l'herbe de bonne qualité pousse en assez grande abondance. Le parc, dans les colonies espagnoles corral, comprend un ou plusieurs hangars couverts et des enceintes à ciel découvert plus vastes, fermés par des pieux. Le

hangar et les enceintes servent d'abri au bétail, qui s'y réunit chaque nuit, et les compartiments qu'on y a établis servent à mettre à part les animaux qu'on veut isoler et tenir sous une surveillance plus particulière. C'est dans ces diverses enceintes, qu'on doit faire assez vastes et qu'on plante d'herbe choisie, qu'on peut enfermer les vaches prêtes à vêler, celles qui ont un petit encore très-jeune, les animaux blessés ou souffrants. Le bois étant partout en abondance, les clôtures en pieux coûtent peu, il faut seulement les faire assez solides et veiller à les renouveler quand elles pourrissent.

Il est très-convenable d'établir au voisinage du parc des plantations d'herbe, séparées de la savane par la disposition des lieux, des haies, ou toute autre sorte de clôture. Elles servent, ou à couper de l'herbe de choix qu'on distribue en temps convenable aux animaux, ou à fournir une pâture plus riche et plus facile à des bêtes auxquelles on donne des soins particuliers.

Auprès du parc, on creuse un puits, ou, si l'on a l'eau à sa disposition, on ménage un abreuvoir suffisamment spacieux et d'un facile accès.

Enfin, on construit le carbet où doit habiter le gardien du troupeau.

Ces dispositions préliminaires étant prises, on peut mettre dans la savane les premières têtes de bétail. Le retour des pluies, soit le mois de novembre, est la saison la plus favorable pour amener les animaux sur les lieux. L'herbe est alors tendre et abondante, et la saison est salubre.

Les bêtes à cornes, qui formeront le noyau du troupeau, devront être choisies saines, bien portantes, bien acclimatées. Autant pour avoir à l'étable une vache laitière, il est convenable de préférer une bête d'Europe, autant pour

l'élève en savane, il faut s'appliquer à acheter des animaux parfaitement acclimatés, rustiques, de taille médiocre ou moyenne, propres à supporter la vie demi-sauvage des hattes. On préfèrera des bêtes achetées dans des ménageries de la Guyane, et, s'il est possible même, dans des ménageries du voisinage. A leur défaut, on prendrait des bêtes du Para ou même de l'Orénoque.

Par la suite, à mesure que la hatte grandira, qu'on aura amélioré la savane, on pourra, par un choix bien entendu des taureaux, chercher à donner un peu plus de taille à ses bêtes à cornes; mais ce qu'il faut avant tout, ce sont des bêtes rustiques et bien acclimatées. On fera bien de choisir des animaux qui ne soient pas farouches et qui aient été pris sur des ménageries où ils étaient gardés de près, habitués à voir des gardiens et à leur obéir. Il vaut mieux commencer avec peu d'animaux et les bien choisir, dut-on les payer plus cher. Rien n'est plus important que de bien commencer, de n'admettre que des bêtes saines et dociles, et d'habituer dès le début les gardiens à bien soigner un petit troupeau d'élite. Plus tard, si l'on veut agrandir plus rapidement sa hatte, on pourra acheter, par petits lots, de nouvelles vaches qui, réunies à un troupeau déjà formé, en prendront les habitudes.

Une bonne hatte ne s'improvise pas, et, pour vouloir aller trop vite, on pourrait faire mauvaise route.

Le troupeau placé sur les lieux y prend ses habitudes de pâture et de gite. Il faut s'appliquer à le faire revenir très-régulièrement au parc chaque soir; ce qu'on obtient assez aisément, en le faisant d'abord ramener par le gardien, jusqu'à ce qu'il se soit habitué à le faire spontanément; en lui allumant dans le parc des feux de nuit, qui chassent les insectes; en lui distribuant au retour quelques bottes d'herbe choisie, et un peu de sel; en entretenant un

abreuvoir en bon état près du parc ; en ramenant au troupeau les bêtes qui témoignent de la tendance à s'écarter et à s'isoler des autres.

Il est bon d'habituer les animaux à connaître le son d'une corne, que leur gardien sonnera à l'approche du soir pour les réunir. On dit, et il est assez difficile d'en saisir la raison, que c'est dans les jours très-pluvieux que les animaux ont de la disposition à s'éloigner beaucoup et à passer la nuit au dehors. Les vaches pleines et prêtes à faire veau ont aussi de l'inclination à se séparer du troupeau et à chercher quelque endroit très-écarté où elles projettent de vêler. Il est superflu de montrer combien d'accidents peuvent résulter de ce caprice.

La conduite d'une hatte est fort simple. On lâche le matin les animaux, après les avoir passés en revue, pour voir s'il n'y en a pas de blessés ou malades, et avoir détruit les tiques à ceux sur lesquels on en aperçoit.

Le troupeau sort sous la conduite du taureau le plus fort, qu'on appelle pour cette raison *maître-parc*, et autour duquel les autres bêtes aiment à se grouper. Il est évident que, pour éviter les combats, il ne faut garder qu'un seul taureau fort et adulte ; on a avec lui quelques jeunes taureaux de un ou deux ans, qui lui cèdent, et qui sont destinés ou à le remplacer plus tard, ou à être châtrés. Un seul maître-parc suffit à 20, 30 ou 50 vaches, surtout s'il y a avec lui quelques jeunes taureaux. Quand le troupeau est plus nombreux, il faut le diviser.

Sans s'astreindre à rester constamment près des animaux, les gardiens doivent ne pas les perdre de vue, connaître et surveiller leurs habitudes, ne pas les laisser trop s'éloigner, remarquer les bêtes qui tendent à s'écarter. Cette surveillance est d'autant plus facile que l'on a eu plus soin de tenir l'herbe basse, en la brûlant chaque

été, et que l'on a coupé plus exactement les buissons et les bouquets de bois, qui pouvaient intercepter la vue dans la savane.

Comme la savane est souvent très-plate, il peut être commode pour les gardiens de noter et de dégager un peu sur la lisière des bois qui la ferment, quelques arbres sur lesquels il soit facile de monter pour avoir une vue étendue. Il serait mieux encore de placer en lieux convenables des poteaux avec une grossière échelle. Une élévation au-dessus du sol de peu de mètres permet ordinairement de dominer toute la plaine.

Dans les grandes Antilles et dans le Brésil austral, on peut donner des chevaux aux gardiens des hattes, pour exercer leur surveillance et leur permettre de rassembler plus facilement les animaux. Le cheval est trop délicat et trop maladif à la Guyane pour qu'on puisse y donner des montures aux surveillants. Il faut dire aussi que, tant en raison de la disposition des lieux, que de l'action énervante du climat, les bêtes à cornes sont bien moins disposées à courir, à vagabonder et à fuir devant l'homme, que dans d'autres pays.

Si les gardiens ont des chiens, il faut que ceux-ci soient extrêmement doux avec les animaux. Des bêtes tenues en savane n'ont que trop de tendance à devenir farouches; bien mieux vaut ne pas avoir de chiens du tout, que d'en avoir qui puissent les faire fuir ou les irriter. Dans toute hatte où les bêtes sont mal apprivoisées, il ne faut pas que les gardiens aient de chiens.

On doit faire rentrer les bêtes de bonne heure au parc et longtemps avant que le jour commence à baisser. Par là, on rend facile la recherche des animaux égarés, et on peut bien passer l'inspection du troupeau chaque après midi.

On ne saurait trop insister sur l'utilité des parcs et des hangars d'abri, trop recommander d'y réunir tous les soirs le troupeau.

Sous un climat trop humide, il est très-sain pour les animaux d'être préservés de la pluie au moins pendant la nuit.

La réunion dans le parc diminue beaucoup les pertes de bêtes dévorées par les tigres (jaguars); elle permet de mieux défendre les animaux contre les insectes et de guérir facilement les plaies et beaucoup de petites maladies, en commençant le traitement dès le début du mal.

Il faut s'appliquer à combattre le développement d'insectes parasites sur la peau des animaux, tiques, divers acarus, ver macaque, etc... Une étroite sympathie lie l'état de la peau à la santé générale, et ce serait méconnaître les lois les plus avérées de la physiologie que de croire qu'on peut impunément laisser se multiplier les insectes. On détruit les tiques en les tirant avec une pince, ou en les touchant avec un pinceau trempé dans de la benzine. Les acarides, qui se développent souvent en grand nombre et font tomber le poil, seront combattues par des lotions avec de l'huile de ricin, de l'eau de suie, de l'infusion de tabac.

Beaucoup de substances diverses détruisent ces petits animaux; il faut choisir celles qui ne peuvent pas nuire, absorbées par la peau ou léchées par le bétail. On se trouvera bien souvent de frotter d'huile de carapa, ou tout au moins de graisse, les parties les plus sensibles ou celles où le poil serait tombé. On détruit les vers macaques en appliquant sur la petite ouverture, placée au milieu de la tumeur, un peu d'onguent imprégné d'une substance insecticide ou bien un peu de chou caraïbe sauvage pilé

(*caladium bicolor*). Les taons, en été, tourmentent beaucoup les animaux. On dit que c'est à cause de cette incommodité qu'ils rentrent alors plus régulièrement au parc, où les feux allumés éloignent les insectes. Il faut surveiller de très-près les animaux qui portent des plaies ; quelque en soit la nature, elles sont sujettes à être aggravées par le développement de vers. Sitôt qu'on en a reconnu la présence, on les détruit avec l'écorce d'orange verte râpée, la feuille de *caladium bicolor* pilée, l'huile de carapa, l'onguent mercuriel.

On doit des soins particuliers aux vaches avancées dans leur gestation et prêtes à vêler ; elles ne doivent pas suivre le troupeau. On les enferme à part dans une pâture clôturée, et, au dernier moment, on les tient au parc. Le jeune veau doit, pendant quelque temps, être tenu à l'abri sous le hangar, surtout si l'on est dans la saison des pluies. On doit visiter tous les jours la cicatrice ombilicale, pour s'assurer s'il ne s'y engendre pas de ver. La mère vient plusieurs fois par jour l'allaiter, et on lui laisse tout son lait. Ce n'est que lorsque les veaux sont un peu grands et commencent à bien manger l'herbe, qu'on peut les séparer de leur mère la nuit, pour traire la vache le matin. C'est une grande négligence de laisser les vaches vêler dans la savane ; elles sont très-exposées à périr de la dent des tigres, et le veau naissant peut être blessé par les oiseaux de proie. Un veau qu'on laisse courir trop jeune dans la savane est en danger de s'épuiser de fatigue, de prendre la dyssenterie, de souffrir beaucoup des insectes ou de périr d'accident.

On voit, par ces détails, combien une hatte demande de surveillance et combien il est essentiel qu'elle soit confiée à des gardiens consciencieux et capables. Il est malheureusement très-difficile d'en trouver. Au Brésil, il y a des

hommes de couleur, mulâtres, métis indiens, indiens tapouies ou autres, qui ont une grande habitude du soin du bétail. Peut-être un propriétaire hattier de la Guyane pourrait-il avec profit engager à son service quelques-uns de ces hommes précieux? Quand un troupeau a un peu d'importance, on ne saurait trop faire de sacrifices pour lui assurer de bons surveillants. Les gardiens vivent avec leur famille auprès du parc, ils établissent au voisinage des jardins entourés de clôtures, qu'ils peuvent fumer facilement et où ils cultivent toutes les plantes utiles.

A mesure que le troupeau multiplie, on doit s'attacher à améliorer la savane et à développer les premières installations.

A cet effet, on étudiera la configuration des lieux et on examinera si l'on ne pourrait pas, par le creusement d'un fossé ou le curage d'une crique, dessécher des flaques d'eau et assainir les parties marécageuses de la savane. Ces travaux, quand on peut les exécuter, sont d'un grand profit.

On s'appliquera en même temps à améliorer la pâture, en multipliant les herbes utiles. On peut, à cet effet, planter de l'herbe de Para dans les endroits où le sol est gras et humide; elle s'enracine avec une extrême facilité, et on peut l'incendier sans que sa souche en souffre. Là où le sol lui est favorable, elle pousse si bien, qu'elle étouffe souvent l'herbe naturelle et finit par prévaloir.

On créera de nouvelles plantations d'herbes clôturées. On plantera des haies qui établiront dans la savane des compartiments où l'on pourra isoler, ou quelques bêtes, ou tout un petit troupeau.

L'expérience a établi à la Guyane que les bêtes prospèrent mieux par petits troupeaux que par grandes agglomérations. Soit que, pour les bêtes à cornes, comme pour

l'homme, la réunion de trop d'individus provoque des épidémies meurtrières, soit que les troupeaux trop nombreux ne puissent recevoir assez de soins et trouver un pacage suffisant dans des savanes, où les animaux ne pâturent réellement pas toute l'herbe, mais choisissent la plus tendre et la plus nourrissante ; le fait doit être regardé comme incontestable. Le propriétaire hattier devra donc diviser en plusieurs groupes partiels son troupeau, quand le nombre des têtes aura dépassé un certain chiffre. La configuration des savanes, toujours plus ou moins longues et étroites, leur division naturelle, par des bancs de sables boisés ou par des criques, favorisent cette subdivision des troupeaux.

Les parcs, les enclos, les cases et les jardins des gardiens seront agrandis et établis d'une manière plus solide et plus complète.

Enfin, les chemins qui servent d'issue aux bêtes vendues, soit qu'elles soient conduites par terre jusqu'à la ville, soit qu'elles soient menées jusqu'à un dégras où on les embarque, seront tracés et entretenus convenablement. Ce dernier point est très-essentiel ; une ménagerie qui n'a pas de faciles débouchés ne saurait rapporter de bénéfices.

L'élève du bétail en savane, si bien pratiqué qu'il soit, est toujours, à un certain degré, le retour des animaux à l'état de nature. Aussi ne s'étonnera-t-on en aucune manière que la taille, l'embonpoint, la force de reproduction, la puissance de lactation, n'y éprouvent un déchet très-marqué, surtout sous un climat peu favorable, comme celui de la Guyane.

Les bêtes à cornes sont petites et inférieures en taille, même aux bêtes des départements pauvres de France. On estime en général à 150 kil. le poids de viande d'un bœuf

abattu. Quant à la graisse, on croira sans peine qu'il n'y en a pas. La reproduction est faible ; les vaches ne vêlent en général que tous les deux ans. La lactation ne dure que tant que le veau tète sa mère.

Je ne pense pas que les cuirs soient forts, ni que les bêtes aient de l'agilité et de la vigueur, comme on l'observe à la Plata, et, en général, dans les hattes établies sous des zones plus tempérées. Le climat énervant de la Guyane s'oppose à ce que ces résultats naturels de la vie demi-sauvage se produisent.

La multiplication des troupeaux ne saurait donc être qu'un peu lente ; car, pendant que d'un côté les vaches ne vêlent qu'une année sur deux, de l'autre il y a toujours des bêtes qui meurent, soit de maladies, soit d'accidents. Beaucoup de veaux périssent dans leur jeunesse, surtout parmi ceux qui naissent dans la saison des pluies. Enfin, de loin en loin, il y a des épizooties cruelles, où le quart, la moitié du troupeau périt.

On calcule, en général, que, dans une hatte qui réussit, le troupeau double en quatre ans. On pourrait citer des exemples de multiplication plus rapide, mais on pourrait surtout en citer de multiplication plus lente.

A mesure que le troupeau multiplie, on châtre les mâles et on les vend entre trois et quatre ans, sans les avoir préparés à la boucherie par un régime particulier ; et, après un voyage par terre ou par mer qui les fatigue et les amaigrit sensiblement ; le prix d'un petit bœuf de savane a varié depuis vingt ans entre 100 et 200 fr.

On vend aussi les vaches vieilles et réputées stériles.

En général, le meilleur état des bêtes suit la repousse de l'herbe en novembre et décembre et se maintient dans le petit été de mars. Les bêtes souffrent dans les grandes pluies ; elles souffrent aussi sur la fin de la sécheresse,

époque où l'herbe devient dure et rare et où les taons se multiplient beaucoup.

Les plus belles hattes se voient à Organa, à Sinnamary, à Kourou, à Macouria. On pense que les quartiers sous le vent, c'est-à-dire ceux qui s'étendent entre Cayenne et le Maroni, sont plus favorables à l'élève du bétail. Un décret administratif a particulièrement consacré aux hattes le terrain qui va de la rive gauche de la rivière de Kourou jusqu'au territoire de Mana. Le bétail y a le libre parcours du terrain, et les cultures doivent y être clôturées. Un chemin par terre établit une communication avec Cayenne. On estime encore comme favorables à l'élève du bétail les terres contestées par la France et le Brésil, qui vont de l'Oyapok à l'embouchure de l'Amazone. On y trouve de grandes savanes d'une herbe assez fine, qui s'avancent assez loin dans les terres.

Entre la domesticité proprement dite et l'élève en savane, il y a un régime intermédiaire auquel sont tenus un certain nombre de bêtes à cornes sur beaucoup d'habitations. Quoique le propriétaire consacre ses principaux efforts à la culture, il possède cependant quelques animaux, qui tantôt pâturent en savane, tantôt mangent dans d'anciennes cultures abandonnées, tantôt même reçoivent à l'étable de l'herbe coupée. Ces petits troupeaux sont dans un état satisfaisant. Soit effet d'une meilleure nourriture, soit résultat de croisement avec des races de plus fortes taille, les animaux y sont plus forts et plus gras que dans les savanes. Souvent une partie des pâtures est formée par d'anciennes cultures de terre basse abandonnées.

Sur ce sol gras et fertile, que les fossés et les digues, quoique dégradés, défendent contre une imbibition d'eau excessive, pousse une herbe vigoureuse et d'assez bonne nature. Il est triste d'ajouter que l'emploi en pâture de

telles terres est un pis aller auquel le propriétaire a été réduit par le défaut de bras pour les cultiver.

En résumé, on peut assurer, qu'à la Guyane, les troupeaux de bêtes à cornes bien soignés et placés dans des localités convenables prospèrent et multiplient. Le plus grave obstacle à la multiplication des hattes sérieuses, c'est que leur création demande encore d'assez grands frais et pas mal de travaux, et que les personnes qui ont en mains des capitaux suffisants, préfèrent les employer à des opérations agricoles plus certaines et plus promptement lucratives.

## NOTES.

### *Indications historiques sur les hattes.*

Il est probable que l'on introduisit les bêtes à cornes à la Guyane dès les premiers temps de la colonisation ; mais elles ne s'y multiplièrent pas comme aux Antilles. Quelques propriétaires possédaient de petits troupeaux ou seulement même une ou deux vaches.

Ce fut en 1766, après le désastre de l'expédition de Kourou, qu'on entreprit de créer de grands troupeaux. Un certain nombre d'émigrants blancs, qui avaient pratiqué l'agriculture en France ou en Allemagne, s'étaient fixés dans les quartiers sous le vent, depuis Kourou jusqu'à Iracoubo. Le Gouvernement, avec une intelligente libéralité, leur avança de nombreuses têtes de bétail, à charge par les colons de rendre même nombre de têtes cinq années après. Ces hattes prospérèrent, et la Guyane comptait dix ans plus tard, 16,000 têtes de bétail.

Pour que cette œuvre utile continuât à se développer,

il eût fallu qu'un certain nombre de noirs eussent été mis à la disposition des hattiers, pour les aider dans leurs travaux; qu'au fur et à mesure que les blancs vieillissaient ou subissaient l'influence débilitante du climat, un certain nombre de nouveaux Européens, encore riches de vigueur et d'activité, eussent été amenés au milieu d'eux; enfin que quelques travaux d'utilité publique bien conduits eussent assaini et agrandi les savanes, assuré la facile exportation des bœufs. Malheureusement, ou cela ne se fit pas ou cela ne se fit qu'incomplètement. Les hattes, après avoir multiplié dans les premières années rapidement, ne présentèrent plus ensuite qu'un accroissement lent et peu sensible. Les agitations qui furent à Cayenne le contre-coup de la révolution française, l'émancipation des noirs, portèrent un coup fatal aux hattes, comme aux cultures, et les troupeaux se détruisirent ou s'amoindrirent singulièrement. La ménagerie qui avait été créée dans l'Ouassa, au-delà de l'Oyapok, disparut.

Lorsque le Gouvernement français reprit la direction de la Guyane, en 1818, il porta son attention sur la multiplication du bétail comme sur les autres branches de l'agriculture et de l'industrie coloniale.

En 1831, fut établi un pâturage communal, près de Cayenne, pour l'entretien du bétail de boucherie arrivant à la ville.

En 1834 et 1836, des décrets coloniaux affectèrent spécialement aux hattes le terrain depuis la rive gauche du Kourou jusqu'à Organa. Le bétail y eut libre parcours et les cultures durent s'y protéger par des clôtures; chaque hattier dut avoir un parc, à moins que plusieurs personnes, possédant chacune quelques têtes de bétail, ne s'entendissent pour en avoir un en communauté. Une distance réglementaire fut fixée entre les parcs différents. Les

bêtes durent être marquées. On défendit de laisser errer les chiens et de chasser avec les chiens les bêtes vagabondes. On prescrivit un aide réciproque pour la création d'abreuvoirs, pour la destruction des bêtes féroces. On défendit d'empoisonner les criques pour la pêche. On ne dut incendier les savanes qu'avec permission. Il fut interdit de livrer les vaches à la boucherie. On prescrivit des mesures d'utilité publique pour le cas d'épizootie.

En 1839, des fonds furent votés pour l'introduction de bêtes de race en vue d'améliorer la race bovine de la Guyane. (Entreprise un peu délicate, car peut-on croiser le bétail de la colonie avec de grandes bêtes d'Europe, sans diminuer sa rusticité ?)

En 1838, la colonie n'étant pas suffisamment approvisionnée de bétail de boucherie par les hattes, une prime de 30 fr. par tête fut affectée à l'introduction de bœufs étrangers de toute provenance.

Cette mesure découragea les propriétaires de bétail et les ménageries menacèrent d'entrer en décadence. Elle fut retirée en 1840.

Des fonds furent votés pour l'amélioration des chemins, qui servent à conduire le bétail des quartiers sous le vent à Cayenne.

En 1840, on comptait plus de 8,000 têtes de bêtes à cornes.

En 1846, le chiffre avait sensiblement diminué.

En 1854, on comptait 5,700 têtes.

La création des établissements pénitentiaires, à la Guyane, ayant augmenté considérablement la consommation de viande fraîche, la colonie a dû tirer beaucoup de bétail du dehors. Dans les premières années, c'est au Para que l'on a demandé des bœufs ; plus tard, on est allé les chercher à l'Orénoque ; mais en même temps on a cherché

à multiplier le bétail de la Guyane. Une hatte importante a été créée à Organa par les soins de M. Franchi et elle a pris un rapide développement.

La viande de boucherie se vend à Cayenne fort cher. On paie le bœuf de 1 fr. 80 c. à 2 fr. le kilo.; la vache, 1 fr. 20 c.

*Sur l'élève des bêtes à cornes dans les pays chauds.*

Je n'ai pas l'intention de traiter avec quelque détail de l'élève du bœuf dans les pays chauds. Je me contenterai d'énoncer quelques propositions générales que l'on doit regarder comme bien établies par l'expérience.

L'espèce bovine, quoique moins rustique, moins forte, moins féconde dans les pays chauds que sous la zone tempérée, peut néanmoins s'y élever avec profit, s'y perpétuer indéfiniment, y rendre d'utiles services, d'abord et avant tout comme bétail de boucherie, ensuite et à un moindre degré, comme bête laitière ou comme bête de travail.

Les terres équatoriales sont beaucoup plus antipathiques au tempérament du bœuf que les contrées éloignées de 10° ou 12° de la ligne. Leur humidité excessive, l'étroite étendue de leurs savanes, toujours enclavées dans d'immenses forêts, la nature dure et peu nourrissante de l'herbe qui y croît, la multiplication excessive des insectes, y constituent de très-graves obstacles à l'élève du bétail. Les localités qui y semblent le plus favorables aux bêtes à cornes, sont les savanes du littoral, battues des vents de mer et reposant sur un sol généralement sablonneux, plus ou moins imprégné de sel. Sur quelques points, de grandes savanes intérieures, protégées contre l'excès des pluies par leur grand éloignement de la mer, semblent encore assez propices.

Entre 10° latitude et le tropique, les bêtes à cornes s'élèvent en général assez facilement, et quoiqu'elles soient petites, peu vigoureuses et peu propres à donner du lait, elles rendent de bons services. Sous ces latitudes, les contrées les plus propices sont celles qui sont médiocrement pluvieuses, sèches même; celles où le pays est découvert, peu boisé, bien battu des vents. On y remarque que la saison des chaleurs étouffantes et des grandes pluies, l'hivernage, comme on dit aux Antilles, y est malsaine pour les animaux. Dans quelques localités, l'excès de sécheresse et le défaut d'eau sont une autre cause de pertes ruineuses.

Les grands troupeaux qu'on élève dans les contrées propices servent à la consommation locale et fournissent à l'exportation des bêtes vivantes, de la viande séchée ou tasajo, des cuirs. Là, où comme dans l'Inde, à la Nouvelle-Grenade, au Brésil, etc., on peut envoyer les troupeaux passer quelque temps dans la montagne, on trouve qu'ils y engraissent et que leur santé y prend une nouvelle force.

Hors du tropique, entre 25° et 31°, le bétail s'élève mieux encore, quoique les chaleurs excessives de l'été et les grandes sécheresses y soient souvent causes de maladies et de pertes de bestiaux.

Dans les pays tempérés et surtout de 40° à 55° latitude, la race bovine prend son plus beau développement, jouit de toute sa vigueur et de toute sa fécondité, et présente ses plus belles races.

Sans entrer dans de grands détails, je puis donner quelques courtes indications sur l'élève des bêtes à cornes dans diverses contrées des pays chauds, où il a pris plus de développement et où il présente quelques caractères particuliers.

Le climat des Antilles est plus favorable que celui de la Guyane. Il ne faut pas en douter, les premières bêtes qu'on y amena multiplièrent d'elles-mêmes très-rapidement. Dans les petites Antilles, vouées à peu près exclusivement aux cultures coloniales et surtout à celle de la canne, l'élève du bétail a été écrasé par la concurrence d'opérations bien plus lucratives, et les bêtes de boucherie ou de travail ont été généralement tirées du dehors. On trouve à la Martinique et à la Guadeloupe beaucoup de bœufs de travail, mais on élève peu dans la colonie. Pour y créer un bétail nombreux, il faudrait y opérer une réforme agricole considérable, y introduire la culture en grand des prairies artificielles, y restreindre un peu les espaces plantés en cannes et cependant y faire de puissantes récoltes en fumant le terrain. Ce serait toute une révolution agricole ; il est à désirer qu'elle s'opère, mais il n'est pas encore absolument certain que le climat y permette la large pratique des prairies artificielles comme en Europe. Dans les grandes Antilles on élève beaucoup de bétail, surtout dans la partie espagnole d'Haïti. On trouvera dans les *Annales de l'Agriculture des Colonies,* de M. Madinier, année 1860, t. II, p. 59, un intéressant article du docteur Fresnel sur les hattes des Antilles. La manière d'y gouverner le bétail ne diffère pas de celle que l'on suit à la Guyane, mais le climat et la nature des lieux sont certainement plus favorables. L'île de Porto-Rico est célèbre par ses belles bêtes à cornes ; on y trouve de bonnes savanes et l'on a pris soin d'y conserver une belle race. Ses bœufs passent pour les plus belles bêtes des Antilles.

Dans le Venezuela et la Nouvelle-Grenade on élève beaucoup de bêtes à cornes dans les immenses savanes intérieures, qu'on trouve entre la rive gauche de l'Oré-

noque et la chaîne de montagne qui suit la côte à Caracas, Cumana, etc., et dans les savanes plus vastes encore du cours supérieur du Meta, de l'Apure, du Casanare. Les animaux sont petits de taille et assez sauvages. On exporte les bœufs et on prépare du tassao.

Au Brésil, les plus nombreux troupeaux s'élèvent dans ces savanes intérieures, plus ou moins mêlées de bouquets d'arbres ou d'arbustes, qui portent le nom de campos. Le bétail y est de petite taille et peu apprivoisé. Dans les provinces austro-centrales, Minas, Geraes, haut Goyaz, etc., l'altitude du sol, élevé souvent de 500 à 1,200 mètres, détermine une fraîcheur éminemment favorable à la santé du bétail.

On trouve beaucoup de bêtes à cornes en Afrique, particulièrement au Sénégal, en Gambie, dans le royaume d'Haoussa, dans le Benguela et au voisinage du tropique austral, sur la côte orientale, etc.; en général, le climat plus sec et l'étendue plus grande des savanes favorise l'élève des troupeaux, mais l'insouciance et l'état barbare des populations indigènes refusent aux animaux les soins nécessaires et les laisse vivre dans un état presque sauvage, qui leur donne un caractère farouche. On a de tout temps amené aux Antilles des bêtes du Sénégal et on les a souvent croisées avec les races du pays. On leur reproche d'arriver avec des tiques qu'elles multiplient dans les hattes. En général, les bêtes sénégalaises sont vives, agiles et plus ou moins farouches. Elles sont certainement bien acclimatées à la chaleur ; cependant dans les localités chaudes et très-pluvieuses, elles trouveraient des conditions climatériques fort différentes de celles de leur sol natal et je préfèrerais dans de telles localités la race du Para.

Dans l'Afrique intertropicale orientale, une mouche,

connue sous le nom vulgaire de *tsétsé,* fait dans certaines localités beaucoup de tort aux troupeaux. C'est dans les contrées peuplées par la race fellata ou foula que les bêtes reçoivent le plus de soins et qu'elles sont le mieux utilisées. Une partie des bœufs africains, au moins dans le centre du continent et sur la côte orientale, sont de l'espèce des zébus, remarquable par la bosse graisseuse qu'elle porte sur le garrot.

L'Inde, par son climat assez sec, par la nature de son sol découvert et garni d'une herbe peu élevée, est assez favorable à l'élève du bétail. Le caractère doux et soigneux des Hindous est un nouvel avantage, aussi y trouve-t-on un bétail nombreux, bien domestiqué, capable de travail rural et de lactation. Les animaux paraissent appartenir à plusieurs races et sont déjà arrivés à un degré remarquable d'aptitudes utiles et de perfectionnement. Le climat est assez sec pour qu'on puisse préparer et conserver de l'herbe sèche, connue dans le pays sous le nom de bounah. Dans plusieurs districts, on envoie pendant l'été les troupeaux paître dans la montagne, ce qui ne peut être que très-favorable à leur santé. Les bœufs de travail reçoivent, outre le fourrage sec et l'herbe fraîche de pâture, une certaine quantité de pois secs. On a la précaution, pendant les chaleurs, de ne les faire travailler que la nuit ou pendant la fraîcheur du grand matin. La culture générale du riz permet d'avoir de la paille en abondance. La nature du sol et du climat permettent de labourer la terre aussi avantageusement qu'en Europe et de bien mieux utiliser les animaux qu'on ne le peut faire dans les régions très-boisées et très-pluvieuses.

*Citations diverses.*

*Boussingault.* — Dans les llanos de l'Apure et du Meta

(Nouvelle-Grenade), les vaches donnent en moyenne 1,7 litre de lait... On fabrique beaucoup de fromage... Les bêtes que l'on fait monter sur le plateau, où le climat est tempéré, engraissent rapidement... Un troupeau que l'on chercha à former dans le Choco, où les pluies sont très-abondantes et où le sol est très-couvert de forêts, ne réussit pas et ne donna en aucune manière les résultats que l'on obtient dans les llanos.

*E. Carrey.* — La plus grande partie des bêtes à cornes du Para sont élevées dans les savanes, au vent de la grande île de Marajo et des autres îles de l'embouchure de l'Amazone. On estime qu'un troupeau double en quatre ans. Sur 100 vaches, 60 portent dans l'année; sur les 60 veaux, 20 au moins meurent jeunes de maladies ou d'accidents.

*A. Saint-Hilaire.* — (Brésil méridional)... Les herbes aqueuses des forêts ne peuvent rendre le lait aussi crémeux que les plantes aromatiques et les graminées d'une consistance sèche qui couvrent les collines de Minas-Novas... On incendie les campos pour en rafraîchir l'herbe... La plupart des vaches ne portent que tous les deux ans... Les vaches que l'on trait donnent environ deux bouteilles de lait par jour... Pour que les vaches continuent à donner du lait, on leur laisse leur veau, on les sépare de lui la nuit et on les trait le matin, en réservant pour le veau un trayon... On regarde le sel comme indispensable à la santé du bétail... Quand on mène des bêtes à la côte pour les vendre, on les fait marcher un jour et reposer le lendemain.

*Vigneron-Jousselandière.* — (Brésil, province de Rio.) Au Brésil, les bêtes à cornes sont sujettes à beaucoup de maladies. Il faut avoir un soin tout particulier des veaux qui sont attaqués des chauves-souris vampires et des

insectes ; on ne peut pas les élever sans leur laisser la majeure partie du lait des mères... Ils sont très-sujets aux vers... Le sel produit un très-bon effet sur le bétail... Les maladies attaquent les bêtes à cornes dans les temps chauds, époque des mouches et autres insectes... La presque totalité des veaux qui naissent dans le temps chaud meurent attaqués du foie... La majeure partie des vaches tarissent au bout de quelques jours, quand on les a privées de leur veau ; d'ailleurs elles ne donnent pas le quart du lait qu'elles donnent en Europe ; outre qu'il ne crême pas, le beurre est blanc. En leur donnant une forte nourriture, du sel et du maïs, elles valent un peu mieux.

*L. Wray.* — Jamaïque... Les bêtes à cornes, tenues dans des savanes d'herbe de Guinée, sont très-faibles pour le labour.

J'ai vu au Muséum d'histoire naturelle de Paris, des bœufs du Cambodge vivants. C'est une race très-particulière remarquable par ses jambes hautes et fines, par ses formes sveltes et sa grande agilité à la course.

Le zébu ou bœuf à bosse, qui se plaît dans les pays chauds et secs, dépérit dans les localités humides et très-boisées.

En Algérie, la race bovine indigène est de très-petite taille et les vaches ont très-peu de lait. Elle est très-supérieure en rusticité aux bêtes amenées d'Europe. Les vaches amenées de France ne peuvent réussir qu'au prix de soins particuliers.

A l'île de Ténériffe, sur le plateau de la Laguna, élevé de 600 mètres et formé de terres fertiles, les bœufs sont grands et beaux. La race de la côte est au contraire de petite taille.

*Courtes indications sur l'élève de l'espèce bovine en domesticité en Europe.*

On regarde le bœuf comme descendu d'une espèce sauvage perdue, ou plutôt totalement absorbée par la domestication, dont on retrouve des squelettes dans les alluvions modernes.

L'espèce bovine est adulte à peu près à deux ans, quoiqu'elle continue à grandir encore un peu passé ce terme. La vieillesse commence chez elle à quinze ans.

La vache domestique est très-féconde ; elle est à deux ans apte à la reproduction, et dès-lors elle fait un veau tous les ans. La gestation, qui chez elle dure à peu près neuf mois, est facile et presque toujours exempte d'accidents. Le veau s'élève très-aisément. La parturition est suivie d'assez près d'une période de chaleur, où la vache recherche et appelle le taureau et est immédiatement fécondée. La sécrétion lactée est d'une abondance et d'une persistance remarquables. On enlève ordinairement le veau à sa mère au bout de trois semaines. Elle continue à donner du lait jusqu'à six semaines ou deux mois avant la parturition suivante. Le lait va toutefois peu à peu en diminuant.

Une vache très-ordinaire donne en moyenne 4 ou 5 litres de lait par jour ; une vache proprement laitière et poussée au fourrage en donne 8, 10 et 12 litres. (La moyenne est prise ici sur toute la durée de la lactation.)

Une vache, nourrie à l'étable, mange suivant sa taille 6, 10, 12 et 15 kilos de foin sec ou l'équivalent en herbe verte et racines. On peut en général calculer l'équivalent d'herbe verte à trois ou quatre fois le poids de foin sec. On sait que les bêtes à cornes ruminent ; on doit donc distribuer les repas de manière à ce que dans leur inter-

valle les aliments puissent être ruminés ; on donne le plus souvent à manger trois fois : de grand matin, à midi et le soir. Les bêtes boivent deux fois, soir et matin, et dans les grandes chaleurs, lorsqu'elles travaillent, trois fois.

Le bœuf est généralement soumis à la castration à un an et demi ou deux ans. Il commence à travailler à deux ans et demi. Il est fort, mais lent dans ses mouvements. Il tire soit au joug, soit au collier. Il faut une habitude particulière pour savoir le bien conduire. Il craint la grande chaleur au travail. On doit donner aux bœufs de travail deux ou trois litres d'avoine, outre leur ration de fourrage, et faire attention à ce qu'ils aient tout le temps nécessaire pour ruminer. Un bœuf fait la moitié ou les deux tiers du travail d'un cheval.

La race bovine a été spécialisée diversement en vue de fournir ou une lactation considérable, ou une viande abondante et une aptitude prématurée à engraisser, ou un travail actif et énergique. Les races très-perfectionnées sont toujours d'un entretien plus coûteux et ne sont jamais rustiques. Il serait peu prudent de compter sur leur réussite dans les climats chauds, toujours plus ou moins malsains pour ces animaux.

Une bête soumise à l'engrais augmente en général d'environ un tiers en cinq mois de régime très-nourrissant et de repos musculaire.

Le poids de la viande d'une bête abattue est à son poids absolu comme 50 ou 60 : 100.

Le poids absolu de l'espèce bovine peut être estimé :

1° Très-petites races rustiques, demi-sauvages, élevées en savanes ou en maigres pâtures de landes, 160, 200 à 300 kilos.

2° Bêtes domestiques des contrées peu fertiles, nourries médiocrement, 250 à 500 kilos.

3° Fortes races des pays riches, 400 à 800 kilos.

Toute bête qui devient impropre à un autre service, peut être utilisée pour la boucherie, même sans avoir été mise à l'engrais. Sa viande, quoique moins délicate et moins abondante, est toujours d'un bon usage.

Le bœuf, même non engraissé, pèse environ un tiers en sus de la vache.

*Du buffle ; intérêt qu'il y aurait à tenter son acclimatation à la Gayane.*

Le buffle est proprement le bœuf des pays chauds et humides. On le croit originaire de l'Asie intertropicale ou de l'Afrique. Sa peau, épaisse et presque dépourvue de poil, semble peu sensible à la piqûre des insectes. Son tempérament est très-propre aux pâturages aquatiques et marécageux. Il aime et recherche l'eau et se plaît à y prendre des bains prolongés. Dans l'Indo-Chine, à Java, aux Philippines, le buffle est élevé beaucoup plus communément que le bœuf et est regardé comme le bétail de travail indispensable des rizières. Quoique peut-être moins actif, moins sociable, moins intelligent que le bœuf, il est parfaitement capable de domestication,

Il y aurait évidemment beaucoup d'intérêt à essayer cet utile animal à la Guyane, soit pour l'élève en savane, soit pour la domesticité proprement dite et le travail rural.

Pour que le buffle se prêtât avec quelque succès à l'élève en savane, il faudrait qu'il ne fût pas naturellement vagabond, car dans ces prairies coupées de marécages, de hautes herbes et de bouquets de bois, une bête qui irait au loin et n'aurait pas l'instinct de revenir au parc, se perdrait ou deviendrait la proie des tigres. Il faudrait encore que son naturel ne fût pas trop grossier et trop farouche,

car de telles dispositions pourraient le rendre dangereux aux gardiens des troupeaux, ou tout au moins aux autres animaux domestiques. Il faudrait donc choisir des races de buffles connues pour douces et bien domestiquées, celle des Philippines serait probablement une des plus convenables. Il serait également essentiel de donner à la petite hatte de buffles qu'on formerait tous les soins qui sont nécessaires pour les bien apprivoiser ; il faudrait les réunir tous les soirs, leur donner quelques rations d'herbe de choix, les tenir bien habitués à la vue de l'homme. Une ou deux familles indigènes du pays d'où les buffles auraient été tirés enseigneraient à soigner et faire travailler ces animaux. Un tel essai bien conduit n'entraînerait pas de bien grandes dépenses et donnerait probablement de très-bons résultats. Déjà bien des planteurs et des naturalistes ont pressenti qu'il serait très-intéressant d'introduire le buffle dans l'agriculture de l'Amérique intertropicale, mais je ne sache pas qu'on ait encore rien exécuté à cet égard.

Voici quelques indications sur la physiologie du buffle, je les extrais en plus grande partie d'un article du *Journal pratique d'agriculture,* de M. Barral, année 1862, t. II, p. 145, article qui résume lui-même plusieurs travaux récents :

Le buffle croît plus lentement que le bœuf, il arrive plus tard à l'âge adulte, il multiplie plus lentement. Un buffle n'arrive à sa taille qu'à quatre ans. La femelle porte onze mois, tandis que la vache porte neuf ou dix. Elle ne met bas qu'une fois en deux ans. Son lait est gras, un peu musqué, abondant. La viande est dure chez les animaux qui ne sont plus jeunes. Le cuir est très-fort. Les allures sont lourdes, l'animal ne semble pas agressif ; mais il n'est pas craintif et est sujet à entrer en colère quand on le

contrarie. Le buffle est fort et surtout très-sobre. Il ne dépérit pas en pâturant l'herbe des marais. Il aime l'eau et se plaît à rester des heures entières le corps enfoncé dans l'eau ou la vase, le muffle seul dehors. Quelquefois il dort dans cette attitude. Abandonné en liberté dans les pâturages, il s'y groupe par bandes.

Là où le bœuf trouve de bonnes conditions d'existence, il est préférable au buffle. Dans les pays chauds et humides, dans des prairies malsaines et couvertes d'une herbe grossière, le buffle peut être très-utile.

On sait qu'on ne voit guère aujourd'hui de buffle qu'en Italie, notamment dans les Marais Pontins et en Hongrie. On en introduisit dans le département des Landes, après la guerre d'Italie de la République ; un petit troupeau s'en est conservé dans le pays. Le buffle est commun en Egypte, dans l'Indo-Chine, dans l'archipel malais, aux Philippines.

On paie un buffle 200 fr. en Hongrie, 50 fr. à Malacca, 40 à 60 fr. aux Philippines. Dans cette dernière localité, on trouve dans les bois des buffles sauvages ou plutôt revenus à un état quasi-sauvage.

On les prend jeunes, on les dompte et on les amène à être très-doux. Je croirais volontiers que, dans les pays chauds, les animaux naturellement un peu farouches sont plus faciles à conduire et perdent un peu de leurs habitudes de violence, comme de leurs forces. Si convenable que soit le buffle pour les régions équatoriales, il paraît, d'après L. Wray, qu'il y est quelquefois malade et qu'il faut le ménager au travail dans la chaleur du jour.

Si l'on s'appliquait à l'élève du buffle, on arriverait indubitablement à y créer des races améliorées, à plus haute taille, à muscles plus développés, à mœurs plus douces.

## NOTES DIVERSES.

J'ai entendu parler avec beaucoup d'éloge du buffle de Cochinchine par M. le docteur Vase, chirurgien de marine, qui a habité quelque temps la Basse-Cochinchine. Ce buffle est de grande taille, très-fort et d'un bel embonpoint. Il convient parfaitement pour le travail et pour la boucherie. Il est docile avec son conducteur indigène, mais se montre farouche avec les Européens.

Le docteur Livingstone dépeint les buffles sauvages de l'Afrique australe comme farouches et violents. L'animal est différent du buffle d'Asie. L'histoire naturelle du buffle n'est pas encore parfaitement connue et l'on ne sait pas bien combien il compte de variétés et quelles sont les qualités propres de chacune.

D'après l'histoire naturelle de Buffon (Additions de Sonnini), il a été fait un essai d'introduction des buffles à la Guyane. On en a eu un petit troupeau à Sinnamary, vers 1774. Ils se montraient plus indociles que les bœufs, brisaient les clôtures et paraissaient dangereux.

Je dois à M. Antonio Taboada, général mexicain, bien connu pour la courageuse défense de Vera-Cruz en 1867, des renseignements intéressants sur la géographie et l'agriculture du Mexique. Pour ce qui concerne l'histoire du bétail, j'y trouve les indications suivantes :

Les provinces du nord sont bien plus favorables que celles du sud, pour l'élève des animaux et surtout des moutons.

La saison sèche est l'époque de la plus grande mortalité des troupeaux.

### DES CHÈVRES OU CABRITS.

Les chèvres, ou, comme on dit à Cayenne, les cabrits,

réussissent en général assez bien à la Guyane, et le plus grand obstacle à la multiplication de ces animaux est leur humeur errante et le dégât qu'elles commettent en broutant les arbustes.

Les naturalistes regardent la chèvre comme originaire des hautes montagnes de l'Asie, régions naturellement froides. Elle s'est néanmoins répandue dans tous les pays chauds, et on en trouve notamment beaucoup sur toute la côte d'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'au Congo, au Brésil, dans le Venezuela, etc. Je ne saurais dire si les races multipliées dans les pays chauds y ont acquis des caractères distinctifs et héréditaires bien tranchés, et si elles présentent une aptitude spéciale à en supporter le climat. J'en doute un peu. A la Guyane, la race est un peu plus petite et plus grêle de forme qu'en France; le poil est plus court et plus rare.

Les cabrits ne réussissent dans la colonie que là où ils trouvent une pâture saine et un sol sec. Les plus beaux sont ceux qu'on élève au bord de la mer, sur un sol à la fois sec et fertile, comme sur les mornes de roche à ravet de la côte, ou dans les îlots. On en voit présenter la plus belle apparence et donner du lait abondamment. C'est comme bêtes de boucherie et comme bêtes laitières qu'on les utilise.

La proximité de la mer, soit à cause de la pureté de l'air, soit à cause de la qualité meilleure et de la salure de l'herbe, est certainement très-avantageuse à ces animaux. J'en ai vu s'élever facilement et avec très-peu de soins sur les bancs de sable du littoral. Au contraire les forêts de l'intérieur semblent leur mal convenir. Soit parce que l'herbe y est dure et insipide, soit parce que l'humidité atmosphérique y est excessive, soit parce que les insectes nuisibles y sont plus nombreux, elles y réussissent très-

médiocrement, ou même y périssent. Il est arrivé plusieurs fois, et j'en ai été moi-même témoin, que des bêtes, portées de la côte sur des habitations enclavées au milieu des forêts, y ont dépéri et y ont pris rapidement le mal d'estomac, c'est-à-dire l'anémie paludéenne.

Il est difficile de donner une extension importante à l'élève des cabrits. Quoique assez rustiques, ils demandent encore des soins, et les localités qui leur sont propices sont encore assez restreintes. De plus, il y a le plus souvent plus d'avantage à faire des cultures dans les endroits qui leur conviennent qu'à en former des pâtures. L'humeur vagabonde de ces animaux les porte à se disperser et leur garde ne peut être facile, comme celle des moutons. Leur habitude de brouter non-seulement l'herbe, mais encore les arbustes, défend de les faire paître comme les moutons dans les plantations de café ou de cacao.

Sur les bancs de sable de la côte, où le sol a peu de prix et où les cabrits se conviennent assez bien, on pourrait tenter d'en élever un assez grand nombre, mais les jaguars en détruisent beaucoup, même en plein jour. On en a, toutefois, une certaine quantité sur toutes les hattes; les uns sont exportés à la ville, les autres sont tués et mangés sur les lieux. On a soin de châtrer les mâles dans leur jeunesse pour que la chair en soit plus délicate.

Les habitants qui entretiennent quelques chèvres comme bêtes laitières, devront leur donner beaucoup de soin et les nourrir richement. Ils feront bien de se procurer des bêtes des races les plus perfectionnées pour la lactation. Sur les hattes, au contraire, on doit préférer les races les plus rustiques.

### DU MOUTON.

Quoique le mouton redoute en tout pays l'humidité et

présente moins d'aptitude qu'aucune autre bête domestique à prospérer dans les pays chauds, il a été introduit à la Guyane et on a cherché à tirer de lui quelque parti. C'est en effet un animal si profitable et si commode à élever, que l'agriculteur cherche à le conserver là même où le climat lui est le plus contraire.

Le mouton a l'avantage de se garder très-facilement, son instinct le portant à se grouper en troupe serrée et à paître sans s'éloigner. De plus, il pâture à terre et ne broute pas les arbustes. C'est donc le seul animal domestique dont la garde soit facile et dont un troupeau entier puisse être facilement surveillé, dirigé, défendu par un seul gardien assisté de deux ou trois chiens. Sa multiplication et sa croissance sont rapides; il utilise l'herbe la plus courte et fournit très-vite beaucoup de viande. Partout donc où le mouton trouvera des conditions hygiéniques au moins passables, il sera le bétail le plus profitable et le plus commode d'une colonisation naissante.

Il est fâcheux d'ajouter que ces conditions passables ne se trouvent guère, après avoir passé le tropique, que jusque vers les parallèles de 20°, 15°, au plus 12°. Sous ces latitudes méridionales, le mouton ne fournit plus de laine et ne sert plus que comme bête de boucherie. Il est plus délicat et plus maladif et ne prospère que dans certaines localités plus saines et pourvues d'une herbe plus fine et plus nourrissante.

On ne trouve à la Guyane qu'un très-petit nombre de moutons, soit au voisinage de Cayenne, soit sur quelques bancs de sable filtrant bien l'eau, placés au voisinage de grandes savanes. Ces moutons appartiennent pour la plupart à la race de France; il a été cependant amené des moutons du Sénégal à plusieurs reprises, et je crois qu'il s'est opéré dans quelques troupeaux des croisements.

L'expérience a établi que les seules localités où les moutons puissent un peu réussir, sont les mornes de roche à ravet battus des vents de la mer et les bancs de sable du littoral filtrant bien l'eau. De ces derniers, les meilleurs sont ceux qui sont contigus à la mer et qu'on appelle dans la colonie pâturage bord de l'anse. On en trouve d'autres encore enclavés dans les savanes, à une distance de la mer de une ou deux lieues, qui peuvent encore admettre un peu cet élève. Ils doivent avoir pour sol un sable à grains un peu gros, se séchant immédiatement après la pluie, et autour d'eux doivent s'étendre des savanes vastes et point marécageuses. On trouve à Iracoubo quelques moutons élevés dans de telles localités.

L'habitant qui entreprendra d'avoir un petit troupeau devra construire aux animaux un bon carbet, qui sera tenu dans un état irréprochable de propreté. Si le sol ne filtrait pas l'eau parfaitement, il faudrait y établir un plancher très-légèrement incliné ; si le sol était parfaitement sableux, on pourrait s'en dispenser, mais il faudrait alors en enlever fréquemment la surface souillée par les déjections et la remplacer par du sable propre. La terre enlevée serait employée comme engrais dans le jardin du hattier, qui est toujours placé au voisinage des hangars et des carbets d'habitation.

La Préfontaine pense que les petits troupeaux réussissent mieux, et que le nombre des têtes ne doivent pas dépasser 50.

Comme je l'ai dit, le mouton tend à perdre sa laine dans les pays chauds, et plus il se reproduit dans le pays, plus de génération en génération il s'en dépouille. Il est bon pour la santé des animaux d'aider sur ce point la nature et de tondre de temps en temps les mèches claires et irrégulières qui persistent. La transpiration par là devient

plus facile, et on peut après détruire plus aisément les tiques et autres insectes, ce qui est très-essentiel pour leur santé.

En général, il faut peu compter sur l'élève du mouton, même dans les localités les plus favorables de la Guyane, et n'en faire qu'une opération tout-à-fait secondaire dans les hattes. Le succès est trop incertain pour qu'on puisse s'y adonner exclusivement; même dans les bons endroits, les animaux sont sujets à des maladies qui les enlèvent subitement.

J'ai vu aux îles du Salut des moutons amenés du Sénégal se comporter d'abord assez bien : plus tard ils furent portés sur le continent, et il paraît qu'ils y subirent beaucoup de mortalité.

Au Maroni, sur l'île Portal, à dix lieues en amont de l'embouchure, sur l'habitation de M. Bar, des moutons amenés de Nantes furent placés, lorsque j'étais encore à la Guyane, dans une grande plantation de caféyers dont le sol était un gros sable mêlé de terreau, élevé de quelques mètres au-dessus du niveau des eaux. On espérait que le troupeau pourrait pâturer l'herbe tendre qui poussait entre les jeunes caféyers et se nourrir sans les endommager et en aidant au sarclage. Il paraît que cet essai ne fut pas couronné de succès. Peut-être eût-on mieux réussi si on eût à l'avance planté entre les caféyers de l'arachide, la plante basse et herbacée des pays chauds dont les feuilles forment le fourrage vert le plus nutritif?

## NOTE.

*Sur l'élève des moutons dans les pays chauds.*

Il y a en général peu de moutons dans la zone intertropicale, et ce n'est que dans quelques localités que cet

élève, si profitable de sa nature, a pris quelque importance.

On trouve au Sénégal plusieurs races, dont une belle race particulière à poil court et droit, à taille élevée. Elle prospère dans les vastes savanes du pays, battues des vents du désert, garnies d'une herbe courte et nourrissante. Il est évident que peu de localités dans les pays chauds présentent des conditions de climat et de pâture ayant avec le Sénégal une analogie même éloignée.

Je ne pense pas qu'on trouve de moutons à la côte d'Afrique, en approchant de l'équateur.

On en retrouve au Congo et au Benguela, quoiqu'ils n'y soient pas, que je sache, très-nombreux. Il y a dans ces contrées des savanes sèches à sol sablonneux très-étendues, et, dans l'intérieur, des montagnes et des plateaux élevés jouissant d'une température plus fraîche.

On voit des moutons, à la côte orientale d'Afrique, dans des conditions analogues. On y rencontre des races particulières, particulièrement au voisinage de l'Abyssinie. Il y a encore des moutons dans le centre de l'Afrique.

Dans l'Inde, on en trouve un certain nombre. Le climat assez sec du pays, l'herbe assez courte et assez nourrissante, y permettent cet élève; mais c'est dans les hautes montagnes de l'Inde qu'on a des moutons en très-grand nombre et de belle race. A mesure qu'on avance en Asie dans les régions plus pluvieuses et plus boisées, l'Indo-Chine, l'archipel Malais, on ne trouve plus de moutons, ou l'on en trouve plus que très-peu.

On voit un petit nombre de bêtes à laine dans les llanos du Venezuela, particulièrement vers le nord, où le pâturage est meilleur. On en élève sans doute sur les plateaux élevés de la Nouvelle-Grenade; mais là, l'altitude est telle que le climat est tempéré ou même froid. Au Brésil, on

voit des moutons dans plusieurs provinces, là surtout où le climat est sec et où le sol se relève en plateaux un peu élevés, ce qui rend la température plus fraîche. En se rapprochant du tropique austral, là où les grandes chaleurs lourdes et accompagnées de pluies abondantes ne durent que trois ou quatre mois, il y a grand avantage à pouvoir conduire, pendant cette saison malsaine, le troupeau dans les montagnes. Quoique les montagnes du Brésil soient peu élevées et que la plupart n'atteignent que 1,000, 1,200 ou 1,600 mètres, cette altitude suffit à changer sensiblement la température. On tond les moutons, au moins dans les provinces australes; la laine est peu abondante, mais fine. (Voy. Vigneron-Jousselandière, p. 290.)

On avait autrefois des troupeaux de bêtes à laine sur presque toutes les habitations, à la Martinique et à la Guadeloupe. Elles fournissaient de la viande et fumaient les pièces de terre par le parcage. Elles ne donnaient pas de laine. Le troupeau pâturait sur les jachères, sur les mornes escarpés qui forment des falaises et peut-être aussi dans les montagnes. Aujourd'hui cet élève a malheureusement beaucoup diminué, et les propriétaires qui ont conservé des moutons se plaignent de mortalités considérables. Peut-être faut-il en chercher la cause dans l'épuisement progressif du sol et dans son envahissement par la culture à peu près exclusive de la canne? Les moutons sont dans de meilleures conditions dans les grandes Antilles; je ne crois pas cependant qu'ils y soient nombreux.

Ce n'est réellement qu'en sortant de la zone intertropicale qu'on voit cet utile animal devenir robuste et rustique, se prêter à un élève puissant et lucratif. L'Australie méridionale, le cap de Bonne-Espérance, la Confédération argentine, le Chili, présentent d'innombrables troupeaux et exportent d'énormes quantités de laine.

DU PORC.

Le porc est le seul animal domestique qui conserve dans les pays chauds toute sa force et sa rusticité, qui y jouisse d'une santé satisfaisante et n'y réclame pas plus de soins et de ménagements que dans le nord.

Je ne saurais dire précisément à quelle race appartient celui qu'on élève à la Guyane. Il est probable que, comme dans toute l'Amérique du Sud, il descend du cochon à soies noires du midi de l'Espagne. Il est en même temps très-vraisemblable qu'il a été plusieurs fois croisé avec le cochon blanc de France et peut-être avec le porc d'Afrique, et que l'influence du climat et de la vie semi-sauvage qu'il mène dans les savanes ont modifié sa constitution, diminué sa taille et son aptitude à engraisser.

Les porcs de la Guyane sont généralement petits, trapus, courts et assez larges, d'un poil gris-noir ou mêlé. La tête est large de la base et courte, les oreilles sont dressées et petites. L'animal est fort, agile et rustique, mais incapable de cette rapide et grande croissance qui rend si profitable l'élève du cochon d'Europe. Il est également beaucoup moins goulu et plus délicat sur le choix des aliments ; il est incapable de prendre une quantité importante de graisse. Sa viande est, du reste, agréable, plus ferme et plus sapide que celle des races élevées en stabulation. Je crois qu'il n'est pas d'une très-grande fécondité et que le nombre des petits est toujours un peu limité. Il est évident que la race a éprouvé une réduction de taille et qu'elle est revenue, à quelque degré, aux conditions organiques de la vie sauvage.

Telles sont en effet les habitudes vagabondes du porc de la Guyane et sa rusticité, qu'il est arrivé souvent que

des bêtes égarées ont fait de petites troupes sauvages dans les savanes et dans les forêts qui les entourent.

La plupart des porcs de la Guyane sont élevés dans les savanes et doivent chercher eux-mêmes la plus grande partie de leur nourriture. Un tel élève est peu lucratif, parce que les animaux restent petits et qu'il s'en perd beaucoup, mais il n'entraîne que peu de frais. Les seuls obstacles qui aient empêché de les multiplier beaucoup sont les ravages des jaguars, la crainte des dégâts que les cultures peuvent éprouver de leur part, enfin la trop grande rareté des substances végétales qu'il faut toujours leur donner en certaine quantité pour assurer leur bonne venue.

On comptait, en 1855 et 1856, environ 4 ou 5,000 bêtes dans la colonie.

Il y a deux principales manières d'élever le porc à la Guyane. Ou bien on en forme des troupeaux dans les savanes, dont le libre parcours leur assure une nourriture suffisante et où l'absence de cultures permet de les laisser courir sans dégâts; ou bien on les élève individuellement, ou en petit nombre, sur des habitations de culture, dans des parcs fermés, en leur portant régulièrement leur nourriture.

*Elève en savane.* — L'élève en savane est le seul qui ait été jusqu'ici pratiqué avec quelque extension. A côté du troupeau de bêtes à cornes, on a dans les hattes plus ou moins de cabrits et de porcs. La disposition des savanes, naturellement découvertes sur de grands espaces, permet une certaine surveillance et offre aux porcs une nourriture suffisante dans les graines tombées à terre, notamment celles de palmier aouara, dans les racines charnues que le cochon sait fouiller, par exemple celles de maranta arundinacea arrow-root, dans la tige tendre

de quelques herbes, sans doute aussi dans diverses sortes de vers, de mollusques ou d'autres petits animaux aquatiques, qui abondent dans les flaques d'eau dont les savanes sont semées.

Malheureusement l'instinct vagabond du porc le pousse à errer au loin; il ne sait pas se grouper en troupes un peu nombreuses; il a peu d'aptitude à revenir au parc le soir. Il y a donc beaucoup de bêtes qui se perdent, beaucoup qui deviennent la proie des animaux féroces. Les haies vives, que les gros animaux ne traversent pas, n'arrêtent pas les porcs.

Dans ces conditions, il devient difficile de réunir régulièrement les animaux au parc tous les soirs, pour les visiter et leur donner une ration supplémentaire d'aliments choisis, de donner aux bêtes avancées en gestation ou nourrices des soins particuliers, de traiter les bêtes malades.

Il faut, toutefois, faire tout ce qui est possible pour retenir les porcs au voisinage des parcs et les rentrer chaque nuit dans un parc particulier. La gourmandise étant l'instinct dominant de ces animaux, c'est surtout en leur distribuant le soir, ou mieux le matin et le soir, des aliments qui leur plaisent, qu'on les retiendra.

On ne peut obtenir par l'élève en savane que des animaux petits et peu propres à l'engrais, mais on les produit à peu de frais.

*Elève en parc fermé.* — L'élève réellement domestique ou en stabulation du porc n'a jamais été que peu pratiqué à la Guyane, et, il faut l'avouer, il n'a jamais été essayé avec des vues suivies, avec une méthode déterminée. Le défaut de résidus de laitage, la rareté des grains, la mettent, il est vrai, dans des conditions moins avantageuses qu'en Europe. On peut dire encore que, sur les grandes habitations, il prendra des soins et un temps qu'on

peut employer autrement avec plus d'avantage, et que, sur les petites propriétés, le peu de goût naturel des noirs à soigner les animaux rendra son succès bien problématique. Néanmoins il me semble que cet élève doit réussir et qu'il serait possible d'en tirer de bien meilleurs résultats qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

Pour essayer de nouveau et avec quelques chances de succès, voici quelques indications que je crois pouvoir donner avec confiance.

D'abord il faudra posséder une race plus apte à une prompte croissance et à l'engraissement que celle de la Guyane, plus féconde dans les portées, plus avide de nourriture. Il sera donc essentiel de se procurer des animaux d'Europe et d'en conserver avec soin la race. Le plus sage sera de prendre des animaux de taille moyenne et d'une aptitude moyenne à l'engrais. Il serait à craindre que des races trop perfectionnées ne fussent un peu délicates. (Je ferai remarquer que le porc ayant une croissance très-rapide et se nourrissant de racines cuites, de son et de débris de cuisine, rien n'est plus facile que de transporter sur des bâtiments de jeunes animaux.)

Sur l'habitation on établirait de petits parcs à compartiments, fermés par des palissades solides ; on les placerait assez près de la maison pour que la surveillance et le transport de la nourriture fût facile, assez loin pour que la saleté et la mauvaise odeur des animaux ne pût créer une incommodité. Les compartiments devraient communiquer par des portes, afin que l'on pût faire passer les animaux de l'un à l'autre et nettoyer de temps en temps la boue et la litière, qui seraient employées comme engrais.

Trois fois par jour on porterait aux animaux leur nourriture, qui se composerait de rebuts de farine de manioc, de racines que l'on devrait faire cuire, de fruits de rebuts,

de grains, de tiges vertes et tendres et d'une certaine quantité de matières animales, notamment de débris de poisson frais ou salé, de restes et d'eaux grasses de cuisine. On sait que ces animaux mangent énormément, 4, 5, 7, 8 kilos d'aliments solides et plus. En général, la boisson se mêle pour eux avec les aliments.

Voici les produits végétaux qui me semblent le plus convenables et que leur abondance ou leur inutilité permet de destiner à cet emploi :

Diverses racines farineuses, notamment celles de patate (on sait qu'en récoltant cette plante on trouve toujours beaucoup de tubercules petits ou piqués des vers, ou gâtés en partie); les racines de tayoves, connues déjà dans la colonie pour cet usage (la partie la plus délicate de la racine est prise pour l'usage de l'homme, et le reste est propre à l'alimentation des porcs, comme le remarque Guisan); les petites racines de rebut et les épluchures d'igname; les racines d'arrow-root. L'usage des racines de rebut et les épluchures de manioc demanderait probablement quelques précautions, en raison du suc vénéneux dont cette plante est imprégnée. Il faudrait chercher si la cuisson, la macération dans l'eau des racines coupées en fragments, ne peuvent pas le détruire. Il est certain que beaucoup d'animaux des forêts et notamment les pécaris, ou, comme on dit dans la colonie, les pakiras et les cochons marrons mangent avidemment la racine de manioc, mais il est également certain que des cochons domestiques, auxquels on en a donné une certaine quantité, en sont plusieurs fois morts.

Divers fruits, notamment ceux d'arbre à pain à graines et ceux de jacquier, les fruits tombés avant maturité de l'arbre à pain, les épluchures de bananes et ces grosses bananes de médiocre qualité qu'on appelle dans

la colonie bananes-cochon, des goyaves, des monbins et par-dessus tout des graines d'aouara, quand on en a à sa portée.

Les tiges tendres de plantes qui conviendront le mieux seront les tiges feuillées de patate, les têtes de cannes quand on en a au-delà de ses besoins, les épluchures de légumes.

Les grains farineux qui, en tout pays, sont essentiels au bon élève du porc, sont malheureusement trop rares à la Guyane pour qu'on puisse les donner aussi libéralement qu'il le faudrait. Le maïs est d'un excellent usage et très-propre à pousser à l'engrais; les graines de grand sorgho, si on s'habituait à le cultiver à la Guyane, seraient bonnes aussi sans doute; celles de toutes sortes de pois seraient également convenables. Les gousses encore vertes, mais déjà formées, de pois chiche, *dolichos,* seraient peut-être l'équivalent le plus économique des grains. Je ne sais si l'on pourrait employer le son de riz pilé, au moins en le triant sur un crible et en le faisant cuire. Sur les habitations cotonnières on donnerait la graine de coton concassée; on pourrait aussi recueillir divers fruits sauvages.

Le porc est omnivore et son alimentation doit donc renfermer une certaine quantité de matières animales. Cette partie de sa ration est celle qu'il est le plus difficile de produire à la Guyane. Les rognures de morue salée, les morues avariées, les rognures et les entrailles de poisson frais, me semblent celles dont on pourra le mieux se servir. Il faudrait donner ces matières en petite quantité tous les jours, mêlées aux racines farineuses et cuites avec elles.

Auprès de la ville de Cayenne, où l'on abat beaucoup de bœufs, on pourrait se procurer à bas prix le sang, les entrailles de ces animaux. Ces matières, divisées et cuites avec une grande quantité de racines farineuses, pour-

raient fournir à l'alimentation d'un grand nombre de porcs.

En général, je crois qu'une quantité même minime de matières animales, que l'on ferait cuire avec les aliments végétaux, détermineraient les porcs à manger avec beaucoup plus d'appétit et les ferait rapidement grandir.

## NOTES.

### *Indications sur l'élève du porc en Europe.*

Le porc est un des animaux que la domesticité a le plus profondément modifié. La décoloration de la peau, la rareté du poil, l'aptitude à une prompte croissance et à un prompt et facile engrais, sont les résultats du régime de stabulation permanente et de nourriture riche et abondante auquel l'animal est soumis depuis des siècles.

Le porc est adulte à un an environ, et quoique, passé cet âge, il continue à acquérir de la taille et du poids, on le tue le plus généralement à 14 ou 15 mois. Sa multiplication et sa croissance sont extrêmement rapides. La truie fait huit ou dix petits (dans quelques races, quatre ou cinq seulement); elle porte pendant trois mois et demi. Les petits grandissent très-vite; ils tètent pendant environ deux mois. Dans les quinze premiers jours ils ne prennent que le lait de leur mère; plus tard, ils mangent en outre quelques aliments dont la quantité va croissante, jusqu'à ce qu'ils soient sevrés.

On châtre les mâles vers six semaines ou deux mois, quelquefois plus tard.

Si le porc grandit très-vite, il mange aussi énormément, et sa nourriture doit toujours contenir une suffisante quantité de matières animales et de matières grasses. On le

nourrit surtout avec les pommes de terre cuites, le son et les grains de moindre valeur : seigle, orge, maïs, le petit-lait et les restes de cuisine. Il mange 5, 7 et jusqu'à 10 kilos d'aliments solides. La truie qui allaite, et le porc que l'on se prépare à tuer prochainement, reçoivent les rations les plus considérables. Dans les derniers temps de l'élève, on donne une forte quantité d'aliments riches en matières grasses, comme maïs, tourteaux de graines oléagineuses, etc., pour achever l'engraissement.

Voici les aliments qui sont le plus employés :

*Racines.* — Pommes de terre, carotte, navet, panais, betterave, tobinambour.

*Herbes et feuilles.* — Trèfle vert, luzerne, sainfoin, laitue, chicorée sauvage, chou. (Les herbes doivent être données fraîches et à un âge où elles sont encore tendres. Dans quelques localités, on les fait tremper et fermenter un peu avant de les présenter aux animaux.)

*Grains.* — Seigle, orge, son, maïs, pois, fèves, sarrasin, résidus de distillerie de grains, glands, faines, châtaignes.

*Matières animales.* — Petit-lait, lait caillé, chair cuite d'animaux hors service abattus, entrailles de bêtes de boucherie, restes de cuisine, coquillages, poisson.

Pour pousser à la graisse, dans les derniers mois de l'élève, on donne de l'orge, du maïs, des résidus de laiterie et de cuisine, des tourteaux de graines oléagineuses, des marcs de distillerie, etc.

Pendant la période de croissance du porc, le poids des aliments va en grandissant avec la taille des animaux. L'animal adulte mange proportionnellement moins que celui qui grandit ; mais, pendant l'engraissement, la nourriture doit être plus choisie. Les jeunes bêtes nouvellement sevrées

doivent aussi recevoir des aliments de choix, où entre le plus possible de résidus de laiterie.

On tue le porc à un an, quinze mois ou deux ans. Il continue à gagner en poids. C'est suivant qu'on a plus ou moins de matières à lui faire consommer, qu'on le garde plus longtemps ou qu'on le tue plus jeune. Passé trois ans, la chair pourrait devenir dure et le profit de volume gagné faible. Le régime d'engrais dure trois ou quatre mois.

Suivant l'âge, la race, le degré de graisse, le porc, au moment d'être tué, pèse 80, 100, 200, 300 kil. et plus même dans les grandes races perfectionnées.

C'est l'animal où le déchet du poids vivant au poids net est le plus faible; tout pour ainsi dire s'utilise. Le sang, la peau, la tête, une partie des viscères qui se perdent dans d'autres animaux servent comme aliments.

Dans les bêtes engraissées, la graisse forme jusqu'à 27 % du poids.

Je ne pense pas que dans les pays chauds, et surtout au voisinage de l'équateur, les porcs même des meilleures races, si bien soignés et si bien nourris qu'ils soient, puissent prendre une croissance et une graisse qui rappelle même de loin ce qu'on voit dans les pays tempérés.

## DE LA VOLAILLE.

C'est un fait incontestable, que les oiseaux se prêtent beaucoup plus aisément que les mammifères à changer de climat. Soit que l'on porte dans les jardins zoologiques du Nord les oiseaux des contrées équatoriales, soit qu'on amène sous l'équateur les espèces domestiques du Nord, il est facile de voir que le tempérament de ces animaux souffre bien moins de ce changement climatérique, que celui des mammifères.

Peut-être doit-on chercher la raison de cette plus grande aptitude dans cette puissante combustion respiratoire et cette haute température propre, qui les élèvent plus que les mammifères au-dessus des variations atmosphériques. L'homme, dont la température propre est de 37°, n'est sous l'équateur que de dix degrés au-dessus de l'atmosphère; l'oiseau, dont la chaleur est de 42 et 43°, est de treize ou quatorze degrés au-dessus de lui.

On pourrait encore observer que la peau de l'oiseau couverte de plumes n'est pas le siége d'une perspiration bien active et devient ainsi moins sensible à l'influence d'une humidité atmosphérique excessive; qu'elle n'est pas très-irritable et que le réseau circulatoire n'y est pas très-développé.

On remarquera enfin que la volaille, étant granivore, ne peut ressentir aucune perturbation dans sa nutrition, de ce fait que l'herbe des pays chauds est moins nourrissante que celle des climats tempérés.

### DE LA POULE.

La poule fut apportée en Amérique par les premiers navigateurs. Elle s'y répandit si rapidement que les Indiens, qui changent si difficilement leurs habitudes, apprirent promptement à l'élever et qu'on en trouve aujourd'hui chez les tribus des forêts les plus désertes.

Comme on le pense bien, la poule perd sous l'équateur l'alternance de repos hibernal et de ponte active de la belle saison, qu'elle présente dans le Nord. Elle pond toute l'année, mais jamais aussi abondamment qu'elle le fait en Europe à l'ouverture du printemps. Une bonne nourriture augmente singulièrement le nombre de ses œufs.

On élève partout la poule à la Guyane, et on tire d'elle

un utile produit d'œufs et de viande. Les plus graves obstacles à sa grande multiplication sont la rareté et le prix élevé des grains, que sa nourriture réclame, les déprédations des animaux malfaisants et les ravages des épidémies, qui, sur la côte particulièrement, et surtout dans la saison sèche, dépeuplent périodiquement les basses-cours.

A part la modification qu'éprouve la ponte et les épidémies plus nombreuses qu'elle subit, la poule s'élève à la Guyane, grandit, garde ses instincts, cherche sa nourriture, se multiplie à peu près comme en Europe. Elle paraît toutefois un peu plus vagabonde, et il est plus difficile de l'astreindre à coucher régulièrement au poulailler et surtout à y couver.

L'élève de la poule réclame, d'un côté une nourriture régulière et convenable, de l'autre beaucoup de surveillance et de petits soins pour ramener au poulailler, le soir, les bêtes qui s'en écartent, ramasser les œufs, assurer un gîte aux couveuses, assurer la bonne venue des jeunes poussins... Il est loin d'être facile de trouver des femmes capables de donner à la volaille des soins actifs et intelligents.

Suivant que les poules n'ont pas, ou bien ont un libre parcours et la facilité de chercher une partie de leur nourriture dans les vers, les insectes, l'herbe et les graines sauvages, elles réclament une plus ou moins grande quantité de grain, qu'on leur distribue matin et soir; mais, si on veut obtenir d'elles de bons produits, il faut, avant tout, bien les nourrir. Une bonne nourriture est d'autant plus nécessaire à la Guyane, que l'on ne peut guère leur laisser un parcours étendu, sans s'exposer à perdre pas mal d'œufs et même de jeunes poulets.

La farine de manioc convient très-médiocrement aux poules; elles la mangent mal et la négligent même absolu-

ment, quand elles ont du grain. Chaque fois que j'ai vu des poules nourries de manioc venir à recevoir du maïs, j'ai vu la ponte doubler au bout de quelques jours. Si les Indiens élèvent des poules avec du couac, c'est qu'ils leur laissent toute liberté de parcours et qu'elles trouvent à profiter de beaucoup de débris de poisson et de gibier autour des carbets.

Le maïs convient parfaitement à la volaille et la fait pondre beaucoup. Malheureusement ce grain n'est jamais, à la Guyane, abondant et à bon marché, et manque une grande partie de l'année. Le riz convient également, et comme il pousse plus facilement et se garde bien, on pourrait aisément , dans les habitations où on en cultive, donner du riz non décortiqué. Peut-être y aurait-il avantage à le ramollir préalablement, en le faisant un peu bouillir dans l'eau. Le sorgho pourrait sans doute servir utilement. Les pois chiches pourraient aussi s'employer. Aucun de ces grains n'est aussi facile à produire et d'un prix vénal aussi bas, que sont en France les menus grains et les criblures.

Les poules m'ont paru peu rechercher les racines farineuses que le sol de la Guyane est si propre à porter. Quelquefois je les ai vues fouiller en terre et becqueter les tubercules de patate; cependant, quand on leur en donnait, crus ou cuits, elles les rebutaient. Je ne sais si l'igname, le camanioc, les tayoves, rôtis au feu, leur seraient plus agréables. Elles mangent, au contraire, très-avidement les bananes mûres, et, dans une habitation, où on en produirait beaucoup, il serait probablement avantageux de leur en donner; ce qui ne dispenserait pas de leur distribuer en même temps une certaine quantité de grain. Je ne sais si elles agréeraient les graines d'arbre à pain cuites et pilées.

Si, pressé par le défaut de grain, on était obligé de nourrir la volaille avec du couac, je crois qu'il serait bon de leur donner en même temps une petite quantité de morue cuite à l'eau et divisée en petits fragments, qu'on mêlerait préalablement à la farine de manioc.

Il faut que les poules aient toujours à leur disposition de l'eau pour boire, et il faut autant que possible que cette eau soit toujours claire et fraîche.

Les soins de surveillance que la basse-cour réclame sont, comme je l'ai dit, plus minutieux encore qu'en Europe; les animaux nuisibles étant en plus grand nombre, les habitations n'ayant le plus souvent pas de cours fermées, et la volaille paraissant prendre, sous l'équateur, des habitudes plus vagabondes, soit à cause de la douceur de la température, soit à cause de l'inévitable multiplication des insectes dans le poulailler.

La construction du poulailler demande une attention particulière. Il doit être exactement clos pour défendre l'accès aux chauves-souris, aux sarigues (pian), aux rats, et cependant admettre une circulation d'air suffisante. En général on le construit avec des pieux fixés en terre, entre lesquels on établit des gaulettes (lattes) entrecroisées, qui forment une muraille à claire-voie. Le toit est en feuilles de palmier, et sous lui est un plafond en lattes. Il ne serait que mieux de faire une construction plus régulière et plus durable, mais il faudrait, si l'on crépissait la muraille, ou si on établissait un revêtement de planches, ménager des fenêtres, pour que l'air pût circuler. On fermerait ces fenêtres avec un grillage métallique. A l'intérieur on place un perchoir, sorte d'échelle inclinée, sur les barreaux de laquelle les volailles se juchent chaque nuit. On y met aussi de petites caisses, garnies de paille, dans lesquelles les poules doivent pondre et couver. Il

est très-convenable d'ajouter, à la pièce principale du poulailler, une pièce particulière destinée aux couveuses, plus fermée, plus obscure, pourvue de caisses imitant des nids, séparées les unes des autres par des cloisons de quelque étendue qui les isolent. Le poulailler doit être tenu dans un état irréprochable de propreté; on doit en gratter de temps en temps le sol ou le plancher, en laver les murailles, y faire des fumigations aromatiques et insecticides. La vapeur de soufre, la vapeur de résine brûlée, sont convenables pour ces fumigations.

On doit s'assurer tous les soirs si les poules sont toutes rentrées et fermer soigneusement la porte. De temps en temps on s'aperçoit que quelques poules se sont perchées dehors, ou se sont blotties dans quelque coin pour y passer la nuit; il faut les prendre et les porter au poulailler. Quand on l'a fait plusieurs jours de suite, elles y retournent d'elles-mêmes. On ouvre le poulailler le matin au jour levant. Outre la porte, qui est de hauteur d'homme, et qui permet d'entrer dans l'intérieur, il y a souvent aussi une petite porte de dimension suffisante pour le passage des oiseaux, qui se ferme par une planche, soit à coulisse, soit à charnières.

Les couveuses méritent des soins et une surveillance particulière. Beaucoup de poules refusent de couver dans le poulailler. Leur instinct les porte à s'isoler des autres volailles et à chercher dans la cour un coin retiré, où elles se mettent à couver en plein air. Il ne faut souffrir en aucune manière ce caprice, qui expose grandement les couveuses à devenir la proie des pians et d'autres animaux sauvages. Si, malgré la bonne construction d'un poulailler, où une chambre particulière serait réservée aux couveuses, on ne parvenait pas à y attirer les poules pour y pondre et y couver, il faudrait essayer si on réussirait

mieux, en établissant de petites logettes mobiles, qui, lorsqu'une poule s'y placerait, pourraient être fermées par un grillage. On placerait quelques-unes de ces logettes dans les endroits retirés de la basse-cour, et on permettrait aux broussailles de croître autour. C'est en imitant les retraites que les oiseaux aiment à rechercher, qu'on peut espérer les attirer. On visiterait les logettes tous les jours et, si on s'apercevait qu'une poule s'y est installée pour couver, on en fermerait le grillage tous les soirs. La poule qui couve aime l'obscurité et l'isolement; comme elle est très-attachée à ses œufs et qu'elle craint de les quitter, même quelques instants, on doit lui porter à manger dans sa retraite et placer près d'elle un vase plein d'eau, pour qu'elle puisse se désaltérer.

En raison des instincts vagabonds et capricieux de la volaille, beaucoup d'œufs sont perdus, beaucoup de poules ayant la manie de pondre dans un coin ou dans un autre, au lieu de déposer ses œufs dans les nids du poulailler. Il faut beaucoup de sagacité et d'attention à la femme qui surveille la basse-cour, pour deviner la cachette où une poule va faire ses œufs. Quand on a constaté la place où elle en a déposé un, on sait qu'elle y déposera aussi les autres, et, en y laissant un œuf ou deux, on peut enlever les nouveaux œufs, à mesure qu'elle les dépose.

Les animaux qui font la guerre aux volailles sont nombreux. La sarrigue, en créole pian, est un des plus redoutables. Ce petit carnassier nocturne habite volontiers quelque trou d'arbre creux et vient faire sa ronde toutes les nuits autour des habitations pour dévorer les fruits, pour surprendre et dévorer les poules et chercher à s'introduire dans le poulailler. De plus gros carnassiers, l'aïra, le coati, le chat-tigre, saisissent et dévorent quelquefois les poules qui s'écartent dans les broussailles et au voisinage

des bois. De gros lézards, des couleuvres, des serpents venimeux dévorent les petits poussins. Les grosses couleuvres attaquent même les oiseaux adultes. Les aigles et d'autres oiseaux carnassiers exercent de semblables déprédations. Les chauves-souris saignent et épuisent par perte de sang les poules qui couchent dehors et s'introduisent, si elles le peuvent, dans le poulailler.

Les insectes parasites tourmentent la volaille; l'habitude des poules de se rouler de temps en temps dans la poussière, ou sur la cendre, paraît avoir pour but de se débarrasser d'une partie de ces hôtes incommodes. Aussi place-t-on volontiers un petit tas de cendre au voisinage du poulailler.

Des épidémies meurtrières s'abattent fréquemment sur les basses-cours, à la Guyane, et y exercent de grands ravages. Je regrette de ne pouvoir spécifier la nature de ces maladies. Elles surviennent surtout dans la saison sèche et m'ont paru sévir plutôt sur le littoral que dans la région boisée de l'intérieur. Elles détruisent le tiers, la moitié, les deux tiers de la volaille. La ville de Cayenne est très-sujette à ces accidents. La saison des grandes pluies est peu favorable à l'élève des poussins. Les poules sont souvent atteintes de la maladie du pian; elles montrent alors des ulcères à fond saillant et bourgeonné.

Le prix des poules et des œufs varie beaucoup à la Guyane, suivant les localités. Chez les Indiens on paie une poule ou un coq, toujours assez maigre, 1 franc. Dans les quartiers les nègres les vendent 1 fr. 50 et 2 fr. Autour de la ville les prix sont plus élevés.

## NOTES.

### *Indications générales sur l'élève de la poule.*

La poule est adulte à 5 ou 6 mois, quoique plus tard elle prenne encore un peu de force. C'est à 10 mois qu'elle commence à pondre. Pour comprendre les phénomènes de la ponte et de l'incubation, il faut nous reporter aux mœurs naturelles des oiseaux sauvages. La saison des amours vient généralement chez eux au printemps, dans les pays tempérés. C'est une époque d'excitation et de force; c'est alors que leur plumage prend ses plus vives couleurs, que leur chant est le plus éclatant et le plus mélodieux. Un peu plus tard vient la ponte, puis l'incubation, puis l'élève des petits. Les petits prennent de la force et deviennent capables de pourvoir à leurs besoins. Alors l'évolution physiologique est accomplie, et les parents, après avoir développé l'activité la plus vive dans les fonctions successives qu'ils ont remplies, entrent dans une période de stagnation des forces et de crise, qui s'accompagne souvent de chute et de renouvellement des plumes. Les froids brumeux de l'automne approchent, l'hiver arrive, les oiseaux, qui n'ont pas émigré, le passent dans un certain degré de langueur, et beaucoup d'entre eux meurent avant que le retour du printemps n'ait réveillé la nature. Les mêmes phénomènes s'accomplissent dans les pays chauds, quoiqu'avec des phases peut-être moins tranchées. Soit en raison de la succession des saisons sèche et pluvieuse exerçant leur influence sur l'organisme, soit en raison de la nourriture plus riche et plus abondante qu'offrent à tel ou tel mois de l'année la maturation des graines et l'éclosion des insectes, il y a des

périodes d'excitation vitale, puis de dépression et de repos. Dans les oiseaux domestiques de nos basses-cours une nourriture plus riche et plus régulière, un logement qui protége contre l'excès des intempéries atmosphériques, ont amené une nutrition plus active, une reproduction plus abondante et plus continue, ont rendu moins sensible la période de repos hibernal. De là l'aptitude de la poule domestique à prolonger sa ponte et à couver plusieurs fois dans l'année ; à pondre même un peu en hiver, surtout si elle reçoit une nourriture stimulante.

Sous tous les climats la poule, après avoir pondu un certain nombre d'œufs, 12, 20, 30, etc., manifeste le désir de l'incubation. Ce désir est accompagné chez elle d'une excitation nerveuse particulière; elle glousse incessamment, va et vient avec inquiétude, cherche une retraite où elle couvera. La peau du ventre perd quelques plumes et devient le siége d'une circulation plus active, qui lui permet de développer plus de chaleur.

Quand la poule a commencé à couver, elle est toute à cette nouvelle fonction, qui la préoccupe tellement qu'elle oublie presque ses propres besoins. Elle couve 12 à 15 œufs environ. On admet que l'œuf qui n'a pas plus de vingt jours de date est apte à éclore. L'incubation dure de vingt à vingt-deux jours, puis les petits éclosent. La mère est alors incessamment occupée de ses petits; elle gratte pour leur chercher à manger, les appelle et les maintient autour d'elle, les réchauffe sous ses ailes, les protége quand un danger les menace.

A mesure que les petits prennent de la force la poule s'occupe d'eux moins exclusivement. Six semaines ou deux mois après l'éclosion elle recommence à pondre; puis plus tard abandonne ses petits devenus assez forts pour se passer d'elle.

Tel est donc le résultat de l'exaltation des forces de nutrition que la domestication a amenée, que la poule pond un plus grand nombre d'œufs avant de couver et pond de nouveau peu de temps après la naissance de ses poussins; qu'elle couve plusieurs fois dans la même année et pond même quelques œufs dans la saison du repos, sans que le désir de couver suive ces pontes hors saison. La domestication a multiplié considérablement la production des œufs et introduit une certaine irrégularité dans la succession naturelle de la ponte, de l'incubation, de l'éducation des petits et de la période de repos qui était l'ordre de l'état de nature.

En France on admet qu'une bonne poule, bien nourrie, pond 120 à 150 œufs par an. La plus grande abondance des œufs, dans une basse-cour, est au printemps; la ponte se soutient en été; elle se prolonge, tout en diminuant d'abondance, dans le commencement de l'automne, puis elle s'arrête en novembre et décembre, saison de la mue, pour ne reprendre qu'au début du printemps suivant. On recueille cependant quelques œufs çà et là dans la période de repos.

Je n'ai pas fait d'observations assez précises à la Guyane pour pouvoir dire comment la ponte s'y comporte. Les poules y sont en général assez médiocrement nourries, en sorte qu'à l'influence du climat se joint celle d'une faible alimentation. En général, je crois que si la ponte ne s'arrête pas dans une saison de repos comme en France, elle est en tout temps faible. Il est probable que, sinon pour toute la basse-cour à la fois, au moins pour chaque poule en particulier, il y a des périodes de repos, et que la ponte ne recommence que plus tard qu'en France après l'éclosion de la couvée.

On nourrit les poules avec toutes sortes de grains, orge,

avoine, millet, maïs, sarrasin, criblures ; on leur donne aussi des légumes hachés, des pommes de terre cuites. Quand on veut, hors saison, obtenir une ponte active, on donne particulièrement du chènevis. L'usage, dans les fermes, d'avoir dans la même cour le tas de fumier, permet aux poules de trouver, en grattant, des graines et des vers.

On donne une nourriture choisie et plus délicate aux jeunes poussins, de la mie de pain hachée avec des œufs durs, de la mie de pain trempée dans du lait, des grains cuits.

On donne aussi une nourriture choisie et très-abondante aux bêtes que l'on veut engraisser.

On compte, en général, qu'il faut un coq pour 12 ou 15 poules. Il y a toujours dans les basses-cours, outre le coq principal, quelques jeunes coqs, destinés plus tard à le remplacer.

On opère la castration des chapons à quatre mois. Quelques mois après on les engraisse et on les tue.

L'engraissement se pratique en condamnant les volailles à l'immobilité, dans un lieu peu éclairé et d'une température tiède et en leur donnant une nourriture abondante, où il entre une suffisante proportion de matières grasses. On les place pour cela dans de petites cages, devant lesquelles est une mangeoire.

Je crois que les pays tempérés sont beaucoup plus propres à l'engraissement que les pays chauds, où la graisse se prend lentement et où les maladies se développent avec tant de facilité.

Dans ces dernières années on a beaucoup répandu, en France, diverses races perfectionnées de poules, remarquables par leur forte taille et la qualité délicate de leur chair. Elles fournissent des chapons, qui, au voisinage des

villes, sont d'un prix vénal avantageux ; mais on se plaint avec raison que ces belles races soient plus délicates et plus sujettes aux maladies. J'ai vu moi-même, dans mes environs, des mortalités énormes peser sur les basses-cours où on les élevait, pendant que les poules communes ne mouraient qu'en assez petit nombre.

On admet en France que des poules bien nourries reçoivent par jour, si elles sortent au dehors, 125 à 185 grammes de grain.

Si elles ne sortent pas, 250 grammes.

Elles consommeraient donc, dans le premier cas, en moyenne, 55 kilos de grain par an.

Dans le second, 91 kilos.

On voit par là que la volaille n'est d'un élève profitable qu'autant qu'on la nourrit de menus grains, d'une valeur minime, ou qu'autant qu'on a pour ces produits un débouché assuré, à des prix réellement avantageux.

### *Remarques diverses.*

Si sur une habitation de la Guyane, où l'on aurait entrepris de donner des soins attentifs à la volaille, on remarquait que les poules, quoique bien nourries, pondent peu et qu'elles gardent des habitudes vagabondes, il serait rationnel de faire venir de France quelques poules de race commune. Les instincts et les aptitudes organiques sont héréditaires et il serait fort possible que des bêtes tirées d'Europe montrassent plus de fécondité et de docilité et conservassent, à quelques degrés, ces qualités précieuses pendant une suite de plusieurs générations.

Les épidémies meurtrières que subit la volaille, dans les pays chauds, ont été notées par un grand nombre d'observateurs. A la Nouvelle-Calédonie, si remarquable

cependant par sa grande salubrité, MM. Vieillard et Deplanche notent que les poules sont sujettes à une maladie qui, à certaines époques, fait parmi elles de terribles ravages. En Virginie et en Louisiane on observe souvent de grandes mortalités sur les volailles, à la saison où viennent les chaleurs lourdes et les fréquents orages. On a cru remarquer que l'invasion de la fièvre jaune avait quelquefois suivi ces épizooties ou coïncidé avec elles.

On regarde la poule comme originaire de Perse et des montagnes de l'Inde. C'est dans l'Inde, l'Indo-Chine et l'archipel malais que l'on trouve les plus belles, les plus singulières et les plus nombreuses variétés. C'est dans ces pays aussi que l'on trouve les espèces sauvages.

Parmi les particularités que peut présenter l'élève de la poule chez les peuples étrangers, il n'en est pas de plus singulière que l'éclosion artificielle des œufs au moyen de fours chauffés doucement, pratiquée en Egypte. La poule égyptienne a perdu, dit-on, l'instinct de couver, n'ayant pas eu l'occasion de l'exercer depuis un nombre incalculable de générations.

### DU DINDON.

Le dindon est, comme on le sait, un oiseau américain. Il est originaire des parties méridionales de l'Amérique du Nord, de la Virginie en particulier. Le mot picaca, qui le désigne en espagnol, est un mot indien. Les Mexicains en élevaient jadis quelques-uns.

A la Guyane on voit peu de ces animaux. L'élève des petits est difficile et d'un succès incertain, ce qui paraît tenir à la constitution même de l'oiseau et se remarque sous tous les climats. Les dindons adultes réclament une nourriture beaucoup plus coûteuse que les poules. Quel-

ques personnes, toutefois, en élèvent avec succès, et leur prix vénal sur le marché de Cayenne est très-élevé.

## NOTES.

### *Du dindon.*

L'élève du dindon n'est en général profitable qu'autant qu'on peut assurer à ces animaux, qui mangent beaucoup, une nourriture peu couteuse. Si on les tient enfermés il faut, pour les nourrir, avoir en abondance des menus grains et des criblures; si on les fait sortir il faut les confier à la garde d'un enfant et leur faire parcourir les champs, les chemins et la lisière des bois, où ils trouvent des graines, des vers et des insectes. L'instinct de ces oiseaux les porte à rester réunis en troupe, et on peut aisément les conduire et les ramener.

Le dindon pond beaucoup moins que la poule; en outre, les petits sont fort délicats, et, quelque soin qu'on en prenne, il en meurt en assez grand nombre. L'oiseau adulte est au contraire d'un tempérament très-rustique.

En France, la dinde ne pond guère que dix ou douze œufs à chaque ponte, et il n'y a que deux et au plus trois pontes dans l'année. La première au printemps. En général elle dépose ses œufs çà et là, et on est obligé de les chercher et de les réunir. L'incubation dure un mois.

Les petits sont fort délicats; ils craignent le froid et les grandes pluies. On les nourrit avec de la mie de pain émiettée et trempée, avec des œufs cuits et durcis au feu, du lait caillé, de la farine. On mêle volontiers à leurs aliments des feuilles d'ortie hachées et les feuilles de quelques légumes. A deux mois on peut commencer à les faire un peu sortir. Lorsque les petits ont atteint la grosseur d'une poule, ils sont forts et rustiques.

On réserve, dans la basse-cour, un mâle pour six femelles.

Quand le dindon est adulte on l'engraisse avant de le tuer.

Je croirais volontiers que le dindon est plus facile à élever dans le midi que dans le nord de l'Europe.

### DU PIGEON.

Le pigeon réussit assez bien à la Guyane. La prompte multiplication et la rapidité de croissance des petits rendent cet oiseau précieux là où l'on peut l'élever.

La construction de pigeonniers bien fermés, tenus proprement et soigneusement défendus de l'accès des animaux malfaisants et particulièrement des rats, des fourmis, etc., est la première condition du succès d'un tel élève.

Il faut ensuite donner à ces animaux une nourriture convenable et abondante. Car, si le pigeon grandit et multiplie très-vite, il mange beaucoup.

Le pigeonnier devra être construit en charpente légère, portée sur des pieux, revêtu de planches. Pour ménager à l'air une facile circulation, il sera percé de fenêtres que l'on fermera par un grillage métallique. A cette condition, il pourra être assez petit. On y montera pour le visiter et le nettoyer par une échelle.

## NOTES.

### *Du pigeon.*

Le pigeon est surtout remarquable par sa prompte croissance; les petits sont déjà grands à deux ou trois mois; à six mois ils commencent à pondre. La femelle fait à chaque ponte deux œufs, et la ponte revient, en France, quatre

ou cinq fois dans l'année. L'incubation est courte; elle s'opère sans que l'on ait besoin de la surveiller. Le pigeon a, en effet, des mœurs très-différentes des autres volailles; doué d'un vol puissant il va chercher au loin sa nourriture; doux et sociable par son naturel, il forme dans le colombier une colonie paisible et régulière, dont l'homme n'a pas à surveiller et à diriger les mœurs. Les pigeons, comme on sait, vivent par paires, et le colombier renferme un même nombre de mâles et de femelles.

L'avantage de l'élève réside surtout dans l'économie de la nourriture. Là où l'oiseau peut en sortant trouver à se nourrir, il s'élève presque sans dépense. En France on est tenu de les renfermer à l'époque des semailles, et dans la mauvaise saison, tout en sortant, ils ne peuvent trouver que peu de nourriture. Quand les pigeons sont tenus enfermés, ou quand on sait qu'ils ne peuvent trouver suffisamment à manger dehors, on leur donne des menus grains et particulièrement du sarrasin, des vesces, des pois communs.

Je suppose qu'un pigeon adulte mange environ 50 grammes de grain par jour.

### DU CANARD.

Le canard est assez communément élevé à la Guyane. Quoiqu'on y ait quelquefois le canard domestique d'Europe, l'espèce généralement répandue est fort différente. C'est une très-grande espèce, aphone, portant au bec une étroite caroncule. Le mâle est très-supérieur en taille à la femelle et est à peu près aussi gros qu'une oie de France, mais plus bas sur pattes. On le désigne souvent dans la colonie sous le nom de canard de Fernambouc. Il a de la ressemblance avec le gros canard sauvage du pays, bel et grand oiseau au plumage noir à reflet brillant.

L'élève des petits est assez sujet à des accidents; il y a peu de couvées où il n'en périsse de maladies un assez grand nombre. Les adultes sont robustes. Ils sont néanmoins atteints quelquefois par les épidémies qui déciment les basses-cours.

Ces animaux réclament beaucoup plus de nourriture que les poules, surtout si on ne les laisse pas vagabonder. Si on les laisse courir, on en perd beaucoup. Il y en a qui s'égarent, d'autres sont dévorés par des poissons carnassiers ou d'autres animaux destructeurs.

Le prix des canards, dans les quartiers, est de 4 ou 5 francs pour les femelles, 5 à 6 francs pour les mâles. A Cayenne ils sont plus chers.

## NOTES.

### *Du canard.*

Il y a bénéfice à élever des canards, surtout quand on a à son voisinage des étangs et des marais où ils peuvent trouver eux-mêmes la plus grande partie de leur nourriture. Là où il faut les nourrir totalement, il faut que les menus grains soient à bien bas prix pour qu'il y ait avantage à en élever.

En France, la canne pond au printemps. Elle donne de 15 à 20 œufs. Elle couve environ 6 œufs sur la fin de mai; l'incubation dure un mois.

Il faut avoir un mâle pour huit ou dix femelles.

Le canard est très-vorace et mange le grain, les légumes hachés, les débris de viande, les petits animaux aquatiques.

Il y a beaucoup d'espèces sauvages de canards habitant les climats les plus différents.

La date de la domestication du canard en Europe n'est pas très-ancienne; ce sont les Romains, sous les premiers empereurs, qui commencèrent à en élever.

Le canard, dit en France improprement canard de barbarie, est l'anas moschata d'Amérique. Il est moins complètement aquatique que le canard commun. Il produit parfois des métis avec le canard domestique. Ces métis sont inféconds. On l'élève très-communément aux Antilles, à la Guyane et au Brésil, mais je crois que quelques espèces voisines, mais différentes, y sont élevées aussi.

Je ne saurais pas dire à quelle espèce se rapportent les canards élevés en Chine et aux Philippines. On fait éclore leurs œufs par une incubation artificielle singulière. Ce sont souvent de jeunes enfants qui les couvent. On les nourrit, au moins en partie, avec des mollusques que l'on pêche pour eux.

J'ai vu des oies domestiques à la Martinique, mais je n'en ai pas vu à Cayenne.

### *Parallèle des divers oiseaux domestiques.*

La poule est l'oiseau de basse-cour dont la ponte est la plus abondante et la plus prolongée. Elle est encore remarquable par l'intelligence avec laquelle elle élève ses poussins, par son aptitude à une fréquente incubation. On doit aussi la regarder comme développant beaucoup d'activité pour se procurer à elle-même une partie de sa nourriture en grattant la terre et utilisant les moindres graines et les plus petits insectes. Elle est surtout granivore.

Le dindon fournit de belles pièces pour les tables de luxe, mais il est moins profitable dans le plus grand nombre des cas. Il pond beaucoup moins, beaucoup des petits périssent de maladies dans les deux premiers mois

qui suivent l'éclosion. Sa nourriture est beaucoup plus coûteuse que celle de la poule. Quoique proprement granivore, il admet facilement, dans sa ration, une forte proportion de légumes hachés et de grosses graines. Dans certaines circonstances on peut le nourrir à bon marché en le promenant par troupeaux.

Le pigeon est un oiseau fort à part. Sa grande puissance de locomotion doit faire supposer que, pour même poids de grain consommé, il fournit moins de viande qu'un oiseau qui ne vole pas ; mais, d'un autre côté, l'aptitude au vol lui facilite la recherche de sa nourriture. Sa très-rapide croissance permet de prélever continuellement pour la table un tribut sur le pigeonnier. Il est proprement granivore, mais se contente de menus grains. Il demande peu de cette surveillance et de ces petits soins que réclament les autres oiseaux de basse-cour. Il est donc d'un élève avantageux, là où l'on peut lui laisser un libre parcours et où il trouve dans les champs de quoi se nourrir en toute saison.

Le canard, et l'oie surtout, pondent beaucoup moins que la poule et fournissent, pour un même poids d'aliments consommés, une plus grande quantité de viande et surtout de graisse. Ce sont en outre des oiseaux rustiques et propres aux localités marécageuses. Leur élève est avantageux là surtout où ils peuvent se procurer une partie de leur nourriture dans les marais et les cours d'eau, ou dans les pâtures. Le canard est proprement omnivore, et on peut facilement faire entrer dans son alimentation des matières animales et des racines cuites. L'oie est l'oiseau domestique le plus herbivore.

---

# CORRESPONDANCE

# DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD

AMBASSADEUR A ROME

1744-1748

PUBLIÉE PAR LE BARON DE GIRARDOT.

---

## PRÉFACE

Frédéric-Jérôme de Roye de La Rochefoucauld était petit-fils de Frédéric-Charles de La Rochefoucauld, protestant zélé, comte de Roye et de Roucy, en France, et comte de Lifford, en Angleterre, qui fut successivement un des lieutenants généraux de Turenne et de Luxembourg, grand maréchal des armées du roi de Danemark, feld-maréchal de la cavalerie du roi d'Angleterre, et grand-maître de l'artillerie et pair d'Irlande.

En 1729, le jeune abbé Frédéric-Jérôme devint archevêque de Bourges, par la démission du cardinal de Gesvres. Son épiscopat fut marqué par des actes d'une haute importance. Il fit rédiger de nouveaux livres liturgiques et un nouveau bréviaire ; il supprima l'abbaye de Fontgombaud, la sainte chapelle du palais royal de Bourges et commença la suppression de l'abbaye de saint Satur.

En 1744, il fut envoyé à Rome comme ambassadeur, fait cardinal en 1747, au titre de sainte Agnès, il revint

en 1748. A la mort de l'évêque de Mirepoix, le roi lui confia la feuille des bénéfices ; il mourut le 29 avril 1757 (1).

Les papiers du prélat diplomate sont restés en partie dans la bibliothèque de l'archevêché de Bourges, devenue celle de la ville. Ils sont compris dans le catalogue des manuscrits de cette bibliothèque (2), sous les n[os] 227 à 238. Ceux que nous publions ici forment le n° 228, composé de liasses, comprenant : les minutes des lettres de M. de La Rochefoucauld aux ministres d'Argenson, de Puysieulx et de Maurepas, et à M. de Vauréal, évêque de Rennes, ambassadeur à Madrid, membre de l'Académie française ; les copies d'un certain nombre d'instruments diplomatiques émanés des cours de Rome, de Vienne et de Versailles ; des dépêches officielles et des lettres intimes de MM. de Maurepas et de Vauréal ; enfin, les lettres officielles des deux ministres René-Louis de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson, et de Brulart de Sillery, marquis de Puysieulx.

Quelques-unes de ces lettres sont en chiffres, mais elles portent leur traduction interlinéaire.

M. de La Rochefoucauld représentait la cour de Versailles à Rome, au milieu de circonstances très-graves.

En 1718, l'empereur Charles VI, le dernier prince de la maison d'Autriche, se voyant sans enfants mâles, avait fait un règlement sous le nom de pragmatigue sanction,

(1) Le cardinal reçut la sépulture dans l'église de Saint-Sulpice, à Paris. On lui éleva un monument dans la cathédrale de Bourges, avec plaque de marbre portant une longue inscription et surmontée de son médaillon. Ce monument existe encore.

(2) Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Bourges, texte et dessins, par le baron de Girardot. Paris, Didron, 1859, in-4°.

pour assurer à sa fille Marie-Thérèse l'intégralité des Etats de sa maison.

Il mourut le 20 septembre 1740.

Aussitôt des prétentions rivales s'élevèrent, les électeurs de Bavière et de Saxe réclamaient la succession entière; le roi d'Espagne, Philippe V, faisait revivre des droits surannés sur la Hongrie et la Bohême, espérant par là ménager, à titre de compensation, un établissement en Italie pour l'infant D. Philippe, fils puiné d'Elisabeth Farnèse, sa seconde femme; le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel III, réclamait le Milanais; le roi de Prusse, Frédéric II, une partie de la Silésie; la France envoyait deux armées au-delà du Rhin et forçait en Hanovre les Anglais à garder la neutralité.

Un traité conclu à Versailles, le 28 mai 1741, auquel adhérèrent les rois d'Espagne, de Prusse, de Sardaigne, de Pologne, semblait assurer la ruine de la maison d'Autriche. L'électeur de Bavière se faisait reconnaître comme archiduc d'Autriche à Lintz, roi de Bohême dans la ville de Prague enlevée par le maréchal de Saxe, et élire empereur d'Allemagne à Francfort. Une armée espagnole envahissait le nord de l'Italie.

Mais bientôt le roi de Sardaigne abandonna ses alliés et leur ferma le passage des Alpes, pendant que les Hongrois, jurant de « mourir pour leur roi Marie-Thérèse, » forçaient les Français à abandonner la Bavière. Le roi de Pologne faisait sa paix et Frédéric II se déclarait neutre pour garder la Silésie conquise; l'empereur Charles VII lui-même traitait avec la reine triomphante et la maison de Bourbon restait seule pour supporter le poids de la guerre.

En 1744, cette situation difficile se compliquait de l'appui donné au prince Charles-Edouard dans sa roma-

nesque entreprise pour rétablir le trône des Stuarts. Mais un retour de la fortune rendit à la France son allié le roi de Prusse, lui donna le concours du roi de Naples et l'alliance de la république de Gênes. Au milieu des péripéties de cette campagne et de la maladie de Louis XV, l'empereur se trouva de nouveau maître de Munich, le Piémont fut envahi un moment et les Autrichiens repoussés du royaume de Naples.

L'année 1745 vit la guerre ranimée, la mort de l'empereur Charles VII et l'élection à l'empire de François I^er^, grand-duc de Toscane, époux de Marie-Thérèse.

Le nouvel empereur ne se hâta pas de notifier son élection au Saint-Siége qui prétendrait au droit de la confirmer. Ce fut là le principal sujet qu'eut à traiter l'ambassadeur de France d'accord avec celui d'Espagne, cardinal Acquaviva. Ils devaient s'efforcer de faire différer aussi longtemps que possible la reconnaissance par le pape de la validité de l'élection.

Les agents de François I^er^ à Rome étaient le cardinal Albani (Alexandre), le comte Rivera, Lugnosco et l'abbé Fransquini. Son ambassadeur était le marquis de Pancalier.

Le premier ministre du pape était le cardinal Valenti, dont M. de La Rochefoucauld a tracé le portrait suivant :

« Sylvain Valenti Gonzaga, Mantouan, camerlingue et » secrétaire d'Etat, né en 1690, a été nonce à Bruxelles, » et, depuis, en Espagne ; il a beaucoup d'aisance et de » facilité d'esprit et très-capable d'affaires, s'il n'était pas » un peu paresseux ; il s'est rendu absolument le maître » de l'esprit du pape pour tout ce qui peut être affaire » politique. Il ménage fort peu les cardinaux, ce qui pourra » lui donner quelque dégoût à la mort du pape ; mais, » par ses talents et la charge de camerlingue, il s'en tirera

» aisément et sera toujours un homme important. Les
» Allemands lui ont reproché qu'il était de génie espagnol,
» et d'autres ont prétendu qu'il était de génie autrichien.
» Mais il est à croire qu'il n'est ni l'un ni l'autre et qu'il
» cherche à ménager tout le monde. Il est capable de la
» place qu'il occupe. »

Dans toute cette correspondance, les chancelleries de Versailles et de Madrid ne donnent que son titre de grand-duc (de Toscane) à l'empereur François Ier, et à Marie-Thérèse celui de reine de Hongrie.

M. de La Rochefoucauld avait, en outre, à négocier la composition d'une principauté en Italie pour l'infant don Philippe.

Philippe V avait eu de sa première femme, princesse de Savoie, quatre fils, dont Louis, en faveur duquel il abdiqua, qui mourut bientôt, et Ferdinand qui succéda à son père, quand celui-ci, qui avait repris sa couronne, vint à mourir, en 1746.

De son second mariage avec Elisabeth Farnèse, Philippe V eut plusieurs enfants dont cette reine ambitieuse voulut faire des souverains, n'espérant pas alors pour eux la couronne d'Espagne. En 1735, elle avait fait reconnaître son fils aîné don Carlos pour roi de Naples (il fut depuis Charles III, roi d'Espagne). Elle voulut une principauté pour don Philippe, son second fils, et demanda pour lui au pape l'investiture des duchés de Parme et de Plaisance, qu'elle réclamait comme dernière descendante des Farnèse.

Une autre question très-importante dans la politique du temps et qui préoccupait notre ambassadeur, candidat à la pourpre romaine, c'était celle des promotions réservées aux couronnes catholiques dans le Sacré Collége. *Marie-Thérèse* et le *Grand-Duc* en prétendaient deux. La France

et l'Espagne protestaient contre cette innovation. Elles ne purent empêcher le pape de faire cette concession *à la reine de Hongrie.*

C'était en passant au milieu des armées ennemies ou en faisant des détours énormes par la Suisse que les courriers hebdomadaires parvenaient à porter les dépêches à Rome et à Paris, et cela compliquait la situation embarrassante des ambassadeurs de France et d'Espagne auprès du Vatican.

Cependant la guerre continuait avec des fortunes diverses, mais avec de grands éclats de gloire pour la France qui gagnait, en 1745, la bataille de Fontenoy, faisait alliance avec Gênes, chassait les Autrichiens de presque toute l'Italie et réduisait le roi de Sardaigne à sa capitale.

Mais de suite arrivent les revers. Notre protégé Charles Edouard est battu en Angleterre et forcé de se réfugier en France. Fidèle encore une fois à ses seuls intérêts, Frédéric II fait une seconde paix avec l'empereur moyennant qu'on lui donne le comté de Galatz et un million d'écus d'empire.

L'année 1746 vit éclore un projet qui faillit se réaliser de nos jours, par le traité de Villafranca. Une note du nonce de Venise le révèle en ces termes :

Venise, le 9 mars 1746.

L'ambassadeur d'Espagne en cette cour m'a confié, dans le plus grand secret, qu'il a reçu des lettres en chiffres de sa cour, qui portent que la France a proposé le projet suivant, à savoir : de chasser entièrement les Autrichiens d'Italie, de donner une portion de la Lombardie au roi de Sardaigne, le reste à l'infant don Philippe et la Toscane au prince Charles ; que, pour l'exécution de ce projet, les forces de la maison de Bourbon et du roy de Sardaigne

doivent s'unir ; et que, pour engager la république de Venise à en favoriser l'exécution, on lui offre le Mantouan. Sur quoi ledit ambassadeur était chargé de sonder le sentiment du sénat.

On a mandé de Madrid que le roy de Sardaigne était l'auteur de ce projet, qu'il a trouvé le moyen d'engager le ministre de France à l'approuver et à le faire exécuter par l'Espagne.

La suite de cette négociation se trouve dans la correspondance, particulièrement dans la dépêche n° 93.

Mais la France ne put concilier les prétentions rivales du roi de Sardaigne et de la reine d'Espagne. A la rupture des négociations, les Autrichiens entrèrent en Lombardie, sous la conduite du prince Lichtenstein, firent évacuer Milan, enlevèrent aux armées combinées tous leurs points d'appui, et les vainquirent sous les murs de Plaisance, le 15 juin. Il ne restait plus que 9,000 Espagnols et 7,000 Français, qui se retirèrent sur la Savoie et sur la Provence, et Gênes dût ouvrir ses portes aux Autrichiens, le 6 septembre, pendant que les Piémontais pénétraient en France. Les alliés assiégeaient Antibes et menaçaient Toulon et Marseille, quand les Génois, révoltés par les excès des Autrichiens, se levèrent en armes et chassèrent ceux qui avaient pu échapper au massacre.

A la mort de Philippe V, on se demandait avec inquiétude à Versailles si le fils de la première reine, de la princesse de Savoie, si le nouveau roi allait continuer la guerre contre le Piémont, pour assurer une principauté au fils d'Elisabeth Farnèse.

La mort de la première dauphine, Marie-Thérèse-Antoinette d'Espagne, à la suite de la naissance de Madame Marie-Thérèse de France, amènerait de nouvelles complications diplomatiques au-delà des Pyrennées (juillet 1746),

malgré le désir manifesté à Madrid d'un second mariage entre les deux branches royales de Bourbon. Louis XV prenait dans la maison de Saxe la nouvelle dauphine destinée à donner trois rois à la dynastie : Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

Vaincue en Italie, la France continuait à triompher en Flandre : le maréchal de Saxe prenait Louvains, Malines, Arschot, Anvers, Mons, Saint-Guillain, Charleroy, Namur, et battait le prince Charles en avant de Maestrecht.

Les Anglais, repoussés de Lorient au commencement d'octobre, subissaient des pertes considérables dans les Indes.

L'année 1747 commença à Versailles par le mariage du dauphin avec la fille de l'électeur de Saxe.

Gênes était assiégé par les Autrichiens et les Piémontais. Le duc de Boufflers y était entré avec des secours en argent et 4 à 5,000 Français. La défense héroïque de cette ville maintenait les assiégeants à distance, quand le maréchal de Bellisle passa le Var et força le roi de Sardaigne à venir défendre ses Etats. Alors les Autrichiens levèrent le siége et les Anglais le blocus.

Boufflers mourait au moment où il allait connaître son triomphe. Le duc de Richelieu lui succédait.

Ce triomphe était bientôt suivi d'un sanglant échec de l'armée française qui allait se briser contre les imprenables retranchements d'Exiles, par où le maréchal de Bellisle avait voulu faire passer le comte, son frère, et 14,000 hommes. Ce général y laissa 2,000 blessés, 4,000 morts et y périt lui-même en héros téméraire.

Les Hollandais, inquiétés par l'approche de l'armée française, constituaient le stalhouderat à vie en faveur du prince d'Orange.

Le duc de Cumberland, généralissime des alliés en

Flandre, se fit battre à Lawfeld par Maurice de Saxe qui, après avoir enlevé nombre de places hollandaises, fit mettre le siége devant la ville de Berg-op-Zoom, qui avait résisté au duc de Parme et à Spinola, où Cohorn avait épuisé toutes les ressources de son art, protégé par des circonvallations complètes de marais, ravitaillé par mer et défendu par une armée de secours inaccessible. Elle céda à l'habileté, à l'opiniâtreté de Lowendalh et à la *furia françese*. Elle fut enlevée d'assaut le 16 septembre, après deux mois de travaux.

Toutefois, cette lutte offrait toujours des chances diverses, et la gloire de Berg-op-Zoom avait pour contrepoids la destruction de la flotte française dans deux batailles navales.

C'est en ce temps que prit fin la mission de M. de La Rochefoucauld, rappelé le 14 novembre 1747 et parti de Rome en mars 1748.

Cette guerre de huit années avait lassé les combattants; un congrès s'ouvrit d'abord à Breda, puis à Aix-la-Chapelle, où les préliminaires de paix furent signés le 30 avril, hâtés par les savantes manœuvres du maréchal de Saxe, et la paix fut signée le 18 octobre. L'infant don Philippe avait enfin ces duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, si opiniâtrement ambitionnés pour lui par sa mère.

C'était le temps où Voltaire jouissait de la faveur de la cour et de la confiance politique du ministère; il rédigeait les mémoires diplomatiques pour préparer la paix. « Or, vous voilà cocher, Monseigneur, menez-nous à la paix tout droit par le chemin de la gloire, » disait-il au ministre, et il divertissait la cour par des pièces de circonstance, et chantait la victoire de Fontenoy.

A propos d'un de ses mémoires, il écrivait au ministre

d'Argenson : « J'ai l'honneur de vous renvoyer, Monsei-
» gneur, les armes que vous m'avez mises en main et
» qui ne valent pas celles de vos trois cent mille hommes. »
(19 décembre 1744.) Et plus loin : « Vous avez trop de
» bonté pour le pauvre avocat, et vous empêcherez
» bien, Monseigneur, qu'il ne soit l'avocat des causes
» perdues. Je vous remercie bien tendrement de ce que
» vous avez daigné dire un mot de mon griffonnage.

» Je m'occupe à présent à tâcher d'amuser, par des
» fêtes, celui que je voudrais servir par mes plaidoyers ;
» mais j'ai bien peur de n'être ni amusant ni utile. » (26
» décembre 1744.) Et le 9 mai 1745 : « Je compte venir
» demain à Versailles me mettre au rang de vos secré-
» taires. » Dans les instructions que nous donnons, y en
a-t-il qui soient écrites par lui ? J'avoue n'avoir pas pu le
discerner.

Le pape alors était cet illustre pontife Benoit XIV (Prosper Lambertini), né à Bologne en 1675, mort en 1758, dont l'enfance précoce annonçait un savant. Voué à l'étude de la littérature et de l'art antique, lié d'amitié avec tous les hommes illustres contemporains, conservant une inaltérable gaîté fertile en spirituelles saillies, il devint cardinal en 1728. Evêque digne des prélats de la primitive Eglise, faisant admirer à la fois sa tolérance et sa fermeté, également accessible aux savants, aux pauvres et aux riches, il était toujours prêt à obliger. On sait comment, à la fin d'un conclave qui paraissait devoir rester sans solution, il s'avisa de dire à ses collègues, avec son enjouement ordinaire : « Pourquoi vous consumer ici en
» vaines discussions ? Voulez-vous un saint ? Nommez
» Gotti, un homme politique, Aldovrandi ; un bon homme,
» prenez-moi. » Et il fut élu le 17 août 1740.

La guerre, peu de temps après, éclata et amena succes-

sivement aux frontières romaines les armées française, espagnole, autrichienne, napolitaine, et le nouveau pape employa toute son habileté à garder la neutralité entre les princes chrétiens qui cherchaient tous à l'attirer dans leurs intérêts. C'est au milieu de ces difficultés que nous le montre la correspondance qu'on va lire.

Il ne faut pas oublier, en lisant ces lettres, qu'elles parlent d'un pontife qui fut regretté par tous les hommes distingués de tous les pays catholiques ou protestants, qui laissa le souvenir d'une science profonde et étendue, et de qualités qui le mettent au rang des plus glorieux pontifes.

---

I.

*L'abbé de Canillac, auditeur de rote, à M. de La Rochefoucauld.*

Rome, 2e novembre 1743.

Je compte recevoir l'ordinaire prochain notre réponse au sujet de ma maison, et j'attendray sur cela votre dernière résolution pour travailler icy à l'arrangement de nos affaires domestiques; je me bornerai aujourd'huy à vous parler sur deux articles qui me paraissent essentiels.

Le premier regarde la correspondance que M. le cardinal de Tencin continue d'entretenir avec le pape et le secrétaire d'Etat. Elle deviendroit un obstacle infaillible à vos succès dans ce pays icy, et je crois que vous devez tout employer pour rompre ce commerce qui ne pourroit nous estre qu'infiniment préjudiciable, nous causer icy bien des tracasseries et être en mesme temps bien nuisible au service du roy; cette cour trouve son intérest à avoir des voies détournées pour traiter les affaires, elle s'en sert pour tromper le ministre (1) et pour luy dérober la connoissance de celles où elle craint de ne pas le trouver disposé à entrer dans ses vues et cherche par là à vous discréditer dans le pays. Je parle par expérience et je suis assurément surpris de n'avoir pas vu manquer une partie des affaires dont j'ay esté chargé et, sans ma place d'auditeur de rote, ils auroient peut-estre poussé les choses plus loin s'ils avoient osé.

Le deuxième article regarde les propines des bénéfices

(1) L'ambassadeur.

consistoriaux; la cour les a toujours laissées au ministre lorsqu'il n'y a pas eu de cardinal protecteur, comme étant le seul sur lequel retombent toute la fatigue et les embarras des affaires qui surviennent tous les jours et qu'il est obligé de suivre et de solliciter continuellement. M. le cardinal de Tencin se les est appropriées depuis qu'il est parti d'icy, et malgré 200,000 livres de rentes dont il jouit il représenta son estat si malheureux à M. le cardinal de Fleury lorsqu'il fut de retour à Paris, que cette éminence, comptant sur tout ce qu'il luy dit alors, eut la complaisance de les luy accorder, ce qu'il n'auroit assurément point fait si on luy avoit représenté les choses telles qu'elles estoient et l'usage sur cela qu'en avoit toujours fait la cour en pareil cas; ces propines sont quelquefois un objet assez considérable, car souvent elles passent 20 à 25,000 livres. Ainsi, avec les dépenses immenses que vous avez à faire, il n'est pas douteux que lorsque la cour en sera instruite elle veuille permettre que vous soies privé d'un émolument qui vous revient pour ainsi dire de droit. J'en écrivois dans ce gout-là à M. le cardinal de Tencin dans le temps et auparavant de sçavoir encore la destination qui en avoit esté faicte. Il me répondit que charité bien ordonnée commençoit par soy-mesme, et je vous avoue que je fus bien surpris qu'il eût poussé son avidité jusques-là, jouissant d'un aussi gros revenu qu'il le fait.

........(Ici des détails sur les serviteurs nécessaires pour l'ambassade.)

....M. de Lobkovits poursuit messieurs les Espagnols, qui se retirent du côté de Naples. Son dessein est, à ce qu'on dit, de les attaquer et de profiter de cette saison où les Espagnols ne peuvent recevoir, à ce qu'il prétend, aucun secours de la France pour tenter des conquestes dans ce pays-là, comptant avec cela infiniment sur le

caractère changeant de cette nation, qui a toujours abhorré ceux qui la gouvernent. Tout cela jette ce pays dans de cruelles alarmes, dans la persuasion que le roy de Naples, pour tascher de deffendre ses Estats, sera obligé de retirer les troupes qui forment le cordon de la peste, ce qui est capable de la communiquer dans toute l'Italie, le roy de Naples n'ayant pas 15,000 hommes sur pied, quoyque ses troupes soient sur le pied de 30,000.

CANILLAC.

II.

*M. de Canillac à M. de La Rochefoucauld.*

A Rome, le 26 septembre 1744.

Je n'ai rien d'intéressant à vous marquer des armées napolitaine et autrichienne; toujours la même inaction de part et d'autre; mais je crois que M. de Lobkovits pense sérieusement à sa retraite, et les apparences nous la doivent faire regarder comme bien prochaine. Il y a déjà bien des femmes d'officiers qui sont parties, et il ne se passe guère de jours où nous ne voyons ici des équipages qui prennent les devants. On croit que M. de Lobkovits n'attend lui-même que le retour des bâtiments qui ont transporté sur les côtes d'Oneille le régiment Pallavicini, pour y embarquer ses malades et ses gros bagages, et qu'après qu'il sera débarassé de tout ce qui pourroit retarder ses marches, il nous dira adieu et laissera au roy des Deux-Siciles la liberté de retourner à Naples et à nous celle d'aller jouir de notre villégiature du mois d'octobre.

III.

*M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

Vous sçavez que nos armées françoise et espagnole sont actuellement en marche pour se joindre avec M. de Gage (1). Cette jonction et les suites qu'elle aura sont toute l'occupation de cette cour-cy et le fondement des espérances de l'infant. Nos nouvellistes de Rome en raisonnent présentement bien à leur aise. Après avoir eu pendant trois ans Annibal à leur porte, l'orage, heureusement pour eux, a tourné d'un autre costé; l'Etat ecclésiastique a cruellement souffert. Vous aurez trouvé Sa Sainteté et son ministre bien soulagés, et votre arrivée aura été une joie pour eux.

IV.

*M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

A l'Escurial, 9 novembre 1744.

Les deux derniers ordinaires d'Italie ne m'ont aporté aucune lettre de vous, mon cher seigneur; mais, par le dernier de Paris, j'ay receu la copie de ce qui vous a été écrit le 19 du passé. Le cardinal Acquaviva aura sans difficulté ordre de faire tout ce que vous ferez, et le nonce que nous avons icy escrira comme nous pouvons le souhaiter. Malgré cela, je prévois que vous trouverez de grandes difficultez à persuader que l'on suspende la reconnoissance jusqu'à ce que les deux couronnes y consentent,

(1) Commandant de l'armée espagnole en Italie.

si le grand-duc consent et fait tout ce que raisonnablement Rome peut exiger. Je ne sçais pas précisément en quoy consistent les griefs du pape contre la cour de Vienne, j'ay mesme compris dans mes conversations avec M. le nonce que c'est Vienne qui est la première plaignante, et que ce qu'elle a fait *al dispetto* du pape, par exemple la saisie des bénéfices, n'a été que représailles ou ressentiment pour les marques de partialité que le pape a données contre la cour de Vienne et en faveur de ses ennemis. M. le nonce prétend à la vérité que ces plaintes sont injustes et mal fondées, mais il en résulte toujours que vous serez peut-estre embarrassé à trouver des faits positifs dont le pape soit en droit de demander le redressement avant d'écouter et d'admettre les satisfactions qu'on pourra luy offrir au sujet de l'élection.

Voilà l'envoyé du grand-duc arrivé à Rome et, à ce qu'on dit, avec ordre de contenter le pape. Si cela est, après les longueurs naturelles des consultes, des congrégations et autres formalités curiales, je sens qu'il vous sera difficile d'arrester la reconnoissance pour ne la faire que conjointement avec les deux couronnes. On vous dira qu'elles sont en guerre avec le grand-duc et la cour de Vienne, que le père commun ne doit point prendre party entre ses enfants; et combien ce party prendra-t-il de force par la crainte que le grand-duc, après avoir fait ce qu'il aura pu pour se faire reconnoistre par le pape, ne prenne la résolution de s'en passer?

Les Romains n'ignorent point combien ce qu'ils ont pu conserver de droits dans l'élection a besoin d'estre ménagé, et que, manquant de force, il faut qu'ils y suppléent par la dextérité et les ménagements. Somme totale, mon très-cher confrère, je vois que votre commission est très-difficile. Tout le service que je puis vous y rendre est de demander

de mon costé à nostre cour toutes les difficultez que j'y prévois et que, mesme les ministres de cette cour-cy, n'espèrent pas que les raisons que vous et le cardinal Acquaviva pourrez employer persuadent le pape d'attendre le consentement des deux couronnes, si le grand-duc fait ce qui a esté pratiqué par les empereurs.

Nous comptons que Valence tiendroit encore au moins huit jours, et nous avons été fort surpris d'apprendre hyer que la garnison avoit abandonné la place et s'est retirée par le pont qu'elle avoit sur le Pô. Lodi a envoyé ses clefs et, de plus, payé la *diaria* pour le mois d'octobre; je ne doute pas que l'infant n'ait aussitôt marché droit à Milan. Nous n'avons donc présentement à craindre que les brouillards de l'Allemagne. Cette partie me paroît plus obscure que jamais, et je ne vois pas encore ce que nous avons à en espérer ou craindre.

Vis-à-vis le palais Cibo, à l'autre bout de la place (1), on doit estre dans une grande joye des dernières nouvelles d'Ecosse, et dans une inquiétude encore plus grande des suittes. Dieu veuille faire prospérer un prince auquel on ne peut s'empescher de s'intéresser autant par ses qualités personnelles que par sa naissance et ses malheurs.

## V.

### *M. de La Rochefoucauld au ministre d'Argenson.*

Rome, 30 juin 1745.

(Longue lettre sur un ouvrage du P. Bianchi, cordelier, écrit en italien et intitulé : *Della potesta e della politica*

(1) Demeure du prétendant Stuart.

*della Chiesa, trattati due contro le nuove opinioni di pietro Giarmone, dedicati al principe degli apostoli.* Ce livre est une réfutation des doctrines de l'Eglise gallicane, de Bossuet et du clergé de France. L'ambassadeur s'est plaint de cette publication au cardinal secrétaire d'Etat; il l'a menacé de l'éclat que pourroit faire le Parlement.

Rapport d'une conversation au sujet des ouvrages des PP. Bellelli et Berti.....)

On m'a assuré très-positivement que dimanche dernier il s'étoit tenu au palais une congrégation au sujet d'une lettre de l'électeur de Mayence, qui prioit cette cour de ne pas trouver mauvais que les ministres étrangers fussent absolument exclus de la Diette d'élection de l'empereur, sans en excepter le nonce de Sa Sainteté, afin que les autres puissances ne pussent pas se plaindre; que cette proposition étoit appuyée sur l'exemple de la Diette de 1711, où les choses se sont ainsi passées; que la congrégation a rejetté vivement la proposition comme contraire aux droits du pape, en sa qualité de premier prince de la chrétienté; qu'elle a décidé que la Diette de 1711 ne pouvoit pas servir d'exemple, les actes faits pour lors à ce sujet ayant été annulés par ceux de la dernière élection de Charles VII; qu'elle s'est encore appuyée sur plusieurs raisons dont on prétend que le roy de Pologne, électeur de Saxe, s'est aussi servi pour désapprouver la même proposition d'exclure les ministres étrangers, qui lui avoit été faite par l'électeur de Mayence.

VI.

*Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

A Paris, le 12 juillet 1745.

Je ne sais, mon cher cousin, quelle peut être la cause

du retardement des lettres que je vous ai écrites et adressées à Rome; à l'exception de la dernière, elles sont parties de Paris à chaque ordinaire, et vous devriez déjà par elles savoir les nouvelles dont vous me paraissez inquiet dans celle que je reçois de vous du 23 du mois passé. J'ai fort peu à y ajouter aujourd'hui; le roi a continué de faire marcher son armée, qui est actuellement à portée de Grammont où sont les ennemis, qui n'ont pas été peu alarmés de nous voir arriver si près d'eux, et qui, jusqu'à présent, ne paraissent avoir nulle envie de s'opposer à nos marches.

Je suis fort aise que vous soyez content de Canillac et de la réception que le pape vous a faite; c'est toujours un avantage que d'être bien reçu, sauf pour la suite à s'arranger sur la durée de la confiance et des bons procédés. Je vais augmenter vos embarras et profiter peut-être de la fleur de votre crédit; M. de Nevers s'intéresse, comme vous le savez peut-être, à l'abbé Petricini, qui vit chez lui depuis longtemps et à qui il fait une pension. Voici un petit placet qui s'adresse à vous et qu'il m'a fort prié de vous envoyer. L'abbé Petricini est un bon homme qui lui est fort attaché, et je ne serais pas fâché que sa demande pût réussir; mais je crois que la succession de l'abbé Gaillande ne manquera pas de prétendans.

Autre importunité que vous attire celle que me fait l'abbé de Sanzay, qui me demande ma protection en cour de Rome pour faire modérer la taxe de ses bulles de l'abbaye de Saint-Riquier. Je ne vous presse point du tout de vous tourmenter sur cet article; je ne vous en écris uniquement que pour vous en avoir écrit, et comme je prévois que votre séjour à Rome me procurera plus d'une fois de semblables sollicitations, je vous avertis qu'il y en a beaucoup dont je ne vous parlerai que pour la forme.

Il me reste à vous apprendre que la belle-fille de M. le marquis d'Argenson a été trouvée morte hier dans son lit.

Vous connaissez, mon cher cousin, la tendre amitié qui m'attache à vous pour toujours.

Je me suis inutilement creusé la tête pour trouver ce qu'on vous a appris à Rome; vous savez bien qu'à présent je ne suis pas fort au fait des nouvelles.

Le procès des Parabère contre la marquise de Roye va commencer; j'en suis fort fâché.

Si vous pouvez rendre service à l'abbé Petricini, vous me ferez grand plaisir et à ma sœur; c'est un homme de mérite que les bienfaits de M. de Nevers rendent malheureux, et qui voudrait fort, ainsi que le bienfaiteur, pouvoir s'en passer.

## VII.

### *M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 14 juillet 1745.

Le cardinal Valenti m'a dit un mot de la peine que le pape pourroit ressentir de ce que le roy, par sa déclaration au sujet des gradués rendue il y a deux ou trois mois pour ordonner que, par rapport aux cures, il n'y auroit plus de mois de gradués de rigueur, mais seulement de faveur, a touché à un article du concordat sans sa participation et sans le consulter sur un point qui paroissoit authorisé par le concours des deux puissances. Je lui ai répondu qu'il me sembloit que du temps du feu roy il y avoit eu une déclaration qui décidoit que les dignités des cathédrales ne seroient plus sujettes aux réquisitions des gra-

dués et que cela n'avoit souffert aucune difficulté, quoique l'autorité du saint-siége n'y fût pas intervenue. Il m'a paru qu'il ne prenoit la chose nullement à cœur, et que seulement il sentoit que le pape pourroit estre embarrassé si de la part de quelques sujets de l'Université il lui étoit fait des plaintes à cette occasion. Je lui ai répliqué que je ne croyois pas qu'il y eut personne assez osé en France pour porter à Sa Sainteté des plaintes au sujet d'un règlement qui est très-utile en soy et que le roy a jugé à propos de faire sur les demandes réitérées qui lui en ont été faites plusieurs fois par les assemblées du clergé.

(Le cardinal entretient ensuite l'ambassadeur de l'indiscrétion de familiers du pape qui prennent des papiers sur sa table, notamment une lettre du cardinal de Tencin lui écrivant que le roy ne pourroit jamais approuver l'élection du grand-duc, qui seroit contraire aux traités de Westphalie dont il étoit garant, lettre qui avoit été envoyée à Vienne. Il ajoute des détails sur une offre de médiation du chargé des affaires de Portugal entre Rome et Vienne, qui n'eut pas de suite.

M. de La Rochefoucauld ajoute qu'il n'a qu'à se louer du cardinal secrétaire d'Etat qui dirige les résolutions du pape, mais qui est très-embarrassé entre les deux cours de Vienne et de Versailles. — « Il a fort envie de passer pour franc, naturel ouvert et droit en besogne ; » je n'ai encore rien appris de contraire.)

VIII.

*M. de La Rochefoucauld à d'Argenson.*

Rome, 14 juillet 1745.

Nous avons appris avec grand plaisir la victoire du roy de Prusse et les suites qui jusqu'à présent paroissent être

avantageuses, les Autrichiens s'étant retirés de tout le cercle de Louisgratz, et nous attendons pareillement à tout moment de bonnes nouvelles de l'infant et de celle de M. de Gages joint avec les Génois, qui ont marché le 1er de ce mois, chacun de leur côté, vers les ennemis. Les *Geniali austriaci* ne s'en flattent pas moins que l'élection du grand-duc pour empereur pourra être faite vaille que vaille, en règle ou non, au commencement d'août, et le cardinal Alexandre a fait demander à Sa Sainteté, de la part de la reine de Hongrie, passage par l'Etat de Boulogne pour 100 ou 150 suisses qu'il a toujours entretenus jusqu'à présent pour sa garde à Florence et qu'il veut faire venir actuellement en Allemagne, voulant apparemment avoir la *compania piu nobile.*

## IX.

A Rome, le 17 juillet 1745.

Monsieur,

Je crois ne devoir pas tarder à vous rendre compte d'une chose qui peut, quoique d'une manière éloignée, intéresser le service du roi et l'honneur de la nation. Il s'agit de deux minimes de la Trinité-des-Monts, maison de cet ordre qui a été fondée par Charles VIII, qui est particulièrement sous la protection de la France, entièrement composée de Français, à l'exclusion de toute autre nation, et qui est le titre de M. le cardinal de Rohan; l'un de ces religieux s'appelle le P. Jacquier et l'autre le P. Le Sueur, le plus âgé des deux n'a pas quarante ans. Ils sont l'un et l'autre, surtout le P. Jacquier, extrêmement bons géomètres, astronomes et physiciens, non-seulement ils passent ici pour les deux hommes de l'Italie les plus

habiles de ce genre, mais encore ils sont connus de tous les savants de l'Europe avec lesquels ils entretiennent des relations depuis plusieurs années, notamment avec MM. de l'Académie royale des sciences de Paris, desquels pourtant le P. Jacquier est plus connu, parce qu'il a fait dernièrement un voyage de Paris, dont il n'est de retour que depuis un an. Un seul trait vous fera juger de leur habileté et de l'opinion qu'on a ici : Le fameux dôme de Saint-Pierre ayant donné de l'inquiétude à cause de quelques lézardes qui s'y étaient faites, on consulta non-seulement des architectes, mais aussi les plus habiles mathématiciens, les PP. Jacquier et Le Sueur furent de ce nombre, et tout bien considéré, c'est leur avis auquel on s'en est tenu; les études profanes ne les ont pas empêchés de s'occuper de celles de leur état, ils sont théologiens l'un et l'autre; le P. Jacquier a une chaire d'écriture sainte, et le P. Le Sueur une chaire de théologie à la Propaganda, ils les remplissent avec honneur et en outre ils sont consulteurs du Saint-Office, enfin ils ajoutent à tout ce que je vous ai dit une simplicité de mœurs, une modestie et une régularité infinies.

J'ai appris que le P. Jacquier, qui est le plus ancien et comme le maître d'étude de l'autre, est sollicité pour accepter une chaire de mathématiques à Turin, qui le mènerait peut-être à enseigner cette science au prince royal. Cette place lui vaudrait au moins 300 écus romains, au lieu qu'ici il ne jouit que de 150 livres de pension de sa famille et avec le P. Le Sueur de 120 écus romains que rapportent les deux chaires de la propagande. Comme ce revenu ne suffit pas aux frais de leurs études que font ces religieux et à ceux des correspondances littéraires qu'ils entretiennent, et que d'ailleurs le P. Jacquier a consommé d'avance plusieurs années de sa pension de France dans

le voyage que sa santé l'a obligé de faire à Paris, il ne se peut pas qu'il ne soit tenté d'accepter les propositions de la cour de Turin.

Il ne manquerait pas d'attirer auprès de lui son ami le P. Le Sueur, que son mérite personnel procurerait bientôt quelque place avantageuse dans la même Académie.

Je vous avoue que je trouverais de l'inconvénient à perdre pour la nation des sujets d'un mérite distingué dès à présent et qui dans la suite pourront être très-utiles ; car il y a lieu de penser que, dans quelques années, ils auront encore une plus grande considération et il est avantageux d'avoir ici des religieux de cette espèce, surtout quand ils ne sont pas intriguants ; comme ceux-ci ne paraissent avoir aucune disposition à le devenir, parvenant un jour à être qualificateurs du Saint-Office et avoir du crédit dans ce tribunal et dans Rome, ils pourraient rendre au roi de bons services.

Ils m'ont parlé des propositions qu'on leur a faites avec la plus grande simplicité. Ils sentent les devoirs que leur imposent leur naissance et ils sont bien éloignés de prendre aucun engagement sans l'agrément du roi. La place qu'il est question ne les tente que par la commodité qu'elle leur donnerait pour leurs études, en les mettant à portée de payer leurs copistes, d'entretenir commerce avec les savants, d'acheter des livres, d'avoir des machines de physique, de faire des expériences et choses semblables. Si on jugeait à propos de leur procurer cette aisance, ils se trouveraient très-heureux de recevoir de leur maître beaucoup moins qu'on ne leur offre à Turin, j'en juge ainsi par la connaissance que j'ai de leur caractère, car pour eux leur modestie est telle qu'ils ne s'imaginent pas même qu'on puisse songer à leur procurer des bienfaits du roi. Je crois cependant qu'il serait de la gloire de

S. M. d'attacher invariablement à la France deux savants qui sont nés ses sujets et qui pourront un jour lui être très-utile. Nous avons déjà ici un théologien, nommé le P. Barrin Assistant des Augustins dont on a bien voulu récompenser le mérite, je crois que ceux-ci ne seraient pas moins utiles à l'honneur de la nation et au service du roy.

Je vous prie de me mander si vous croyez qu'on puisse faire quelque chose en leur faveur et s'il est à propos que j'en écrive à d'autres qu'à vous, étant ici dans une maison toute française, c'est de vous qu'ils dépendent et il serait honorable pour votre ministère qu'ils obtinssent de vous de quoi se fixer ici.

X.

*M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 21 juillet 1745.

Je n'avais pas tort, il y a huit jours, de vous témoigner de l'empressement d'avoir des ordres positifs du roy sur la conduite que je devrois tenir au cas que le grand-duc fût élu empereur brusquement et que la nouvelle vint icy à l'improviste. Vendredi dernier, le bruit se repandit dans Rome que cette élection avoit été faite à la haste et hors de Francfort et que le courrier en étoit arrivé à M. le cardinal Alex. Albani. Ce bruit, qui étoit sans fondement, ne tarda pas à se dissiper, mais il donna occasion à une visite que je reçus, dimanche dernier, de M. le cardinal Acquaviva.

Ce ministre me dit que dans l'occasion présente les intérests de la France et de l'Espagne étant communs, il

étoit à propos de concerter ensemble nos démarches ; que la cour de Vienne se flattoit, quoique peut-être à tort, de faire faire une élection précipitée, qu'elle la presseroit sans s'embarrasser des formes, dans l'espérance de la faire valider par la suite ; qu'il croyoit devoir me demander si j'avois des ordres pour le cas d'une pareille élection sur la conduite à tenir icy pour faire refuser ou au moins différer la reconnoissance de la part de S. S. que pour lui il m'avouoit tout naturellement qu'il n'en avoit point, mais que si j'en avois, il croyoit être assez assuré des sentiments de la cour d'Espagne pour ne se faire nulle peine de se conformer aux ordres que je pourois avoir reçus ; je lui répondis franchement que je n'en avois point, et j'eus d'autant moins de peine à lui faire cet aveu que je le voyois précisément dans le même cas. Je lui ajoutai seulement que je vous avois écrit le 14 de ce mois, pour vous marquer l'embarras où je pourrois être, tant par rapport au pape que par rapport à lui. Il s'est trouvé que, dans le même temps, il avoit écrit à la cour d'Espagne pour demander des ordres de son costé.

Il est certain que la reconnoissance de l'empereur par le saint-siége n'est point une chose indifférente dans l'empire ; or, M. le cardinal Acquaviva est persuadé que si nous avions des ordres de faire des déclarations précises et fermes, nous suspendrions cette reconnoissance. En effet, selon l'esprit de cette cour dont je vous ai parlé l'ordinaire dernier, quoiqu'il y ait dans la plus grande partie de ceux qui la composent du penchant pour la cour de Vienne, cependant si le ministère se déterminoit, faute d'instruction précise, ce seroit par crainte plus que par tout autre sentiment, et cette crainte, peut-être balancée et même surmontée par une crainte plus vive et plus prochaine, que la France et l'Espagne peuvent inspirer icy au point et au

degré qu'elles jugeront à propos. Il passe sans cesse dans ces quartiers des troupes du roy de Naples qui seulement par leur présence feroient respecter nos menaces, et d'ailleurs celle d'interrompre la correspondance de France, Espagne et Naples avec Rome fera toujours trembler ce pays-ci qui ne peut pas subsister sans l'argent qu'elles envoient journellement.

Le cardinal Acquaviva m'a paru persuadé de l'effet que produiroient des remontrances faites d'un certain ton et par le peu de connoissance que je puis avoir depuis que je suis icy ; je crois qu'il a raison, mais en même temps nous avons fait réflection qu'il ne convient pas que des menaces soient faites par des ministres de France et d'Espagne sans qu'elles soient suivies de leur effet, si on n'y a pas suffisamment égard ; qu'ainsi, il ne nous étoit pas possible de parler sur un certain ton sans avoir des ordres précis qui nous fussent garants des suites ; que par conséquent, si la cour de Vienne faisoit faire une élection précipitée et demandoit icy qu'on la reconnust, nous ne pouvions tâcher d'arrêter cette reconnoissance en nous bornant aux représentations.

Que si nous n'avons point d'ordres particuliers de nos cours pour le cas d'une pareille élection c'est qu'on n'a jamais dû prévoir qu'elle se fît d'une manière si peu conforme aux lois ; que la précipitation qu'on y a apportée est un motif légitime pour la cour de Rome de prendre plus de tems pour l'examiner ; que négliger cette précaution ce seroit marquer une partialité dont les cours de France et d'Espagne ne pourroient qu'être nécessairement mécontentes, et qui les engageroit sans doute à nous envoyer les ordres les plus fermes ; qu'on pouvoit aisement prévenir cet embarras en prenant le délai qu'exige la nature même et les circonstances de l'élection ; qu'en

conséquence, nous demandons que tout acte public de la part du saint-siége soit suspendu jusqu'à ce que nous ayons reçu de nouveaux ordres.

Nous sentons, et vous sentirez comme nous, quelle différence il y a de faire de ces sortes de menaces générales ou de les déterminer à tel et tel objet avec des gens qui n'agissent que par crainte et que la cour de Vienne domine par ce principe plus que par aucun autre. Il faut même observer que plus les menaces seront fortes de notre part, plus elles mettront à leur aise le pape et les ministres, en leur fournissant une meilleure excuse auprès de la cour de Vienne du retardement qu'ils se trouveroient obligés d'apporter à la reconnoissance.

Au reste, nous espérons également, M. le cardinal Acquaviva et moy, que l'élection d'un empereur sera différée encore long-tems, ou que si vous y voyées des dispositions prochaines, nous recevrions ces jours-ci par un courrier extraordinaire les ordres dont nous avons besoin.

## XI.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

A Paris, le 2 août 1745.

Nous ne croyons pas icy l'élection d'un empereur tout-à-fait aussi prochaine que la cour de Vienne l'espère, et cette grande affaire n'est pas si parfaitement hors de toutes difficultés qu'elle puisse se faire toute seule et sans retardement. La position de M. le prince de Conti et la médiocrité de ses forces ne doivent pas faire espérer des avantages éclatans de ce côté ; il faudra, je crois, se con-

tenter d'en aprendre qu'il aura tenu les ennemis en échec et rendu leurs efforts inutiles. Il s'est tiré avec succès, en dernier lieu, de la tentative qu'ils ont faite en attaquant son arrière-garde.

Le nouveau grand d'Espagne s'est fait honneur auprès de moi, du soin qu'il prend de vos intérêts ; il m'a envoyé secrétement l'extrait d'une lettre qu'il écrit sur ce sujet à M. d'Argenson, je vous en envoye la copie, vous ne seres pas faché de la lire et de la méditer. Quelques puissent être vos réflexions, il est sûr qu'il presse la question et qu'il se présente de très-bonne grâce à des ordres fort différens de ceux qu'il avait reçus ; au reste, si vous n'êtes pas assez loué, vous serez difficile.

On parle beaucoup icy du prochain retour du roy à Versailles ; on m'en écrit aussi de Flandres, et j'aurois assez de penchant à le croire ; mais cependant je ne vois encore rien de clair sur cet arrangement que le désir qu'en ont les uns et l'envie qu'ont les autres du contraire.

J'ai vu Monseigneur de Soissons qui m'a surpris et fasché.

## XII.

### *M. de Vauréal à M. d'Argenson.*

Par vostre dépesche du 27 juin vous me faites l'honneur de me dire, Monsieur, que je puis suspendre mes demarches sur l'affaire de M. de Bourges, attendu la trop grande répugnance que le pape y a montrée et que le prélat étant à Rome pourra faire par luy-même ce qui sera nécessaire.

Sur cela j'aurai l'honneur de vous représenter que suivant les lettres que le nonce m'a fait voir, le pape, non-

seulement n'a point montré d'éloignement, mais encore une disposition très-favorable pour faire M. de Bourges seul, mais que Sa Sainteté demandoit qu'on lui levât les difficultés, c'est-à-dire qu'on obtînt le consentement des couronnes, entre lesquelles l'Espagne, si elle n'est pas la seule, est du moins la principale.

Depuis ce tems-là, M. de Bourges est arrivé à Rome où il a été reçu avec un applaudissement universel et surtout de la part du pape qui a eu une satisfaction singulière de ce prélat dès la première audience qu'il lui a donnée, cette audience a duré cinq quarts d'heure et le pape ne pouvoit se lasser de l'entendre, et M. le nonce m'a fait voir une lettre qui porte que Sa Sainteté auroit voulu pouvoir le faire cardinal dans ce moment.

Les dispositions ne peuvent donc être meilleures de la part du pape et c'étoit l'effet infaillible de la présence de M. de Bourges, mais la difficulté consistant au consentement des deux couronnes, outre que sa modestie ne luy permettra pas d'y travailler luy-même, ce consentement ne peut guères s'obtenir à Rome, du moins pour cette cour-cy ; il me paroit que cette charge me regarde particulièrement et je crois devoir m'y présenter, ayant eu connoissance par vous, Monsieur, de la bonté du roy pour ce prélat et connoissant également combien cette promotion avancée peut être dans tous les cas, utile au service de Sa Majesté.

## XIII.

*M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

Paris, 9 août 1745.

Comme les bruits qu'on fait courir où vous êtes sur l'élection prochaine de l'empereur doivent être détruits

avant que vous receviez ma réponse, je ne vous apprendrois rien en vous mandant que jusques à présent ils ne sont pas bien fondés, du moins ne le croyons-nous pas, à l'égard de ce que vous auriez à faire si l'évènement arrivoit, vous trouverez bon que je m'en raporte aux docteurs de qui vous devez attendre des lumières, et qui vraisemblablement ne vous laisseront pas dans l'embarras.

Les mouvemens (que vous verrez par les bulletins) que font les troupes du roy annoncent le siége d'Ostende, mais on assure que le roy ne le fera pas en personne et qu'il revient incessamment à Versailles.

Vous avez peut-être sçu que les Anglais avoient fait une tentative sur l'isle royale ; ils ont en effet assiégé Louisbourg avec un assez bon nombre de vaisseaux et des troupes de débarquement. Il y avoit toute aparence qu'ils avoient des intelligences dans la place, et cet article me donnoit une juste inquiétude, mais je suis déjà rassuré à cet égard, et je viens d'aprendre que la place se deffendoit vigoureusement à la fin du mois de juin.

## XIV.

### *De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

31 août 1745.

Vous serez surpris que nous n'ayons pas encore aujourd'huy de nouvelles que le fils du chevalier de Saint-Georges soit débarqué en Ecosse. On ne sait si on doit mettre ce retardement sur le compte des évènements de la mer, où s'il étoit de son projet de débarquer d'abord dans quelqu'une des isles du nord de l'Ecosse, jusqu'à ce

qu'il eut pris des arrangements pour passer à terre avec plus de sûreté ; quoi qu'il en soit, il est sûr qu'on n'en a ni vent ni voye, à l'égard de la demande qu'on fait toujours icy, en attendant de luy donner des secours, malgré les grandes difficultés que j'y vois, il ne dépendra pas de moy qu'on ne fasse tout ce qui sera possible.

Les bulletins vous apprendront la prise d'Ostende et le retour du roy, qui doit arriver icy le 7 ou le 8 de septembre, le peu de temps qui reste jusqu'à son arrivée ne permet pas de grands préparatifs pour le recevoir. On élève quelques arcs de triomphe, et comme il entrera de jour, on tapissera les rues sur son passage. Le lendemain, il soupe à l'hôtel de ville, où il verra un feu d'artifice, et le 10 ou le 11, nous partons pour Versailles où nous resterons, à un Choisy près, jusqu'au premier octobre, que nous irons à Fontainebleau pour y passer six semaines.

Nous avons reçu cette semaine la facheuse nouvelle que deux vaisseaux de la Compagnie des Indes, richement chargés avoient été pris par les Anglais, au détroit de la Sonde ; cela n'a pas fait augmenter les actions, comme vous jugez bien.

## XV.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Paris, 6 septembre 1745.

Je suis charmé, mon cher cousin, qu'on vous aye donné lieu de parler naturellement de votre promotion, et j'approuve fort le parti que vous avez pris de mettre de côté une trop grande délicatesse sur laquelle on se seroit tranquillisé longtemps. D'ailleurs, indépendamment de ce qu'il

ne peut être que convenable par rapport à vous que ce soit une affaire finie, le service ne peut aussi que s'en trouver très-bien; j'aurai bientôt occasion d'en parler à M. d'Argenson, car nous voicy enfin tous rassemblés, et le roy sera icy demain après-midy.

Nous n'avons point encore de nouvelles du débarquement du prince Edouard, et, si cela continue, les conjectures seront à bout.

Je vous répondrai par d'autres lettres sur les ordres donnés au levant par la propagande.

Je viens d'apprendre avec plaisir que les trois vaisseaux qui faisoient partie de l'escadre du marquis de Cailus et qui convoyoient six navires marseillois, ont relâché à Cadix. Leur singulier retardement commençoit à me donner de l'inquiétude.

*P. S.* — Vous devez recevoir par le même ordinaire les quatre portraits que vous avez demandés au comte de Cailus. Je m'en remets à ce qu'il vous mande de leur beauté, de leur prix et du détail de cette commission. Je ne me suis chargé que de vous écrire qu'il l'avoit faite avec grand plaisir et qu'il vous offre ses soins et ses services en tout genre.

## XVI.

### *M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 8 septembre 1745.

Comme vous m'aviez marqué que pour remplir les intentions du roy je devois parler et agir avec qui que ce puisse sur l'élection du grand-duc à l'empire, soit projettée, soit faite, comme sur une chose que la France

traverse et traversera toujours de tout son pouvoir; qu'au cas de l'élévation du grand-duc à l'empire, c'est d'empescher, conjointement avec le cardinal Acquaviva, que le grand-duc ne fust reconnu à Rome comme empereur, ne le reconnoissant pas moi-même et empeschant le pape de le reconnoître.

Je me trouvai tout d'un coup, dès le lendemain du départ de notre courier, dans le cas de parler et d'agir en conséquence. La nouvelle s'étant répandue de l'arrivée d'un courrier du nonce, et M. le bailly de Tencin m'étant venu dire qu'il étoit à croire qu'elle annonçoit l'élection prochaine du grand-duc et que le pape devoit tenir à 4 heures après-midy une congrégation des cardinaux Gentilli, Riviera (1), Passionei (2), Ponti et Valenti, et monsignor

(1) Cardinal Riviera (Dominique), né à Urbain vers 1671, avait eu la principale part dans le gouvernement avec le cardinal Spinola sous Innocent XIII. Promu au cardinalat sur la proposition de l'Angleterre, il resta fort attaché aux Stuarts proscrits. Il étoit capable, fin, délié, rusé, mais trop finasseur et peut-être un peu faux. Sa conduite a été médiocrement régulière. Plusieurs personnes pensoient à lui, et lui bien autant qu'un autre, dans le dernier Conclave; mais il parut dans le public une opposition assez marquée à son élection. Le pape le voit assez souvent et le consulte, ce qui n'empêche pas qu'il ne le tourne assez volontiers en ridicule. Il a rendu de bons services à M. le cardinal de Tencin dans le temps de sa promotion, et ils ont toujours été fort liés ensemble.

(2) Cardinal Passionei, né à Fossombroue en 1682, secrétaire des brefs, avait toujours été, depuis l'âge de 27 ans, employé hors de Rome, au congrès d'Utrecht, à celui de Bade, puis nonce en Suisse et à Vienne. Il a beaucoup de littérature et de mémoire, connoît fort bien les livres et a formé une bibliothèque aussi choisie que nombreuse, a plus de feu que de réflexion, parle avec beaucoup de liberté, se donne pour dégagé des préjugés de sa nation et ne s'assujétit pas trop aux usages communs. Il ne voit que les personnes qui l'amusent ou qu'il a intérêt de ménager. Le pape et lui se craignent mutuellement. Le secrétaire d'Etat le ménage sans avoir de confiance en lui. Il est impossible qu'il soit jamais question de lui pour le

Rota (1) pour secrétaire, probablement pour délibérer sur les réponses qu'on lui feroit et les ordres qu'on auroit à lui donner; je crus ne devoir pas perdre un moment pour voir avant cette congrégation M. le cardinal Valenti.

Il ne me fut pas possible de voir auparavant M. le cardinal Acquaviva, qui étoit occupé à expédier son courrier pour l'Espagne.

Je dis au cardinal secrétaire d'Etat que les nouvelles et le bruit public qui se répandoient m'avoient fait croire que je ne pouvois différer de lui donner connoissance de la façon de penser de S. M. au sujet de la prétendue élection de M. le grand-duc.

Il me montra une copie des despesches du nonce, dont la dernière, du 2 aoust, envoyée par un courrier extraor-

pontificat, la singularité de son caractère fait trop de tort à ce qu'il peut avoir de bon. S'il a paru assujéti à quelqu'un, c'est au cardinal Annibal Albani dans les affaires d'une certaine importance.

(1) SECRÉTAIRE DU CHIFFRE.

Monseigneur Antoine Rota, romain, âgé d'environ 70 ans. Il a été longtemps auditeur du nonce en France, d'où on le fit sortir du temps de M. Chauvelin, qui crut en avoir des sujets de mécontentement particulier. Il s'est raccroché ensuite avec M. le cardinal de Fleury sur la fin du ministère de M. le duc de Saint-Aignan et pendant celui de M. le cardinal de Tencin à Rome, et il a deux mille écus de pension de la France. Il a été fait secrétaire du chiffre aussitôt après l'exaltation du pape. Le secrétaire d'Etat, qui avoit d'abord médiocrement de confiance en luy, en a actuellement pris davantage. Il est personnellement attaché à M. le cardinal de Tencin, à qui il a obligation. Il n'en ménageoit que davantage le cardinal Alexandre Albani, et en fera sûrement toujours de même avec les ministres de l'empereur et de l'impératrice, qui ne témoignent nul éloignement pour lui. Il est fin, adroit et assez capable, quoiqu'il aime son plaisir. Il passe assez universellement pour menteur dans le public et même parmi ceux avec qui il pratique davantage.

(Renseignements donnés par M. de La Rochefoucauld sur tous les personnages de la cour de Rome.)

dinaire jusqu'à Venise pour joindre l'ordinaire, rendoit compte de la solution précipitée de l'électeur de Mayence du commencement des conférences, de l'arrivée de cet électeur fixée au 28 d'aoust, et de la persuasion où l'on étoit que l'élection se feroit très-peu de jours après; de la situation et de l'embarras où il se trouvoit, n'ayant pas encore été admis à la Diète, ainsi qu'il devoit l'être, et doutant fort qu'il le soit par la suite.

Le cardinal Valenti m'ajouta que c'est sur cet avis que le pape avoit jugé à propos de réunir une congrégation, à l'issue de laquelle on despescheroit un courrier au nonce pour lui prescrire ce qu'il auroit à faire si on ne reconnoissoit pas en lui les mesmes prérogatives et si on ne lui rendoit pas les mesmes honneurs qu'à M. Doria; que cette congrégation n'avoit pas d'autre objet, qu'elle n'avoit encore aucun trait au parti à prendre sur l'accord ou le refus de la reconnoissance en cas d'élection.

Je lui répondis que je ne croyois pas devoir moins profiter de l'occasion pour lui faire connoître les sentimens du roy, dont S. M. avoit bien voulu me faire instruire; que, supposé que cette élection si précipitée eût lieu, ainsi que le nonce l'imaginoit, on ne manqueroit pas de presser le pape pour reconnoître cette élection; qu'étant aussi faite contre les formes, le peu de liberté étant aussi notoire, les protestations de plusieurs électeurs connues, l'opposition de la France et de l'Espagne bien constante, c'étoit bien tout le moins que le pape prist du tems et suspendit sa résolution; qu'il n'y auroit qu'une partialité marquée dont on ne soupçonnoit ni le pape ni lui, et dont il sentoit bien les conséquences ou la crainte du ressentiment de la cour de Vienne qui pût l'y déterminer; que nos cours n'étoient pas dans l'usage de servir de ces sortes de voyes; que, cependant, dans un cas comme celui-ci, je ne

pouvois pas répondre qu'une reconnoissance subite et sans examen ne pût être regardée comme un manque d'égards dont elle n'auroit pas lieu d'être satisfaite.

Il me répéta qu'il ne s'agiroit nullement dans le moment présent de prendre des engagements, me donnant à entendre que s'il étoit question de reconnoissance, son avis n'étoit pas de précipiter les choses; que le mauvais traitement qu'on faisoit au nonce seroit une raison pour arrester le pape, mais que je sçavois combien il étoit aidé. S. S. étant entourrée de partisans autrichiens ou de prélats d'un caractère foible, et que les uns et les autres n'étoient pas capables de le soutenir dans ses résolutions un peu fermes qui pourroit déplaire à la reine de Hongrie.

Je finis en lui disant ce que je crus le plus propre à l'entretenir dans les bonnes dispositions où il me paroissoit être; que je croyois que M. le cardinal Acquaviva, que je n'avois cependant pas pu voir, lui parleroit dans le même sens que moi; qu'au reste, l'affaire me paroissoit assez importante, quoi que je fusse persuadé qu'il ne laisseroit rien ignorer à S. S. pour que je désirasse de lui parler moi-même, ce qu'il me parut fort approuver en m'assurant qu'il lui demanderoit audience et me feroit sçavoir ce que S. S. auroit répondu; qu'il seroit nécessaire, au reste, que je le visse auparavant pour commencer la manière dont je parlerois au pape, à qui rien ne pouvoit faire plus d'impression que l'espérance de quelque consolation du côté de la France dans des circonstances aussi embarassantes.

Un moment avant d'aller chez le secrétaire d'Etat, j'écrivis un billet à Monseigneur Rota pour lui marquer que j'étois persuadé que son bon esprit et la connoissance qu'il avoit de la France ne lui laisseroit oublier aucune attention qu'il devoit faire faire aux cardinaux de la congrégation.

Il me répondit qu'il avoit déjà commencé à faire ce que je pouvois souhaiter.

Je passai tout de suite chez M. le cardinal Acquaviva, qui m'assura ne rien sçavoir des nouvelles venues la veille, et sur ce que je lui en dis et de la conversation que je venois d'avoir avec M. le cardinal Valenti, il me montra les dernières dépesches qu'il avoit reçues d'Espagne, par lesquelles on lui marquoit que probablement le cas de l'élection n'arriveroit pas sitôt et qu'on auroit le tems de lui donner des ordres; qu'il eût à tâcher d'être instruit des ordres que j'avois, à en rendre compte sans prendre en attendant des engagements trop précis. Je ne fis nulle difficulté de lui faire part de ce que vous me marquez à ce sujet. Il me dit que cela lui suffisoit pour prendre sur lui de parler dans le même sens que j'avois fait, qu'il m'informeroit de ce qu'on lui auroit répondu et de ce qui viendroit à sa connoissance.

Le vendredi 3, je reçus une lettre de Monseigneur Rota; je vous l'envoye avec la relation qui y est jointe et la protestation que doit faire le nonce à Francfort.

Je vis le soir M. le bailly de Tencin, qui me dit qu'il avoit été le matin à l'audience du pape, qui lui avoit paru dans la disposition de ne rien précipiter, mais cependant fort inquiet et fort agité. Il m'ajouta qu'il avoit dit à S. S. tout ce qu'il avoit imaginé de plus capable de le maintenir dans la façon de penser que nous pouvions souhaiter; que le cardinal secrétaire d'Etat, qu'il avoit vu après lui, avoit fait entendre qu'il n'y auroit rien de précipité; que je pourrois absolument ne me pas tant presser de demander audience au pape, celle que j'avois eue de lui secrétaire d'Etat à une heure peu ordinaire ayant déjà fait beaucoup parler dans la ville.

Un prélat des amis du cardinal Valenti et des miens m'insinua la même chose le soir.

Cependant, comme la façon de penser du roy dans les circonstances présentes ne peut et ne doit pas être un mystère, et que, si une fois la nouvelle de l'élection venoit à arriver, j'aurois peut-être eu plus de difficulté à avoir audience et auroit pu craindre de ne pas trouver le pape autant de sangfroid, j'écrivis le samedi matin 4 pour le prier de se souvenir de mon audience du pape, et il me fit réponse que S. S. ne pouvoit me voir que le lundi matin 6 de ce mois; qu'il seroit bon qu'il pût m'entretenir pendant quelque temps avant que de monter chez le pape.

Je reçus d'assez bonne heure le matin un billet de Monseigneur Rota, qui me marquoit que par l'ordinaire qui étoit parti la veille on mandoit au nonce qu'on croyoit qu'il auroit été obligé, ou par force ou par son propre mouvement, de sortir de Francfort; qu'en ce cas, il ne doit pas retourner sans un ordre exprès de S. S.; qu'il peut laisser entendre quelque lettre de participation qui puisse venir de Francfort. Il ne faut pas le flatter qu'elle produise les mêmes actes qu'au tems de l'élection de Charles VII, parce qu'alors tout estoit convenu d'avance, au lieu qu'on ne peut marcher qu'à tâtons et que le passé donne plus à craindre qu'à espérer pour l'avenir; qu'on craint que la confusion et le trouble avec lequel tout aura pu se passer, dans un pareil événement que celui d'une élection précipitée, ne lui ait pas laissé tout le sangfroid nécessaire, mais qu'autant qu'il en est tems il doit faire en sorte que le grand-duc puisse sentir tout ce qu'il lui convient de faire et que cependant le pape reste libre pour faire ce qu'il jugera à propos, et qu'on ne peut pas raisonnablement se plaindre que le pape agisse avec trop

de circonspection, parce qu'il n'est pas payé pour faire autrement.

Monseigneur Rota m'ajoutoit qu'il croit que le pape et les cardinaux persisteront dans leur avis de la dernière congrégation et qu'il fera son possible pour les y entretenir, mais qu'il faut souhaiter que le nonce ne soit pas admis à la fin et que le grand-duc ne fasse pas tout ce qu'a fait, par rapport au saint-siége, le défunt empereur, parce qu'alors, quelque chose qu'on puisse faire probablement, le pape le reconnoîtroit, tout le monde étant persuadé que S. S. ne doit regarder que la matérialité de l'élection et la pluralité des voix, surtout lorsqu'il n'y a point de compétiteur.

Il m'assure ensuite des bonnes intentions et même du courage du cardinal Valenti, qui, outre qu'il croit devoir penser ainsi par devoir et par honneur, n'a, quelque chose qu'il fasse, qu'une véritable persécution à attendre de la cour de Vienne par les plaintes qu'elle a faites de lui jusqu'à présent.

Il m'insinue ensuite qu'il est plus à propos, en parlant au pape et au secrétaire d'Etat, de faire naître des espérances de protection et de leur faire sentir leur intérest et leur convenance que d'user de menace; qu'il seroit aussi fort utile que l'Espagne ne gardât pas le silence et qu'il vint quelque chose en droiture au secrétaire d'Etat de la part de la reine par Monseigneur de Scotti, avec qui il est en relation, ce qui passe uniquement par le cardinal Acquaviva, perdant beaucoup de la force par l'opposition et le peu de confiance que le cardinal Valenti a actuellement pour lui.

M. le cardinal Acquaviva vint le dimanche au soir me donner part de ce qui s'étoit passé entre le secrétaire d'Etat et lui le matin. Il me parut fort content des senti-

ments qu'il lui avoit témoignés et du parti qui lui paroissoit pris de ne rien précipiter. Il m'ajouta que le secrétaire d'Etat avoit insisté sur ce qu'il étoit beaucoup plus à propos d'encourager le pape que de l'intimider.

Le lundi 6, je me rendis à Monte-Cavallo, et d'abord je vis pendant assez longtemps M. le cardinal Valenti, qui m'assuroit que je trouverois le pape bien disposé et que j'aurois assez de tems pour recevoir des ordres du roy sur le compte que je lui rendrois de l'audience que j'allois avoir. Il me répéta ce que m'avoit dit M. le cardinal Acquaviva et ce que lui-même m'avoit dit la première fois, touchant le peu de secours qu'il pouvoit trouver dans les cardinaux et la prélature.

Je montai ensuite chez le pape, qui me reçut en se promenant dans la galerie, et après que je lui eus dit brièvement ce que j'avois exposé au secrétaire d'Etat lorsque je l'avois vu la première fois au sujet de la proximité de la prétendue élection, S. S. prit la parole et me fit un assez long discours, qui me parut avoir été bien arrangé et concerté avec M. le cardinal Valenti.

Il m'exposa la situation fâcheuse dans laquelle étoit le saint-siége depuis fort longtemps; il entra dans un grand détail des mauvais traitemens qu'il avoit eu à essuyer de la cour de Vienne dans le courant de cette guerre, et m'ajouta que le seul fondement réel, quoiqu'injuste en soi des plaintes de cette cour, étoit la reconnoissance qu'il avoit faite de l'élection de Charles VI, malgré son opposition; ne prétendoit pas faire de comparaison entre cette élection et celle dont il étoit question aujourd'hui; que les formes les plus exactes avoient été pratiquées dans la première, et son nonce traité avec tous les égards qu'il avoit pu souhaiter; que le contraire étoit arrivé jusqu'à présent; qu'il étoit bien à croire que cela continueroit jusqu'à la

fin et que l'élu ne se porteroit pas à faire même après l'élection et tout ce qu'avoit pratiqué Charles VII à l'égard du saint-siége; que, dans ce cas, son parti étoit pris de ne faire aucune avance et de ne prendre aucun engagement.

Que si, contre son attente, le grand-duc faisoit envers le saint-siége tout ce qu'avoit fait Charles VII, il avoit craint d'abord d'être fort embarassé sur ce qu'il seroit obligé de faire au sujet de la lettre confidentielle que le grand-duc lui écrivoit de sa main; mais qu'ayant été informé ensuite qu'au tems de Charles VII il avoit fait réponse en même tems et à la lettre confidentielle et à celle qui est en forme, et que la réponse à toutes les deux n'avoit été faite que 5 semaines après l'élection, il étoit dans la résolution de prendre pour le moins autant de tems, à quoi il seroit aidé par la saison de la villégiature pendant laquelle les cardinaux étant absens, ce lui seroit une raison de ne rien faire *sine consilio fratrum*.

Qu'il sentoit bien qu'il n'étoit plus le temps où les papes auroient prétendu prendre connoissance du fond de la validité de l'élection; que ce à quoi il devoit butter étoit de conserver le reste des prérogatives dans lesquelles le saint-siége s'étoit maintenu ou rétabli dans la dernière élection et de veiller à ce qu'il peut être de l'intérest de la religion catholique; que cet intérest paroît à couvert dans ce cas-ci, l'élu étant un prince qui n'est nullement suspect dans la foi, quoique le saint-siége n'aye que des choses fâcheuses à attendre de lui; que, dans le temps de l'élection de Charles VI, Clément X le crut obligé de le reconnoître, quoique la France et l'Espagne fussent fort éloignés de le faire.

Que tout ce qu'il venoit de me dire ne l'empeschoit pas de sentir toute l'attention que méritoient les oppositions

de deux aussi grandes couronnes que la France et l'Espagne; mais que, comme il trouveroit exposé à tout le ressentiment de la cour de Vienne à raison du délai de la reconnoissance, surtout s'il n'avoit point à donner pour raison le défaut des formalités par rapport au saint-siége pratiquée par Charles VII, et qu'il ne pust motiver que l'opposition de la France et de l'Espagne, il lui paroissoit juste et raisonnable que S. M. voulût bien lui faire sçavoir jusqu'à quel point il pourroit espérer la protection, et ce qu'elle voudroit bien faire pour le garantir ou le tirer de l'oppression à laquelle il seroit exposé, et il me chargea de rendre compte au roy de ce qu'il venoit de me dire.

J'applaudis comme vous pouvez croire à tout ce que Sa Sainteté m'avoit dit touchant la résolution qu'il m'assuroit avoir prise de ne rien précipiter dans aucun cas et de se donner le tems nécessaire pour pouvoir sçavoir plus particulièrement l'intention de S. M. Je lui dis même que si la nouvelle de l'élection arrivoit, je ferois, si S. S. le jugeoit à propos, partir un courrier extraordinaire pour que le roy pût être plutôt instruit de ce qu'elle venoit de m'ordonner, ce qui me parut lui faire plaisir.

Je lui fis observer en finissant, touchant l'élection de Charles VI qu'il avoit apportée pour exemple, que, comme le sujet élu étoit dans ce temps absolument maître en Italie, n'y ayant aucune troupe que les siennes, il n'y avoit pas eu proprement moyen de délibérer.

Le pape me tint pendant près d'une heure et me témoigna, avant de me congédier, qu'il y avoit toujours plaisir à traiter avec les Français, qu'au moins ils parloient raison; à quoy je répondis que si les Allemands ne la parloient pas, ce n'est pas qu'ils n'en fussent capables, mais c'est que l'expérience leur avoit appris qu'il leur étoit plus avantageux de parler un autre langage.

Je dois vous observer que depuis que j'ai eu mon audience, on m'a assuré, et cette connoissance me vient d'un canal que je crois sûr, que le nonce Rappani a mandé quelque chose de plus que ce que j'ay sçu du palais, sçavoir que le grand-duc n'a pas laissé ignorer qu'au cas qu'il soit élu, il ne fera aucune des démarches que l'empereur Charles VII a faites auprès du saint-siége, prétendant n'avoir aucun besoin du pape et ne voulant point lui avoir obligation. Il sera aisé de voir par la suite si on m'a accusé juste ; mais au cas que cela soit, il est tout simple de sentir que c'est de cette position qu'est venue la facilité avec laquelle on m'a assuré qu'on ne précipiteroit rien, quelque chose qui arrivât, et les insinuations qu'on m'a faites si souvent qu'il étoit plus nécessaire de donner courage au pape que de l'effrayer.

Le soir du même jour, notre courrier ordinaire, qui, depuis que je suis ici, n'est venu tout au plus tôt que le mardi au soir, arriva sur les 6 heures et m'apporta votre lettre du 21 août, où je trouve les ordres plus détaillés que vous me donnez, sur ce que j'aurois à faire au sujet de l'élection du grand-duc si elle venoit à se précipiter encore plus qu'il ne paroissoit devoir être quand vous m'avez écrit. Je vois avec plaisir que, dans tout ce que je suis obligé de faire avant que d'avoir reçu ces ordres, je ne me suis point écarté de ce qu'ils contiennent, ainsi que vous le pouvez voir par le compte ci-dessus qui étoit déjà couché par écrit avant l'arrivée du courrier.

Je me serois seulement dispensé, si j'avois reçu plus tôt votre lettre, de parler du courrier extraordinaire. Je viens de faire sçavoir au cardinal secrétaire d'Etat que les nouvelles qu'on avoit cru devoir arriver de Francfort ne l'étant pas, il me paroissoit suffire que je vous rendis le

compte de mon audience du pape par l'ordinaire, et il n'y a point trouvé d'inconvénient.

S'il m'est permis, en finissant, d'ajouter mon pronostic sur ce qui arrivera, et il n'est pas difficile à faire, c'est qu'au cas que le grand-duc fasse la moindre partie des choses que le pape pourroit exiger de lui, S. S. le reconnoîtra dès qu'elle aura bien senti, par les réponses que je serai probablement obligé de lui faire dans la suite, qu'il n'aura ni rien à espérer de notre part au cas qu'il résistât, ni rien à craindre, parce qu'il sentira bien que nous aurons assez de justice pour entrer dans la situation lorsque nous ne voudrons pas absolument le soutenir; et j'ay sujet de compter que S. M. voudra bien avoir aussi quelqu'indulgence pour son négociateur dans une affaire où il ne peut pas mettre en œuvre les motifs par où les hommes se conduisent, qui sont l'espérance et la crainte, et où il n'aura à employer que des moyens généraux plus propres dans des dissertations que dans des délibérations.

Comme j'allois fermer ma lettre, M. le cardinal Acquaviva m'a envoyé donner part qu'il lui arrivoit un courrier extraordinaire de l'armée de l'infant pour lui annoncer la prise du château de Tortone.

## XVII.

### *M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

Madrid, 13 septembre 1745.

Nous avons chanté hier le *Te Deum* pour la reddition du château de Tortone, première opération solide et importante depuis cette terrible guerre de montagne; aussi sommes-nous en grande joye et en grand gala. Je crois

que les Romains n'en seront pas fâchés; je dis les Romains impartiaux et non Autrichiens. Sans doute, lorsque vous avez écrit on étoit bien content de ce qui se passoit en Flandre, mais aujourd'hui il se trouve déjà des gens qui parlent et vivent sur un autre ton. Vous voyez qu'on a peine à contenter le monde.

## XVIII.

### *M. de La Rochefoucauld à M. de Maurepas.*

Rome, 14 septembre 1745.

J'ay fort renouvelé connaissance ici, mon cher cousin, avec M. le cardinal Lanti (1) que vous avez vu en France, qui dit qu'il a reçu mille politesses de vous, et qui se flatte que vous voudrez bien lui en donner encore des marques. Il s'agit des lettres-patentes qui ont coutume d'être accordées aux cardinaux qui ont des bénéfices en France, pour avoir deux mille écus sur les fonds employés ordinairement à cet objet par le clergé, et dont l'origine vient de la prétention que les cardinaux avoient jadis de ne pas payer de décimes.

J'ay cru d'abord, quand il m'en a parlé, que pareils brevets ou lettres-patentes n'avoient été accordées qu'à

(1) Voici ce que M. de La Rochefoucauld dit du cardinal Lanti dans une série de notices sur les membres du sacré collége :

« Frédéric-Marcel Lanti, romain, né en 1695, neveu, par sa mère, du cardinal de Latrimouille et de la princesse des Ursins, a été nonce extraordinaire en France où il a deux bonnes abbayes, a été ensuite président d'Urbin, à la recommandation de la France. Il est de vie fort régulière. Il n'auroit pas mieux demandé que de s'attacher ouvertement à la France ou à l'Espagne, si l'une ou l'autre avoient voulu lui donner la protectorerie. »

des François, mais ayant examiné, dans les mémoires du clergé, t. 8, page 1311, ce qui s'est passé à ce sujet, j'ay vu que les cardinaux italiens, comme Bentivaglio, MM. Bichi et Gualterio, ont été traités comme les François, le cardinal Lanti a des abbayes qui payent plus de 2,000 écus de décimes. Sa famille a toujours été attachée à la France; il est neveu de M. le cardinal La Trimouille; c'est à la recommandation de la France qu'il a été avancé dans sa jeunesse. Ainsi il est dans le cas, à ce qu'il me semble, d'espérer du roy la même grâce que ceux que je viens de vous nommer ont eue.

Je me suis chargé de vous en écrire; si vous voyez quelque difficulté, je vous prie de me le marquer. S'il n'y en a point, je vous serois très-obligé de lui faire obtenir cette grâce et de m'en informer. Il seroit gracieux pour vous que les gens avec qui j'ai à vivre ici m'eussent quelqu'obligations.

## XIX.

### *M. de Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

A Versailles, 14 septembre 1745.

J'ay reçu, mon cher cousin, votre lettre du 25 du mois passé, quelques jours plus tard qu'elle ne devoit arriver, le courrier de Rome ayant retardé. Madame l'abbesse de Soissons qu'apparemment vous avez accoutumée à recevoir exactement de vos nouvelles à jour marqué, n'en ayant pas reçu, m'a écrit sur-le-champ pour sçavoir s'il ne nous étoit rien arrivé; mais vos lettres l'auront rassurée aussitost que ma réponse.

Je vous ay rendu compte en peu de mots, dans une de

mes précédentes, de l'avanture de Louisbourg ; mais pour que vous soyiez au fait du détail, je vous envoye la relation exacte et vraye de ce siége. Nieuport est pris depuis le retour du roy ; je ne vous mande point les petits détails des mouvements de nos troupes en ce pays-là, dont nous ne recevons plus de bulletins. Le prince Edouard est enfin en Ecosse, on ne sait pas encore s'il a rassemblé beaucoup de monde auprès de luy, et, jusqu'à présent, la fermentation n'est pas encore bien vive en Angleterre.

Je ne sais si on aura jugé à propos de vous donner des ordres en cas d'élection ; mais puisque vous n'en avez pas reçu à la date de votre lettre, il n'y aura pas eu de temps à perdre pour vous en envoyer.

Je connois le prêtre grec de qui est le mémoire que vous avez joint à votre lettre. Je sçais que c'est un honneste homme ; j'ai même écrit en sa faveur à l'abbé de Canillac, avant que vous fussiez arrivé à Rome ; mais je sçais aussi qu'il est en tracasserie avec les jésuites qui sont dans les Echelles. Comme j'ignore encore qui a tort ou raison, je ne vois que de l'inconvénient à luy donner les lettres de protection qu'il demande pour le païs où, en luy donnant du crédit, elles ne serviront peut-être qu'à augmenter les troubles. Ces lettres, d'ailleurs étant assez inutiles à sa propre tranquillité, puisqu'il est connu et aimé des consuls.

## XX.

*Lettre de l'empereur François Ier au pape, pour lui annoncer son élection.*

19 septembre 1745.

Beatissime in Christo pater, domine reverendissime post

officiosissimam commendationem filialis observantiæ continuum incrementum placuit divino numini collegii electoralis vota excollimare, ut ad legitimam legum imperialium normam decima tertia hujus mensis die peracta, Franco-forti felici electione nos ad supremum sacri romani imperii fastigium veherent, de quo uti nobis nihil magis curæ cordique est quam sanctitatem vestram pro innata nobis erga eam reverentia et filiali nostro ergà sanctam sedem cultu imprimis certiorem reddere. Ita certa spe fieti sumus sanctitatem vestram exoptatum hunc a bonis omnibus eventum eos letiori animo percepturam, ac eam penitùs persuasam esse cupimus nos ea omnia indefesso studio esse curaturos que tam ad defendenda quam propaganda ecclesiæ totius que christianitatis commodo conducere poterunt eo enim potissimum animo Romani imperii renes suscepimus ut quies et tranquillitas inter christianos principes restaurari queat ; quod sicut toto animo exoptamus ita sanctitatis vestræ benedictionem apostolicam ita ferventius hisce desideramus quanto majoribus universæ pene Europæ adhuc dum agitatur motibus quam exposcentes proinde enixe exposcentes sanctitati vestræ, longævum ecclesiæ regimen et optatissimos rerum omnium successus toto animo vovemus. Datum Aschaffemburgi die decima nona septembris anno Domini 1745, regni vero nostri Romani primo.

Sanctitatis vestræ,

Obsequens filius,

Franciscus.

## XXI.

*M. de Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Paris, 20 septembre 1745.

J'ay reçu, mon cher cousin, votre lettre du premier de ce mois. Ma précédente vous dit de Louisbourg tout ce qui en est. Je suis tout aussi philosophe que vous le désirez sur cette aventure, dont l'examen fait sans prévention n'a rien qui puisse être à mon désavantage. Il paroît même que tout ce que le premier mouvement et l'ignorance des faits avoit fait dire d'abord à quelques gens est entièrement tombé.

Nous venons d'avoir une alarme sur la santé du roy, qui heureusement n'a pas duré; il s'est senti vendredy, à Choisy, assez incommodé d'une fluxion dans la tête et sur les dents : il s'y est joint un peu de fièvre, et il a été saigné le samedy, à neuf heures du matin. Ce ne fut que quelques heures après cette saignée que nous eûmes à Paris la nouvelle que le roy étoit incommodé. La fièvre a repris le samedy au soir et la saignée a été réitérée sur les onze heures ; la nuit qui a suivi a tout calmé, et cette indisposition qui ne l'a pas empêché de voir du monde et de permettre qu'on jouât dans sa chambre, n'aura, dit-on, aucune suite. La reine et le dauphin ont dîné hier à Choisy, la dauphine et mesdames y dînent aujourd'hui ; on ne sçait pas si le roy retournera à Versailles d'icy ou

Fontainebleau dont il n'est pas question que le jour soit changé.

Je vous suis obligé de m'avoir mandé le départ du second fils du chevalier de S[t] Georges. Les mouvements de l'aîné ne font pas encore grand bruit, et l'on ne sçait aucun détail de ce qui se passe en Ecosse.

La demande du neveu de M. De Lâge est un peu prématurée et la prise du vaisseau vénitien n'est pas une époque qui puisse servir de motif à une distinction particulière. Mais, comme il est à portée de tirer quelques coups de canon, je ne demande pas mieux que de saisir une occasion de cette espèce pour l'avancer.

## XXII.

*Le pape Benoist XIV à l'évêque de Mayence au sujet de l'élection de l'empereur.*

22 septembre 1745.

BENEDICTUS P.P. XIV.

Venerabilis frater salutem et apostolicam benedictionem.

Lettre en italien, dans laquelle le pape se plaint que, dans l'élection, on a manqué aux égards dus au Saint-Siége et méprisé ses droits, et qu'on a refusé d'accorder à son nonce les prérogatives légitimes qui lui ont été reconnues dans la dernière élection.

## XXIII.

*Le pape Benoist XIV au chapitre de Mayence.*

22 septembre 1745.

VENERABILES FRATRES,

Franciscum Ducem Lotharingiæ et Barri et Magnum Etruriæ sibi subjectæ ducem, in Romanorum regem, in comitiis quæ Franco Furti ad mænum habita sunt die decimo tertio septembris qui nuper prœteriit benedicente Domino, unanimibus suffragiis electum fuisse, cum fraternitatibus vestris more majorum ex hoc loco communicamus. De hujus modi autem electione ipse pro filiali suâ erga nos et apostolicam hanc sedem observantiâ ac veneratione certiores nos fecit per suas litteras, quas vobis recitandas volumus.

Excepistis venerabiles fratres quibus filialis sui obsequii officiis nos cumulet, quibus que suos debitæ constantisquæ erga hanc Petri cathedram reverentiæ obedientiæ que sensus argumentis explicit nos autem lætitiam in pontificii animo nostro inde perceptam non possumus verbis satis aptis declarare fore quippe confidemus ut, quemadmodum misericordiarum pater et deus totius consolationis eum romanorum regem cœlesti benegnitate catholicæ ecclesiæ advocatum et patronum largiri dignatus est, ita ille præcipuum tantæ dignitatis potestatis ac virtutis officium in

catholici nominis amplitudine patrocinio suo tuenda provehenda quæ collocare, rebus que pro ortodoxa fide præclare gerendis avitam suæ inclytæ domus bene merentissimæ gloriam augere gestiat at que contendat. Porro hujusce patrocinii spes minimè dubia magis magis que ex eo confirmatur quod ipse Franciscus in recitatis litteris pollicetur se tam incolenda ergo nos sedem que apostolicam observantia quam in defendendis propagandisque sanctæ romanæ ecclesiæ ac religionis juribus et commodis, quantùm in se erit, accurate secuturum esse suorum prædecessorum exempla : quem etiam in finem dilecto filio nostro cardinali Alexandro Albano, pro ut plenissimè certiores facti sumus, amplissimam dedit facultatem ea omnia peragendi quæ a prædecessoribus suis et præcipue a Carolo sexto erga hanc sanctam sedem, post suam in regem Romanorum electionem præstita sunt. Abstinemus a commemorandis electi virtutibus, cum earum argumenta satis et unde quoque vobis omnibus perspecta sunt. Abstinemus a laudibus inclytæ ejus familiæ; vobis quoque omnibus perspectum est septem ex eâ in vestrum amplissimum collegium a pradecessoribus nostris fuisse cooptatos, inter quos Carolus a Paulo tertio cardinalis creatus tantam doctrinæ, prudentiæ, religionis in sacro Tridentino concilio laudem comparavit, ut felicem ejus finem historici ipsius operi adtribuere non vereantur. Vobis quoque perspectum est Fredericum secúndum ejusque filium Philippum Lotharingiæ Duces strenuam et utilissimam suam operam bellicam præstitisse in primâ expeditione ad terram sanctam quam cruciatam vocamus; nostris denique, ut ita dicamus oculis perspeximus nostris que auribus audivimus egregia Caroli quinti Lotharingiæ ducis, cujus Franciscus modò in regem romanorum electus nepos est, in bello adversus Turcas facinora, insignes que victorias

quas devictis superatisqus tracibus reportavit ; ex hoc tandem eodem loco Felicis recordationis Clemens papa undecimus meritis laudibus cumulavit Leopoldum Francisci patrem qui suorum prædecessorum exempla æmulatus, qui grassantem sæculo decimo sexto hæresim invicto robore a suo Lotharingiæ ducatu exulare jusserunt, ab eodem recedere voluit quotquot debitam sedi apostolicæ. reverentiam et constitutioni quæ incipit *unigenitus* sub missionem exhibere recusabant. Itaque ut omnipotenti Deo de memoratâ electione tanquam de Cœlesti munere cæteris que gratulemur, ut abeodem opportunum et salutare componendis bellorum dissidiis armorum que motibus avertendis propulsandis que subsidium imploremus, at que ut suscepti Imperii auspicium Felix Faustum que ad divini honoris incrementum, ortodoxæ fidei præsidium et perpetuam populorum tranquillitatem magis magisque procedat, supplices adprecemur luculentis prædecessorum nostrorum pontificum vestigiis insistenses, ob acceptum nuntium hujus modi indicimus, ut pro gratiarum actione, ut pro gratiis bonorum omnium largitori Deo agendis in sacello pontificio nostro crastinâ die missa celebretur, cui nos quoque unà vobiscum interesse volumus In reliquis quæ ad dictam electionem pertinent, consuetum eorumdem prædecessorum institutum exacte quoque servaturi.

## XXIV.

### *Le Ministre à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 27 septembre 1745.

Les nouvelles publiques vous auront appris, Monsieur,

l'élection nouvellement faite à Francfort en faveur du grand-duc de Toscane, depuis qu'il a paru que le party autrichien prévaloit dans le collége électoral, et qu'il y a eu lieu de juger que, sans égard pour les représentations faites et réitérées par les ministres de Brandebourg et Palatin, la Diète d'élection éleveroit ce prince au trône impérial. Le roy a suffisamment fait entendre combien S. M. étoit éloignée de pouvoir regarder une pareille élection comme légale; en conséquence, Sa Majesté voulant toujours agir de concert avec ses alliés, et principalement par rapport à un objet d'une aussi grande conséquence, a pris la résolution de ne point reconnaître le titre d'empereur en la personne du grand-duc de Toscane. Vous ne devez pas différer de vous en expliquer clairement à la cour où vous êtes, j'envoie de la part du roy de pareils ordres à tous les ministres de Sa Majesté dans les cours étrangères, les motifs allégués dans les protestations imprimées des ministres de Brandebourg et Palatin contre cette élection, suffisant pour justifier le party que Sa Majesté prend aujourd'hui, indépendamment des autres considérations fondées sur l'intérêt particulier de la France dans une conjoncture où les ennemis de cette couronne ont paru prendre à tasche d'accroître la puissance de la cour de Vienne, en la personne de l'époux de la reine de Hongrie.

## XXV.

### *M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

A Rome, le 29 septembre 1745.

Je vous ai marqué, dans ma dernière dépêche, le com-

mencement des cris de réjouissance et des assemblées de la canaille de cette ville, excitée et gonflée par les émissaires du cardinal Alexandre Albani, au sujet de l'élection du grand-duc. Le gouvernement n'y ayant pas mis ordre, quoiqu'il eût été suffisamment averti et qu'il eût même senti quels pouvaient en être les inconvénients, ces assemblées de canaille ont augmenté tous les jours et à leurs cris de vive l'Imperadore, il s'y est quelquefois joint des expressions injurieuses contre la France et contre l'Espagne. Les petits empereurs qui n'étaient d'abord portés que sur des brancards avec quelques branches de feuillage ont fait fortune, et dimanche, 25 de ce mois, outre plusieurs autres qui couraient les rues, il s'en est trouvé un dans un char traîné par deux chevaux et orné de grandes branches de laurier qui a été conduit dans différends quartiers, et est enfin arrivé suivi d'environ 150 jeunes gens à la porte de la vigne Médicis où demeure actuellement M. l'abbé Franguini à Pinsa. Cette maison est tout proche d'un couvent de minimes français qu'on appelle la Trinité-du-Mont, et est fort en vue et élevée au-dessus de la place d'Espagne. C'est dans une extrémité de cette place qu'est le palais qu'on appelle palais d'Espagne, et les ministres de cette couronne se sont toujours maintenus dans une espèce de juridiction dans tout ce quartier et prétendent qu'elle s'étend jusqu'auprès de l'église de la Trinité-du-Mont, quoique les ministres du roy ayent toujours soutenu que la montagne jusqu'au bas de l'escalier qui est fort élevé, devait être regardée comme juridiction de France, le couvent de la Trinité-du-Mont et les maisons qui en dépendent ayant été donnés aux minimes par Charles VIII.

Il y a toujours eu, de temps immémorial, une espèce d'officier espagnol qu'on appelle le capitaine de la place,

qui a à ses ordres 25, 30 plus ou moins de gens qui n'ont d'autre nom que celui de braves de la place d'Espagne. Il n'y en a cependant qu'un médiocre nombre qui ayent des habits uniformes et distinctifs.

A peine le char arrivait-il proche de la vigne de Médicis, que 20 ou 25 Espagnols, dont plusieurs étaient vêtus en abbés et de bons bâtons à la main, quelques autres, avec des fusils, sont tombés sur tout le cortége et l'ont bientôt mis en déroute. Il y a eu sept ou huit coups de fusil tirés et quatre ou cinq jeunes gens blessés, il y en a même un qui est mort le lendemain. Le dessein des braves, à ce qu'on prétend, était de jeter le char de haut en bas de la montagne qui est assez escarpée ; mais les chevaux ayant pris le mords aux dents, emmenèrent la voiture ; le cocher, tombé à bas de son siége, a été extrêmement maltraité et bâtonné. On dit que l'empereur, en se jetant à bas de son char, a eu une jambe cassée, ce qui est de sûr, c'est que toute l'assistance a été très-mal menée, surtout ceux qui ont voulu se sauver par des chemins qui aboutissaient à la place d'Espagne. Une grande partie s'est sauvée par une porte qui donne dans le jardin de la vigne de Médicis et qui était assez proche.

Vous pouvez juger de l'éclat que cette aventure a fait dans Rome. M. le cardinal Acquaviva envoya, une heure après, son secrétaire m'en informer et il lui avait ordonné d'aller de suite chez M. le cardinal secrétaire d'Etat pour lui dire comment la chose s'était passée. Le cardinal Acquaviva prétend que deux jours auparavant il avait fait porter ses plaintes au cardinal Valenti de ce que le gouvernement souffrait la continuation de pareils attroupements, d'où il pouvait arriver de très-grands inconvénients, attendu qu'il était bien résolu de ne point en souffrir dans le voisinage de la place d'Espagne.

Le lendemain 27, deux Espagnols ayant été rencontrés à deux ou trois rues de distance du palais d'Espagne par quelques drôles portant la cocarde verte, ces derniers crurent les reconnaître pour être de l'expédition de la veille et marchèrent à eux, et l'un des Allemands ou prétendus tels, avait un fusil. Les Espagnols s'échappèrent ; arrivant à la place d'Espagne, crièrent au secours à leurs camarades, qui, sur-le-champ, se mirent à chercher les Allemands jusqu'à deux ou trois rues de là sans pouvoir les trouver. Cela mit un peu d'alarme dans le quartier où l'on commençait à fermer les boutiques et les portes des maisons.

Hier matin, deux hommes ont encore été fort battus à la place d'Espagne, les braves ayant prétendu qu'ils étaient des espions envoyés par le cardinal Alexandre.

On assure qu'hier, dans la journée, et cela est même moralement sûr, on a porté des armes dans la vigne de Médicis et qu'il y avait, le soir, une cinquantaine d'hommes. Bien des gens avaient même peur que le dessein ne fut pris de faire au milieu de la nuit une insulte au palais d'Espagne, et tout était en ordre dans cette maison pour une bonne défense, mais il ne s'est rien passé. Comme c'est aujourd'huy jour de fête, moyennant quoy le peuple court beaucoup plus les rues et assemble plus aisément, reste à sçavoir si la journée se passera sans quelque nouvelle aventure.

Il est vray qu'il y a un vieux levain dans le peuple contre les Espagnols, à cause des engagements forcés qu'on prétend que les officiers de cette nation faisoient dans Rome il y a dix ans, ce qui a occasionné un tumulte considérable et une espèce de révolte dans le quartier de Transtevere que le gouvernement ne sçut appaiser autre-

ment qu'en traitant pour ainsi dire d'égal à égal avec le chef des séditieux et qui n'a pas peu servi et à les rendre insolents et à mettre une difficulté réelle à maintenir l'ordre et la police pour peu que la populace soit excitée.

Je vous ai rendu compte tout de suite de ce qui concerne les Espagnols, parce que les circonstances m'y ont engagé. Pour moi, j'ai cru qu'il falloit faire tout ce qui étoit possible pour éviter de se commettre avec une canaille insolente et soufflée par des têtes très peu mesurées, et que le gouvernement ne sçait ou ne peut suffisamment contenir. J'ai recommandé à mes gens et aux François d'éviter autant qu'il serait possible toute aventure, et, jusqu'à présent, il n'y en a point eu. Je vois nombre de gens qui approuvent fort le parti que j'ai pris à cette occasion, et peut-être trouverez-vous que j'aurois pu ne pas porter la modération si loin. Mais j'ai cru qu'à moins de vouloir faire une guerre ouverte et pour laquelle il faut avouer que nous n'avons pas véritablement les mêmes avantages que les Espagnols, il falloit plustôt mépriser les cris d'une troupe d'enfans qui n'ont passé près de ma maison que le premier jour, dont le plus vieux n'avoit pas quinze ans, et qui ne disoient rien d'injurieux à la France et qui n'y sont pas revenus depuis. Je pense même encore, malgré l'échauffement des esprits, qu'une grande tranquillité de ma part et une contenance de sécurité vaut mieux pour assurer ma maison que des précautions qui ne pourroient pas être ignorées et qui ne feroient qu'exciter d'avantage les esprits.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

J'ay cependant fait parler plusieurs fois à M. le cardinal d'Etat, avant les grandes aventures de dimanche, combien

il étoit indécent même pour le pape, de souffrir tout ce qui se passoit. Je l'ai vu hier et lui en ai parlé très-fortement. Ce qui vous paroîtra plus singulier, c'est qu'il déclamoit encore plus que moi, sur le tort qu'on avoit eu de ne pas mettre ordre à ces courses et à ces cris de jour et de nuit, rejetant tout sur le gouverneur à qui il l'avoit, dit-il, fort recommandé. Je lui fis observer qu'en pareil cas, dès qu'il voyoit que le gouverneur ne se conformoit pas à ses ordres, il auroit été fort aisé de prendre lui-même les mesures qui pouvoient être nécessaires. Il m'assura qu'il les avoit prises le lundi et qu'il croyoit qu'on n'entendroit plus parler de rien ; et comme il se plaignoit fort de la violence dont avoit usé M. le cardinal Acquaviva, je ne pus m'empêcher de lui dire que, sans entrer dans l'effet d'un mal, il en arriveroit un bien, puisque cette aventure lui fait faire encore de plus sérieuses réflexions qu'il n'avoit fait jusqu'alors sur les inconvénients qui pouvoient arriver. Au reste, ces précautions prises ne consistent qu'à avoir fait parler à M. le cardinal Alexandre pour l'engager à ne pas fomenter davantage par des distributions d'argent, les cris de la canaille, et d'avoir fait dire, de même aux différents chefs des quartiers, que le pape ne vouloit plus qu'il y ait d'assemblées pareilles à celles qui s'étaient faites, ni de chars et autres choses semblables ; mais il n'y a point eu d'édit ni de ban affiché. Vous pouvez juger par là de la force du gouvernement. Le vrai est que ni gouverneur ni autre ne veulent qu'on puisse leur reprocher directement d'avoir contribué à la moindre chose qui parût pouvoir offenser la cour de Vienne, et chacun rejette la cause de sa faiblesse sur son voisin. Cependant depuis hier il n'y a plus eu de chars et beaucoup moins de vive l'empereur que les jours précédents.

Le cardinal Valenti me témoigna combien le pape étoit satisfait de ce que, de mon côté, j'avois cherché à éviter tout tumulte et tout éclat. Je lui répondis que je me trouvois encore plus en droit d'insister fortement sur les précautions qu'il falloit de nécessité qu'il prît pour que tout bruit et tout tumulte cessât, sans quoi je me trouverois obligé de prendre les mesures que tout particulier, encore plus une personne publique est en droit de prendre en pareille occasion.

## XXVI.

*M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

L'Ile-de-France, 11 octobre 1745.

J'ai reçu en même temps, mon très-cher seigneur, les deux lettres dont vous m'avez honoré les 16 et 23 du mois dernier. J'étois surpris de ce que, par la première, vous me paroissiez en quelqu'incertitude de l'élection du grand-duc que vous n'avez que trop tôt apprise, il n'est pas douteux qu'elle n'influe sur votre nomination; les réflexions que vous faites là-dessus ne sont que trop justes, et je prévois qu'on laissera les choses aller leur train ordinaire; cela ne trouble point votre tranquillité, moi j'en suis affligé, parce que j'y perds une occasion de vous servir. Ath est peut-être à nous présentement. Vous savez la déroute du roy de Sardaigne et vous apprendrez que nous allons prendre tout à la fois, ou du moins attaquer Alexandrie et Valence; mais je vous avoue que tous nos succès

de Flandres et d'Italie ne me consolent point de l'évènement de Francfort; ces succès pouvoient estre ou n'estre point, mais celuy de Francfort ne devoit point être. Nous avons agi des pieds et des mains, mais nous nous sommes laissé couper la teste : peut-estre cela pourra-t-il ouvrir une autre scène qui termineroit les agitations de l'Europe d'une façon tout opposée à ce qu'elles annoncent depuis quatre ans. Ce manifeste si fier du roy de Prusse a été suivy d'une convention qu'il a signée le 26 aoust avec le roy d'Angleterre, par laquelle, pour conserver la Silésie, il nous abandonne une seconde fois et laisse la Saxe en paix. Il a mesme fait retirer un corps de 6,000 hommes de ses troupes qui étoient entrés dans la Luzace; mais on dit que la reine de Hongrie ne veut point accéder à cette convention, quoiqu'une des conditions soit de donner sa voix au grand-duc, et, par des nouvelles que nous avons reçues avant hyer, on assure que le ministre prussien à la Haye a eu ordre de s'inscrire en faux contre cette convention dont nous avons cependant reçu une copie par Dresde où elle a été communiquée par le ministre du roy de Prusse. Toutes ces contradictions me confirment plus que jamais dans le sentiment que le meilleur allié qu'ait un grand roy est la force de ses armes, et que nous ne sortirons de ce cahos qu'en poussant la guerre avec la plus grande vigueur et en réduisant nos ennemis à demander la paix. L'affaire d'Ecosse qui paraist se réaliser peut y devenir très-utile, on doit en avoir à Rome des nouvelles plus sûres que quand vous m'avez écrit. Le pape en use très-noblement, car non-seulement il a donné, mais il assure encore d'autres secours. Dieu veuille que ce soit à un roy et non pas à un martyr, car Edouard est entre ces deux extrémités.

Les cris de *viva l'imperatore* dans les rues de Rome

ne me surprennent point, cette hérésie autrichienne a jetté par tout de si profondes racines, que mesme icy nous en sommes infectés; c'est pour cela qu'à mon avis les principales forces devoient estre employées pour la déraciner; mais la Providence ou les hommes en ont disposé autrement, et voilà de nouveau cette idole sur le trône impérial. Le traitement refusé à Monseigneur Stoppani soustiendra quelque temps la cour où vous estes dans la négative; celle-cy fera ce que fera la nostre et je ne sais ce que la nostre fera. Mon dilemme est celui-cy : ou le roy de Prusse a manqué, et, dans ce cas, il faut se tourner contre luy et achepter des amis à ses dépens, ou il n'a pas manqué, et, dans ce cas, il faut pousser la guerre à toute outrance en Flandres et en Italie.

Au milieu de cette convulsion universelle, j'admire le spectacle que donne la maitresse du monde, d'un Pape sur les bancs; je crois que don Carlos Colonna peut se vanter d'être le seul homme de l'univers contre qui un pape ait argumenté. Nous avons vu Benoist XIII, redoutable aux cardinaux pour leur oster la perruque, je crois qu'il y en auroit encore plus qui seroient embarrassés, s'il leur falloit pousser un argument. Vous ferez fort bien de vous tenir en haleine et surtout de vous accoutumer à dire *Deous optimous maximous*, parce que vous auriez beau dire des merveilles, si vous dites un *U* à la française, on se moquera de vous.

Allez donc, mon cher seigneur, rompez l'aria, je connois des choses qui sont plus difficiles à rompre; je désire que l'air et les promenades champêtres de Frescati vous fassent vivre cent ans. Je voulois vous dire quelques mots en italien, mais l'espagnol vient toujours à la traverse. Ainsi je suis réduit à vous assurer en français, mon cher seigneur, de mon tendre et inviolable attachement.

## XXVII.

*Le Ministre à M. de La Rochefoucauld.*

Fontainebleau, 12 octobre 1745.

La reine d'Espagne venant au moyen d'un acte du roi catholique de cession et de don d'être déclarée duchesse de Parme et de Plaisance, elle va demander au pape l'investiture de ces deux états comme mouvants du Saint-Siége et non de l'Empire. Par là, le Saint-Siége recouvre un droit que le traité de Londres, de 1718, lui avait fait perdre, c'est ce qui doit être satisfaisant pour sa sainteté et l'exciter à soutenir, par les moyens qui dépendent d'elle, notre cause contre la cour de Vienne.

(La suite au prochain semestre.)

---

# ESSAI

D'UNE

# NOMENCLATURE CHIMIQUE ET MINÉRALOGIQUE

Par M. Edouard DUFOUR.

---

Appelé, comme directeur du Muséum d'histoire naturelle, à procéder à l'installation des collections dans le nouvel édifice qui s'achève en ce moment, j'ai dû porter préalablement toute mon attention sur les questions de classification et de nomenclature.

En ce qui concerne la botanique et la zoologie, les règles de la nomenclature linnéenne sont fixées pour longtemps encore. Mais il m'a semblé que la nomenclature minéralogique, trop vague et souvent arbitraire, s'écartait d'ailleurs des principes de la méthode naturelle, en ne tenant point un compte exact de la subordination des caractères, et qu'il pouvait être utile de tenter quelques efforts pour l'y ramener.

Deux systèmes sont suivis, et le plus souvent concurremment, dans les *Traités de Minéralogie*.

L'un, la nomenclature univoque, a, comme celle de Linné, il faut bien le dire, l'inconvénient compensé

par quelques avantages, de n'être pas, en général, significative ; inconvénient inévitable en zoologie et en botanique, mais que la nomenclature de ces sciences rachète en précisant au mieux la place des animaux et des plantes dans la classification naturelle.

L'autre nomenclature employée en minéralogie est tirée, plus ou moins heureusement, de la nomenclature chimique dont elle présente, en les exagérant encore, les défectuosités; et je pense être d'accord avec tous les chimistes en constatant les imperfections actuelles de la nomenclature, si ingénieuse en son temps, de Lavoisier et de Guyton de Morveau, nomenclature modifiée plus tard par Berzélius, et remaniée tant bien que mal au fur et à mesure des besoins créés par les rapides progrès de la chimie organique.

Mais, tout en reconnaissant les défauts de la langue dont ils se servent, la plupart des chimistes ont pensé que le temps n'était pas encore venu de lui faire subir une réforme radicale, et je me serais rangé à cette opinion si je n'avais eu en vue une application spéciale reposant sur la connaissance des lois assez bien définies des combinaisons minérales.

Or, il paraît évident que dans la méthode naturelle, la composition chimique doit être la base d'une classification minéralogique rationnelle et par suite d'une bonne nomenclature. C'est elle, en effet, qui détermine la nature et l'essence des corps bruts, tandis que les caractères cristallographiques ne sont que l'expression de la forme et du mode de groupement des molécules. Quant aux propriétés physiques, elles dépendent à la fois et nécessairement de la nature des corps et de leur constitution moléculaire.

Mais les caractères chimiques, auxquels les autres doivent ainsi être subordonnés, sont liés essentiellement au

radical électro-positif, base des corps, on peut le dire à la lettre, puisque c'est toujours lui qui demeure, dans la dissociation des composés par les agents naturels. Cependant, les caractères communs, physiques et géométriques, qu'il imprime souvent et la généralisation qui en est la conséquence, ont fait attribuer jusqu'ici un rôle prépondérant et la première place, dans la nomenclature chimique, à l'élément électro-négatif. Il n'en est pas moins certain que pour revenir à l'ordre naturel, les corps doivent être groupés suivant le radical *électro-positif,* qui constituera le *genre,* dont les différentes *espèces* seront établies sur la diversité de l'élément *électro-négatif,* ou la variation de ses proportions relatives.

Le nom d'un corps doit d'ailleurs, autant que possible, outre la nature et la proportion de ses éléments, indiquer son rôle chimique et sa place dans la classification naturelle.

Il semble qu'on peut satisfaire à ces conditions, pour les corps minéraux du moins, de la manière suivante.

Les corps réputés simples doivent conserver le nom sous lequel ils sont généralement connus, une épithète pouvant indiquer simplement leur état ou leur mode de gisement, ou quelque autre particularité intéressante. Exemple : oxygène libre, or natif.

Pour les composés binaires, énoncer d'abord le radical électro-positif, puis l'élément électro-négatif, avec la terminaison *uré* si le corps est basique, *idé* s'il est acide, et celle de l'adjectif français en *é* s'il est neutre.

Quant à la proportion relative des éléments, il est avantageux, pour la facilité des comparaisons, de supposer fixe l'un des corps et de le ramener à un seul équivalent : ce sera le radical électro-positif pour les composés acides et neutres, et pour les bases l'élément négatif; la

quantité variable de l'autre s'indiquera par les particules *hemi, sesqui, bi, tri,* etc., ou par les fractions (1) dont on le fera précéder. Exemples :

| | | |
|---|---|---|
| Composés binaires | neutres | Azote monoxygéné ($AzO$). |
| | | Soufre hemichloré ($SCl^{1/2} = S^2Cl$). |
| | acides | Chlore monoxidé (*) ($ClO$). |
| | | Carbone bisulfidé ($CS^2$). |
| | basiques | 2/3 Fer oxiuré ($Fe^{2/3}O = Fe^2O^3$). |
| | | Plomb sulfuré ($PbS$). |
| | | bi-Cuivre chloruré ($Cu^2Cl$). |

La notation minéralogique, d'ailleurs peu précise et limitée aux composés oxygénés ternaires ou salins, résultant de la combinaison d'un acide et d'une base, offre l'avantage capital de faire ressortir la capacité de saturation de l'acide et le degré de cette saturation dans le sel. Pour traduire avec plus de précision cet avantage dans la nomenclature, et l'étendre aux composés non oxygénés, il fallait, en fractionnant même au besoin la quantité de métal, ramener la base à contenir un seul équivalent du corps électro-négatif, l'oxygène par exemple. Ce fractionnement, s'il a quelques inconvénients, appelle du moins l'attention sur le rôle différent que le métal semble jouer dans les protoxydes et les sesquioxydes, différence telle que Berzélius, et après lui Gerhardt, désignaient le fer dans les uns par *ferrosum* et par *ferricum* dans les

(1) Pour éviter, dans ce qui suit, toute ambiguité, les particules ou les fractions qui accompagnent le nom d'un corps ou son symbole, n'expriment pas seulement, suivant l'usage établi, des proportions relatives à un terme variable de comparaison, mais bien des multiples ou des fractions de l'équivalent de ce corps.

(*) Pour supprimer dans la nomenclature des composés oxygénés l'exception admise et qui n'est plus justifiée, j'ai dû, à regret, changer le sens basique habituel du mot *oxidé;* acidifié, très français, eût remplacé une irrégularité par une autre; j'aurais bien voulu dire *acidé,* mais je n'ose!

autres. De plus, il permet l'appréciation immédiate de la quantité de métal, dans les composés de même saturation.

Pour les sels neutres, on énoncera donc le nom du métal, en le faisant précéder d'une particule ou d'une fraction indiquant la quantité combinée dans la base à un équivalent du corps négatif. Ce nom sera suivi de celui de l'acide, formé de son radical abrégé et relié euphoniquement à la terminaison.

La proportion de base restant constante, celle de l'acide, dans les sels acides et basiques, s'indiquera par les particules ou les fractions convenables précédant le nom de l'élément acide, qu'on fait seul varier. Exemples :

| | | |
|---|---|---|
| Composés ternaires | neutres. . . | Plomb carbo-bioxidé ($PbO,CO^2$). |
| | | 2/3 Fer sulfo-trioxidé ($Fe^{2/3}O,SO^3 = Fe^2O^3,3SO^3$). |
| | | bi-Cuivre hydro sulfidé ($Cu^2S,HS$). |
| | acides . . . . | Sodium *bi*-boro-trioxidé ($NaO,2BO^3$). |
| | basiques . . | Zinc *hemi*-carbo-bioxidé ($ZnO,{}^1/_2CO^2 = 2ZnO,CO^2$). |

Les noms des composés quaternaires se formeront facilement, en faisant suivre le nom du composé binaire électro-positif, de celui modifié comme ci-dessus, du composé binaire électro-négatif.

Telles sont les règles de nomenclature que j'ai cru devoir, témérairement peut-être, soumettre à l'indulgent examen de mes excellents collègues, tout en déclarant que si j'attache quelque intérêt au principe qui m'a guidé, j'attendrais volontiers, d'une meilleure inspiration, un choix de mots plus heureux, pour le traduire avec fidélité.

D'autre part, je ne me dissimule point les difficultés que soulève toujours un changement de langage, et je les ai trouvées si grandes que, sans abandonner les principes admis en histoire naturelle, j'ai cherché, pour le but spécial que je me proposais d'atteindre, une nomenclature transitoire suffisant au classement rationnel des minéraux

et des produits chimiques, et telle que tout chimiste la pût comprendre immédiatement.

Je la résume en peu de mots.

Les corps simples sont désignés comme ci-dessus. Il en est de même des composés binaires acides, neutres et basiques non oxygénés.

Les oxydes basiques, à l'état libre, se désigneront par le nom du métal suivi du mot *oxydé,* que précède une particule ou une fraction rapportant la quantité d'oxygène à un équivalent de métal. Exemples :

Fer monoxydé ($FeO$).
Fer sesquioxydé ($FeO^{3/2} = Fe^2O^3$).
Cuivre hemioxydé ($CuO^{1/2} = Cu^2O$).

On pourrait de même, pour les composés binaires basiques non oxygénés, hors de combinaison, faire varier la proportion du métalloïde au lieu de celle du métal.

Pour les acides, afin d'indiquer la prépondérance du radical électro-positif, on énoncera le premier l'adjectif qui le désigne, ainsi que cela se fait souvent en français pour les épithètes qu'on veut accentuer davantage. Les particules et les terminaisons de la nomenclature chimique seront d'ailleurs conservées. Exemples :

Hypochloreux acide ($ClO$).
Chloreux acide ($ClO^3$).
Hypochlorique acide ($ClO^4$).
Chlorique acide ($ClO^5$).
Perchlorique acide ($ClO^7$).

Dans les composés ternaires ou salins, le nom du métal sera suivi de celui du radical de l'acide, en y changeant, comme le font les chimistes, *eux* en *ite,* et *ique* en *ate,* et lui donnant la terminaison adjective en *é.*

Les règles pour le degré de saturation seront d'ailleurs les mêmes que précédemment. Exemples :

| | | |
|---|---|---|
| Sels | neutres. . . | Sodium hypochlor*ité*. |
| | | Potassium perchlor*até*. |
| | | 2/3 Fer sulfaté. |
| | acides . . . . | Sodium *bi*-boraté. |
| | basiques . . | Zinc *hemi*-carbonaté. |

L'introduction, par mélange ou par substitution, de corps électro-positifs ou électro-négatifs, constituant autant de *variétés* de l'espèce, pourra être indiquée, après le nom du type, par un adjectif terminé, par exemple, en *fère* pour le simple mélange, en *ique* ou *eux* pour la substitution d'un corps positif, et en *é* pour celle d'un corps négatif.

Si la substitution a lieu en proportion atomique, la fraction d'équivalent introduite ainsi dans la quantité du sel dont la base contient un équivalent d'oxygène, sera indiquée devant l'adjectif.

Exemples (1) :

Sodium carbonaté : $NaO,CO^2$.

α. *hemi*-hydrique : $(Na\frac{1}{2},H\frac{1}{2})O,CO^2 = NaO,HO,2CO^2$ (*).

Calcium carbonaté : $CaO,CO^2$.

α. magnésique (Dolomie) : $(Ca,Mg)O,CO^2$.

β. silicifère (grès cristallisé).

Magnésium 1/3 silicaté : $MgO,1/3SiO^3 = 3MgO,SiO^3$.

α. ferreux (Péridot) : $(Mg,Fe)O,1/3SiO^3$.

(1) Les formules adoptées sont des formules brutes : elles expriment un *fait*, la composition des corps, indépendamment de toute *hypothèse* sur leur constitution.

(*) Les symboles renfermés dans une même parenthèse complètent toujours un seul équivalent ; s'il y a plusieurs équivalents, leur nombre est indiqué par un exposant à droite de la parenthèse.

2/3 Aluminium 1/3 silicaté : $Al\frac{2}{3}O,1/3SiO^3 = Al^2O^3,SiO^3$ (*).

α. 1/2 calcique (Grossulaire) : $(Al\frac{1}{3},Ca\frac{1}{2})O,1/3SiO^3$.

β. 1/2 ferreux (Almandine) : $(Al\frac{1}{3},Fe\frac{1}{2})O,1/3SiO^3$.

γ. 1/2 ferroso-calcique : $(Al\frac{1}{3},\overline{FeCa\frac{1}{2}})O,1/3SiO^3$.

2/3 Fer 1/3 silicaté : $Fe\frac{2}{3}O,1/3SiO^3 = Fe^2O^3,SiO^3$.

α. 1/2 calcique (Mélanite) : $(Fe\frac{1}{3},Ca\frac{1}{2})O,1/3SiO^3$.

Magnésium 2/3 silicaté : $MgO,2/3SiO^3 = 3MgO,2SiO^3$.

α. 1/2 calcique (Diopside) : $(Mg\frac{1}{2},Ca\frac{1}{2})O,2/3SiO^3$.

β. 1/2 ferroso-calcique (Augite) : $(Mg\frac{1}{2},\overline{CaFe\frac{1}{2}})O,2/3SiO^3$.

Fer 2/3 silicaté : $FeO,2/3SiO^3 = 3FeO,2SiO^3$.

α. 1/2 calcique (Hédenbergite) : $(Fe\frac{1}{2},Ca\frac{1}{2})O,2/3SiO^3$.

Magnésium 3/4 silicaté : $MgO,3/4SiO^3 = 4MgO,3SiO^3$.

α. 1/4 calcique (Trémolite) : $(Mg\frac{3}{4},Ca\frac{1}{4})O,3/4SiO^3$.

β. 1/4 ferreux (Hornblende) : $(Mg\frac{3}{4},Fe\frac{1}{4})O,3/4SiO^3$.

Fer 3/4 silicaté : $FeO,3/4SiO^3 = 4FeO,3SiO^3$.

α. 1/4 calcique (Actinote) : $(Fe\frac{3}{4},Ca\frac{1}{4})O,3/4SiO^3$.

β. magnésico-1/4 calcique : $(\overline{FeMg\frac{3}{4}},Ca\frac{1}{4})O,3/4SiO^3$.

2/3 Aluminium silicaté : $Al\frac{2}{3}O,SiO^3 = Al^2O^3,3SiO^3$.

(1) α. 1/4 potassiq. (Orthose) : $(Al\frac{1}{2},K\frac{1}{4})O,SiO^3 = KO,SiO^3 + Al^2O^3,3SiO^3$

β. 1/4 calcique (Labradorite) : $(Al\frac{1}{2},Ca\frac{1}{4})O,SiO^3$.

γ. 1/4 calco-sodique (Anorthite) : $(Al\frac{1}{2},\overline{CaNa\frac{1}{4}})O,SiO^3$.

Fer bisulfuré (pyrite) : $FeS^2$.

α. *mon*arsénié (Mispickel) : $Fe(\overline{S,As})^2$.

La présence de l'eau de cristallisation constituant encore

(*) Les formules seraient beaucoup plus simples et plus symétriques si, donnant un nom distinct aux radicaux des sesquioxydes, on prenait pour leur équivalent, comme il serait rationnel de le faire, les $^2/_3$ de celui attribué aux mêmes métaux dans les protoxydes.

(1) Lorsque le remplacement partiel du métal, en proportion atomique, détermine le changement du type moléculaire, il serait peut-être plus rationnel de constituer avec le radical complexe, un nouveau genre désigné par la nature et la proportion de ses éléments. Exemple :

1. Alumin. — 1/4 Potassium silicaté (Orthose) : $(Al\frac{1}{2}K\frac{1}{4})O,SiO^3$

2. — — sulfaté (Alun) : — $SO^3$

d'autres variétés, sera indiquée par le mot *hydraté*, précédé d'une particule ou d'une fraction convenable.

Exemple :

Calcium sulfaté (Karsténite) : $CaO,SO^3$.
α. *bi*-hydraté (gypse) : $CaO,SO^3+2HO$.

Quant aux variétés d'aggrégation et à celles qui dépendent des propriétés physiques ou de la forme cristalline, elles peuvent être distinguées par une épithète caractéristique, ou simplement par le nom univoque sous lequel elles sont connues en minéralogie. Exemple :

Calcium carbonaté : *spathique*, *Aragonite*, *oolitique*, *crayeux*, *bacillaire*, *compacte*, *argileux*, *siliceux*, etc., etc.

Il m'a semblé qu'à ce degré de simplicité relative et de clarté, cette nomenclature d'ailleurs admise en principe, bien qu'avec une moins grande rigueur et même avec une précision douteuse, dans quelques-uns des ouvrages de minéralogie les plus estimés, pouvait être adoptée pour le classement des collections, sans qu'il en pût résulter aucun embarras, et, au contraire, avec des avantages qui n'échapperont à personne, à savoir celui de conformer le langage à la notation chimique, et de permettre le groupement des composés d'une même base, des minerais d'un même métal, résultat de la plus grande importance au point de vue des applications.

---

# JOURNAL DE MÉDECINE DE L'OUEST,

*publié par la Section de Médecine de la Société Académique de Nantes.*

---

Le *Journal de Médecine de l'Ouest* paraît le dernier jour de chaque mois, par cahier de 32 pages in-8°.

Le prix de l'abonnement est fixé à 8 fr. pour toute la France.

Les demandes et réclamations relatives à ce journal, les différents ouvrages, lettres, observations et mémoires imprimés ou manuscrits, doivent être adressés francs de port, au Secrétaire de la rédaction, rue du Calvaire, 7, à Nantes.

Le Secrétaire de la rédaction se charge, si on lui en fait la demande affranchie, de faire tirer à part des exemplaires des mémoires insérés et de les expédier à leurs auteurs, le tout aux frais de ces derniers.

Tout ouvrage dont on enverra à la Société un exemplaire sera analysé dans le journal.

---

# EXTRAIT DU RÈGLEMENT

## DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

---

La Société publie un journal de ses travaux, sous le titre d'*Annales de la Société Académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.* Ces Annales se composent des divers écrits lus à la Société ou à l'une des Sections. — La Société a le droit, après qu'une des Sections a publié un travail, de se l'approprier, avec le consentement de l'auteur. — Les Annales paraissent tous les six mois, de manière à former, à la fin de l'année, un volume de 500 pages in-8°.

Les *Annales* de la Société sont publiées par séries de dix années. — Le Règlement de la Société est imprimé à la tête du volume de chaque série, ainsi que la liste des membres résidants, classés par ordre de réception.

---

Le choix des matières et la rédaction sont exclusivement l'ouvrage de la Société Académique.

Le prix de la souscription annuelle est de :

5 francs pour Nantes ;

7 francs hors Nantes, par la poste.

Les demandes de souscriptions peuvent être adressées *franco* à Mme ve Mellinet, éditeur et imprimeur des *Annales,* place du Pilori, 5.

---

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

## DE NANTES

## ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

---

**1870**

DEUXIÈME SEMESTRE.

---

NANTES,

IMPRIMERIE DE Mme Ve MELLINET, PLACE DU PILORI, 5.

# TABLE.

# NOTICE

SUR

# LE DOCTEUR LE RAY

luc dans la séance du 3 août 1870,

PAR M. DOUCIN, PRÉSIDENT.

---

MESSIEURS,

Je commençais à me flatter de l'espoir de n'avoir pas, comme mon honorable prédécesseur, à user du douloureux privilége de vous entretenir de la perte d'un de nos confrères. La mort vient d'en décider autrement en privant notre Société de l'un de ses doyens les plus respectables.

M. Le Ray (Louis-Séraphin), né à Nantes en avril 1787, n'avait pas encore terminé ses études, qu'il entra dans les vélites de la garde impériale et fit la campagne de Prusse en 1806. Après quelques années passées dans ce corps d'élite, trouvant dans le mauvais vouloir de son général un obstacle insurmontable à son avancement, il quitta la carrière militaire et commença ses études médicales.

16

Il obtint au concours le grade d'interne, et fut successivement attaché à l'hospice Saint-Louis et à la Salpétrière.

Reçu docteur vers 1815, il se fixa d'abord à Couëron, et, plus tard, à Nantes même, où il a exercé avec honneur et distinction, jusque vers 1864 ; son âge et quelques infirmités ne lui permettaient plus de se livrer à la médecine active.

Il s'était plus spécialement attaché à la pratique des accouchements, et y avait acquis une réputation bien méritée et une très-nombreuse clientèle. Les études les plus sérieuses justifiaient d'ailleurs la confiance et l'estime qu'il avait su gagner.

Pendant très-longtemps, il fut médecin principal au lycée, et ses soins intelligents et dévoués lui valurent le titre honorifique d'officier d'Académie.

Nommé médecin adjoint du service de la Maternité à l'Hôtel-Dieu, il en a rempli les fonctions pendant plusieurs années.

Le 1er avril 1819, il avait obtenu le titre de membre correspondant de la Société Académique, dont il devint membre résidant le 7 avril 1825.

Son goût pour la bibliographie le fit bientôt choisir pour bibliothécaire, et, dès son entrée en fonctions, il eut à réorganiser la bibliothèque, qui se trouvait dans le plus grand désordre. Pendant près de quarante ans, il a été, chaque année, maintenu par acclamation au poste que la Société lui avait confié.

Deux fois président de la Section de Médecine, il a toujours pris une part active à ses travaux et surtout aux questions d'obstétrique qui lui étaient familières, et dont il éclairait les discussions par les lumières de ses études et de son expérience.

Parmi les diverses communications qu'il a faites à la Section de Médecine, une des plus importantes a été un

travail sur l'embryogénie. Ces recherches ont, depuis, subi de notables augmentations, mais n'ont pas été publiées, ainsi que plusieurs autres travaux de notre confrère.

Dessinateur habile et consciencieux, et très-exercé dans les applications du microscope, il a laissé des dessins qui doivent certainement offrir un grand intérêt.

Enfin, dans la Société départementale d'archéologie dont il était l'un des fondateurs, M. Le Ray s'est montré un membre utile, en y lisant plusieurs notices intéressantes.

Ces renseignements, quoique sommaires, suffisent toutefois à prouver combien a été dignement remplie la longue carrière du docteur Le Ray. Je les dois à l'obligeance de l'un de ses bons et vieux amis, dont la parole serait beaucoup plus autorisée que la mienne, soit pour vous exposer les titres scientifiques de notre regretté collègue, soit pour nous rappeler ses aimables qualités, sa simplicité, sa modestie et la douceur de ses relations. C'est à peine s'il m'a été donné de l'entrevoir, car ses infirmités l'éloignaient de plus en plus de nos réunions. Mais les regrets généralement exprimés à la nouvelle de sa mort sont une preuve évidente que la mémoire du docteur Le Ray, comme celle de tout homme de bien, se conservera dans notre Société.

---

# DE L'ANALYSE

DES

# PHOSPHATES FOSSILES

PAR M. ADOLPHE BOBIERRE.

---

Depuis que les agriculteurs ont reconnu les avantages qui résultent de l'emploi des phosphates fossiles, l'exploitation et l'usage de ces précieux engrais ont pris un développement considérable. Si, dans certaines circonstances, la sécheresse de la saison, la nature calcaire du sol ou des conditions analogues ont pu faire douter de l'action de tels engrais, dans le plus grand nombre des cas et particulièrement dans les terres de défrichement, leurs excellents effets ont été incontestables et sont aujourd'hui incontestés.

La fraude devait nécessairement apporter dans le commerce des phosphates son triste élément de perturbation, et, en ce moment, on mélange avec les nodules pulvérisés de l'Est de la France des tangues de la baie de Pontorson, des argiles, etc., de telle sorte que le titre en phosphate calcaire de la matière vendue ne dépasse pas quelquefois quinze

centièmes. On sait d'autre part que les gisements fournissent des produits de richesses différentes et que le soin plus ou moins grand avec lequel s'effectuent les lavages des phosphates recueillis dans l'argile influe notablement sur le titre du produit livré au commerce. A tous égards, il était donc indispensable que l'essai analytique devînt le régulateur du commerce des phosphates fossiles. Ce résultat a été obtenu, aussi le plus souvent les ventes ne se font-elles que conditionnellement à un quantum déterminé de phosphate de chaux.

Mais, il faut bien le dire, ce que dans les neuf dixièmes des cas, on veut désigner, lorsqu'on emploie dans les marchés les mots : phosphate de chaux, c'est en réalité la substance mixte obtenue en précipitant à l'aide de l'ammoniaque une solution acide des nodules. Calcinée au rouge vif, cette substance renferme de l'acide phosphorique et de la chaux dont le rapport n'est pas celui que l'on constate dans le phosphate tribasique des os, elle renferme aussi de l'oxyde de fer et de l'alumine, d'où il résulte qu'en définitive, sous ce titre de phosphates, on confond des matières dont la valeur agricole est très-variable.

Chargé, chaque année, d'analyser un grand nombre d'échantillons de phosphates fossiles, j'ai pu constater, à bien des reprises, les différences considérables qui existent entre les titres apparents et les titres réels de ces engrais. Souvent et tout récemment encore j'ai essayé de faire comprendre aux extracteurs de l'Est que les cours commerciaux de leurs produits étaient déterminés par des analyses complètement fictives et qu'il y aurait importance de baser sur la dose d'acide phosphorique réel le prix de l'engrais offert à la consommation. A cette opinion on me répond invariablement : que « bonne ou

mauvaise en théorie, la tradition commerciale suivie jusqu'à ce jour doit être respectée, que ce qu'on me demande n'est pas une analyse scientifique, mais bien un essai commercial effectué par la méthode la plus généralement suivie, » et comme, il faut bien le reconnaître, entre des mains exercées, l'application de cette méthode, tout inexacte qu'elle soit, fournit des résultats comparables, je suis — comme beaucoup de chimistes du reste — obligé d'employer la précipitation ammoniacale pour l'essai des phosphates fossiles. En pareil cas, toutefois, mon certificat d'analyse porte : phosphate, alumine et oxyde de fer, comme expression du précipité obtenu.

J'ai dit qu'une telle méthode fournissait des résultats comparables, c'est-à-dire qu'à l'aide de certaines précautions, on peut n'emprisonner pour l'essai du même engrais et dans son précipité, que des quantités à peu près constantes d'oxyde de fer, d'alumine et de chaux en excès ; mais lorsqu'un chimiste ne porte pas préalablement au rouge l'engrais à essayer, lorsqu'il emploie de l'acide chlorhydrique au lieu d'acide azotique, lorsqu'il prolonge très-longtemps l'ébullition, on comprend facilement que l'oxyde de fer dont il opère la dissolution puisse varier dans de grandes proportions, et qu'il devienne possible — comme cela m'est arrivé en février dernier — d'obtenir successivement avec le même phosphate fossile 46, 48 et 50 °/₀ de précipité mixte.

Si l'agriculteur a intérêt à ce que de tels malentendus cessent, on comprend, d'autre part, que les extracteurs de phosphates hésitent individuellement à prendre l'initiative et à mentionner dans leurs factures le chiffre minimum du dosage rigoureux et vraiment scientifique qui, du reste, a l'inconvénient d'exiger trois fois plus de temps que la méthode expéditive commerciale.

Dans une notice sur l'exploitation des phosphates fos-

siles, publiée en 1867, un habile pharmacien de Grandpré, qui s'est beaucoup occupé de la question commerciale des nodules, se prononçait de la manière suivante sur la méthode d'appréciation de ces engrais par la richesse en acide phosphorique : « La méthode anglaise ou commerciale la plus généralement employée, disait-il, consiste à dissoudre l'engrais dans un acide et à traiter la dissolution par l'ammoniaque... ; l'autre méthode, plus scientifique et plus exacte, consiste à déterminer la quantité de l'acide phosphorique contenu dans les nodules ; cette connaissance entraîne, comme l'a dit M. Bobierre, celle de la quantité des phosphates ; mais ce procédé est plus minutieux, plus compliqué, exige des connaissances spéciales, et, s'il doit être appliqué dans le cabinet d'un chimiste ou même dans un bureau d'essai, il le serait difficilement par un cultivateur qui veut s'éclairer sur la valeur de ses engrais. Aussi, tout en reconnaissant la justesse théorique des observations émises à son sujet par M. Bobierre, je n'ai pas cru pouvoir l'indiquer dans mes prospectus et mes factures, sans m'exposer à rendre presque impossible la pratique des analyses commerciales. »

Telle est la situation, et il en résulte que le même phosphate fossile essayé par deux méthodes distinctes fournit des résultats analytiques qui varient quelquefois de 5 à 13 %! C'est ainsi que l'engrais auquel j'ai fait allusion plus haut et qui fournissait jusqu'à 50 % de précipité ammoniacal, ne contenait en réalité que l'acide phosphorique équivalant à 36.34 % de phosphate de chaux tribasique. C'est ainsi également qu'un phosphate fossile, dont j'ai effectué l'examen ces jours derniers et qui fournissait 47.50 et 47 % de précipité mixte par l'ammoniaque, ne contenait que 15.35 % d'acide phos-

phorique, soit l'équivalent de 33.25 de phosphate de chaux tribasique. Chose digne de remarque, lorsque, dans le précipité mixte obtenu par l'ammoniaque, on dose séparément la chaux et l'acide phosphorique, on reconnaît *d'une manière constante* que la chaux est en quantité notablement plus forte que celle nécessaire pour représenter trois équivalents de base. Dans la dernière analyse que je viens de citer, on trouvait 22.27 de chaux au lieu de 19.

J'ai également constaté bien des fois que si, dans la dissolution d'un phosphate fossile, on précipite le fer à l'état de phosphate de fer par l'acétate de soude, la liqueur filtrée et additionnée d'ammoniaque ne donne pas du phosphate de chaux tribasique, mais bien un phosphate avec un excès de base.

Il faut donc renoncer aux méthodes expéditives que l'on a cru praticables jusqu'à ce jour et que j'ai souvent expérimentées pour ma part, et s'en tenir au dosage de l'acide phosphorique par l'ancien et excellent procédé qui consiste à engager l'acide phosphorique dans la combinaison ammoniaco-magnésienne. Il est bien entendu que l'on devra prendre les précautions voulues pour empêcher, à l'aide de l'acide citrique, l'influence de l'oxyde de fer dans la réaction.

Je ne saurais entrer, pour le moment, dans le détail des opérations analytiques ayant pour but l'analyse agricole satisfaisante d'un phosphate fossile. Je me propose de traiter cette question avec les développements qu'elle comporte dans la seconde édition que je prépare de *l'Atmosphère, le sol, les engrais ;* aussi bien cette tâche m'incombe d'autant plus que j'ai à cœur de rectifier certaines erreurs dont la première partie de mon livre a favorisé la propagation.

J'ajouterai que, si une expérience prolongée m'a mis en garde contre les inexactitudes du tirage des

phosphates fossiles à l'aide de l'ammoniaque, une expérience bien plus longue m'a conduit à considérer la précipitation par l'ammoniaque comme satisfaisante — lorsqu'elle est faite avec soin — pour l'analyse commerciale des noirs d'os. A bien des reprises, j'ai soumis à une analyse rigoureuse les phosphates précipités par l'ammoniaque dans les solutions acides des produits osseux; j'ai fait plus, j'ai recueilli pendant plusieurs mois les phosphates provenant de nombreux essais effectués dans mon laboratoire, et je suis arrivé — conformément à ce qu'affirme Henri Rose et à ce que M. Déhérain a reconnu dans ses *Recherches sur l'emploi agricole des phosphates* — à reconnaître l'uniformité de composition du phosphate calcaire ainsi obtenu.

Au reste, lorsqu'on réfléchit à l'énorme importance des transactions dont le noir animal est l'objet en Bretagne et dans le centre de la France, lorsqu'on sait que pas un marché ne se traite sans que le titre en phosphate tribasique soit bien et dûment stipulé — titre toujours obtenu et contrôlé plutôt dix fois qu'une par l'emploi de l'ammoniaque — il faut bien se rendre à l'évidence et reconnaître que, mise en pratique par un opérateur intelligent, cette méthode est satisfaisante.

En résumé, si le titre des phosphates fossiles est, le plus souvent, dans le commerce, considéré comme variant de 40 à 50 %, il faut bien en rabattre de 5 à 10 % dans le plus grand nombre des cas, et c'est ce que démontre le dosage direct de l'acide phosphorique contenu dans ces engrais. A la vérité, un tel dosage fait avec la conscience et les précautions que commande sa nature, demande deux ou trois jours; mais les intérêts en jeu sont le plus souvent assez graves pour qu'on recherche des résultats précis et non des *à peu près*.

DOCUMENTS ANALYTIQUES.

*Analyse d'un phosphate fossile.* — L'essai commercial par l'ammoniaque fournit, après ébullition de la matière calcinée dans l'acide azotique pendant cinq minutes :

| | 1er essai. | 2e essai. |
|---|---|---|
| Sable ferrugineux . . . . . . . . . . . . | 26.50 | 25.80 |
| Alumine, oxyde de fer, acide phosphorique, chaux . . . . . . . . . . . . | 47.50 | 47.00 |

L'analyse du précipité ammoniacal fournit :

| | |
|---|---|
| Chaux. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 22.77 |
| Acide phosphorique . . . . . . . . . . . . . . | 15.35 |
| Alumine et oxyde de fer par différence . . . . . | 9.13 |
| | 47.25 |

Or, les 15.35 d'acide phosphorique exigent 17.8 de chaux pour former du phosphate tribasique. Le précipité mixte contenait donc 4.97, soit sensiblement 5 % de chaux en excès. En réalité, il y avait donc à déduire du précipité mixte :

| | |
|---|---|
| Alumine et oxyde de fer . . . . . . . . . . . . | 9.13 |
| Chaux en excès. . . . . . . . . . . . . . . . . | 4.97 |
| | 14.10 |

C'est-à-dire que le phosphate tribasique constituant la différence n'était que 35.15 %.

Or, les 15.35 d'acide phosphorique dosés à l'état de phosphate ammoniaco-magnésien correspondent à 33.25 de phosphate de chaux tribasique. Cet acide a été dosé deux fois et les résultats ont été identiques.

Le même phosphate fossile non calciné a été soumis à l'ébullition pendant une heure avec de l'acide chlorhydrique pur, la solution a été évaporée à sec à 100 degrés

et reprise par l'eau, puis filtrée ; le sable bien blanc pesait 23.8 %.

L'acétate de soude versé dans le liquide filtré a donné un précipité qui contenait 6.81 d'acide phosphorique et 7.69 de sesquioxyde de fer. Dans le liquide restant l'ammoniaque a fourni un précipité de phosphate de chaux pesant 31. Ici encore il y a excès de chaux, car si ce phosphate eût été tribasique, il eût contenu :

| | |
|---|---|
| Acide phosphorique. . . . . . . . . . . . . . | 14.30 |
| Or, le phosphate de fer contenait . . . . . . . | 6.81 |
| Total. . . . . | 21.11 |

correspondant à 45 % de phosphate de chaux, tandis que le phosphate fossile n'en renferme que 33.25 %.

Chose assez remarquable et que j'ai souvent vérifiée, l'excès de poids du phosphate précipité par l'ammoniaque dans la solution des fossiles est à très-peu de chose près le même que celui obtenu lorsque, après la précipitation du phosphate de fer par l'acétate de soude, on pratique à l'aide de l'ammoniaque celle du phosphate calcaire dans le liquide filtré.

En résumé, le phosphate fossile semblait contenir, d'après l'essai commercial, 47.25 de phosphate impur ; par l'analyse, il donna :

| | |
|---|---|
| Phosphate de chaux correspondant à 15.35 d'acide phosphorique. . . . . . . . . . . . . . . . | 33.25 |
| Sesquioxyde de fer . . . . . . . . . . . . . . | 7.69 |
| Matières volatiles au rouge. . . . . . . . . . . | 3.90 |
| Sable siliceux. . . . . . . . . . . . . . . . . | 23.80 |
| Alumine. . . . . . . . . . . . . . . . . . . } | |
| Carbonate de chaux. . . . . . . . . . . . . . } | 31.26 |
| Chlorure de calcium. . . . . . . . . . . . . } | |
| | 99.90 |

*Autre échantillon.* — Le précipité ammoniacal chauffé au rouge pèse 46.50, 48.00, 50.00, en moyenne 48.00, selon qu'on fait bouillir plus ou moins longtemps avec l'acide nitrique.

Le sable ferrugineux = 29.37 %.

Dans la solution de un gramme de ce phosphate fossile, on précipite l'acide phosphorique à l'état de phosphate ammoniaco-magnésien. On obtient 16.70 représentant 36.20 de phosphate des os.

Dans le précipité ammoniacal qui pesait 48, on dose l'acide phosphorique, on trouve 16.74, soit 36.26 de phosphate des os.

La chaux dosée correspondait à 39.7 de phosphate tribasique; il y avait donc, ici encore, un excès de cette base.

RÉSUMÉ.

| | |
|---|---|
| Essai par l'ammoniaque . . . . . . . . . . . | 48.00 |
| Analyse rigoureuse . . . . . . . . . . . . . . | 36.23 |

*Autre échantillon.* — Essai commercial :

| | |
|---|---|
| Matières volatiles au rouge. . . . . . . . . . | 5.50 |
| Sable ferrugineux. . . . . . . . . . . . . . . | 29.00 |
| Précipité mixte fourni par l'ammoniaque. . . . | 50.00 |
| Complément . . . . . . . . . . . . . . . . . | 15.50 |
| | 100.00 |

L'analyse a fourni :

| | |
|---|---|
| Sable siliceux blanc. . . . . . . . . . . . . | 26.20 |
| Acide phosphorique 20.78 correspondant à : | |
| Phosphate tribasique de chaux . . . . . . . . | 45.00 |
| Complément . . . . . . . . . . . . . . . . . | 28.80 |
| | 100.00 |

Différence pour le phosphate entre les deux essais : 5 %.

*Autre échantillon.* — Essai par l'ammoniaque :

| | |
|---|---|
| Précipité mixte. . . . . . . . . . . . . . . . | 49.7 |
| Sable . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 30.0 |
| Matières volatiles au rouge. . . . . . . . . | 5.0 |
| Complément . . . . . . . . . . . . . . . . . | 15.3 |
| | 100.0 |

Dans les 49.7 de prétendu phosphate de chaux, on dose :

| | |
|---|---|
| Chaux . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 24.50 |
| Acide phosphorique. . . . . . . . . . . . . . | 19.51 |

L'acide représente 42.4 % de phosphate de chaux tribasique, et non : 49.7 que fournissait l'ammoniaque.

Le chiffre de la chaux est supérieur de 2.5 % à ce qui était nécessaire pour saturer l'acide phosphorique.

*Autre échantillon.* — Un phosphate fossile a fourni :

Précipité mixte obtenu par la précipitation ammoniacale. . . . . . . . . . . . . . . . . . 48.50

L'analyse rigoureuse a donné :

Acide phosphorique. . . . . . . . . . . . . . 19.21

Soit en phosphate tribasique de chaux, 41.7 %.

*Autre échantillon.* — Précipité mixte par l'ammoniaque . . . . . . . . . . . . . . . . 44.20

Acide phosphorique isolé . . . . . . . . . . 18.5

Soit 40 % de phosphate de chaux tribasique.

Il n'est pas inutile de mentionner, à l'appui de ces résultats, que les analyses de phosphates fossiles faites à l'Ecole des Mines et communiquées par M. Rivot à la commission d'enquête des engrais, mentionnaient de 16.30 à 24 % d'acide phosphorique.

La somme de l'alumine et de l'oxyde de fer variait de 8 à 26 %.

*Application de la méthode expéditive par l'ammoniaque à l'analyse des noirs d'os.* — On prend un noir résultant de la carbonisation d'os dégélatinés, on le calcine, on dissout dans l'acide azotique, on sépare le sable par la filtration, on précipite par l'ammoniaque bien exempt de carbonate d'ammoniaque; le précipité lavé et chauffé au rouge blanc = 80 %. On redissout 40 centig. de ce précipité, on précipite l'acide phosphorique à l'aide du nitrate de bismuth, on obtient :

| | |
|---|---|
| Acide phosphorique. . . . . . . . . . . . . . | 0gr,1834 |
| Soit, phosphate de chaux. . . . . . . . . . . | 0gr,3973 |

Ou, pour 100 parties de l'engrais, 79.46 %.

Or, on avait trouvé 80 %.

Un second essai opéré par le nitrate de bismuth sur la solution de 0gr,500 du noir lui-même, a fourni :

| | |
|---|---|
| Acide phosphorique. . . . . . . . . . . . . . | 18.41 |
| Soit, en phosphate tribasique de chaux. . . . . | 39.88 |
| Ou pour cent de l'engrais . . . . . . . . . . . | 79.76 |

chiffre peu différent de 80 % obtenu par l'ammoniaque.

*Autre échantillon.* — Un noir revivifié d'une raffinerie de Nantes a fourni par l'ammoniaque 78 % de précipité considéré comme phosphate tribasique.

La moitié de ce précipité est redissoute dans l'acide azotique et précipitée par le nitrate de bismuth; elle fournit 17.71 d'acide phosphorique, soit 38.38 de phosphate tribasique, ce qui, pour cent de l'engrais, donne 76.76 ou sensiblement 77 au lieu de 78.

*Autre échantillon.* — Un noir de lavage du Nord, dont l'impureté est en général très-grande, fournit par l'essai commercial ordinaire : phosphate de chaux supposé tribasique résultant de trois dosages, 41 %.

Le précipité ammoniacal renfermait, d'après une analyse très-précise :

| | |
|---|---|
| Chaux. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 21.41 |
| Acide phosphorique. . . . . . . . . . . . | 17.78 |
| | 39.19 |

Les 17.78 d'acide phosphorique représentent 38.50 de phosphate tribasique, tandis que les 21.41 de chaux en représenteraient 40.50. Ici encore la base est en excès.

Un second dosage de l'acide phosphorique effectué sur le noir lui-même a fourni 17.97, soit 38.90 de phosphate tribasique. Par conséquent, l'essai ammoniacal du noir de lavage avait fourni 41 % de phosphate de chaux tribasique.

L'analyse a donné 38.90. L'erreur en trop était donc de 2.1 % en raison de l'excès de base du sulfate de chaux, puis de l'alumine et de l'oxyde de fer. Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que cette erreur s'est reproduite dans trois dosages sans varier sensiblement.

*Vérification des résidus de nombreuses analyses.* — J'ai, pendant trois mois environ, conservé les précipités obtenus par l'ammoniaque à la suite de nombreux dosages effectués sur des mélanges de noir d'os avec de la tourbe animalisée. C'est assez dire que les précipités devaient renfermer, en outre d'un peu de base en excès, une proportion sensible d'alumine et d'oxyde de fer. J'ai trouvé, sur 100 parties de matière analysée :

Pyrophosphate de magnésie. 0.66. Acide phosphorique. 42.17
— — 0.69. — 44.00

Moyenne. . . . 43.80

Soit, 94.88 ou sensiblement 95 de phosphate de chaux des os.

La chaux dosée à l'état de sulfate a fourni 1gr,240 à 1gr,252, en moyenne 1gr,246; soit, 51.31 de chaux représentant 95.3 de phosphate des os. Je dois mentionner ici que la cendre des filtres s'ajoutait aux impuretés de ce phosphate. Toutefois, comme la moyenne de la richesse des engrais analysés avait été de 50 °/₀ environ, l'erreur était donc de 2.5 °/₀ environ pour chaque échantillon.

Ayant entendu souvent parler de l'influence que pouvait avoir la température sur la basicité du phosphate précipité par l'ammoniaque; sachant, d'autre part, que Berzélius avait constaté la formation successive des composés 8 Ca O, 3 Ph $O^5$ et 3 Ca O, Ph $O^5$ qui se mélangeaient l'un avec l'autre, j'ai fait les dosages qui suivent :

| DÉSIGNATION de la substance. | MATIÈRES volatiles au rouge. | RÉSIDU insoluble. | PHOSPHATE précipité. | OBSERVATIONS. |
|---|---|---|---|---|
| Noir du Nord....... | 14.2 | 6.7 | 63.8 | Précipitation à froid. |
| — | 14.3 | 6.5 | 63.1 | Précipitation à 40 degrés de chaleur. |
| Autre noir du Nord. | 14.0 | 6.5 | 61.1 | Précipitation à froid. |
| — | 13.9 | 6.8 | 61.6 | Précipitation à 35 degrés de chaleur. |
| Même noir......... | 14.7 | 6.6 | 61.2 | Précipitation à froid et dans un grand volume d'eau. |
| — | 14.5 | 6.5 | 61.5 | Précipitation à chaud et dans le même volume. |

Les différences observées sont donc insignifiantes au point de vue commercial.

## CONCLUSIONS GÉNÉRALES.

1° Le seul mode d'analyse convenable *pour les phosphates fossiles* est celui qui comporte la séparation de l'acide phosphorique.

2° La méthode d'essai commercial adoptée généralement *pour les produits osseux* peut être conservée.

3° Les erreurs de cette méthode sont très-faibles pour le noir animal pur ; elles ne deviennent un peu marquées pour les noirs très-usés, les noirs de lavage, etc. Or, l'avantage de la rapidité d'examen l'emporte, en pareil cas, sur les inconvénients scientifiques du mode analytique. Ces inconvénients disparaissent d'ailleurs si l'acheteur et le vendeur conviennent que leurs prix seront fixés d'après les chiffres obtenus en faisant l'essai par l'ammoniaque.

4° L'emploi d'ammoniaque impur, les lavages à trop grande eau, le contact prolongé de l'air, doivent être évités avec soin, lorsqu'on précipite le phosphate tribasique par l'ammoniaque. A ces conditions, les faibles erreurs du procédé seront toujours comprises dans les mêmes limites.

---

# LA NANTAISE

## CRI DE GUERRE

Par M. Olivier BIOU,

DÉDIÉ A M. WALDECK-ROUSSEAU, MAIRE DE NANTES.

---

Le tocsin résonne,
Le canon mugit,
La terre frissonne,
Et tout cœur rugit !
Dans son insolence
L'étranger salit
Le sol de la France
De son pied maudit !

Qu'un seul cri de guerre
Eclate partout :
« Vengeons notre mère !
« Citoyens, debout ! »

La haine le ronge ;
Son nom est Orgueil ;
Sa voix est mensonge,
Sa suite..... le deuil !

Il sème la flamme
Sur nos murs sacrés ;
Il brise, l'infâme !
Les pactes jurés.

Qu'un seul cri de guerre, etc.

Sous son souffle impie
La misère naît ;
Il traîne et charrie
Supplice et forfait.
Le vieillard, la femme,
Le prêtre et l'enfant
Tombent sous la lame
Du cruel ulhan.

Qu'un seul cri de guerre, etc.

Sauvons la patrie
D'un sublime effort ;
Le sang versé crie :
« Au Prussien la mort ! »
Que l'air pur qu'il souille
Se change en fléau ;
Que soit sa dépouille
Pâture au corbeau !

Qu'un seul cri de guerre, etc.

Qu'il soit dit qu'en France
L'immense serpent
D'ennemis s'élance
Contre un mur vivant.

En vain ils enlacent
Leurs sanglants anneaux ;
Que tous ceux qui passent
Nous laissent leurs os !

Qu'un seul cri de guerre, etc.

Debout, ma Bretagne !
Déchire tes flancs !.....
Lance à l'Allemagne
Tes milliers d'enfants.
Ta joue est frappée !
Il faut à ta main
Rajuster l'épée
Que tint Duguesclin.

Qu'un seul cri de guerre, etc.

Soldats et milice,
Tous au même rang !
Et que Dieu bénisse
Nos fers, notre sang.
Qui combat s'honore
Ou meurt en héros.
Il est temps encore ;
A l'air nos drapeaux !

Qu'un seul cri de guerre
Eclate partout :
« Vengeons notre mère !
« Citoyens, debout ! »

Nantes, octobre 1870.

# DE L'ALTÉRATION

# DES DOUBLAGES DE NAVIRES

## ET DES

## MOYENS D'EN PRÉJUGER LA NATURE.

PAR M. ADOLPHE BOBIERRE.

---

**Deuxième Mémoire.**

---

Dans un mémoire imprimé (tome XXXIX des *Annales de la Société Académique de Nantes*) et que les *Annales de Chimie et de Physique* ont reproduit (tome XV de la 4e série), j'ai appelé l'attention des navigateurs sur la possibilité de préjuger l'altération des laitons à la mer, en pratiquant leur dissolution lente sous l'influence d'un courant électrique. Ce mode de recherche, combiné avec l'analyse chimique, m'a paru offrir un nouvel élément d'investigation et les expériences auxquelles je me suis livré depuis la publication de mon mémoire, m'ont affermi dans l'opinion que des observations déjà nombreuses m'avaient permis de formuler.

Toutefois, mes nouvelles recherches m'ont démontré une fois de plus, qu'en matière d'applications industrielles, on ne saurait avec trop de soin accumuler les faits avant de

généraliser. Bien rarement les lois, simples dans leur formule et absolues dans leurs conséquences, à l'aide desquelles on prétend dominer la technologie, répondent aux aspirations et aux besoins des praticiens. Forts de leurs observations nombreuses et souvent exactes, ceux-ci en arrivent à douter de la science parce que les savants se sont trop pressés de conclure *à priori,* et, ceux-ci à leur tour, lorsqu'ils étudient loyalement les applications des lois qu'ils ont énoncées, arrivent bientôt à rectifier, en les restreignant, les limites dans lesquelles ces lois sont vraies et indiscutables.

Après avoir établi, pour ma part, que les doublages en laiton s'altéraient sous l'influence d'un courant de pile d'une manière analogue à celle que l'on constatait dans l'usure à la mer, après avoir démontré que *les aptitudes d'un alliage à se dissoudre inégalement* constituaient une circonstance que l'on pouvait regarder comme absolument mauvaise, j'ai eu soin d'ajouter que l'usure inégale ne pouvait pas être révélée par l'analyse chimique seule, puisque, dans certains cas, cette usure provenait de la répartition vicieuse dans un alliage, d'éléments constituants employés en bonnes proportions mais associés sans uniformité. Il résulte de cet ensemble de faits que l'analyse chimique sert à constater les éléments constitutifs d'un doublage, tandis que l'essai de son mode d'usure par la pile permet de reconnaître s'il se dissoudra couche par couche et régulièrement, ou si, au contraire, il se creusera, se fouillera dans telle ou telle partie de sa surface plutôt que dans telle ou telle autre.

Comme confirmation de ce principe, je citerai quelques nouveaux exemples à ajouter à ceux que j'ai mentionnés dans mon premier mémoire.

Les navires de Nantes *Ephrem* et *Isaure* ont reçu des

doublages en cuivre jaune à 33 °/₀ de zinc, laminés à froid, et ayant duré, le premier, trois ans; le second, trois ans et six mois; leur usage a été bon, leur usure régulière. J'en ai pratiqué la dissolution électrique sur la face intacte qui avait été au contact du bordage. Dans les deux cas, cette dissolution s'est faite uniformément et a été en harmonie avec les circonstances observées à la mer.

Par contre, le doublage du navire *Nouveau-Nomade*, qui avait duré trois ans, mais dans lequel on observait de nombreux affouillements, a fourni sous l'influence de la pile une usure inégale, capricieuse et des portions creusées d'une façon significative. Ici encore, la méthode proposée par moi fournissait des résultats de laboratoire en accord parfait avec ceux que la navigation avait permis d'observer.

Dans les trois cas que je viens de citer, mes expériences ont eu lieu *à posteriori*. Je vais en citer d'une autre nature et dans lesquelles j'ai été appelé non plus à vérifier l'analogie des actions altérantes de la mer avec celle du bain de sulfate de cuivre, mais bien à prédire cette analogie.

Le navire *Tanjore* a reçu un doublage neuf en avril 1868. Ce doublage, laminé à froid, contient 33 °/₀ de zinc. J'en ai fait l'épreuve électro-chimique à deux reprises; elle a été favorable. Or, à la mer, cet alliage se comporte très-bien, au dire de son armateur.

En août 1869, le navire *Adrienne* a reçu un doublage dont l'analyse m'a fourni :

| | |
|---|---|
| Cuivre . . . . . . . . . . | 66.50 |
| Zinc . . . . . . . . . . . | 32.69 |
| Plomb . . . . . . . . . . | 0.81 |
| Etain. . . . . . . . . . . | Traces. |

L'usure électro-chimique a été assez bonne et jusqu'à

ce jour, le mode d'altération à la mer a été en rapport avec les prévisions que j'avais formulées.

J'en dirai autant d'un doublage appliqué en décembre 1868 sur le *Jules-Marie,* et dont mes prévisions favorables ont été confirmées par l'emploi à la mer. Je citerai enfin les laitons des navires *Bernica, Eve, Alcinoüs,* qui me furent soumis en juin 1869 et qui font en ce moment bon usage, conformément à ce que faisait prévoir leur examen dans le bain soumis au courant électrique. Je reproduis ci-dessous l'analyse de ces trois alliages :

| | *Jules-Marie.* | *Eve.* | *Alcinoüs.* |
|---|---|---|---|
| Cuivre. . | 66.20 | 66.95 | 65.71 |
| Zinc. . . | 33.80 | 32.55 | 33.99 |
| Etain.. . | Traces. | Traces. | Traces. |
| Plomb. . | Traces. | 0.50 | 0.30 |
| Arsenic. . | Traces. | Traces. | Traces. |
| | 100.00 | 100.00 | 100.00 |

Ainsi les faits observés dans le laboratoire par la méthode d'usure électro-chimique sont confirmés jusqu'à présent par les résultats constatés à la mer, mais certaines particularités relatives à la production du cuivre jaune peuvent cependant compliquer le problème et c'est surtout en vue de les bien spécifier que j'ai rédigé ce nouveau mémoire.

Les praticiens savent depuis longtemps que les laitons

contenant 40 de zinc et 60 de cuivre sont laminables à chaud, c'est-à-dire économiquement et que souvent ces alliages deviennent extrêmement friables, perdent leur densité initiale, abandonnant une notable portion de leur zinc sous l'influence de l'eau de mer. J'ai longuement appelé l'attention sur cet ordre de faits dans un mémoire inséré, en 1857, dans les *Annales* de la Société Académique de Nantes, et j'ai surtout signalé deux alliages, l'un, 2 Cu Zn, contenant 34 centièmes de zinc, et l'autre, 3 Cu 2 Zn, contenant 40,5 centièmes du même métal, comme représentant les types laminables à froid et à chaud. Or, dans certains alliages à 40 °/₀ de zinc, j'ai quelquefois trouvé une dose de zinc réduite à 19 °/₀ et une densité qui, de 8,39, était tombée à 6,33 (1).

En même temps que j'appelais sur ces faits l'attention des armateurs et des navigateurs, j'établissais par des expériences rigoureuses que tel lingot, constitué à 44 °/₀ de zinc, perd 3,25 de ce métal par oxydation à la fonte et n'en offre plus en réalité que 40,75. J'ajoutais que les phénomènes de liquation déterminent l'ascension du zinc dans le lingot encore en fusion, de telle sorte que ses parties inférieures peuvent ne renfermer que 37 °/₀ de zinc, lorsque les parties supérieures en contiennent 42 °/₀, c'est dire que les alliages à 37 et même à 36 °/₀ de zinc sont à la rigueur laminables à chaud.

Or, en décembre 1868 et en février 1870, j'ai eu occasion d'examiner deux de ces doublages laminés à chaud et dont la composition était la suivante :

(1) Navires *Granville, Jules-de-Rontonnay, Phalanstère, Anne-Marie, Godavery.*

| | *Agricola.* | *Nelusco.* | OBSERVATIONS. |
|---|---|---|---|
| Cuivre. . | 62.360 | 62.42 | |
| Zinc. . . | 36.550 | 37.58 | |
| Etain. . . | 0.039 | » | |
| Plomb. . | (A) 1.050 | » | (A) Cette dose de plomb est considérable. |
| Arsenic. . | Traces. | » | |

La dose du zinc contenu dans ces alliages, la teinte bronzée qu'ils offraient, devaient m'inspirer une extrême réserve et bien que leur usure fût *extrêmement satisfaisante* sous l'influence du courant électrique, j'exprimai l'opinion suivante : « Ces doublages ont été laminés à » chaud, leur usure se fera très-régulièrement à la mer ; » toutefois, je n'oserais pas affirmer qu'ils ne deviendront » pas friables par l'abandon de leur zinc. » Or, je n'ai eu de nouvelles, jusqu'à ce jour, que du *Nelusco*. Son fabricant a reconnu le bien fondé de mes dires, en ce qui concerne la fabrication du laiton livré par lui ; l'alliage se comporte parfaitement, ce qui ne m'a pas surpris d'ailleurs, car les doublages laminés à chaud ne sont pas *toujours et nécessairement* d'un mauvais usage (1).

De ces faits, il résulte que lorsqu'un laiton, en s'usant

(1) J'ai en ce moment dans mon laboratoire deux doublages laminés à chaud qui ont fait un excellent usage, l'un provenant du *Goa* et de fabrication anglaise, qui renferme 37,4 de zinc et 62,6 de cuivre ; l'autre portant la marque *Grenpel et Son* et que je n'ai pas analysé. Tous deux se sont normalement usés dans l'appareil électro-chimique.

d'ailleurs très-également par l'action de la pile, offrira la teinte bronzée propre aux alliages à 40 °/₀ de zinc, il faudra se montrer fort prudent en donnant un avis sur son emploi futur. Il se pourrait fort bien que l'uniformité d'usure se manifestât *à sa surface,* alors que dans la masse, le zinc se séparant peu à peu du cuivre, déterminerait par son départ une porosité et une friabilité excessives.

Un second point fort important doit être mis en lumière. Les laitons employés au doublage des navires *Jules-Marie, Eve, Alcinoüs,* et dont j'ai cité plus haut la composition chimique, avaient tout d'abord été considérés par moi comme peu homogènes et, en effet, ils s'étaient usés fort inégalement; toutefois, j'eus l'idée de répéter mes expériences, en enlevant avec de l'eau légèrement aiguisée d'acide sulfurique la couche très-adhérente d'oxyde de zinc impur comprimée par les passes du laminoir à la surface des plaques; or, je reconnus promptement que le même laiton qui, non décapé, s'usait fort inégalement, subissait au contraire une dissolution fort régulière après le décapage préalable. Je me souvins alors de l'influence durable et véritablement énorme que des taches de goudron ou de simples traces de sanguine exercent sur les plaques des doublages en établissant une polarité électrique très-évidente dans la masse métallique. Je pris alors des plaques de laiton sur lesquelles je traçai à la sanguine des lignes quadrillées, puis je fis agir le courant électrique, j'obtins constamment en pareil cas une dissolution du métal limitée aux parties non protégées par la sanguine; le métal devenait positif dans le voisinage de la substance protectrice et se fouillait avec une netteté remarquable. Le parti pris par certains fabricants de ne pas livrer de doublages sans les décaper préalable-

ment est donc parfaitement logique, et je ne saurais appeler trop sérieusement sur ce point l'attention des armateurs. Le décapage, au surplus, est une opération rapide, peu coûteuse, et toutes les raisons qu'on pourrait invoquer contre sa nécessité tombent devant la seule possibilité de ses inconvénients.

Il ressort de ces faits que le chimiste qui veut soumettre un doublage à l'usure électro-chimique, en vue d'en préjuger le mode d'altération, doit tout d'abord le décaper.

J'aborde enfin un ordre de faits dans lequel la composition chimique du laiton joue un très-grand rôle. Il s'agit des conséquences que des doses d'arsenic un peu fortes peuvent exercer sur l'emploi du doublage, alors que celui-ci s'userait d'ailleurs d'une manière très-uniforme sous l'action du courant galvanique.

Deux navires de Nantes, la *Ville-de-Blain* et *L. B.*, furent munis de laiton laminé à froid. J'ai eu occasion de voir les feuilles du navire *L.-B.*; leur teinte était belle, on n'y trouvait pas d'affouillements et de corrosions inégales; toutefois, après 102 jours de navigation, 500 de ces feuilles avaient été fendues et mises hors de service. Deux analyses parfaitement concordantes de ce laiton m'ont donné :

| | |
|---|---|
| Cuivre . . . . . . . | 66.38 |
| Zinc . . . . . . . . | 31.90 |
| Plomb . . . . . . . | 1.10 |
| Etain. . . . . . . . | 0.62 |
| Arsenic. . . . . . . | Quantité non encore dosée, mais fort notable (1). |
| | 100.00 |

(1) La proportion d'arsenic a été confondue avec celle du zinc dans le chiffre 31,90.

La dose de plomb 1,10 % est excessive; d'autre part, l'arsenic existe dans ce doublage en proportion beaucoup plus forte que d'habitude et il n'est pas douteux que des métaux très-impurs aient été employés à la confection du doublage, celui-ci possédait donc à tous les titres ce *vice caché* que les tribunaux de commerce ont mission d'apprécier en pareille circonstance. Cependant le doublage du navire *L.-B.* s'usait uniformément sous l'action du courant électrique, et, jusqu'à nouvel ordre, je suis porté à croire que le plomb et l'arsenic s'y trouvaient par exception répartis d'une manière assez égale. Bien que cette répartition régulière ne soit pas commune, elle peut cependant se produire et l'influence toute spéciale de l'arsenic peut amener une sécheresse de l'alliage qui rende son usage impossible. C'est ce qui est arrivé dans le cas du navire *L.-B.* Quoi qu'il en soit, la prédiction que j'eusse formulée, si j'eusse été consulté *à priori*, eût été évidemment inexacte, si une analyse chimique ne m'avait permis de reconnaître la nature essentiellement arsenicale du doublage soumis à mon examen (1).

La conclusion pratique de cette dernière observation, c'est donc qu'il faut appliquer les observations du mode d'usure électro-chimique sous la réserve que l'arsenic n'entrera pas à forte dose dans le laiton.

Et puisque je suis amené à parler de l'impureté des

(1) Je ne puis m'empêcher de reproduire à ce sujet une observation mentionnée dans mon premier mémoire et relative aux inexactitudes souvent importantes des analyses de laiton faites par les essayeurs du commerce. C'est ainsi que le doublage du *L.-B.*, dans lequel deux analyses parfaitement concordantes faites avec un courant d'hydrogène, m'ont donné 66,38 de cuivre, n'en aurait contenu, d'après des certificats d'analyse dont on m'a remis la copie, que 64, 62,3, 64,2 et 62,15 % ; *l'étain et l'arsenic étaient passés sous silence* dans les mêmes essais.

métaux qui entrent dans la constitution des laitons à doublage, je rappellerai un principe dont les bons fabricants connaissent certes l'importance, mais sur lequel on ne saurait trop insister cependant dans l'intérêt des producteurs peu éclairés ou des armateurs qui, sous l'empire d'une idée de fausse économie, donnent la préférence à des alliages mal fabriqués. Trop souvent des métaux chargés de substances étrangères sont employés à la production du laiton : or, il est fort rare que ces impuretés, notamment le plomb, soient également réparties dans l'alliage. L'inégalité de la répartition s'accroît encore par suite du mode de coulage sous une hauteur relativement grande et dont j'étudie en ce moment les moyens de diminuer l'inconvénient (1).

Je résumerai ces considérations, en posant en principe que les effets de l'usure électro-chimique ne peuvent être appréciés que sous les réserves suivantes :

1° L'alliage à essayer doit être décapé avant l'essai ;

2° On devra rechercher par l'analyse chimique si cet alliage est normal ou chargé de matières impures ;

3° On devra également rechercher si le doublage a été laminé à chaud.

A ces conditions, on pourra tirer de l'emploi de la pile un parti avantageux et des conséquences rigoureuses. Je ne désespère pas au surplus de continuer à le démontrer dans un troisième mémoire, aussitôt que les analyses dont je m'occupe seront terminées.

31 octobre 1870.

(1) Non contents d'employer du zinc chargé de plomb, certains fabricants ajoutent ce métal à leur alliage, en vue d'en diminuer l'aigreur lorsqu'il est arsenical, et obtiennent ainsi une plus grande facilité de laminage.

# CHANT PATRIOTIQUE

DÉDIÉ

# AUX MOBILES BRETONS.

---

Napoléon Trois, rêvant de conquête,
Disait à l'armée : *En avant! au Rhin !*
La Prusse à la lutte était déjà prête,
Traînant par milliers des bouches d'airain,
Des soldats sans nombre, un troupeau d'esclaves...
— Aujourd'hui vaincus, les fils des Gaulois
Demain, à Versailles entrant fiers et braves,
Iront à Guillaume imposer des lois.

Voici l'ennemi ! Debout ! frappons fort !
A nous la victoire, aux Prussiens la mort !

Sous les étendards de la République
Voyez-vous, tyrans, le peuple indompté
Qui, le glaive en main, lutteur énergique,
Veut pour la Patrie Ordre et Liberté ?

Le géant se lève et brise sa chaîne ;
Sa bouche vomit l'imprécation ;
Il rugit, brûlant d'assouvir sa haine :
Tremblez : nul n'échappe aux dents du lion.

Voici, etc.

Du bon droit, du Juste immortelle épouse,
Si noble, si digne aux temps des revers,
France, il t'en souvient, en quatre-vingt-douze,
Quand les rois ligués te forgeaient des fers,
Tu leur opposais nos quatorze armées.
— Tu vois les Prussiens sur ton sol sacré
Foulant nos cités mornes, alarmées :
Qu'un autre Iéna leur soit préparé !

Voici, etc.

Vingt départements pillés, en ruine,
De sang inondés, plongés dans le deuil ;
Sédan, Strasbourg, Metz pris par la famine
Ou par trahison.... quels sujets d'orgueil
Pour des conquérants sans pudeur, sans honte !
Ah ! si l'infortune a troublé nos cœurs,
Pour le châtiment ayons la main prompte :
Volons aux combats, nous serons vainqueurs !

Voici, etc.

Orléans repris, Von der Thann en maître
Y jette à sa horde, argent et butin.

Pour nous affranchir du joug de ce reître,
Bretons, résistez aux coups du destin.
Hier on vous louait, soldats de la Loire ;
Nous applaudissions votre heureux début.
Songez que la France, avide de gloire,
A les yeux sur vous : marchez droit au but !

Voici, etc.

De Moltke, dit-on, voudrait que son maître
Entrât dans Paris pour signer la paix.
Le succès l'enivre ; il se rit peut-être
De nos forts armés, des remparts épais ?
Oh ! que la province accoure aux murailles
De Lutèce, alors, cruels oppresseurs,
Nous verrons, au jour de vos funérailles,
Comment Dieu punit les envahisseurs !

Voici, etc.

Bismark de la ruse aurait-il la palme
Si, par la discorde ou la faim surpris,
Réduit aux abois et perdant son calme,
Trochu s'abaissait à livrer Paris ?
Ne sais-tu donc pas, lâche diplomate,
Que, prêts à mourir et de gloire épris,
Nous gardons la France, où nul autocrate
Ne saurait trôner que sur des débris ?

Voici, etc.

Ils ont profané, détruit dans leur rage
Temples, monuments, chefs-d'œuvre des arts ;
Leurs noirs bataillons, pareils à l'orage,
Ont fait fuir enfants, femmes et vieillards...
— Au front des Caïns sceau brûlant des crimes,
Deuil des survivants, ombres de nos morts,
Sang des innocents, plaintes des victimes,
Soyez des bourreaux l'éternel remords !

Voici, etc.

Jurons, citoyens, soldats, camarades,
A la France amour, haine à l'étranger !
Farouche hulan, fais trêve aux bravades ;
Nos frères sont morts... courons les venger !
Traquons, écrasons le Teuton sauvage
Pour qui de l'honneur les lois sont un jeu.
Sauvons nos foyers voués au pillage :
Il reste aux vaincus le fer et le feu ! ! !

Faut-il pour la France un suprême effort ?
A nous, les Bretons, d'affronter la mort !

Nantes, 6 décembre 1870.

J.-M. LIMON,
*Juge de Paix.*

---

# CORRESPONDANCE

# DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD

## AMBASSADEUR A ROME

1744-1748

PUBLIÉE PAR LE BARON DE GIRARDOT.

Suite. — Voir le 1er Semestre, page 183.

---

### XXVII.

*M. de la Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 13 octobre 1745.

J'ai vu M. le cardinal Valenti ce matin et je lui ai fait part verbalement de ce que vous me demandés par votre lettre du 25 de la résolution où est le roy de ne pas reconnoître le titre d'empereur en la personne du grand-duc de Toscane, je l'ai assuré en même tems, ainsi que vous le marqués, que le roy soutiendroit le pape dans les parties de regle et de vigueur que S. S. pourroit juger à propos de prendre sur l'affaire de la reconnoissance ou

non reconnoissance de l'élection. Comme le cardinal Valenti témoigne beaucoup de bonne volonté, j'ai cru pouvoir aller jusqu'à lui demander naturellement ce qu'il imagineroit que le roy pourroit faire pour entretenir et soutenir le pape dans le parti qu'il a paru prendre de ne rien précipiter. Il m'a répondu qu'il sentoit la difficulté qui pourroit se rencontrer à ce que le roy, même dans un cas d'accomodement, pût exiger du nouvel élu ce qui devra contenter la cour de Rome sur les formalités qu'elle a toujours prétendu devoir être pratiquées par les rois des Romains, c'est-à-dire l'ambassade d'obédience et la confirmation d'élection ; qu'aussi il y penseroit et me diroit, la première fois que je le verrois, ce qui lui paroissoit de plus raisonnable, il ne m'a point caché ensuite la plus grande partie de ce qu'a mandé le nonce Stopani par un courrier qui est arrivé hier, et que vous verrez plus distinctement par la copie ci-jointe; il m'a ajouté que le pape étoit fort embarassé de ce qu'il feroit et diroit, si le marquis de Poncallier venoit de la part du grand-duc ; qu'il croyoit cependant pouvoir m'assurer qu'au cas qu'il arrivât incessamment, ce qui paroit encore douteux, le pape ne feroit d'abord aucune autre réponse, sinon que quasi tous les cardinaux étant absens et en villégiature, il ne pouvoit rien dire ni répondre, qu'après avoir pris leur avis et par conséquent après leur retour, ce qui donneroit du tems.

Jusqu'à présent le nouvel élu n'a fait aucune des choses que la cour de Rome peut désirer, il n'a point écrit aussitôt après son élection de sa propre main au pape, ainsi que c'est l'usage, il n'a point envoyé, peu de jours après, ce qu'on appelle *il corrière nobile ;* on est persuadé que le marquis de Poncallier n'apportera qu'une lettre de chancellerie, si tant est qu'il en apporte et qu'on

veuille qu'il sorte des bornes d'une simple participation. Ainsi il sembleroit nous servir à point dans le désir que nous avons que le pape ne presse point sa reconnoissance. Malgré cela, tout ce que l'on peut attendre de cette cour, c'est qu'elle file doucement pendant quelque tems, pour peu que de la part de la cour de Vienne il y ait quelqu'ouverture, si peu qu'elle ne paroisse pas être entièrement défavorable; elle en profitera et cela fondé sur la crainte prodigieuse qu'on a dans ce pays-ci des Autrichiens, qui est augmentée par le bruit assez universellement répandu de l'accomodement du roy de Prusse avec la cour de Vienne, qui leur est confirmé, par ce qui leur est revenu de Naples avoir été mandé par la cour de Dresde, et ils croyent voir déjà l'Etat ecclésiastique couvert de bataillons autrichiens faisant leur route vers Naples. On se sert de la déclaration faite par M. l'abbé de La Ville, qui n'est qu'un effet des bonnes intentions du roy pour la tranquillité des peuples, pour faire soupsonner que nous ne nous serons point assurés de la Prusse. Ce point une fois éclairci, on parleroit bien plus positivement sur ce que le pape peut faire : cet objet donne à cette cour non seulement de l'inquiétude, mais une crainte suffisante pour la retenir et jusqu'à ce que cette crainte soit dissipée on ne peut compter sur rien, parce que le pape ni les ministres n'auront point de plan fixe et craindront de prendre des engagements que la force pourroit les mettre hors d'état de soutenir.

## XXVIII.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Passy, 18 octobre 1745.

Vous aurez sçu pourquoy je n'ay pas entendu au conseil

la relation que vous avez faite à M. d'Argenton des extravagances de vos Romains et des prouesses de M. le cardinal Acquaviva.

Nous apprenons d'avant hier les succès du prince Edouard. Il a battu avec ses montagnards un corps de troupes qu'on avoit envoyé contre luy. La ville d'Edimbourg lui a ouvert ses portes et il y a trouvé des vivres, des armes et quelqu'argent. Cette nouvelle fait icy grand fracas, il faut voir ce qu'elle produira en Angleterre et si les gens qu'on assure y être dans son parti n'attendront pas des succès plus marquans pour se déclarer.

De notre côté, nous avons pris Ath sans coup férir. Il s'est rendu avant que nous fussions maîtres du chemin couvert, aussi a-t-on fait à la garnison la capitulation la plus honorable. Madame de Nivernois vient enfin d'accoucher d'un fils, vous jugez bien de la joye de toute la famille.

Le séjour du roy à Fontainebleau est raccourci, il revient vers le 15 du mois prochain, aussi ne m'y rendant que dans huit jours, je n'y aurai pas resté longtemps.

## XXIX.

### *Le Ministre à M. de La Rochefoucauld.*

Fontainebleau, 19 octobre 1745.

On convient qu'il faudra bien en venir à la fin à cette reconnoissance, et comme on l'a déjà dit, il ne s'agit que d'un délay. Or, il n'y a aucun inconvénient pour le Saint-Siége à ce que le grand-duc se passe en effet de cette reconnoissance pendant quelque tems, et cela jusqu'à ce que la France et l'Espagne la fassent, et c'est précisément

jusques là que vous devés, Monsieur, tâcher de porter Sa Sainteté à différer la démarche en question.

Rien ne seroit plus honorable au pape et au Saint-Siége que ce concert et cette union avec les deux principales couronnes ; de plus, Sa Sainteté seroit bien plus sure de la réparation convenable des torts dont elle se plaint, les deux couronnes la luy garantiroient, et comme elle en seroit redevable à ces puissances plustôt qu'au grand-duc, elle ne contracteroit pas là aucune obligation envers ce prince. Quel relief pour le pape qu'une satisfaction dont les premiers souverains de l'Europe auroient été les médiateurs et les arbitres ! par cela même que cette satisfaction seroit en quelque sorte forcée de la part du grand-duc, elle seroit plus glorieuse au pape que celle que ce prince luy feroit de luy même, et elle luy donneroit bien plus de considération dans l'Europe, puisqu'elle marqueroit l'intérêt que les deux puissances prennent à ce qui le regarde.

Vous présenterez encore une autre considération à Sa Sainteté, c'est que ce concert avec les deux couronnes est propre à luy assurer la vassalité de Parme et Plaisance que la reine d'Espagne est prête à reconnoître; mais pour la rendre plus touchante et déterminante, vous vous appliquerez à ne pas laisser naître la crainte que dans ce cas cette princesse ne vienne à réclamer Castro et Ronciglione. Telles sont, Monsieur, les principales raisons dont vous pourrez vous servir auprès du pape pour l'engager à différer de reconnoître le grand-duc, et même à ne le reconnoître que conjointement avec la France et l'Espagne, faisant entendre à Sa Sainteté que dans ce second cas les deux cours s'engageront à luy procurer de la part de celle de Vienne une réparation convenable des torts que le Saint-Siége en a soufferts. Il me semble au reste que ce

n'est point nous flatter que de croire que nos succès continuels en Italie, augmentant notre considération à Rome, faciliteront beaucoup le succès de ce que le roy commet à votre zèle et à vos talents.

## XXX.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Fontainebleau, 1er novembre 1745.

J'ay reçu, mon cher cousin, votre lettre du 12e de ce mois et celle que vous y avez jointe; vous avez raison, elle étoit destinée à m'être envoyée et si je vous la rend, c'est afin que vous la gardiez en original pour rendre autentique en temps et lieu, la copie que je n'ay pas manqué de faire faire pour mes archives. Les éloges des princes de la terre sont trop rares pour ne pas être pretieux. J'espère, qu'en suposant que vous m'avez fait part des sentiments dont le prince m'honore, vous voudrez bien luy témoigner ceux que ma reconnoissance m'inspire et je désire trop que les projets du prince, son fils, réussissent pour que, dans ce qui dépendra de moy, mon zèle aye d'autres bornes que l'impossible. Vous sçavez ce qu'il faut dire comme ambassadeur et comme ami. On nous aprend encore quelques succès de ce prince; il met en déroute tout ce qu'on lui oppose, mais, à la vérité, on ne luy a pas encore opposé de grandes forces et rien ne paroît s'émouvoir pour luy en Angleterre.

Je sçaurai incessamment si l'on doit vous envoyer la *Gazette de France*; si cela n'est pas d'usage, je me charge de vous l'envoyer régulièrement. Voicy la dernière pour commencer, avec la promotion que le roy vient de faire. Vous y trouverez mon frère, mais comme c'est

justice, ce n'est pas grand compliment à nous faire, j'en suis cependant fort aise parce qu'il faloit que cela fût fait.

## XXXI.

### *De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Fontainebleau, 8 novembre 1745.

J'ai très-peu de nouvelles à vous mander ; nous ne recevons plus rien d'intéressant de Flandres ni du Rhin, d'où tout le monde revient. La seule armée d'Italie fait encore parler d'elle, et nous sçavons, de ce matin, que Valence est pris. L'Angleterre commence à être un peu plus inquiète, on y rassemble tout ce que l'on peut de troupes contre le prince Edouard, dont on assure que le parti s'augmente aussi, et peu à peu cet événement devient plus sérieux, j'y ai pourtant peu de foy.

On continue de nous assurer la grossesse de Madame la dauphine, qu'on prétend qui se confirme et qui cependant ne nous fera point rester icy au delà du terme prescrit au 20 de ce mois (1).

## XXXII.

### *M. de La Rochefoucauld à M. d'Argenson.*

Rome, 17 novembre 1745.

Le cardinal Valenti me dit que le cardinal Acquaviva dans l'audience qu'il avoit eue ce matin, avoit fait au pape la demande de l'investiture de Parme et de Plaisance pour la reine d'Espagne, et après laquelle ces états passeroient à

(1) Cette première dauphine était Marie-Thérèse-Antoinette d'Espagne. Elle accoucha le mardi 19 juillet 1746 de Marie-Thérèse de France, Madame.

D. Philippe et à ses descendants aux mêmes clauses et conditions portées dans l'investiture du royaume de Naples.

Il me montra l'extrait de la dépêche que le cardinal Acquaviva lui avoit remise contenant l'ordre de faire cette demande, à la fin duquel il étoit marqué que LL. MM. CC. sont persuadées qu'on m'aura aussi donné ordre de me joindre pour concourir à cette demande. Il m'assura que le pape étoit très-disposé à satisfaire l'Espagne à ce sujet, qu'il ne feroit pas difficulté de donner l'investiture à la reine d'Espagne, quoique ce fief eût jusqu'ici été regardé comme masculin, mais qu'il croyoit devoir lui rendre son état de masculinité dans la personne de D. Philippe et de ses descendants, et ne pas dans ce point aller plus loin que Paul III n'a été lorsqu'il en a investi sa famille, à qui il étoit naturel qu'il fît la grâce dans toute l'étendue qu'il croyoit possible. Que pour le royaume de Naples, il y avoit déjà long-temps qu'il étoit regardé comme fief féminin et qu'ainsi il n'avoit pas fait cette difficulté ; qu'il croyoit que la cour d'Espagne n'insisteroit point sur cette succession féminine, d'autant plus que l'infant D. Philippe a des descendants mâles.

L'exemple qu'il donnoit dans la personne de la reine d'Espagne pourroit servir de règle pour les princesses qui seroient alors et qui selon toutes les apparences n'essuyeroient pas de difficultés, et que le temps qui seroit nécessaire pour avoir réponse d'Espagne sur ce point ne seroit pas perdu, le pape ayant résolu de l'employer à déterminer les cardinaux à consentir à cette investiture, consentement qui est absolument nécessaire et auquel quelques membres du Sacré Collége pourroient montrer de l'opposition. Il m'ajouta que d'Espagne on lui avoit fait naître quelque espérance, qu'à cette occasion, l'affaire de Castro

et Ronciglione pouroit prendre un état fixe et capable de tranquiliser le pape ; et il me demanda tout naturellement si je n'avois rien à lui dire et si je n'avois point reçu d'ordre à ce sujet. Je lui répondis simplement que tant que les deux cours auroient à se louer du pape et qu'il agiroit de concert avec elles, il pouvoit être tranquille sur ce point, il me pria de vous demander si le Saint-Siége pouvoit espérer quelque chose des bons offices du roy sur cet article, qui me parut lui tenir fort à cœur et pour lequel il me dit que, de son côté, il alloit écrire et faire agir en Espagne. Il me donna à entendre que dans le dernier traité avec l'empereur Charles VI, il y avoit eu un article secret par lequel la France étoit convenue de faire en sorte que l'Espagne n'envoyât point de troupes à Castro et Ronciglione ; que la cour de Rome avoit fait tout ce qu'elle avoit pû pour être instruite de ce que portoit cet article, mais qu'ils n'avoient pû le sçavoir ; que depuis la guerre présente, au commencement de la quelle la cour de Vienne en avoit donné connoissance, il me prévint que le pape m'en parleroit, selon toutes les apparences, dans l'audience qu'il lui avoit dit qu'il me donneroit dimanche prochain. Je ne répondrois comme au cardinal secrétaire d'Etat, qu'en termes généraux, jusqu'à ce que vous m'ayez envoyé des ordres plus positifs. Je vous serai même obligé de me faire un mémoire instructif, si vous le jugez à propos, qui contienne au juste tout ce qui s'est passé sur cette affaire de cet état, ou qui m'indique où je le trouverois, puisqu'il paroit qu'il va en être question. Le cardinal Valenti m'a ajouté qu'il lui paroissoit que M. le cardinal de Tencin avoit eu quelque vue sur ce sujet et que du tems de Clément XII on avoit commencé une espèce de négociation, mais qu'il n'en étoit pas parfaitement au fait, qu'il alloit s'y mettre et qu'il me

diroit ce qu'il auroit trouvé la première fois que nous nous reverrions.

On ne doute point icy que l'infant don Philippe n'aille à Naples où on dit qu'on lui prépare le palais de la duchesse de Giovanezzo. Comme il passera vraisemblablement icy, à moins que quelque raison de cérémonial ne l'empesche, ou au moins dans le voisinage, je vous prie de me marquer si le roy a quelques ordres à me donner à ce sujet.

## XXXIII.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

A Paris, le 22 novembre 1745.

Le roy, qui a été de Fontainebleau tout de suite à Choisy, ne retourne à Versailles que le 26, ce qui nous fait faire nécessairement des voyages à Choisy; nous serons reçus à Versailles par la représentation d'un opéra qui, jusqu'au mois de janvier, sera suivi d'un autre toutes les semaines. Le premier est de Voltaire, je ne doute pas que vous n'en voyies les paroles ; sa correspondance avec Sa Sainteté, dont il se fait beaucoup d'honneur, ne luy laissera pas négliger de luy en faire hommage et d'en obtenir de nouveaux éloges. Je ne sçais encore que le prix des fêtes qu'on nous prépare. On doit en croire quelles seront fort belles. Nous aurons, au commencement de l'année, un Marly très-long, mais heureusement ma santé est, à ce qui me semble, au point de n'avoir rien à craindre de tous ces déplacemens et de l'inclémence de la saison où nous entrons, ce qui est pour moy le point essentiel et ce à quoy je me flatte que vous voulés bien vous intéresser.

Les nouvelles intérieures et extérieures n'ont rien de fort touchant ; le prince Edouard reste aujourd'huy le seul à occuper la scène ; tout le monde en raisonne et déraisonne. Il est sur que bien peu de gens réduisent au possible et ce que l'on en aprend et ce qu'on voudroit qu'on fît en sa faveur.

Tous les guerriers du Rhin reviennent et mon frère est arrivé en bonne santé.

M. de Puisieulx, qui se pique de recevoir de vous des lettres intimes et régulières, prétend que vous vous conformés sans peine au proverbe : *Si Romanus eris*, etc. Je vous en félicite de tout mon cœur, je n'aimerois point à vous sçavoir triste et ennuyé.

## XXXIV.

*M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 26 novembre 1745.

Le pape me parla de l'investiture de Parme et de Plaisance que M. le cardinal Acquaviva lui avoit demandée pour la reine d'Espagne, du désir qu'il avoit de satisfaire LL. MM. CC., de la difficulté que pouvoit faire la masculinité de ce fief et tout le reste de ce que m'avoit dit sur ce sujet M. le cardinal Valenti et que je vous ai déjà mandé.

Il m'ajouta qu'il espéroit qu'on le tireroit enfin d'inquiétude sur Castro et Ronciglione, qu'il sentoit les risques que pouvoit courir le Saint-Siége, en considérant la chose dans la rigueur du droit, mais qu'il se rassuroit par ce qui s'étoit passé au traité de 1738, où il avoit paru de l'intérêt commun de laisser les choses en l'état où elles

sont, et qu'il espéroit des bons offices de S. M. que dans cette occasion, cet état seroit fixé pour jamais et qu'on mettroit, pour me servir de son expression : *una pietra sepolcrale sopra questo negozio.*

## XXXV.

### *De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, le 29 novembre 1745.

J'ay reçu, mon cher cousin, votre lettre du 10 de ce mois, je ne suis pas moins fâché que vous du retardement de nos courriers réciproques. Les nouvelles que je reçois de vous ne sont pas assez fréquentes pour que je ne desire pas qu'elles arrivent au jour marqué.

Je ne suis pas en peine que vous ne fassiez une réception distinguée au fils de votre ministre, vous avez trop d'intérêt de lui plaire pour y manquer, mais vous avez de plus à songer que les fils de nous autres ministres sont des êtres intelligens et éclairés *ipso facto,* qui savent peser un ambassadeur tout ce qu'il vaut dès la première vue, ainsi tenez vous bien. Je suis bien aise que les circonstances vous aident à éloigner, comme on vous le prescrit la reconnoissance du grand-duc, d'autres que vous s'en feroient honneur.

Je ne vous parle pas cet ordinaire-cy de l'Ecosse, nous n'en avons point de nouvelles, non plus que de l'Angleterre. Les vents obstinés retiennent depuis quelque temps les lettres dans ses ports. Nous voicy fixés à Versailles et je ne compte pas aller cet hyver à Paris, autant que vous irez à la villegiature, où votre goût pour planter choux me paroit bien prématuré. Nous venons de voir l'opéra de

Voltaire intitulé : *le Temple de la gloire.* Il aura plus que jamais besoin d'un bref cette fois-cy, s'il veut que nous le trouvions bon. Ma santé est toujours bonne, mon cher cousin, et ma tendre amitié pour vous durera autant que ma vie.

## XXXVI.

### *De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, le 6 décembre 1745.

J'ay reçu, mon cher cousin, votre lettre du 17 du mois passé, quoique je me sois flaté de l'intérêt que vous prenes à ma santé, c'est une augmentation de plaisir pour moy que d'en recevoir de vous de nouvelles assurances.

M^me^ de Tonnerre, en mourant, a vu la fin de bien des tourments. On travaille à marier sa fille, et il y a toute aparence qu'elle le sera bien et bientôt.

On s'empressera surement à vous mander le changement du contrôleur-général ; voicy le vray : M. Orry, qui méditoit sa retraite depuis quelque temps, l'a enfin demandée au roy par écrit ; le roy, après lui avoir donné le tems de la réflexion, la luy a accordée en l'assurant, par écrit et de bouche, qu'il étoit content de ses services et qu'il désiroit le recevoir souvent. On ne peut sortir de place plus simplement et mieux qu'il le fait. Il a la pension de ministre et il garde sa place de conseiller d'Etat. Son successeur a été ignoré pendant 24 heures ; ce n'est que d'hyer au soir que le roy a déclaré que c'étoit M. Machault d'Arnouville, l'intendant de Valenciennes, à qui j'ai dépêché un courrier. Je le connois beaucoup, et je suis en même tems fort content que ce soit luy et fort fâché que

M. Orry ne le soit plus ; j'ay tout lieu de me louer de l'amitié et de la confiance du dernier. On ignore encore qui aura les bâtimens.

## XXXVII.

### *Le Ministre à M. de La Rochefoucauld.*

Paris, 7 décembre 1745.

Je vous confie que le pape a écrit à M. le cardinal de Tencin dans une entière conformité à ce que vous le mandés, Monsieur, touchant soit les investitures de Parme et Plaisance, soit Castro et Ronciglione; le conseil du roy a beaucoup délibéré sur cette matière. Sa Majesté approuve entièrement les vues et sentiments du pape à l'un et l'autre de ces égards. Vous pouvés, devés même les traiter dans cet esprit, celuy du roy a toujours été depuis plusieurs années d'assurer au Saint-Siége une entière tranquillité sur Castro et Ronciglione.

Il y a certainement au traité de Vienne un article secret à cet effet, il avoit été même incorporé d'abord dans le corps du traité, mais on l'en ôta pour ne pas augmenter l'aigreur qui n'étoit déjà que trop grande à la cour de Madrid. Elle y renoitroit si nous nous rendions les promoteurs de la condition pour Castro et Ronciglione, que le pape propose (si justement à nôtre avis), d'émettre aux investiteurs ; ainsi c'est à Rome à en faire la première ouverture, mais le pape peut s'assurer que nous le favoriserons. Je vais même, par ordre du roy, instruire de tout cecy M. l'évêque de Rennes et le prévenir, qu'à l'exception de cette première ouverture, il doit appuyer le mode que le pape offre d'observer dans les investitures et la demande

de la renonciation à Castro et Ronciglione. M. le cardinal de Tencin croit, que du tems de son ministère, le roy a promis à Rome cette renonciation ; je doute que ç'ait été bien positivement, on va faire la recherche propre à vérifier la chose ; quoique, tout bien considéré ce ne sçauroit être rien de tout ce qui s'est passé en tant d'occasions diverses depuis 1718, entre Rome, Versailles et Madrid, qui détermine ce qui est à faire aujourd'hui. Dans le cas que vous prévoyez de la venue de l'infant D. Philippe à Rome ou dans le voisinage, vous ne pouvez, et je crois que vous n'en avez pas envie, lui refuser les mêmes honneurs et respects qu'à un fils de France et vous ne sçauriez douter qu'il ne vous traite, de son côté, comme l'ambassadeur du roy, et du roy son beau-père. Les écrits qui vous sont venus de l'abbé Rota ne seront certainement que pour moy.

## XXXVIII.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

A Versailles, le 12 décembre 1745.

Je ne pouvois qu'être content de l'accueil dont on honoreroit mes remercimens et ma bonne volonté, puisque vous vous éties chargé de les offrir, à l'égard des effets sur les quels on veut m'exciter, comme ils dépendent beaucoup moins de moy que des autres, je ne dois prétendre qu'à la plus petite part de la reconnoissance que l'on promet.

Toutes les gazettes vont vous aprendre la marche avancée du prince Edouard jusques à Carlisle. Cette position pourroit bien mettre la question en état de se décider d'un moment à l'autre.

Le nouveau contrôleur-général est arrivé hier, je l'ay présenté ; il est encore dans l'étonnement de tout ce qui l'environne ; on le connaîtra mieux dans quelques jours, en mon particulier j'en suis très-satisfait.

Le directeur-général des bâtimens est encore *in petto*. Il est sûr, qu'excepté peut-être celui qui le sera, tout le monde l'ignore.

J'espère bien que si mon frère devient jamais maréchal de France, on ne luy ôtera point le nom de capitaine, à moins qu'on ne veuille pas qu'il réponde.

## XXXIX.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, le 20 décembre 1745.

A y regarder de près, il est sur qu'il n'y a pas le plus petit avantage à multiplier les consulats en Italie et surtout à les donner aux gens du paîs ; cela n'est guère bon même qu'à augmenter les tracasseries ; cependant comme ce titre peut donner quelque considération à un galand homme qui n'en abuseroit pas, faites-vous plus particulièrement informer, mon cher cousin, du comte Castellini, et sçachez surtout, si c'est un homme aisé et qui, après avoir paru d'abord parfaitement désintéressé, ne vienne pas à nous tourmenter pour des droits ou des gratifications ; sur ce que vous m'en aprendrez, je verrois ce que je pourrois faire.

Je vous rends papier pour papier ; voicy un petit mémoire du Fre de Mailly, à qui j'ai promis de tacher de vous engager à écrire à Malthe pour obtenir la prolongation qu'il demande.

Le roy vient de déclarer M. de Tournean directeur-général des bâtimens.

Les colonels de l'armée de Flandres ont ordre de retourner à leurs régimens.

## XL.

### *M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 22 décembre 1745.

Je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai marqué dans ma dernière lettre touchant la reconnoissance du grand-duc par l'empereur, sinon que le pape a tenu chapelle le lendemain du consistoire, et a fait chanter la messe et le *Te Deum,* en actions de grâces de l'élection selon l'usage ordinaire, et que tous les cardinaux y ont assisté, excepté le cardinal Acquaviva et ceux qui se sont trouvés incommodés. Il y a eu, par ordre du pape, illumination le 15 et le 16 dans toute la ville, excepté aux maisons des Français, Espagnols, Napolitains et Romains ayant des biens considérables dans le royaume de Naples, auxquels le cardinal Acquaviva, conformément aux ordres qu'il avoit reçus de Naples, avoit envoyé une défense positive d'illuminer leurs maisons, sous peine d'encourir la disgrâce de S. M. scicilienne. Les cardinaux napolitains ont cru ne pouvoir le dispenser de faire des illuminations le 15 et le 16, à cause de l'ordre positif du pape au service duquel ils sont actuellement résidant à Rome ; mais ils n'en ont point fait le 17, jour auquel il s'est tenu à l'invitation du cardinal Alexandre une chapelle cardinalisienne dans l'église nationale de l'*Anima,* à laquelle le cardinal avoit invité tout le sacré collége, les ministres des puissances qui ne sont

point en guerre avec la reine de Hongrie, la noblesse romaine.

J'ai vu hier M. le cardinal secrétaire d'Etat, mais je n'ai point fait usage de ce que vous me mandez touchant l'investiture de Parme et de Plaisance. La manière dont cette cour a répondu aux premières instances de celle d'Espagne étant conforme à ce que vous croyez praticable, il s'agit actuellement de voir les ordres qui viendront d'Espagne et qui probablement arriveront par le prochain courrier ou celui qui les suivra immédiatement. Il nous apprendra comment les insinuations sur l'abandon entier de Castro et de Ronciglione auront été reçues, et, jusqu'à ce temps-là, j'ai cru qu'il étoit inutile d'en parler de nouveau à M. le cardinal Acquaviva.

J'ai donné, le 16 de ce mois, le repas de la Sainte-Luce, auquel M. le cardinal Acquaviva, M. l'ambassadeur de Venise et M. l'ambassadeur de Malte et tous les ministres qui sont icy ont assisté. J'ai cru, dans les circonstances présentes, ne devoir point y inviter M. l'abbé Franchini, M. le cardinal Acquaviva ne l'a point invité, ni à la cantate qu'il donna il y a quinze jours, ni à un repas qu'il a donné dimanche dernier pour le compte même du roy d'Espagne; il en avoit même reçu l'ordre de Naples.

Les dernières nouvelles de l'armée de l'infant marquoient qu'après s'être emparé de Lodi, de Vigerano et de Mortara, il marchait aux ennemis avant que de se rendre à Milan. S'il fait dans le Milanès aussi mauvais temps qu'icy, j'ai bien peur que les troupes ne souffrent considérablement : il ne paroît plus qu'il soit question de son voyage de Naples.

## XLI.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, le 27 décembre 1745.

Je ne vous ay point parlé des armées de votre voisinage, vous en sçavez les détails beaucoup mieux et beaucoup plus tôt que nous ; il est sûr que cette campagne que l'hyver et les mauvais temps n'interrompt point est toute des plus brillantes.

Je n'oublierai point M. Cazotte ; j'en reçois en effet de très-bons témoignages, et vous l'aimez, ce sont des motifs décisifs pour que je fasse en sa faveur tout ce qui me sera possible. Je songe aussi à l'affaire de M. le cardinal Lanti, et je vous dirai incessamment ce que j'aurai fait à cet égard.

Nous n'avons pas, depuis quelque temps, de lettre d'Angleterre. Puisqu'on vous montre jusques aux lettres que j'écris, on ne vous laisse pas ignorer la position du prince Stuart ; il se soutient toujours et s'avance sans trouver de grands obstacles ; mais enfin nous sommes à la veille d'un grand événement ; on achève de préparer à Dunkerque et dans les ports voisins tout ce qui est nécessaire à l'embarquement d'environ 12,000 hommes que va commander M. de Richelieu. J'ay fait sans bruit pour ce qui me regardoit une diligence assez singulière ; tout est prêt de ma part, et si rien n'arrête les opérations qui ne dépendent pas de moy, le débarquement se pourroit faire avant que le mois fût expiré. Il y a trois jours que M. de Richelieu est parti, milord Clare ne l'est que d'hyer ; je n'ay jusqu'aujourd'huy aucune nouvelle qui fasse penser

que les Anglois se préparent à s'opposer à cette descente, soit par mer ou par terre, ce qui est assés étonnant, car il y a longtemps qu'on parle icy trop haut de cette entreprise.

## XLII.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 4 janvier 1746.

Le père Griffet a la place de confesseur de la Bastille. Je sçavois qu'il avoit bien des amis et des protecteurs et que vous étiés du nombre.

Je ne vous ai point parlé des préparatifs de l'embarquement, mais je n'étois pas en peine qu'on ne vous eût informé des soupçons qu'on en avoit, qu'il n'a pas tenu à moy de rendre plus mystérieux. Nous attendons d'un jour à l'autre les nouvelles du départ de cette petite armée qui est encore sur nos côtes, et qui, peut-être, n'y sera plus après demain. Les lettres que nous avons enfin reçues hier d'Angleterre ne nous disent rien de fort brillant du prince Edouard; quoiqu'il se fût fort avancé, personne ne s'est joint à luy; on mande même qu'il rétrograde du côté de l'Ecosse.

Le Marly n'est plus que pour le 16 de ce mois. Ainsi le séjour ne sera pas long.

## XLIII.

*M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

Madrid, 4 janvier 1746.

Vous savez, il y a plusieurs jours que l'infant, imita-

teur de ses ancêtres Charles VIII et Louis XII, a été reçu triomphalement dans Milan le 19. Cette entrée donne lieu à des jugements bien opposés. L'événement la justifiera, et plaise à Dieu qu'il la justifie. Ce qui paroît vraisemblable depuis la dernière victoire des Prussiens, c'est que les Autrichiens auront trop d'affaires chez eux pour venir passer la Chiusa, où j'ai eu grand peur quand j'y ai passé, et mon maître, le cardinal Bissy, encore davantage ; car, mon cher seigneur, quoique vous ayez une fois couru les champs avec nous, vous ne connoissez qu'une partie de l'Italie, qui est le mont Cenis ; mais nous qui avons rôti le ballet plus anciennement que vous, nous y avions entré par toutes les portes, et, par conséquent, par le Tyrol. Nous avons vu le mont Brenner, etc., etc. Que n'avons-nous pas vu ! Ma foi, je vois tous les jours des choses qui me dégoutent de voir. J'ai pourtant regret à mon luminaire qui s'en va.

Vous savez sans doute que votre vis-à-vis le cardinal Acquaviva a peu d'amis ici, et entre autres un seigneur Plaisantin, qui passe pour avoir ici le principal crédit. Il y a sur le tapis de le rappeler ou de l'envoyer en Sicile vice-roy, et d'envoyer à Rome comme ambassadeur le marquis de los Balloses, beau-père d'une fille de votre connétable, c'est un fort bon homme. On parle de lui donner pour assesseur l'évêque de Ceuta, qui a été connu à Rome. C'est un garçon d'esprit, mais vif et même violent. A cela tient, dit-on, la décision, parce que plusieurs ne le veulent pas, et entre autres le père confesseur, qui est ici une pièce de vingt-quatre. Gardez cela pour vous, je vous informerai des suites.

XLIV.

*M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, le 5 janvier 1746.

J'ai reçu le premier jour de l'an votre lettre du 14 décembre. Elle ne contient rien sur quoy j'aye un compte particulier à vous rendre aujourd'hui, si ce n'est au sujet de l'investiture demandée de Parme et de Plaisance. J'ai sçu par M. le cardinal Acquaviva et par M. le cardinal Valenti que, par les réponses qui sont venues sur les dispositions que le pape avoit témoignées de donner l'investiture de ces duchés personnelle demeure à la reine d'Espagne, avec succession pour D. Philippe et sa ligne masculine, Sa Sainteté ne faisant difficulté que de comprendre dans l'investiture la succession féminine. Il paroît que la cour d'Espagne prétend cause d'ignorance de cette difficulté, se bornant uniquement à se montrer fort contente et fort reconnoissante de la bonne volonté du pape, et insistante à demander l'investiture pour la reine d'Espagne, avec la succession pour la ligne tant masculine que féminine. Tel est ce que le cardinal Acquaviva a eu à rapporter hier au pape dans l'audience qu'il en a eue; et ce dont le cardinal Valenti m'a témoigné que Sa Sainteté s'étoit trouvée fort agitée. Cette cour-ci est fort embarrassée de quelle manière traiter et conclure cette affaire; elle ne laisse pas d'appréhender que si elle tiroit en longueur et que la paix vint à se conclure, il ne pût arriver, comme dans les derniers traités, qu'il ne fût plus question de lui faire la demande d'investiture. Elle désireroit fort que ce fut une occasion de terminer pour jamais la

question de Castro et Ronciglione; mais elle n'ose le proposer ouvertement, comme une condition, de peur de cabrer la reine d'Espagne et de le faire donner un refus tout net, d'autant plus que M. le marquis Scoti qu'on a fait tâter à ce sujet, a répondu au nonce en Espagne qu'il n'étoit pas encore temps de toucher cette corde, qu'il croyoit les dispositions assez bonnes, mais qu'il avertiroit du moment favorable pour en profiter. D'un autre côté, elle n'ose se flatter que, passant aujourd'hui sur la difficulté qu'elle fait de la ligne féminine, elle put revenir à faire expliquer sur Castro et Ronciglione. Dans cette incertitude, je crois qu'on prendra le parti de représenter de nouveau à la reine d'Espagne que, pour aider le pape et ne lui faire éprouver aucune difficulté dans le sacré collége, à l'exécution de ses bonnes intentions pour Sa Majesté, on la supplie de vouloir bien fournir elle-même des facilités, ou bien de ne pas insister sur la ligne féminine, le tout dans l'espérance de faire naître la question de Castro et Ronciglione, qui est dans le fond ce qui tient le plus au cœur.

Nous avons appris icy, il y a cinq ou six jours, par une estafette dépêchée de Venise à Naples, et qui a remis un paquet à M. le cardinal Acquaviva, la nouvelle victoire que le roy de Prusse a remportée sur les Saxons le 14 décembre, près de Dresde, et, deux jours après, le courrier qui avoit porté au roy de Pologne la nouvelle des couches de la reine de Naples, a repassé icy étant parti de Prague le 24, et a apporté la nouvelle de l'entrée du roy de Prusse dans Dresde, de l'extrême embarras de la cour de Pologne et des plaintes amères que faisoient les Saxons de ce que le corps du général Grume ne les avoit quasi point secondés, et encore moins l'armée du prince Charles, qui n'étoit qu'à une lieue du champ de bataille. Le nonce de Pologne

avoit mandé icy, les premiers jours de décembre, que le roy Auguste s'en étoit entièrement remis aux ambassadeurs de France et d'Espagne pour ménager la paix avec le roy de Prusse, et qu'en conséquence, on ne doutoit pas qu'elle ne le fît tout au plutôt, et M. Nicolini a mandé, du 20, au cardinal Valenti que c'étoit M. le comte d'Harrauch qui étoit arrivé assez tost à Prague pour arrester le roy Auguste dans cette négociation, en lui faisant les plus belles promesses du monde, qui n'ont eu d'autres suites que l'entière désolation des Etats de ce prince, et l'abbé ajoute qu'aussitôt après la nouvelle de ce dernier avantage des Prussiens, il s'étoit assemblé un grand conseil dans lequel on a discuté qui étoit le plus expédient pour la reine de Hongrie, dans le désespoir de pouvoir faire face de tous les côtés, ou d'abandonner l'Italie et peut-être une partie de la Flandre, pour n'avoir plus affaire qu'au roy de Prusse, et faire l'impossible pour récupérer la Silésie, ou de faire la paix avec le roy de Prusse, à quelque prix que ce fut, pour tâcher de conserver ce qui seroit possible en Italie et en Flandre, et qu'il ne paroissoit pas qu'il y eut eu de détermination prise.

J'oubliois de vous marquer que le cardinal Valenti n'a paru hier inquiet des desseins que la reine d'Espagne pourroit avoir formés sur la Toscane. On a beau ne pas aimer ici le grand-duc, on auroit cependant peine à le voir totalement entouré de princes de la maison de Bourbon. On croit à Florence que les Espagnols veulent tenter quelque chose sur la Toscane. Le prince de Leischstenstein prend des précautions pour augmenter la garnison et les munitions de la forteresse de la Aulla.

## XLV.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Paris, le 10 janvier 1746.

J'ay fait remettre sur-le-champ à son adresse le paquet qui contenoit les bulles pour le cousin de M. de Castres. Je ne crois pas vous apprendre que M. de Maillebois a la grandesse; vous êtes trop près d'une nouvelle qui fait grand bruit et qu'on doit s'empresser à faire courir.

L'embarquement est encore à faire, rien ne manque cependant de la part de la marine, mais on nous écrit chaque jour qu'on guette un moment favorisé des vents et de l'absence des ennemis; la réunion des circonstances que l'on désire me paroît bien difficile. En attendant, les obstacles s'accumulent, les Anglois sont informés, leurs vaisseaux paroissent devant les ports, et ils s'occupent dans l'intérieur de toutes les précautions qu'ils peuvent prendre. J'ay fait tout ce qui étoit en moy, le reste dépend, depuis plusieurs jours, du plus ou moins de prudence ou de hardiesse des chefs.

Les nouvelles que vous avés à présent du roy de Prusse vont renouveler où vous êtes les acclamations et les réjouissances que ses victoires avoient rendues plus modestes.

Notre archevesque s'affoiblit d'un instant à l'autre, et il y a toute apparence que nous allons bientôt le perdre.

## XLVI.

*M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, le 12 janvier 1746.

Le dernier ordinaire qui est arrivé le 6 de ce mois ayant été très-peu retardé en chemin, ne m'a point apporté de lettre de vous ni de paquets pour faire passer à Naples. Ainsi je n'ay qu'à vous rendre compte de la nouvelle que nous reçûmes icy le même jour, par la poste de Venise, du traité conclu entre le roy de Prusse, le roy de Pologne et la reine de Hongrie. Les ministres de cette princesse n'ayant eu aucune nouvelle directe sembloient d'abord en douter; mais, les jours suivants, la confirmation en est arrivée, soit par une estafette envoyée à la secrétairerie d'Etat, soit par un courrier despesché de Florence, où, selon toutes les apparences, on en avoit reçu un de Vienne. La joye, comme vous pouvez croire, a été grande parmi ceux qui sont attachés à la reine de Hongrie et aux anciennes préventions pour la maison d'Autriche, et je ne vous ai pas dissimulé que le nombre en est très-grand. Ils se flattent que 30,000 hommes ont déjà reçu les ordres pour se rendre en Italie, sans compter 8,000 qui viennent des bords du Rhin et qu'ils comptent déjà à l'entrée du territoire de Venise; ils ne doutent point de l'assistance des Vénitiens, et se persuadent que, dans le Milanez, la supériorité sera entière; ce n'est plus autant à ce pays-là qu'ils pensent qu'à ce qui doit, selon leurs vues, arriver en conséquence dans le royaume de Naples.

Je vis dimanche dernier le pape, à l'occasion des bonnes festes et du commencement de l'année; il me parla de la

même façon que je vous ai marquée dans ma dernière lettre qu'avoit faite le secrétaire d'Etat, au sujet de l'investiture de Parme et de Plaisance et sur Castro et Ronciglione ; mais si les Allemands se fortifient dans la Lombardie, il est fort à craindre que cette affaire n'éprouve de nouvelles longueurs et de nouvelles difficultés, car ces troupes ne manqueront pas de s'étendre dans le Ferrarais et dans les légations de Ravenne. Il est fort fâcheux qu'elles ayent pris l'habitude de vivre de cette façon dans les Etats du pape, qu'elles en tirent plustôt de l'argent que d'être obligées à aucune dépense pour s'y soutenir, et il n'est pas moins difficile de concevoir ce qui pourtant paroît avoué par tout le monde, qu'elles y sont plus volontiers accueillies en faisant des exactions très-considérables, que ne le seroient les nostres et les Espagnols en payant tout.

Sa Sainteté me parut assez agitée de l'idée que la guerre ayant pris fin dans le cœur de l'Allemagne, il étoit fort à craindre qu'elle ne recommençât de plus belle en Italie.

## XLVII.

*M. d'Argenson à M. de La Rochefoucauld.*

Marly, 18 janvier 1746.

Il faut avouer que l'entreprise de l'infant D. Philippe sur le Milanez est hardie. Il faudra voir quel en sera le succès. Vous ne doutez pas de la sincérité de nos desseins à cet égard, et je ne désespère point qu'au moyen des mesures que nous prendrons, les affaires de la reine de Hongrie n'ayent enfin une issue aussi fâcheuse en Italie qu'elles l'ont eue en Silésie et en Saxe.

Quant aux mouvements que le roy de Portugal se donne

pour obtenir des excisions d'évêchés dans le Tonquin et dans la Cochinchine, c'est à vous, Monsieur, à juger ce qu'il conviendra de faire pour empêcher cette nouveauté; l'intention du roy seroit que Sa Sainteté ne changeât rien à l'usage déjà établi et continuât de nommer des vicaires apostoliques en Asie. Il est certain que le projet que se propose la cour de Lisbonne feroit grand tort à nos missions étrangères auxquelles le roy a toujours accordé une protection particulière.

## XLVIII.

*M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

Madrid, 18 janvier 1746.

Voilà donc, Monseigneur, la reconnoissance faite; vous pouvez juger que cette nouvelle ne m'a pas été plus agréable qu'à vous. M. le nonce m'a dit qu'on avoit dicté toutes les conditions, que Rome avoit demandé tout ce qu'elle a voulu et pu, et que Vienne a satisfait à tout avec la plus grande exactitude; il semble que la dernière victoire du roy de Prusse pouvoit faire qu'on le pressât un peu moins. Il ne me paroît pas que cela ait fait icy un grand effet, je ne sçais ce que l'on en dira chez vous. Je ne trouvois pas le moment de vous escrire. Il y a huit jours, nous avons eu depuis un second ordinaire d'Italie. Quelqu'un me mande qu'absolument parlant Rome auroit pu se rendre plus difficile et demander davantage; mais je crois que le nouveau coup de théâtre qui vient d'arriver en Allemagne fera que les Romains se sçauront bon gré d'avoir fini, et Dieu veuille que ce changement de vues n'en produise pas d'autres. Vous sçavez que nous faisons bombance à Milan.

Je souhaite que cet édifice soit bâti sur le roc, mais je crains fort qu'il ne le soit sur le sable.

## XLIX.

### *M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

Madrid, 23 juin 1746.

Je suis bien aise de ce que votre Eminence me fait l'honneur de me dire qu'on ne croit pas que les Autrichiens soient en état d'entreprendre contre Gènes. Si cette république se sauve, elle devra sa conservation au roy, la conduite de cette cour-cy sur cet article est incroyable. M. de Richelieu a bien à faire, il ne s'est jamais, je crois, trouvé à telle feste; je désire beaucoup qu'il s'en tire bien.

Les Hollandais font contre nous des déclarations que la guerre la plus cruelle n'a jamais autorisées, et qui n'ont jamais été pratiquées que par les sauvages. C'est un monstre bien étonnant en politique que de voir des républicains, qui ont tant d'intérêt à la paix, devenir les boute-feu de l'Europe. Certainement il y a quatre ans que la paix seroit faite, s'ils l'avoient voulue et sans aucun préjudice, ni pour eux ni pour leurs alliés.

## L.

### *M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 19 janvier 1746.

On fait retentir ici de plus en plus les ordres donnés

pour l'arrivée prochaine de quatorze régimens de la reine de Hongrie en Lombardie avec un nombre proportioné de cavalerie, outre et par dessus les huit mille hommes qu'on prétendoit être, il y a dix ou douze jours, sur les confins du Tyrol, et tous les bons Germains autrichiens veulent se persuader que ces troupes seront en état et non-seulement de défendre la Lombardie, mais de tenter de nouveau une invasion dans le royaume de Naples.

J'ai vu une lettre de Vienne où on assure que la reine de Hongrie, en recevant de plusieurs Napolitains qui sont retirés à Vienne leurs complimens sur la nouvelle année, leur a témoigné qu'elle espéroit leur fournir bientôt l'occasion de retourner chez eux.

## LI.

### *De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Marly, le 24 janvier 1746.

Si je ne vous ay pas beaucoup entretenu de l'embarquement, c'est que je ne voyois pas grande satisfaction pour vous à vous informer des détails d'une opération dont je prévoyois les difficultés et le peu d'effet. Les lettres du public qui vous en ont dit merveilles, ne vous en parlerons plus maintenant avec autant d'éloge ; on n'abandonne pas cependant encore toute tentative, mais on voit qu'il y faut mettre moins de sécurité, et l'on y reconnoît plus d'obstacles qu'on ne se l'étoit figuré.

Il est vrai que M. du Theil est remercié, il y a même déjà longtemps, mais c'est uniquement par un arrangement de votre ministre qui a désiré donner sa place à l'abbé de La Ville ; il a conservé M. Le Dran.

M. d'Enville est parti mercredy dernier pour Brest, il n'y a pas d'apparence que, partant de là, il aille dans votre voisinage; il part bien endoctriné, je crois que vous n'en doutez pas, et que je ne désire ses succès beaucoup pour le bien de la chose et beaucoup pour luy.

Nous ne retournons à Versailles que le 1er du mois prochain, sans être parfaitement sûrs de ne pas revenir icy quelques jours après, quoiqu'on n'y voye pas d'apparence.

M. l'archevêque de Paris va un peu mieux, mais c'est une machine à qui il ne reste plus qu'un peu de mouvement.

## LII.

### *Le Ministre à M. de La Rochefoucauld.*

Marly, 25 janvier 1746.

L'affaire de Castro et Ronciglione regarde principalement l'Espagne, mais nous devons d'autant plus appuyer les prétentions des ducs de Parme sur ces deux petits états, que nous y sommes engagés par le traité de Pise de 1664, le point essentiel est d'en priver la cour de Vienne. D'ailleurs je pense, comme le cardinal Valenti, qu'il faut beaucoup de délicatesse dans la façon dont on traitera l'article de l'incamération, afin qu'il ne s'élève à cet égard aucune difficulté sur l'investiture des duchés de Parme et de Plaisance.

## LIII.

### *Le Ministre à M. de La Rochefoucauld.*

Marly, 25 janvier 1746.

Vous pouvez assurer à la cour où vous êtes qu'il ne

tiendra ni à nos desseins, ni à nos représentations que la cour espagnole ne se prête aux vues du pape, tant par rapport à l'investiture de Parme et de Plaisance que sur l'affaire de Castro et Ronciglione ; ce que Sa Sainteté propose sur ces deux objets est si raisonnable que nous l'appuierons à Madrid avec zèle et vivacité, et j'écris dès aujourd'hui à M. l'Evêque de Rennes pour l'instruire des intentions du roy à cet égard.

Vous aurez déjà vu, Monsieur, dans mes précédentes lettres quels sont nos sentimens sur la réconciliation du roy de Prusse avec la reine de Hongrie. Cette princesse, dépouillée de la Silésie et forcée à subir la loy de son vainqueur, a signé une paix honteuse, et il y a plus de forfanterie que de réalité dans l'étalage affecté par les Autrichiens pour des renforts qu'ils vont envoyer en Italie et en Flandres. La cour de Vienne ne sçauroit nous opposer que des troupes délabrées, et que, faute d'argent, elle n'est pas en état de recruter.

Il seroit tems, en effet, que le roy de Sardaigne ouvrit les yeux sur ses véritables intérêts et qu'il se dégoûtât d'une alliance qui lui coûte cher ; mais c'est à nous à le voir venir, et nous attendrons tranquillement que les malheurs qu'il éprouve aient enfin vaincu son obstination.

On s'inquiète mal à propos à Rome au sujet de la Toscane. Nous ne croyons point que l'Espagne ait projeté aucune entreprise sur ce duché ; mais, si elle avoit, sans notre aveu, formé un pareil dessein, soiez bien persuadé, Monsieur, que bien éloignés d'y concourir, nous sommes déterminés à en empêcher l'exécution. Nous voulons un établissement pour l'infant D. Philippe, mais nos prétentions à cet égard ne sont point excessives et se renfermeront dans les bornes de la justice et de la raison.

## LIV.

### *M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 26 janvier 1746.

Il est vrai que le bruit est répandu icy, depuis trois ou quatre mois, que M. le duc Salas devoit être remplacé à Naples par M. le marquis Foligliani, et on assuroit que la disgrâce venoit des instances réitérées faites à la reine d'Espagne par le roy de Naples, qui, depuis assez longtems, avoit pris un dégoût et un éloignement marqué pour ce ministre, de l'esprit et de la capacité duquel il me paroît que tout le monde convient, quoiqu'il n'ait pas sçu se gagner l'amitié des Napolitains. Il m'a paru de même public que la brouillerie étoit ouverte depuis fort longtems entre ce ministre et M. le cardinal Acquaviva, et qu'ils ne perdoient pas l'occasion de chercher à se nuire l'un à l'autre, mais que le crédit actuel de ce dernier en Espagne ne le mettoit guère en état de nuire à autrui, pendant qu'il avoit assez de peine à se soutenir lui-même ; puisque le bruit couroit en même tems qu'il devoit être incessamment remplacé icy par M. de Los Balbasés.

Pour ce qui est de cette cour, je n'avois pas ouï-dire qu'elle eût cherché à nuire à M. Salas, et je croyois même qu'il y avoit quelques liaisons entre lui et le cardinal Valenti, quoiqu'il n'y eût peut-être pas une grande intimité.

Jusqu'icy, je ne me suis pas mis à portée ni de parler à ce cardinal à ce sujet, ni qu'il m'en parlât, croyant que les ouvertures et les confidences qu'il auroit peut-être jugé à propos de me faire n'auroient pu être que suspectes et intéressées, et m'étant fait une loi de me mêler icy que de ce que dans quoy Sa Majesté voudroit m'ordonner d'entrer.

En conséquence de ce que vous m'avez marqué, j'ai parlé hier à M. le cardinal Valenti et lui ai fait sentir l'intérêt que le roy prenoit au duc Salas par amitié et attachement pour le roy de Naples, la peine que S. M. auroit que le pape ou lui lui rendissent de mauvais services à la cour d'Espagne, et le désir qu'elle auroit au contraire qu'ils pussent contribuer par leurs bons offices à empescher que les ennemis de ce ministre ne prévalussent contre lui. Il me répondit positivement que ni le pape ni lui n'avoient ni fait ni fait faire en Espagne aucune démarche contraire à M. le duc Salas, qu'il lui étoit venu de plusieurs endroits que M. Salas n'en étoit pas persuadé, que ses soupçons avoient été fondés sur ce qu'on avoit sçu que le roy de Naples, dans la visite qu'il rendit au pape, au mois de novembre 1744, avait témoigné à S. S. tout l'éloignement possible pour son ministre et la ferme résolution dans laquelle il était de faire de son mieux pour obtenir de la reine d'Espagne qu'on le rappelât d'auprès de lui, et que peu après le pape avoit écrit à la reine d'Espagne pour lui témoigner la joye qu'il avoit eue de voir le roy, son fils, et la satisfaction qu'il avoit sentie d'apercevoir en lui, dans le peu de tems qu'il l'avoit vu, toutes les qualités du cœur et de l'esprit qui conviennent à un grand prince; il m'avoua même que le roy de Naples avoit paru désirer du pape qu'il écrivist à la reine, la mère, d'une façon favorable sur son compte en général; mais il m'assura que ni le roy de Naples n'avoit prié le pape d'écrire au sujet de M. le duc Salas, ni que le pape ne l'avoit fait en aucune façon; qu'il croyoit même, par la connoissance qu'il avoit de la reine d'Espagne, que toutes insinuations qui lui viendroient de dehors au sujet de ceux qu'elle emploie ne pourroient avoir qu'un effet contraire à celui qu'on en désireroit; qu'en conséquence, si le pape avoit voulu faire

quelque démarche à ce sujet, il auroit fait de son mieux pour empescher qu'elle ne le commute, mais qu'il n'avoit pas été dans le cas, que les mêmes raisons mettoient aujourd'hui Sa Sainteté dans l'impossibilité de rien faire passer à la reine d'Espagne en faveur du duc de Salas, d'autant plus que le roy de Naples lui ayant directement fait connoître ses sentiments sur ce ministre, il seroit bien délicat pour Sa Sainteté d'agir précisément contre ce qu'elle ne peut ignorer être de ses désirs et que ce prince pourroit dans la suite lui en témoigner du ressentiment. Il me dit de plus qu'il ne pouvoit pas ignorer que les dispositions du roy de Naples étoient toujours les mêmes; le nonce à Naples ayant mandé depuis quelque temps qu'à l'occasion de plusieurs affaires au sujet desquelles on l'avoit chargé d'agir le roy avoit déclaré qu'il n'en vouloit point entendre parler tant que M. Salas seroit en place, que cependant sur ce qu'il lui revenoit d'Espagne que le marquis de Foligliani, après avoir été destiné pour aller à Naples et avoir même reçu les instructions, se trouvoit, depuis quelque tems, remis de jour en jour pour la dernière audience de la reine, il pensoit qu'il pouvoit bien y avoir quelque changement; il me confirma dans l'idée que je vous ai marqué ci-dessus de l'état actuel du crédit du cardinal Acquaviva en Espagne, et par conséquent sur le peu qu'il pouvoit actuellement influer pour ou contre M. de Salas, m'ajoutant que quoiqu'il ne doutât pas des dispositions de ce cardinal au sujet de ce ministre, il croyoit pouvoir m'assurer qu'il n'avoit jamais tenté de faire agir le pape contre lui. J'ai cru devoir vous rendre un compte exact des réponses de M. le cardinal Valenti auparavant d'agir auprès du pape, qui ne feroit sûrement rien à ce sujet que par son avis, et il m'a paru entièrement inutile de parler à M. le cardinal Acquaviva, tant à cause de la situation dans laquelle il

paroist être à la cour d'Espagne que par la crainte que sa haine invétérée contre le duc Salas, ne le portât à se servir contre lui des insinuations que j'aurois pu faire, supposé qu'il eust plus de crédit qu'on n'a lieu de le croire.

## LV.

### *M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 26 janvier 1746.

J'ai reçu votre lettre du 4 de ce mois ; ce que je vous ai marqué touchant la reconnoissance faite du grand-duc pour l'empereur et sur les dernières réponses du pape au sujet de l'investiture de Parme et de Plaisance ne me laisse rien à ajouter sur ce qu'elle contient, si ce n'est qu'il est à craindre que cette affaire ne rencontre de nouvelles longueurs et de nouvelles difficultés, au cas que les troupes de la reine de Hongrie viennent à être considérablement renforcées en Italie avant qu'elle soit terminée, car pour peu qu'elles entrent dans les Légations, la peur qu'on aura, outre les contributions qu'elles lèveront à l'ordinaire, elles ne commettent encore des excès plus énormes, fera qu'elles donneront la loi à ce pays-ci qui est assez porté à la recevoir de leur part. Il est vrai que les Espagnols viennent de s'emparer de Guastalle et qu'ils poussent jusqu'à Rovere, dans le dessein, selon toutes les apparences, d'empescher aux Autrichiens le passage du Pô et la communication avec le Ferrarois ; mais ces troupes espagnoles et napolitaines sont séparées en différens corps et occupent un si grand terrain qu'elles ne peuvent être suffisamment en force partout. Il a passé icy, il y a sept ou huit jours, un brigadier dépêché par l'infant, pour presser les recrues qu'on attend du royaume de Naples, et il est bien à craindre que la nécessité n'en devienne de

plus en plus grande par les maladies qui ne peuvent guère manquer de se mettre dans des troupes qui ont été en l'air quasi tout l'hyver et qui ont fait perpétuellement des marches.

LVI.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Marly, le 31 janvier 1746.

Je ne suis pas en peine que votre crédit auprès du grand-maître ne vaille tout autant que le mien, et je tiens M. le comte de Mailly suffisamment et très-bien protégé par vous.

Il est tout simple que vous ayiez, cette année, en Italie, nombreuse compagnie, et que vous y voyiez arriver bien des gens que l'accommodement du roy de Prusse a rendu desœuvrés ; mais il ne faut pas désespérer de les bien recevoir. Je suis fâché que vous ne puissiez en être consolé par les succès de l'embarquement, sur lequel, je crois, que vous avez compté plus que je n'ay fait. L'entreprise en est à peu près au même point ; nouveaux projets de la part des chefs et nouvelles difficultés lorsqu'il s'agit d'exécuter.

L'archevêque de Paris existe encore ; mais je ne laisserai pas de faire, par provision, usage de l'ydée que vous avez sur la Dommerie, ainsi que de celle qui vous est venue pour l'abbé de La Rochefoucauld, qui vaudroit mieux, en effet, que des projets éloignés et incertains.

Je ne doute pas que vous ne trouviez à faire plus que vous ne voudriez et que vous ne pouvez de dépenses indispensables, qui ne peuvent qu'augmenter par les événemens qui se préparent ; je ferai bien valoir cet argument et, pour partager entre nous deux le précepte que vous me citez, je tâcherai de n'être point honteux et que vous n'y perdiez pas.

## LVII.

*M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 2 février 1746.

La reconnoissance que cette cour a faite du grand-duc pour l'empereur pourroit n'apporter aucune difficulté à l'investiture du duché de Parme et de Plaisance. Du moins, le pape et le cardinal Valenti ne m'ont point paru depuis avoir changé de dispositions, et ils m'ont témoigné s'en tenir sur ce sujet aux principes que je vous ai marqués. Mais il est vrai, le tour que prendront les affaires de la guerre en Italie, au printems prochain, servira beaucoup, selon les apparences, à applanir ou à augmenter les difficultés de cette négociation.

## LVIII.

*De l'ambassade française à M. de La Rochefoucauld.*

Madrid, 6 février 1746.

J'ai parlé au marquis Scotti et au marquis de Villarias de l'affaire des investitures de Parme, que l'on voudroit icy qui s'étendit de la personne de la reine et de la postérité masculine à la postérité féminine. J'ai fait connoître que cette prétention était excessive et inutile.

Scotti se montra persuadé; mais il ne l'a montré que par des gestes, comme c'est l'habitude.

Villarias s'est expliqué en me donnant à entendre que ce qui faisoit insister icy sur cette extension étoit dans la pensée que, puisqu'on sortoit des bornes de l'investiture primordiale de Paul III en faveur de la personne de la reine, on ne devoit point avoir de difficulté d'en sortir aussi pour la postérité féminine.

J'ai fait comprendre à ce ministre la différence qu'il y avoit; j'ay ajouté que le sacré collége n'y consentiroit

jamais et que la demande de l'extension rendroit plus difficile celle de l'investiture, sans qu'il y eût de profit réel même à obtenir cette extension. Ce ministre en a été peu persuadé et m'a dit que M. le cardinal Acquaviva en avoit écrit dans le même sens, quoique sans entrer dans un si grand détail. Il a fini en m'assurant qu'il rendroit compte de tout à Sa Sainteté avec espérance de la faire changer d'avis; ce qui n'arrivant pas, nous nous reverrions.

Quant à l'affaire de Castro et Ronciglione, j'ai parlé à Scotti, mais il est mal intentionné sur cette affaire. Villarias n'en est pas informé, et si on lui en parloit, il penseroit aussitôt qu'on a peur et qu'on veut mettre des conditions; en sorte que je laisserai faire M. de Rennes. Il fera sûrement tout ce qu'il pourra pour nous; mais il y a peu à en espérer, tant à cause des dispositions du ministère qu'à cause que les circonstances présentes sont peu favorables à cet ambassadeur.

## LIX.

### *M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 9 février 1746

Les bruits de l'arrivée très-prochaine de nombre de troupes autrichiennes en Lombardie se fortifient plus que jamais, et il me paroît même que ceux qui doutoient icy de la réalité d'un nombre aussi considérable, commencent à s'en laisser persuader. Vous en aurez été informé plus positivement et de Venise et d'Allemagne. Ces troupes, quoique délabrées, seront soulagées au moins par les recrues que les Venitiens ne manqueront pas de leur faire fournir; peut-être y prendront-ils sous main de l'argent, et si une fois elles s'approchent des Légations et y mettent le pied, elles se trouveront encore moins manquer d'argent, parce que, outre les subsistances, elles tireront

des Légations même tout autant que les années précédentes ou même davantage ; elles le demandent, car il ne leur sera rien refusé par la crainte qu'on a d'elles dans ce païs-ci et à laquelle il n'y a d'autre remède que de les empescher d'entrer dans les provinces de la dépendance du pape, et pour cela le concert est absolument nécessaire entre la manœuvre de nos troupes et celles d'Espagne. Nos vues peuvent être différentes de celles de la reine d'Espagne, pour ce qui est de la manière de terminer la querelle et de faire un état à don Philippe ; mais les opérations, tant qu'on aura les armes à la main, doivent être comme si on tendoit au même but, sans quoi vous verriez les Autrichiens, pour peu qu'ils se trouvent en force, faire une nouvelle tentative sur le royaume de Naples ; ils ne s'en cachent point icy et l'annoncent assez hautement. Une victoire remportée sur eux, lorsqu'ils ne seront pas encore entièrement rassemblés ou lorsqu'ils commenceront à se mettre en marche, seroit bien le moyen de mettre fin à leurs prétentions et à leurs projets. Nous devons l'espérer comme une suite des prospérités des armes du roy dans l'année dernière et de la bonne conduite de M. le maréchal de Maillebois et de M. le comte de Gages.

## LX.

### *M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 13 juin 1746.

Nous n'avons ici aucune nouvelle détaillée de ce qui est arrivé en Lombardie à la retraite de M. de Leichsenstein. Il m'a paru, par une lettre du cardinal Doria, légat de Bologne, que le cardinal Valenti me montra hier, que ce légat avoit eu peur que des magazins très-considérables que les Espagnols ont faits sur les frontières du Boulonnais et qui sont dans des endroits ouverts et sans défense,

ne vinssent à être brûlés par quelque détachement de la garnison autrichienne de Modène, quoique cela fût contre les lois de la neutralité, mais qu'un général allemand, qui est fort de sa connoissance et qui étoit à Bologne, l'avoit assuré qu'ils étoient dans la disposition de garder ces lois, très-exactement. A cette occasion, le cardinal Valenti me témoigna combien Sa Sainteté désiroit vivement que, la guerre venant à s'échauffer dans le voisinage des Légations, les troupes et françaises et espagnoles et autrichiennes voulussent bien n'en pas agir autrement qu'on a fait jusqu'à présent par rapport à la Toscane et à l'état de Venise. Je lui répondis que c'étoit, ce me semble, de la part des Autrichiens qu'ils avoient plus à craindre que les loix de la neutralité ne fussent enfreintes, puisque c'étoit eux qui, non contens de se faire fournir les vivres sans payer, s'étoient mis dans l'usage de lever des contributions énormes en argent sur le pays dépendant du Saint-Siége; qu'il étoit à croire que, si les Hongrois n'entroient point en troupe dans les Légations, les troupes des trois couronnes ne seront point tentées d'y venir; mais que si, au contraire, elles viennent à s'y établir, soit pour en tirer des contributions, soit pour prendre les nôtres par derrière, il étoit bien difficile qu'on ne cherchât pas à les priver des avantages qu'ils se procurent par la violence.

## LXI.

### *De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Paris, 13 février 1746.

Les nouvelles que vous recevrez aujourd'huy du prince Stuard vont augmenter les regrets que l'on a du retardement éternel de l'embarquement; on a eu beau changer de projets et s'y préparer par de nouveaux arrangemens, toujours des obstacles nouveaux se présentent au moment

de l'exécution ; nos ports de la Manche sont bloqués, et les ports d'Ecosse sont bien gardés, nos généraux ne sont pas contents, et ne voudroient, dit-on, ni rester ni revenir.

Je vous envoye la copie d'une lettre de l'armée du prince Edouard ; peut-être n'aurez-vous pas cette relation de la bataille qu'il a gagnée sur le général Haley, c'est ce que j'en ay reçu de plus détaillé.

M. le maréchal de Saxe est occupé du siége de Bruxelles et il nous fait espérer qu'elle ne tardera pas à être à nous. C'est ouvrir la campagne de bonne heure.

Mme la duchesse d'Agenois est accouchée heureusement après un travail long et pénible ; l'envie qu'on avoit de la voir hors d'affaire a fait prendre patience sur une fille qu'on n'auroit peut-être pas si bien reçue sans cela. M. le duc d'Enville fait tout au mieux à Brest, et il se porte à merveille.

## LXII.

### *De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 28 février 1746.

J'espère que vous me mandez vray sur votre état et que vous êtes quitte de votre fluxion. Je serois fort inquiet sans cela, M. Digne ne me mandant point votre convalescence ; il me paroît y avoir été moins attentif, quoique cet article m'intéresse sérieusement, qu'aux visites illustres et nombreuses que cette indisposition vous a procurées.

M. le duc de Richelieu est de retour à la cour ; depuis son départ, le régiment de Fitz-James s'est embarqué pour l'Ecosse sur trois bâtimens partis d'Ostende ; mais deux ont été forcés de relâcher dans ce port vingt-quatre heures après l'embarquement. Le troisième a fait route et l'on n'en a point de nouvelles. Je souhaite fort qu'il ait échappé

à la chaîne de vaisseaux anglais qui croisent jusques en Ecosse.

Nous avons icy M. Vassenaer et M. d'Huescar, qui y sont arrivés depuis peu avec des commissions particulières des Etats Généraux et de l'Espagne et qui sont encore secrètes.

Mme la duchesse d'Agenois a pensé mourir des suites de sa couche ; elle est actuellement regardée comme hors de danger, mais sa convalescence sera longue.

M. le duc d'Enville qui se porte fort bien, est infatigable dans les soins qu'il se donne pour son armement, et il est dans le port, l'exemple de la vigilance et de l'assiduité. J'espère que nous serons très-contens l'un de l'autre.

## LXIII.

Paris, 21 février 1746.

On a avis que la reine est en fureur contre cette cour pour avoir écouté les propositions du roy de Sardaigne. Elle a déjà envoyé icy le duc d'Huescar pour essayer de rompre cette négociation. Cet ambassadeur a été présenté au roy, qui lui a dit peu de paroles ; aussi toute l'affaire se traitera avec le marquis d'Argenson qui est déjà déclaré en faveur du roy de Sardaigne et le ministère dit de tout côté qu'on ne peut pas contenter la reine d'Espagne.

On a envoyé le duc d'Huescar d'Espagne pour représenter les raisons qu'a cette cour de désirer que l'état de Milan ne soit pas cédé au roy de Sardaigne, parce que M. de Campo-Florido n'est pas bien avec M. le marquis d'Argenson, avec lequel il n'a jamais été d'accord sur les arrangemens pour l'Italie. Malgré cela, on croit que la France a pris son parti et que l'Espagne ne voudra pas se brouiller avec elle.

## LXIV.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, le 7 mars 1746.

Je n'ay rien de nouveau à vous apprendre cet ordinaire-cy, nous continuons à faire partir successivement des bâtimens chargés de troupes pour l'Ecosse; mais ce n'est pas sans crainte qu'ils n'arrivent pas jusques-là.

M^me^ d'Agenois, après avoir donné beaucoup d'espérance, est actuellement moins bien, et M^me^ de Maurepas est dans une inquiétude qui trouble son repos et qui peut prendre sur sa santé; vous jugez bien que tout cela me fait une véritable peine.

## LXV.

*Note du Nonce à Venise.*

Venise, le 9 mars 1746.

L'ambassadeur d'Espagne en cette cour m'a confié, dans le plus grand secret, qu'il a reçu des lettres en chiffres de sa cour, qui portent que la France a proposé le projet suivant, à sçavoir de chasser entièrement les Autrichiens d'Italie, de donner une portion de la Lombardie au roy de Sardaigne, le reste à l'infant D. Philippe, et la Toscane au prince Charles; que, pour l'exécution de ce projet, les forces de la maison de Bourbon et du roy de Sardaigne doivent s'unir; et que, pour engager la république de Venise à en favoriser l'exécution, on lui offre le Mantouan, sur quoi ledit ambassadeur étoit chargé de sonder le sentiment du sénat.

On a mandé de Madrid que le roy de Sardaigne étoit l'auteur de ce projet, qu'il a trouvé moyen d'engager le ministre de France à l'approuver et à le faire exécuter par l'Espagne.

## LXVI.

### *M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 9 mars 1746.

J'ai reçu votre lettre du 14 de février; le courrier d'Espagne, qui est arrivé dans le temps, nous apprit icy le départ de M. le marquis Fogliani, de Madrid, et sa destination publique pour le ministère de Naples. Il paroît même par des lettres, qui sont venues de Naples, que M. le duc de Salas est instruit de tout et compte que le changement se fera au plus tard au commencement de may. Ces circonstances et cette publicité me mettent, ce me semble, hors du cas de faire faire d'icy aucune représentation ou insinuation nouvelle. Bien des gens, au reste, sont persuadés qu'avec la capacité et l'intelligence dont est M. de Salas, il ne sera pas longtemps en Espagne sans y donner quelqu'ombrage à ceux qui partagent la confiance de la reine.

Les réponses de la cour d'Espagne sont venues au sujet de l'investiture de Parme et de Plaisance. On marque précisément à M. le cardinal Acquaviva que Leurs Majestés catholiques étoient contentes des dispositions que le Pape avoit témoigné d'être prest à donner cette investiture, qu'elles entroient dans les difficultés que Sa Sainteté faisoit au sujet des filles, qu'ainsi il étoit autorisé à la demander au nom de la reine pour elle et pour ses descendants mâles, et à en presser l'expédition dans les termes les plus favorables, c'est-à-dire sans qu'il soit porté d'exclusion formelle des filles. C'est le sens précis de la dépesche dont le cardinal Acquaviva a donné copie au cardinal Valenti. Il a été à l'audience du pape hier matin, et m'a dit le soir que le pape trouvoit toujours quelques difficultés à ne point donner d'exclusion aux filles, prétendant que se con-

tenter de ne les point exclure, c'étoit seulement appeler les mâles, à quelque degré qu'ils fussent, avant les femelles, que c'étoit supposer ainsi les femelles en droit de recueillir la succession au défaut de tous les mâles; que cependant Sa Sainteté lui avoit paru ferme dans le dessein de donner l'investiture, et que, pour trouver moins de difficultés de la part du sacré collége dans lequel il se pourroit trouver nombre de cardinaux qui, par des considérations particulières, le porteroient à en faire naître dès que quelqu'un d'eux auroit commencé à y donner jour, ce que probablement le camerlingue ne manqueroit pas de faire, il comptoit prendre le parti de demander à tous les cardinaux leurs avis secrets en particulier, par écrit, sur la question simple, sçavoir, s'il convient de donner l'investiture demandée ou non; et pour donner lieu au pape de faire cette démarche auprès du sacré collége, lui cardinal Acquaviva devoit aujourd'hui faire en forme de la part de la reine d'Espagne la demande de l'investiture pour elle et ses enfants. Le cardinal Valenti que je vis hier me parut un peu peiné de ce que la reine d'Espagne ne veut point consentir à l'exclusion formelle des filles, et prévoit des difficultés de la part d'un nombre de cardinaux et avoir quelque envie de gagner encore du temps, en prenant le parti de demander à l'Espagne un modèle de l'instrument de l'investiture tel qu'elle la souhaiteroit sauf à voir ce qu'on pourroit faire si ce modèle ne pouvoit pas passer avec l'agrément du sacré collége, qui est quasi comme nécessaire, d'autant plus qu'on ne parloit point du tout de Castro et Ronciglione, au sujet desquels le marquis Scotti n'a écrit au cardinal Valenti qu'en termes extrêmement vagues, généraux, embarrassés et qui ne signifioient rien. Je lui ai représenté qu'il pouvoit être aussi dangereux pour les intérêts du Saint-Siége de différer une investiture

qu'il lui étoit important de la remettre dans l'usage de la donner. Et comme il m'avoit parlé un moment auparavant des bruits qui couroient et qui sont généralement répandus dans toute l'Italie d'accommodement avec le roy de Sardaigne de même avec la reine de Hongrie, je lui ai dit que cela devoit faire faire encore au pape et à lui de plus sérieuses réflexions.

Dans les bruits de paix qu'on fait courir on fait les thèmes en deux façons, ou d'accommodement avec le roy de Sardaigne seul, ou d'accommodement dans lequel la reine de Hongrie entre aussi. Dans le premier cas on donne à l'infant Tortone, Parme et Plaisance, à nous la Savoie, au roi de Sardaigne le Milanés, aux Vénitiens pour fermer la porte de l'Italie Mantoue, et aux Genois Oneil. Dans le second cas, on ne donne que les environs de Milan et le Codesan au roy de Sardaigne, et on laisse à la reine de Hongrie Mantoue, Pizzighitone et le Brémorions, ayant autant de prélats et de cardinaux icy, qui sont de ces différents pays, vous pouvez juger de l'impatience où l'on est d'apprendre la réalité et les suites de ces bruits qui viennent de France, d'Espagne, de Gênes et de Milan.

## LXVII.

### *De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, le 14 mars 1746.

M. l'archevêque de Paris est mort hier, et le roy vient de nommer ce soir M. l'archevêque d'Arles pour son successeur; il étoit un de ceux que nommoit le public qui n'oublioit pas les absents.

Le jour d'hier est remarquable aussi par l'arrivée icy

de M. le maréchal de Saxe ; il y a été, comme il devoit l'être, parfaitement accueilli et festé, sa santé paroît assés bien rétablie, et la différence est grande de l'état où il revient à celuy où nous l'avons vu partir.

Nous n'avons encore aucune nouvelle sûre de notre premier convoy de troupes pour l'Ecosse, et depuis qu'il est parti les vents ont été si violents et si contraires qu'ils n'ont pas permis jusqu'à présent de le faire suivre par un autre ; les vaisseaux anglois, bien informés de nos desseins, ne quittent aussi que le moins qu'ils peuvent la vue de nos ports et de ceux d'Ecosse.

Je sçais comme vous pensés sur l'événement du jour, et je me suis conduit en conséquence, et fait agir de même le duc de Biron, c'est-à-dire que nous n'avons rien fait ni rien dit. J'ay dit un mot de la domerie d'Antrac ; mais elle est destinée en partie pour l'église de Choisy, je ne sçais si à ce prix elle vous conviendra, et je pense que non.

## LXVIII.

*M. de La Rochefoucauld au Ministre de la marine.*

16 mars 1746.

Je vous envoye, Monsieur, une compilation de statuts et de décrets que le général des cordeliers Observantins a faite par ordre du pape, pour les pères de la Terre-Sainte. Les plaintes, les querelles, les scandales même qui sont arrivés dans ce païs depuis longtemps et d'une partie desquels vous m'avez parlé dans l'instruction que vous m'avez donnée et la nécessité d'y remédier en ont été le

sujet et l'occasion. Le père Marc-Antoine Gravois, récolet françois, définiteur général de l'ordre, et qui est ici du conseil du général, m'a assuré qu'il avoit eu grande attention qu'on n'ôtât rien au vicaire du Saint Sépulcre, qui doit toujours être françois, des honneurs et prérogatives légitimes dont il a joui jusqu'à présent, et que tout ce qui étoit réglé de nouveau à son sujet lui fût plutôt favorable qu'autrement. Il souhaite que les mesures soient bien prises, que ces décrets puissent avoir le succès que le pape et le général en espèrent, mais il faudrait être sûr qu'ils opérassent sur l'esprit des religieux qui, étant une fois à cinq ou six cents lieues d'ici, n'en font plus qu'à leur teste et ne cherchent qu'à s'aider de la protection des puissances pour agir les uns contre les autres ou contre leurs supérieurs. Si, à l'occasion de ces décrets, vous avez quelques ordres à me donner, je les exécuterai.

## LXIX.

### *M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 16 mars 1746.

Je vis hier le cardinal Valenti qui me montra, mais sans m'en donner lecture, comme tout prêt et tout arrangé, le mémoire que le pape doit faire communiquer aux cardinaux pour avoir l'avis secret de chacun, selon ce que j'ay eu l'honneur de vous mander mercredi dernier. Dans la demande que M. le cardinal Acquaviva a faite à Sa Sainteté, il n'est pas fait de mention particulière de l'infant D. Philippe, mais l'investiture est demandée pour la reine d'Espagne et ses descendants. Sur ce que je témoignai à

M. le cardinal Valenti, conformément à ce que vous m'écriviez, que les difficultés sur cette affaire de la part du Saint-Siége pourroient être très-préjudiciable à ses intérêts, il me répondit en souriant que nous ne demanderions pas mieux que de consoler aux dépens d'autrui ceux qui étoient mécontents de nous, mais il me paroît qu'il sentoit la nécessité de finir selon les désirs de la reine d'Espagne, et qu'il étoit résolu à en finir par là. Il m'ajouta seulement que puisque le pape accordoit l'investiture telle que l'Espagne et la France le souhaitoient, il croyoit pouvoir se flatter que ces deux puissances voudroient bien assurer la solidité de l'acte qu'elles exigeoient de lui, en garantissant au Saint-Siége le droit d'investiture de ces duchés. Je ne doute pas qu'on n'en fasse à Paris et à Madrid des instances particulières, outre ce que M. le cardinal Valenti m'a prié de vous en écrire.

## LXX.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, le 21 mars 1746.

Les réponses que vous me faites aux observations de MM. les agens du clergé sur la demande de M. le cardinal Lanti, qu'ils ne m'ont faites réellement qu'à titre d'observations, sont très-bonnes; vous me fournissés même de nouvelles raisons dont je ferai usage. Je voudrois pourtant sçavoir si je puis y ajouter que le service du roy est intéressé à faire cette grâce à M. le cardinal Lanti, et qu'il conviendroit de le luy faire par l'utilité dont il est ou peut être. En

attendant je vais toujours disposer cette affaire, et je ferai de mon mieux pour la faire réussir. Vous pouvés l'en assurer, et que je serai charmé si je puis luy rendre service dans cette occasion. Je ne vois pas qu'il soit nécessaire qu'il en écrive à M. d'Argenson et à l'égard de M. le cardinal de Tencin, comme cette affaire se décidera vraysemblablement sans qu'il en soit informé, il me paroît qu'il est aussi fort inutile de l'en prévenir.

Les nouvelles d'Ecosse ne sont pas fort satisfaisantes. Le prince, actuellement retiré dans le milieu du païs, vient cependant d'y battre un corps de 1,500 hommes et de se rendre maître de la ville d'Yverness ; mais le convoy de troupes qu'on luy avoit envoyé n'a pu y descendre ; un des bâtiments a été pris, et M. de Fitz-James qui y étoit embarqué, ainsi que quelques officiers, viennent d'être renvoyés sur leur parole, les autres bâtiments ont été forcés de rentrer dans nos ports.

Le corsaire qui portoit l'argent qu'on envoyoit au prince, est le seul qui ait été à terre autant de tems qu'il en falloit pour remettre cet argent en mains sûres, mais quelque effort qu'il aye fait pour se rendre au lieu où il devoit recevoir les ordres du prince, il n'a pu y parvenir, tant la côte est couverte de vaisseaux qui croisent et bloquent les ports, et après avoir été poursuivi partout et s'être même battu, il a été obligé de revenir et de se réfugier à Ostende le 17 de ce mois.

M. l'abbé de La Rochefoucauld m'écrit pour m'engager de votre part à parler à M. l'ancien évêque de Mirepoix, sur la réunion à l'archevêché de Bourges, de l'abbaye de Saint-Satur qui est vacante par la mort de M. l'évêque d'Avranches. Je lui en parlerai, mais ce ne pourra être avec beaucoup de vivacité. Je regarde cet arrangement comme très-difficile.

## LXXI.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, le 28 mars 1746.

Vous prévoyez très-juste sur la difficulté qu'il y a que le prince Stuart se puisse soutenir, si des secours de troupes ne luy parviennent pas, et malheureusement sa position actuelle, ainsi que le grand nombre de vaisseaux uniquement occupés à défendre l'entrée des ports de l'Ecosse ne laissent point espérer de luy faire passer des troupes, surtout en nombre suffisant pour luy donner la supériorité ; cependant on n'abandonne aucun des moyens possibles de l'aider, et l'on fait tous les jours à cet égard des tentatives nouvelles.

L'aventure d'Asti et la situation des affaires d'Italie balancent un peu le succès que nous venons d'avoir en Irlande, et sans qu'il soit question de ce qui pouvoit s'être passé, vous voyés clairement à quoy l'on en doit être aujourd'huy avec le roy de Sardaigne. Une des suites de tout cecy, c'est le départ de M. le maréchal de Noailles, qui va à Madrid et part dans quatre ou cinq jours.

Je sçavois les besoins de Marco de Pietro, dont vous avez joint les mémoires à votre lettre, et il y a quelques jours que j'ay donné ordre qu'on donnât dix mille écus à ses correspondants ; je n'ay pu faire plus pour ce moment, nos fonds étant très-courts. Je verrai à luy destiner de nouvelles sommes, à mesure que j'en aurai les moyens.

## LXXII.

### *M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

Madrid, 29 mars 1746.

Revenons à nos moutons politiques. Depuis que nous ne nous sommes rien dit, le monde a presque changé de place, ou du moins, dans le monde, bien des gens en ont changé. Les affaires de votre prince romain, tombées au moment de leur plus grand brillant, les conquestes d'hyver en Flandres, mais en même temps toutes choses nouvelles en Lombardie. Je crois vous avoir dit, dans ma dernière lettre, que j'avois peu de foy à tout ce qui se faisoit de ce côté-là. C'est de quoy je vous entretiendrai, après avoir parlé de votre pays.

J'ai reçu des lettres de votre cour pour solliciter icy l'abandon des prétentions sur Castro et Ronciglione. Vous ne doutez pas, je crois, que je n'y travaillasse de bon cœur. J'ai répondu qu'il auroit été à souhaiter qu'on y eut pensé avant de parler de l'investiture, que ces affaires auroient dû marcher de compagnie, parce que cette cour-ci ayant tiré promesse pour l'une, ce sera la mer à boire que de lui faire entendre raison sur l'autre. Mais, indépendamment de cet obstacle, cela m'est arrivé dans des circonstances où j'étois bien éloigné de pouvoir songer aux affaires des autres, en ayant des miennes pardessus la teste.

Le bruit à Rome en est venu sans doute jusqu'à vous : un traité imprévu avec Turin, à des conditions encore plus imprévues, entre cela (chiffre illisible) pour cette cour-cy. Vous pouvez croire qu'il y eut peu de différence, cela

a été soutenu de notre part de beaucoup de fermeté à ne vouloir point manquer aux engagements que nous venions de prendre avec le roy de Sardaigne, et la difficulté de persuader au roy d'Espagne que ces engagemens sont plus respectables que ceux que nous avions pris avec lui précédemment, vous fera juger de ma situation. D'un autre costé, tous les quartiers du maréchal de Maillebois enlevés. Me voilà dans un cas dont je ne sais comment je sortirai.

## LXXIII.

### *M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 30 mars 1746.

On continue à ne s'occuper icy et à ne parler d'autre chose de la position des affaires en Lombardie. Plusieurs personnes prétendent que le pape leur a dit positivement que M. le cardinal de Tencin lui avoit mandé que le roy de Sardaigne étoit enfin des nostres ; que notre accommodement étoit fait avec lui et que le roy lui avoit permis d'en faire part à Sa Sainteté, et se fondant en même temps sur le bruit tellement répandu qu'ils le regardent comme de notoriété publique, que M. le comte de Maillebois, en partant de Paris, devoit se rendre en droiture à Turin, s'obstinant, malgré les apparences contraires, à regarder la prise d'Asti et la retraite de M. le maréchal de Maillebois comme n'ayant d'autre but de forcer la cour d'Espagne à entrer dans les arrangements auxquels elle n'a pas voulu se prêter de bonne grâce, et ils se fortifient dans leur opinion par celle qu'ils ont de trop de prudence de la part du roy de Sardaigne pour s'être mis par un manque de foy et une insulte aussi marquée dans le cas d'exciter tellement

la colère du roy qu'elle pourroit lui faire courir les plus grands risques, si Sa Majesté prenoit bien fermement la résolution d'en tirer vengeance et de lui faire sentir son indignation. D'autres imaginent que le roy de Sardaigne n'a réellement cherché qu'à nous amuser, ou qu'au moins voyant que, sur les remontrances d'Espagne, nous commencions à changer quelque chose à ce qu'il avoit d'abord désiré et que nous lui avions fait espérer, il a pris sur-le-champ le parti de s'unir de plus en plus avec la reine de Hongrie, dans l'idée que la défiance resteroit tellement établie entre nous et l'Espagne qu'il pourroit, malgré la détresse, où lui et les Hongrois avoient été réduits, avoir bon marché des uns et des autres. Il est certain qu'il ne manquera rien de la part des Italiens en général pour fomenter cette défiance, et les Espagnols n'ont pas besoin d'être beaucoup excités à ce sujet, ils s'y portent très-volontiers d'eux-mêmes, et s'il n'est pas possible d'y mettre ordre, il est à craindre qu'il ne s'en suive les effets les plus funestes pour eux. On prétend que, lorsqu'ils ont évacué Milan, et qu'ils se sont retirés de différents autres postes, nombre de leurs détachements ont considérablement souffert. On assure qu'ils ne pourront pas tenir longtemps dans Pavie, et on commence à reparler plus que jamais d'un embarquement de troupes à Trieste pour débarquer vers Ancône, dans l'Etat ecclésiastique, et de là prendre leur route vers le royaume de Naples. Quelques personnes avoient même soupçonné qu'une congrégation extraordinaire qui se tint hier au palais, pouvoit regarder les mesures à prendre pour fournir le nécessaire à ces troupes, afin d'empescher qu'elles ne fissent de plus grands désordres, mais il est infiniment plus probable que cette congrégation s'est tenue sur l'affaire des patentes que donnent les cardinaux et de laquelle vous et les ministres

avez parlé il y a quelque tems. Il est certain qu'il est venu depuis huit jours plusieurs estafettes de Mantoue, qui peuvent fort bien avoir été occasionnées par ce projet, quoiqu'on leur ait donné pour objet la vacance de quelque bénéfice du côté de Trente.

On croit la cour d'Espagne si indisposée, que nombre de gens ne seroient point surpris qu'elle eût pris le parti de tenter de son chef quelque accommodement avec la reine de Hongrie, et on prétend que l'abbé Grimaldi étant parti de Madrid avec toute la précipitation possible, en même temps que M. D'Huescar est parti pour Paris, il ne s'est point du tout arresté à Gesnes et s'est rendu tout de suite à l'armée de l'infante, et on soupçonne qu'ensuite plusieurs émissaires obscurs ont été envoyés du côté de Mantoue. M. le cardinal Valenti me le laissa même entendre hier comme un soupçon. Vous sentez aisément l'agitation dans laquelle on est dans ce pays-ci, au milieu de laquelle il est très-facile d'apercevoir: 1° qu'en gros, la nation italienne est fort aise de pouvoir nous blâmer et nous tomber sur le corps; 2° qu'elle sent un secret plaisir d'imaginer que la mésintelligence se glisse entre nous et l'Espagne, et qu'elle pourra augmenter de plus en plus; 3° que, dans le cas où il faudrait choisir de voir l'Italie toute Bourbon ou toute Autriche, qui sont les termes dont ils se servent assez volontiers dans ce pays-ci, ils aimeroient mieux sans comparaison la voir toute Autriche que toute Bourbon. Vous concevez bien qu'étant aussi peu instruite que je le suis, je ne puis répondre à tous les propos que j'entends et des Italiens et des Espagnols que par des propos généraux et qui ne signifient pas grand'chose.

## LXXIV.

*Extrait des dépêches du Nonce de Venise.*

Le nonce de Venise mande, en date du 12 mars, que les ordres qu'il avoit écrits que l'ambassadeur d'Espagne à Venise avoit eu de sonder l'esprit du sénat sur l'offre du Mantouan venoient de ce que la cour d'Espagne ne pouvant pas se persuader que celle de France eût fait avec le roy de Sardaigne un partage de l'Italie, dont l'exécution étoit impossible sans le concours des Vénitiens, elle auroit été bien aise de sçavoir si on ne leur avoit pas proposé d'entrer dans le traité en leur cédant le Mantouan.

## LXXV.

*Le Ministre à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 4 avril 1746.

En effet, il n'est question dans le traité de Fontainebleau que de procurer un établissement en Italie à l'infant D. Philippe, et il n'y a nulle stipulation en faveur des intérêts de la reine d'Espagne. Mais, depuis la conquête du Plaisantin et du Parmesan, elle demande en son nom l'investiture de ces deux duchés et pour tel de ses descendans qu'elle jugera à propos de choisir par préférence aux autres, sans faire aucune mention du gendre de Sa Majesté pour lequel uniquement on a porté la guerre en Italie. Ainsi, Monsieur, on ne doit point s'attendre que le roy se détermine à accorder sa garantie pour un pareil arrangement. Quant à la renonciation à Castro et Ronciglione,

elle si juste et si convenable à la cour de Rome, et d'ailleurs les engagements du roy sont tels en faveur du Saint-Siége, que Sa Majesté les renouvellera toujours avec plaisir, lorsque cela pourra être jugé nécessaire.

La mauvaise position de nos armées et la discorde qui régnoit entre nous et nos alliés, ont occasionné nos derniers désastres, et il n'est pas possible de prévoir jusqu'où pourroient aller les succès de nos ennemis, si on ne rétablissoit incessamment l'uniformité et le concert de principes et de mesures dans nos opérations communes.

## LXXVI.

*Le Ministre de la marine à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, le 4 avril 1746.

J'ai reçu, Monsieur, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 16 du mois passé, la compilation des nouveaux règlements qui ont été faits pour le Gouvernement de la Terre-Sainte et dont le pape a approuvé l'exécution.

J'ai observé, en les parcourant, que l'article 13 qui ordonne que les cures et les chapelles des François ne pourront être desservies que par des religieux de la même nation, autant que leur nombre pourra y suffire, est parfaitement conforme aux intentions du roy à cet égard; que l'article 22, qui ôte au gardien la faculté d'avoir un interprète particulier, obvira à bien des discussions qui ont agité le discrétoire par le passé; que les fonctions et les prérogatives du vicaire sont assez restreintes dans les articles qui concernent cet emploi, et enfin que l'article 72, qui regarde la construction de nouveaux bâtiments,

et la réparation des anciens s'explique bien faiblement et ne répond pas à tout ce qui a été écrit à Rome et à Jérusalem sur cette matière ; il est seulement dit dans cet article qu'il ne sera fait aucun édifice ni aucune réparation sans l'approbation du discrétoire, lequel ne l'accordera qu'après en avoir obtenu les permissions nécessaires tant des gouverneurs que des autres officiers à qui il appartient de la donner de droit ou d'usage. On auroit dû faire attention que les permissions de ces officiers locaux ne sont pas toujours suffisantes pour tranquilliser sur ces sortes d'opérations, surtout si elles sont de quelque conséquence, que la seule approbation de la Porte peut en assurer l'exécution, et que la demande devoit en être faite par la médiation de l'ambassadeur du roy et de la Porte. Il paraît assez surprenant qu'on ait affecté de ne pas faire mention de lui dans ces nouveaux règlements, tandis que les affaires les plus difficiles de la Terre-Sainte ne peuvent être terminées que par son canal et par la protection de la France. Au reste, si le discrétoire s'attire quelque avanie à l'occasion des édifices qu'il pourra entreprendre sans la participation de l'ambassadeur, l'on ne doit pas trouver mauvais qu'il lui soit défendu de se mêler directement ni indirectement des affaires de Terre-Sainte.

Je vous prie de m'envoyer encore deux ou trois exemplaires de ces nouveaux règlements.

Le comte Beliardi, consul à Sinigaglia, et d'une famille anciennement attachée à la France, m'a prié de vous recommander son fils qu'il a envoyé à Rome pour y faire ses études. Comme il se loue déjà des bontés que vous avez eues pour lui, il ne me reste qu'à vous prier de vouloir bien les lui continuer.

## LXXVII.

### *De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, le 4 avril 1746.

Nous sommes toujours dans la même situation par rapport aux affaires d'Ecosse, et notre bonne volonté se trouve toujours vis-à-vis de difficultés renaissantes.

Le public n'a pas moins icy que chez vous beaucoup raisonné sur le prétendu accommodement avec le roy de Sardaigne. Mais quelque chose qu'il en ait pu être, je vous en laisse à juger par ce qui se passe actuellement dans ce païs-là.

Les remarques avantageuses que vous faites sur vos voyageurs m'en donnent une grande idée, et confirment plus que jamais l'extrême utilité des voyages. On voit bien que Racine n'a pas voyagé, car il s'est conduit tout de travers et toujours obstiné dans des prétentions assés mal fondées. Il ne s'est voulu plier à rien de ce qu'on luy a proposé, je n'en ai pas pris cependant plus d'humeur contre luy, et si les circonstances peuvent s'arranger dans la suite, de façon à luy faire avoir la pension, je tâcherai de le contenter ou plutôt les personnes qui s'y intéressent.

M. de Lusignan m'a remis la lettre que vous m'avez écrite en sa faveur; je l'ay reçue avec plaisir; c'est un très-bon sujet et qui se conduit fort bien; comme il est commissaire des galères, il n'y a guère que le tems qui puisse amener son avancement; mais, en l'attendant, je luy rendrai très-volontiers service dans toutes les occasions qui pourront s'en présenter.

J'ay demandé hier au roy, pour mon frère, la lieute-

nance générale du païs d'Aulnix, vacante par la mort de M. de Guiry. Elle m'a été accordée tout de suite et de la meilleure grâce du monde ; il y a cinquante mille francs à payer, mais elle vaut huit mille livres de rente, et cela ne siéra point du tout mal au capitaine.

## LXXVIII.

### *M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 6 avril 1746.

Depuis huit jours, nous n'avons rien de nouveau, que les avantages remportés par les Autrichiens sur les troupes espagnoles, et que le cardinal Alexandre ne nous laisse pas ignorer. La prise de Guastella est le plus considérable ; mais je ne m'y arrête pas, parce que les armées sont trop éloignées d'ici pour que vous ne fussiez pas instruit de ce qui se passe même du côté des Espagnols aussitôt que nous le sommes ici. Je me borne donc à vous rendre compte des bruits qui courent. Quelques personnes disent que l'intelligence se rétablit un peu entre les Espagnols et nous, ou du moins que la division diminue ; mais plusieurs autres sont persuadés qu'il n'est presque plus possible que le concert soit parfait, par l'aigreur qui s'est glissée même entre les particuliers des deux nations. Quelques gens soupçonnent ici que le fait d'Asti n'a pas rompu toute négociation entre le roy de Sardaigne et nous, et ils pensent que ce prince pourroit bien chercher à imiter son père, qui en traita pendant trois ans en faisant toujours la guerre et ne finit rien qu'il n'eût amené la chose aux termes les plus avantageux pour lui ; mais il seroit à craindre aujourd'hui que, pendant le cours de la négocia-

tion, la reine de Hongrie ne se fortifiât dans ce pays-ci de manière qu'il penseroit (le roy de Sardaigne), qu'il ne lui seroit plus possible de se détacher d'elle sans courir les risques d'une nouvelle guerre. Au reste, nos politiques de ce pays ne sont pas assez au fait de ce qui se passe pour pouvoir porter un jugement bien réfléchi.

## LXXIX.

*Le Ministre à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 11 avril 1746.

Nous n'avons ici rien de nouveau. Les avis qui nous viennent de tous côtés sont fâcheux à tous égards, puisqu'il paroît que les Espagnols continuent à se défier de nous, et qu'en même tems ils sont vivement poussés par les Autrichiens. On dit Parme pris du 4, et il y a de la vraisemblance qu'il l'est en effet ou qu'il ne tardera pas à l'être, les avis les plus certains étant que M. de Castellar y est enfermé avec 3,000 hommes seulement, et qu'il y a 20,000 Allemands autour de la place. Il y a eu aussi des postes enlevés du côté de Milan et on est surpris de voir sur la carte à quoi se réduit le terrein immense que les Espagnols avoient embrassé.

Vous pouvez bien croire que, dans ces circonstances, les délibérations que le pape comptoit faire sur Parme et Plaisance ont été suspendues.

## LXXX.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, le 11 avril 1746.

Je suis étonné, mon cher cousin, que le 23 du mois passé, vous ne sçussiez pas encore bien positivement la

prise d'Asti et ses circonstances; elle n'étoit que trop vraye, et cet événement n'a pas peu changé la situation des affaires dans ce païs-là et influé sur tout le reste; il a aussi ranimé ma correspondance avec M. de Maillebois, qui avoit un peu langui pendant le tems de ses succès.

Tout s'occupe icy du départ général. Les généraux vont être nommés d'un jour à l'autre; le capitaine est en Flandres; les officiers ont ordre d'être à leurs troupes; le roy, dit-on, luy-même ne tardera pas à partir. En attendant, nous aurons quelques voyages à Choisy, dont le premier est pour dimanche prochain.

## LXXXI.

### *De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, le 11 avril 1746.

Je joins icy, mon cher cousin, un paquet que M. de Campo Florido m'a demandé de vous faire passer, en vous écrivant en sa faveur; vous savez qu'il me témoigne amitié, que je suis reconnaissant, et c'est vous dire que vous me ferez grand plaisir de luy rendre tous les services qui dépendront de vous. Il s'agit que son fils demande d'apporter icy les langes de l'enfant qui doit naître. M. d'Argenson doit vous en écrire par ordre du roy.

Il a été question ce matin de la promotion des couronnes. M. d'Argenson, à bonne ou mauvaise intention, a proposé que vous eussiez ordre de parler fort de concert avec le cardinal Acquaviva. Le cardinal Tencin s'y est opposé, je ne sçais encore par quel motif; mais il prétend qu'il faudra parler fort, seulement quand il y aura sept chapeaux vacants, afin de ne point attendre le huitième

qui est le cas de la difficulté de la reine de Hongrie, et de ne pas, quant à présent, donner lieu à cette difficulté en la voulant prévenir et mettre le pape dans l'embarras, vu surtout les circonstances présentes de l'Italie. Je crois devoir vous en avertir, attendu qu'il y en a six, et qu'on dit que le septième branle au manche, et je vous conseille, en bon Italien, de faire ce qui vous sera le plus utile, sans vous arrêter aux ordres qu'on vous donnera. Il seroit bon aussi que vous me missiez au fait de ce que vous pensez à cet égard; car, quoique le départ du roy s'approche, il ne sera peut-être pas assez prompt pour que je ne reçoive pas votre réponse et que je ne puisse pas faire usage de ce que vous m'aurez inspiré. Je verrois même si je ne pourrois rien faire, quoiqu'il fût parti.

## LXXXII.

*Le Ministre à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 14 avril 1746.

Je réponds, Monsieur, à la lettre dont vous m'avez honoré du 23 du mois dernier. Je ne suis pas surpris des impressions différentes que le triste début de notre campagne en Italie, et l'opinion généralement répandue de notre prétendu accommodement avec le roy de Sardaigne, occasionnent dans le pays où vous êtes. Les préjugés et les passions y décident encore plus qu'ailleurs la façon de penser, et il faut avouer qu'il n'est pas facile de combiner du premier coup-d'œil l'événement d'Asti et ses funestes suites avec l'idée d'un traité conclu avec la cour de Turin. Nous sommes extrêmement affligés du tour que les affaires prennent en Italie; mais nous n'en sommes

point étonnés ; nous avions prévu depuis long-tems et annoncé à l'Espagne les malheurs qui nous menaçoient alors et que nous éprouvons aujourd'hui, mais on s'est obstiné à suivre de mauvais conseils et à faire prendre aux armées une position qui ne pouvoit qu'entraîner leur perte. Il est vrai que, ne pouvant obtenir de l'Espagne pour ses propres intérêts, nous avions cherché à lui procurer, au moyen d'une négociation avec le roy de Sardaigne, les avantages qu'elle se refusoit à elle-même de gaieté de cœur. Nous avions communiqué à la cour de Madrid tout ce que nous avions fait à cet égard et nous n'avons rien négligé pour la déterminer à seconder nos vues ; mais malheureusement la passion l'a emporté sur la raison et l'Espagne, par un aveuglement dont elle aura le tems de se répentir, a rejeté avec obstination les arrangemens dont on étoit convenu, et a affecté de regarder comme trahison de notre part ce qui n'étoit qu'un effet de notre prévoyance et de notre amitié pour elle. Le roy de Sardaigne, après des mois d'attente inutile, a bien jugé qu'il ne devoit point compter sur l'accession de l'Espagne et, en profitant de la mauvaise position de nos armées, il a exécuté les projets qu'il avoit concertés avec les Autrichiens. Leurs succès communs, qui ont passé de beaucoup leur espérance, deviendront vraisemblablement, chaque jour, plus rapides et plus étendus.

## LXXXIII.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 15 avril 1746.

Les nouvelles que nous recevons d'Angleterre, toutes

falsifiées qu'elles sont par le Gouvernement, nous apprennent que si les affaires du prince Edouard ne s'y rétablissent pas, du moins elles se soutiennent de façon à occuper les Anglais avec inquiétude, et les petits succès qu'il a depuis quelque tems ne les rendent que plus attentifs à barrer les secours du dehors.

Je ne suis point surpris des propos de vos Autrichiens sur les événemens de l'Italie. Mais il est bien fatal qu'on ne puisse déraciner la prévention espagnole, qui a toujours été un obstacle au bien qui se réveille aux moindres échecs et qui empêche d'y remédier.

Je vous envoye la liste des officiers généraux des trois armées qui n'est publique que d'hyer. Le roy part ce soir pour Choisy, d'où il reviendra vendredy. Il n'y retourne pas, comme on l'avoit cru d'abord et l'on compte qu'il partira pour la Flandres, le 2 du mois prochain.

## LXXXIV.

*Le Ministre de la marine à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 18 avril 1746.

Indépendamment des risques qu'il y a de perpétuer par des mariages, dans le Levant, des familles chrétiennes dans les pays infidèles, où elles oublient leur religion et leur patrie, il a été reconnu par une infinité d'exemples que les enfants qui proviennent de ces mariages mal assortis du côté de la fortune sont à la charge de la nation, ou en deviennent les ennemis en contractant avec les Turcs des liaisons qu'ils portent jusqu'à l'apostasie ; c'est la suite du peu d'éducation qu'ils sont en état de recevoir. Il est aisé de comprendre d'ailleurs que des personnes, fixées par

le mariage dans des pays éloignés et alliées avec des familles étrangères, sont bien moins soumises à l'autorité du roy et de ses ministres et que Sa Majesté ne peut voir qu'avec déplaisir que des sujets qui auroient pu être utiles à l'Etat en retournant dans leur patrie, y renoncent pour toujours.

Sa Majesté ne doute pas que des considérations aussi dignes de sa religion que de la sagesse de son gouvernement ne fasse la même impression sur l'esprit de Sa Sainteté, et qu'elle ne reconnoisse l'abus qu'il y auroit de favoriser de pareils mariages et d'autoriser les missionnaires à y donner les mains.

Dans une autre lettre :

Il est à souhaiter cependant que le Pape, touché des raisons dont je vous fais part, ne se prête plus aux représentations de ces solliciteurs de mariages, qui ne manqueroient pas à l'avenir d'avoir recours à Rome, si cette voie leur devenoit favorable, et je ne puis trop vous dire en même tems combien ils causent de scandale dans les états du grand-seigneur, et combien les suites en sont deshonorantes pour la nation et même onéreuses pour son commerce.

## LXXXV.

*Le Ministre à M. de La Rochefoucauld.*

Paris, 19 avril 1746.

J'ignore quel est l'objet de la mission de l'abbé Grimaldi auprès de l'infant don Philippe ; mais, si ce ministre peut négocier en faveur de sa république des moyens efficaces pour la préserver du danger dont elle est menacée,

nous applaudirons bien sincèrement au succès de son voyage.

Nous lui en aurions épargné les frais et la fatigue, si l'Espagne avoit voulu déférer à nos arrangemens tant militaires que politiques, et les Génois y auroient trouvé leur sûreté et leur agrandissement.

## LXXXVI.

### *M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 20 avril 1746.

J'ai reçu, Monsieur, par le dernier ordinaire, votre lettre du 29 mars. Vous aurez vu par mes lettres précédentes que, même depuis la prise d'Asti, les bruits d'un accommodement particulier avec le roy de Sardaigne n'ont point cessé de trouver créance icy et on se fonde à tort et à raison :

1° Sur la continuation du commerce entre M. le comte de Maillebois et les ministres du roy de Sardaigne ;

2° Sur ce que, depuis que cette nouvelle a été sçue à la cour, on n'a point entendu parler de marche extraordinaire de troupes pour l'Italie, ni de ressentiment marqué à un certain point et on s'attendoit icy, au cas que le roy de Sardaigne nous eût entièrement manqué à voir prendre par notre cour les mesures les plus efficaces pour en tirer vengeance ;

3° Sur ce que, de son côté, le roy de Sardaigne est resté tranquille à Monte-Castello et qu'il n'a pas voulu entreprendre contre M. le maréchal de Maillebois tout ce que M. de Leichtenstein croyoit possible ;

4° Sur ce que les Génois qui ont paru d'abord extrê-

mement étonnés, paroissent rassurés maintenant et qu'on dit même que le commerce se rétablit dans toute l'étendue du Génevésat, de façon qu'on donne pour objet à l'envoy de M. le maréchal de Noailles, à Madrid, moins le rétablissement parfait et entier de l'union pour pousser vivement la guerre en Italie, que l'envie de porter la cour d'Espagne à s'accommoder aux circonstances, et à se contenter, pour l'infant, du partage que nous lui avons destiné d'abord et dont elle n'avoit pas voulu se contenter jusqu'à présent. En un mot, le gros du public icy est persuadé que nous voulons la paix, à quelque prix que ce soit et que, pour conserver quelque chose de nos conquêtes en Flandres, nous nous rendrons faciles sur les intérêts de l'infant en Italie et du prince Edouard en Ecosse. Vous concevez bien que je ne vous fais tout ce détail uniquement que par exactitude et pour vous rendre compte de ce qui se dit au défaut de choses plus importantes à vous mander.

Les nouvelles qui nous viennent de l'armée de la reine de Hongrie et de celle de l'infant, en Lombardie, paroissent toujours mêlées d'incertitude. Il semble cependant qu'elles sont assez uniformes sur le parti que le général Braune a pris de laisser quatre ou cinq mille hommes au blocus de Parme et de s'avancer avec le reste de son armée sur le bord du Taro; même on assure qu'il l'a passé pour marcher vers M. de Gages qui, depuis la retraite de Pavie, étoit à Fievenzola avec toutes ses troupes, et on ajoute que M. de Gages s'est retiré en arrière, ce qui mettroit toujours son armée plus à l'étroit pour les subsistances.

M. le cardinal Valenti me parla aussi d'un M. Armanni, qui est icy depuis dix ou douze jours, comme d'un intriguant qui, après n'avoir pu réussir à faire quelque chose

à Naples, s'est tellement insinué dans la cour de l'infant don Philippe, qu'il a fait tout cet hyver les fonctions d'auditeur général de l'état de Milan. Lorsqu'il est arrivé icy il a paru souhaiter d'être reçu et logé chez le cardinal Acquaviva, qui, sur un bruit qui s'étoit répandu qu'il avoit été chassé d'auprès de l'infant, n'a pas voulu y donner les mains, attendu qu'il n'apportoit aucune espèce de marque de continuation de confiance de la part de l'infant ni de ses ministres.

Il y a près de trois semaines, que partant de Bologne et étant allé voir le cardinal Doria, légat, à qui il avoit dit qu'il venoit à Rome, le légat le pria de se charger d'un paquet pour M. le cardinal Valenti, à quoi il répondit qu'il ne venoit pas en droiture à Rome et que le paquet pourroit beaucoup retarder. On ne sait point où il alla en sortant de Bologne et comme on lui a vu entre mains un passe-port de M. Christiani, chancelier de Milan, pour les Allemands, on a soupçonné qu'il avoit pu aller à Mantoue. Depuis qu'il est icy, M. le cardinal Acquaviva a reçu dans les paquets une lettre de l'armée de l'infant, pour M. Armanni, sans autre avis et sans qu'il sçache de qui est la lettre. Tout cela peut-être fort simple, mais comme il s'agit d'un franc intriguant, qui avoit acquis beaucoup de crédit sur l'esprit de l'infant, on y fait attention et si on découvre quelque chose de plus, je vous en informerai.

## LXXXVII.

*Le Ministre à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 25 avril 1746.

Il ne seroit pas moins essentiel que la cour d'Espagne,

bien loin d'aliéner de plus en plus le roy de Sardaigne, travaillât sérieusement à se reconcilier avec lui. Vous sçavez, Monsieur, qu'il n'a pas tenu à nous que nous n'ayons rapproché ces deux cours, j'essaierai de vous mettre encore plus sûrement au fait de notre négociation sur ce sujet.

## LXXXVIII.

### *De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 25 avril 1746.

Vous pouvez bien penser que je ne me tiens pas pour convaincu de l'excellence du projet de M. de Mirepoix pour l'abbé de La Rochefoucauld et que je me promets bien de luy en reparler en tems et lieu.

Nous ne sommes pas riches en nouvelles, mais, le tems approche où il doit nous en venir de toutes les parts. Le roy part toujours le 2 du mois prochain et me voilà incessamment habitant de Paris pour y rester (sauf quelques heures toutes les semaines à Versailles jusqu'au premier soupçon de l'accouchement), je reviendrai pour lors en attendre l'instant sans quitter, ce qui pourroit être bien long, si les préludes de ce moment commencent de bonne heure.

Le cardinal d'Auvergne a eu encore une petite apoplexie. Le roy prétend que vous hériterez de son chapeau et cela se pourra bien.

## LXXXIX.

### *M. de La Rochefoucauld à M. de Maurepas.*

Rome, 27 avril 1746.

J'ai reçu, mon cher cousin, votre lettre du 11 de ce

mois. Je vois que la campagne se dispose à s'ouvrir tout de bon en Flandres, et qu'on cherchera apparemment à nous dédommager des revers que nous avons essuyés jusqu'à présent en Italie. M. de Castellar, qui étoit enfermé dans Parme avec un corps considérable de troupes et qui y étoit comme bloqué ou au moins coupé d'avec l'armée de l'infant, qui n'a pas pu passer le Taro pour le secourir, en est sorti le 19, laissant, dit-on, 400 malades dans la ville et 300 hommes dans le châtau et il s'est jeté dans la montagne par laquelle on prétend que, quoiqu'il soit poursuivi, il pourra passer le Taro et rejoindre le gros de l'armée d'Espagne, qui probablement n'aura pas tardé à se retirer du côté de Plaisance pour se rapprocher de M. le marquis de Maillebois.

Le même jour 19, la tranchée doit avoir été ouverte par les Piémontais devant Valence; on croyoit le concert nécessaire pour pouvoir porter secours à cette place; aura-t-il été rétabli assez à tems, c'est ce que vous sçaurez aussitôt que nous, puisque votre commerce avec M. le maréchal de Maillebois est un peu ranimé. La même chose m'est arrivée qu'à vous et il m'a envoyé un grand mémoire justificatif qu'il a fait sur ses opérations.

## XC.

*M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 27 avril 1746.

Si la crainte que les troupes de la reine de Hongrie n'entrassent dans les états de Parme avoit suspendu toute délibération sur l'investiture de ces duchés demandée par la reine d'Espagne, vous pouvez croire que l'entrée de ces

troupes dans la ville de Parme même fera que, d'icy à quelque tems, il en sera encore moins question. M. le cardinal Valenti, que je vis hier, m'assure bien positivement que, quoique dans la réquisition que la reine d'Espagne a fait faire, il ne soit point fait mention spéciale de l'infant D. Philippe, cependant le marquis Scotti lui a toujours marqué que l'intention de la reine étoit que la succession de ces états ne regardât que D. Philippe. J'ai compris cependant qu'il imagineroit assez volontiers que l'intention de la reine, en se réservant une espèce de liberté à ce sujet, seroit de pouvoir faire quelque chose pour l'infant Cardinal, au cas que, par la suite, les circonstances vinssent à opérer des changements d'état et de possessions parmi les autres enfants. J'imagine que vous aurez déjà envoyé des ordres en Espagne, si vous avez jugé à propos de faire faire des représentations à ce sujet à la reine d'Espagne; si vous prévoyez qu'il peut être nécessaire que je fasse ici quelque démarche lorsque l'affaire se reprendra de nouveau, il y a bien de l'apparence que j'aurai tout le tems de recevoir vos ordres, d'autant plus qu'il n'y a point encore de projet suffisamment digéré pour l'instrument de l'investiture, et le cardinal Valenti m'a paru sentir fort bien qu'il n'étoit pas aisé de le faire comme la reine d'Espagne le désire et de façon, en même tems, qu'elle ne puisse point occasionner dans la suite des difficulté entre ses frères, chose importante en soi et de grande conséquence pour le Saint-Siége, dont les possessions se trouveroient situées entre leurs états.

M. le marquis de Paulmy vous mandera apparemment tout ce que le pape lui a dit dans l'audience de congé qu'il a pris de Sa Sainteté, dimanche dernier, en le priant de vous recommander de nouveau ses intérêts au sujet du mémoire que je vous envoyois le dernier ordinaire. Il

n'épargna aucun terme pour marquer la reconnoissance de la bonne volonté que vous avez bien voulu témoigner jusqu'à présent pour ses intérêts, et insista sur ce qui regarde Castro et Ronciglione en répétant deux fois qu'il espéroit que Sa Majesté voudroit bien ne pas oublier que, jusqu'à présent, elle a garanti ces états au Saint-Siége. Je crus devoir lui faire observer que la bonne volonté du roy et la protection qu'il accordoit volontairement au Saint-Siége avoit fait le même effet que s'il y avoit eu une garantie réelle, que je ne doutois pas que ces sentiments et ces mêmes effets continuassent encore à l'avenir, que Sa Majesté même m'avoit ordonné de le lui témoigner, mais que je ne croyois pas qu'il eût eu jusqu'à présent, à ce sujet, aucune garantie formelle. Le pape ne me parut point s'offenser en aucune manière de cette réflection que je tâchois de faire de façon à ne pas déplaire; comme cependant, dans votre dernière dépêche, je trouve les termes d'engagemens du roy tels que Sa Majesté les renouvellera toujours avec plaisir, je vous prie de m'instruire quels ils sont, afin qu'il ne m'arrive pas de m'exprimer d'une façon qui n'y fut pas conforme; je n'ai point regardé comme engagement formel avec le pape ce qui est dans le dernier traité de Vienne, parce que Sa Sainteté n'y étoit point entrée.

Nous avons appris, avant-hier, par les lettres de Bologne, que M. de Castellar étoit sorti de Parme, le 19 au soir, laissant dedans 400 malades et 800 hommes dans le château et qu'il avait gagné la montagne dans laquelle il espère pouvoir passer le Taro, et rejoindre ensuite le gros de l'armée de l'infant. La crainte d'un bombardement pour lequel on prétend que tout étoit préparé et le manque de vivres, joint à ce que la fonte des neiges et les pluies rendoient le Taro trop fort dans la plaine pour que M. de

Gages pût attaquer les Autrichiens, l'ont engagé à prendre ce parti.

Je vis hier une médaille qui, si elle étoit faite par les ordres du roy de Sardaigne, semble bien marquer qu'il regarde les négociations commencées avec vous comme absolument rompues, et ne demandant plus de sa part aucun ménagement. Le revers de cette médaille représente une balance, dans un des plats, est la citadelle d'Alexandrie ; dans l'autre, une fleurs de lys, une tour et un ruban sur lequel est écrit : *Genoria*. Le plat chargé de la citadelle d'Alexandrie paroist le plus pesant et il élève en l'air l'autre plat, avec un mot à l'entour : *Non sufficit*.

Les dernières lettres venues d'Espagne marquoient qu'on désiroit fort le rétablissement du concert et qu'on l'espéroit de l'arrivée de M. le maréchal de Noailles ; et il est certain que les progrès des troupes de la reine de Hongrie sont assez rapides pour en faire sentir de plus en plus aux Espagnols la nécessité. Il paroist cependant que, malgré les pertes que ces derniers ont fait à Guastalle, ils sont encore jusqu'à présent supérieurs en nombre, ce qui pourroit fort bien changer, s'il arrive, comme on l'assure encore, des nouvelles troupes des pays héréditaires.

## XCI.

### *M. de La Rochefoucauld à M. de Vauréal.*

Rome, 28 avril 1746.

Il est vrai qu'il n'est pas encore arrivé en Lombardie autant d'Autrichiens qu'on nous en a annoncé, dès le moment que la paix a été faite avec le roy de Prusse ; mais il en est arrivé assez pour profiter des malheureuses cir-

constances qui leur ont été favorables à notre dam et à celui des Espagnols : Guastalle pris, le secours qu'on a voulu y donner battu ; Parme investi depuis le commencement du mois et la communication et le moyen de secours totalement ôté par la position des Autrichiens, qui se sont tous réunis et qu'il me paroît bien difficile de déloger sans une bataille. La disette, dont par ce moyen est menacé le corps nombreux avec lequel M. de Castellar est dedans et qui, toute seule, si elle continue, peut fort bien les obliger à se rendre, c'en est bien assez pour exciter un peu votre zèle et jaillir encore quelque tirade pareille à celle dont vous décrivez en bref ce que vous jugez en avoir été la cause et le principe. Peut-être l'arrivée de M. le maréchal vous aura-t-elle fait voir : *cœlum novum, terram novam*, et porté un remède prompt et efficace à tous les maux qui ont été si soudains et imprévus. C'est cependant beaucoup dire, car je vous avoue que, depuis le premier moment qu'on a parlé de ce qui se passoit, j'ai toujours eu peur que cela ne finisse comme cela a fait, et j'ai même pris la liberté d'en demander quelque chose. Il est vrai que tout ce qui peut opérer le moindre retard en situations aussi pressantes ne paroist pas le remède le plus propre. Le calme et le repos que je vous ai témoigné dans ma lettre et que vous tourniez un peu en ridicule, il n'est pas absolument tel que vous pouriez bien l'imaginer. Quoiqu'il ne soit pas autant troublé que celui du ministre, qui a la main à la paste, comme vous l'avez, on nous donne à entendre qu'il n'est plus question de rien avec le roy de Sardaigne ; mais je n'entends pas parler d'un nombre considérable de troupes pour venir lui tomber sur le corps, ce qui me paroîtroit pourtant devoir être la suite d'une rupture totale ; vous n'aurez pas été surpris, je crois qu'on ait suspendu ici,

pour quelque tems, ce qu'on préparoit pour l'investiture de Parme et de Plaisance, et on ne paroist pas trop satisfait à notre cour de ce que la reine d'Espagne la fait demander pour elle et ses descendans, sans faire aucune mention spéciale de l'infant D. Philippe auquel, comme notre gendre, nous ne pouvons pas ne pas prendre un intérêt particulier. N'aurez-vous point reçu d'ordre à ce sujet ? Ce que vous croiriez pouvoir me mander pouroit me servir ici dans l'exécution des ordres que je recevrai peut-être.

## XCII.

### *Le Ministre à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 28 avril 1746.

La rupture de notre négociation avec la cour de Turin a occasionné, Monsieur, tant de discours relativement aux événemens militaires, qui sont depuis survenus en Italie, que j'ay jugé devoir vous instruire des principales circonstances de cette négociation et des incidens qui l'ont fait échouer nécessairement. La position des armées française et espagnole, en Lombardie, se trouvant très-mauvaise au mois d'octobre dernier, par la précipitation des Espagnols qui avoient voulu penser à des conquêtes difficiles et épineuses, avant que de s'être assurés de la communication entre les deux armées qui opéroient dans le Piémont et dans le Milanais, et de magasin pour l'hyver et pour l'ouverture de la campagne de la présente année mil sept cent quarante-six.

Le roy avoit bien voulu alors écouter des propositions faites par le roy de Sardaigne, pour se lier avec Sa Majesté.

Le roy de Sardaigne y étoit poussé par l'abandon où ses alliés le laissoient et par le désir de pacifier l'Italie. Dans cette vue, le roy ayant envoyé secrètement un ministre à ce prince avec les instructions nécessaires pour cette négociation, on étoit venu, de part et d'autre, au point de convenir d'un partage qui procuroit à l'infant D. Philippe un établissement modéré; mais d'autant convenable et d'autant plus au goût du roy, que Sa Majesté y trouvoit l'avantage d'assurer en Italie la paix durable, en faisant de cette partie de l'Europe un corps italique à peu près semblable à la constitution du corps germanique, excepté qu'il n'y auroit point eu de chef plus fort que tous les membres ensemble et qui, par la supériorité de sa puissance pût, comme en Allemagne, nuire à leur liberté.

Cet arrangement avoit été conclu et signé le 26 décembre dernier. Le roy en fit part immédiatement après à la cour d'Espagne; mais cette cour, au lieu d'y acquiescer, y a, au contraire, apporté la plus haute résistance, faute de connoître la véritable situation de ses forces militaires en Italie, de sorte que le roy de Sardaigne loin de se conformer dans la persuation que l'Espagne concouroit à soutenir cet arrangement, a reconnu que cette cour montroit de plus en plus une résolution déterminée de n'y point entrer, et qu'elle prenoit même des mesures qui manifestoient de sa part des desseins contraires au traité de partage convenu, tels furent les préparatifs continués de la part des généraux espagnols en Italie, pour accélérer le siége du château de Milan.

De-notre côté, nous n'avions pas voulu embarquer le roy de Sardaigne dans les premières opérations de l'exécution de partage, avant que l'Espagne y eût donné un plein consentement; nous ne voulions pas que ce prince

pût avoir lieu de se plaindre du peu de réalité des promesses que nous lui avions faites, quoiqu'il consentît à déclarer la suspension d'armes qui a été signée en février, et qui étoit le premier préalable pour commencer à procéder à l'exécution du traité de partage.

En exigeant du roy de Sardaigne une suspension d'armes dans l'état d'incertitude où les dispositions de l'Espagne mettoient cette négociation, il se seroit trouvé par là exposé à perdre ses anciens alliés, sans être sûr qu'il pouvoit compter sur ceux qu'il avoit espéré d'acquérir.

Cependant ses anciens alliés le pressoient de concerter avec eux des opérations offensives, et il ne pouvoit s'y refuser sans exciter leurs soupçons. Les renforts des troupes autrichiennes arrivoient à toute force en Lombardie, par le Mantouan, et les progrès de campagne qu'on lui présentoit étoient d'une exécution si prochaine, si facile et si avantageuse, vu la disjonction de nos troupes, dont les quartiers s'étendoient depuis le Piedmont jusqu'à Guastalle, qu'il ne lui étoit guère possible de refuser de se prêter à ces projets. Ce prince se trouvoit ainsi lui-même emporté par les circonstances, qui étoient telles que ses troupes pouvoient être forcées à marcher conjointement avec les Autrichiens contre nous ; nous avertissant même de cet embarras où il se trouvoit et de ses peines à la vue de l'obligation où il alloit être d'entrer en action ; mais il ne disoit pas quand et comment il agiroit, soit contre les troupes du roy, soit contre celles du roy d'Espagne.

Enfin, après avoir attendu le consentement de la cour de Madrid pendant près de deux mois et demi, les opérations offensives qu'il nous avoit annoncées ont commencé par l'attaque de la ville d'Asti et par le secours de la citadelle d'Alexandrie; nos troupes, séparées et éloignées des Espagnols, n'étoient pas suffisantes pour faire

résistance. Dans le même tems, les Autrichiens ont attaqué, de divers côtés, les Espagnols en Lombardie, et avec de tels succès que lorsque les Espagnols, obligés de se replier, ont voulu nous rejoindre, il étoit trop tard. Cette connoissance, que j'ai jugé devoir vous donner des causes du renversement des mesures que le roy avoit estimé devoir prendre pour prévenir ces désastres, et pour parvenir au contraire à s'établir sur le fondement d'un partage convenable entre le roy de Sardaigne et l'infant D. Philippe, une paix solide en Italie, doit vous servir pour refuter les fausses notions et les raisonnemens ou conjectures qu'on a commencé à répandre dans le public par des vues particulières, pour nous imputer d'avoir manqué en cette occasion à l'Espagne, notre alliée, et de nous être laissés amuser par le roy de Sardaigne. Il vous sera aisé de faire voir que le roy n'ayant eu en vue, dans cette négociation, que le rétablissement de la paix générale, le repos de l'Italie et l'avantage de l'infant D. Philippe, combinés avec les convenances du roy de Sardaigne. Il ne tenoit qu'à la cour de Madrid de faire réussir un projet aussi bien concerté, et que certainement le roy de Sardaigne auroit persisté à y concourir sur le fondement de l'acte signé de sa part le vingt-six décembre dernier, si l'Espagne n'avoit pas montré une opposition insurmontable à se concilier avec lui pour l'exécution du partage convenu par cet acte ; mais vous ne devez cependant faire qu'avec la discrétion convenable usage des particularités que je vous confie, et il sera de votre sagesse et de votre prudence de prendre garde, sur toutes choses, que les propos que vous pourriez tenir sur ce sujet dans les conversations et entretiens familiers ne puissent être interprétés comme tendant à désapprouver formellement la conduite de la cour d'Espagne, et à lui attribuer des vues et des

desseins incompatibles avec le rétablissement de la paix générale.

## XCIII.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, le 2 may 1746.

J'ay reçu, mon cher cousin, votre lettre du 13 du mois passé, mais je n'a point trouvé celle que m'écrit M. le cardinal Lanti, que vous me dites que vous joignez à la vôtre ; je ferai cependant faire incessamment un mémoire sur sa demande, j'y rassemblerai les raisons que vous m'avez fournies et toutes celles que je croirai capables d'engager le roy à lui accorder la grâce qu'il désire. Comme le roy est parti cette nuit, et que ce n'est pas une affaire à traiter de loin et par lettre, je compte attendre qu'il revienne pour luy en parler, et ce sera vers la fin du mois prochain, où les couches de Mme la dauphine la ramèneront à Versailles.

Vous devez bien penser que je ne suis nullement content de notre situation en Lombardie ; mais, à dire vray, je suis encore plus fâché de la cause que des effets qui en ont été une suite toute naturelle, puisque cette même cause qui subsiste toujours peut faire naître partout ailleurs des aventures pareilles.

Nous venons de recevoir des nouvelles de l'Ecosse assez brillantes. Je crois bien qu'elles parviendront promptement à Rome par quelque courrier. M. Waren, aide-de-camp du prince Edouard, est arrivé avant-hier au soir pour nous annoncer, entre autres avantages, que le duc de Perth avoit défait entièrement un détachement de l'armée du duc de

Cumberland de 3,000 hommes commandés par le comte de Loudun, que l'armée du prince étoit fort augmentée et qu'elle étoit actuellement de 11,000 hommes. Ce bonheur seroit plus complet, si un corsaire qui portoit plus cent mille écus au prince n'avoit pas été pris par les Anglais.

Je n'ay pas prétendu vous faire envisager d'autre difficulté sur l'abbaye de Saint-Satur que celle que nous avons devinée, et elle suffiroit bien, puisque l'abbaye est donnée.

## XCIV.

*M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 3 may 1746.

Nous sommes ici très-médiocrement instruits de ce qui se passe en Lombardie. Dès que M. de Castellar fut sorti de Parme, les uns disent qu'il avoit rejoint tout de suite M. de Gages, et d'autres, qu'il étoit tellement engagé dans les montagnes, qu'il ne pouvoit pas en sortir à son honneur. Deux jours après, les lettres de Florence nous l'ont représenté, d'après les lettres de M. de Leichtenstein, comme atteint par le général Nadaski et ayant perdu beaucoup de monde de son arrière-garde sans compter un nombre infini de déserteurs. Par les lettres arrivées les dernières, il paroît plutôt que c'est M. Nadaski qui a été vivement repoussé et qui a perdu beaucoup de monde, en voulant poursuivre M. de Castellar qu'on annonce arrivé dans la Guataquana, d'où il va se retirer par la route que M. de Gages fit l'année dernière, elle n'est pas plus commode que de raison. On avoit craint, en Toscane, qu'il ne cherchât à y parvenir par la montagne dans laquelle il étoit

engagé, et la régence a fait faire en conséquence des mouvements au peu de troupes qui est à sa disposition.

Quoique les derniers avis venus de Trieste à Naples ne fassent aucunement mention de préparatifs ayant rapport à un embarquement de troupes qui menace ce royaume, cependant on ne laisse pas d'y avoir quelque inquiétude sur les projets qu'on pourroit faire du côté de l'Adriatique, on se propose de les mettre en état de former, en cas de besoin, un camp dans la Pouille de 7 à 8,000 hommes, dont, à la vérité, la moitié au moins seroit composée de milice. On a aussi donné ordre de travailler à des tentes et de mettre des vivres pour six mois dans le château de Naples. C'est apparemment en conséquence de cette résolution que j'apprends dans ce moment qu'il a passé avant-hier à Civita-Vecchia deux grosses barques portant 600 hommes qui retournent des Etats de Prenidij à Naples.

Nous ne savons rien de Valence. Les Piémontais se flattent d'en apprendre la prise par les premières nouvelles.

## XCV.

### *M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

Madrid, 3 may 1746.

J'ay reçu depuis peu l'ordre de notre cour, très-cher seigneur, de faire escrire à M. le cardinal Acquaviva de se joindre à vous dans l'opposition que vous avez faite à la prétention de deux chapeaux formée par la cour de Vienne, et pour insister pour que le pape fasse la promotion des couronnes aussitôt qu'il vaquera un septième chapeau. J'espère que M. le cardinal Acquaviva recevra cet ordre en même temps que vous recevrez cette lettre.

## XCVI.

### *De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Paris, le 9 may 1746.

Nous attendons avec inquiétude des nouvelles d'Italie, où l'on prétend que nous avons eu la bataille que vous m'annonciez comme inévitable; cet événement est sérieux et peut décider de bien des choses. On veut aussi que le prince Stuard en ait livré une au duc de Cumberland. Si cela est, c'est une affaire qui pourroit aussi être décisive.

Nous venons de recevoir des nouvelles de M. le maréchal de Noailles, qui ne nous apprennent que son heureuse arrivée, après un voyage long et pénible, et la flatteuse réception qu'on lui a faite; il avoit à peine respiré, lorsqu'il a dépêché son courrier et n'avoit point encore entamé aucun des objets de sa mission, qui doivent en général tenir un peu de tous ceux que vos politiques imaginent.

M. d'Enville avoit appareillé de Brest le 29 du mois passé; mais à peine étoit-il hors de la rade, qu'il a essuyé un coup de vent si terrible que tous les vaisseaux de son escadre ont été obligés de couper leurs câbles et de rentrer le lendemain. Heureusement, il n'est pas arrivé d'autre malheur; ils ont repris au port de nouveaux ancres et de nouveaux câbles, et, le 5 de ce mois, ils n'attendaient que le vent favorable pour repartir.

Je recommence, mon cher cousin, à vous envoyer les bulletins qui me viennent de Flandres; ces premiers-cy ne sont pas fort intéressants, mais il faut bien que vous ayez l'ouvrage complet.

## XCVII.

*M. de La Rochefoucauld à M. de Vauréal.*

Frascati, 11 may 1748.

Il est bien vrai que presque personne n'avoit douté, même les gens qui ne sont pas du métier, que la grande étendue de pays qu'embrassoit l'armée espagnole n'entraînât quelque inconvénient considérable. Avec ce que vous avez la bonté de me marquer et encore plus ce que vous me promettez par votre dernière lettre, je serai en état de parler et de répondre d'une manière convenable sur les derniers événements, et je suivrai exactement ce que vous me marquez à ce sujet.

Pour ce qui est du royaume de Naples, on regarde comme constant que le roy de Sardaigne a exigé de la reine de Hongrie de n'y plus penser, du moins pour le moment présent. Cependant le cardinal Acquaviva m'a dit qu'il avoit des avis qu'il croyoit certains qu'il devoit passer ces jours-ci à Rome des officiers allemands déguisés pour commencer à soulever le royaume de Naples, à quoi les esprits des Napolitains paroissent assez disposés. Il se flatte qu'il sera parfaitement instruit de leur marche, et qu'ainsi on pourra les arrester à leur entrée dans le royaume.

Tout ce que nous avons vu icy d'Espagnols raisonnables m'ont paru désirer comme vous le faites que la reine d'Espagne accordât une confiance entière à MM. de Maillebois et de Gages qui ont paru jusqu'icy être assez du même avis, et ils sont fâchés que M. de Castellar paroisse prévaloir. Reste à sçavoir si dans le moment présent la reine

d'Espagne fera plus d'attention au mauvais parti qu'il avoit pris de se renfermer dans Parme et au peu d'égard qu'il a eu aux trois premiers ordres reçus de l'infant d'en sortir, qu'au bonheur et même à l'habileté avec laquelle on prétend qu'il a exécuté la retraite. Si la nécessité où M. de Gages a été de rester sur le bord du Taro pour la faciliter, ne l'avoit pas empesché de se rapprocher de M. de Maillebois, il auroit peut-être été très-possible de secourir Valence que les lettres de Gênes nous apprennent avoir été prise le 30.

L'internonce à Vienne mande, en date du 16 avril, qu'il a appris de bonne part qu'on a abandonné pour le moment présent l'idée de faire une invasion dans le royaume de Naples, et que les troupes qui devoient s'embarquer à cet effet à Trieste marcheront droit en Lombardie, qu'on a pris ce parti sur les représentations du roy de Sardaigne, qui a craint qu'il ne luy arrivât encore cette année ce qui lui est arrivé l'an passé.

## XCVIII.

*Le Ministre de la marine à M. de La Rochefoucauld.*

Paris, le 16 may 1746.

J'ai reçu, Monsieur, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sans date, les exemplaires que je vous avois demandés du règlement fait pour la Terre-Sainte, et le paquet adressé à Bourges qu'on a fait passer à sa destination.

Je me rapporte volontiers aux assurances que vous a données le père Gravois sur les ordres que son général a envoyés aux religieux de Terre-Sainte, pour qu'il n'y soit

entrepris à l'avenir aucun édifice ni aucune réparation importante sans en avoir obtenu la permission de la Porte, par l'entremise de l'ambassadeur du roy. Il sera bon de lui en rappeler le souvenir, lorsque l'occasion s'en présentera, attendu le peu d'effet qu'ont produit jusqu'à présent les défenses qu'on a faites à ces religieux sur le même sujet.

Le sieur Damirat, consul au Caire, m'a informé qu'à force de soins et de donatives, il étoit parvenu de retirer des mains des Turcs un religieux de Terre-Sainte, nommé le père Michel-Ange di Busca, qui s'étoit retiré dans la maison d'un officier de janissaires pour y embrasser le mahométisme, et que ce religieux, après avoir fait beaucoup de résistance, ne s'étoit déterminé à revenir qu'après qu'on lui eut promis qu'il entreroit dans l'hospice des religieux de Propaganda. Vous comprenez, Monsieur, que de pareilles scènes ne peuvent qu'être fort désagréables pour un consul et pour la nation et qu'on devroit avoir attention d'envoyer dans les missions des religieux d'un caractère plus décidé et d'une conduite plus éprouvée. Vous ferez de ces observations l'usage que vous trouverez à propos, lorsque l'occasion s'en présentera; mais, à l'égard de l'argent que le consul du Caire a été obligé d'employer en présence pour assoupir cette affaire, je vous prie de prévenir le général des cordeliers ou la congrégation de propagande qu'ils aient à le faire rembourser à la nation du Caire qui en a fait l'avance.

## XCIX.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucault.*

Paris, le 17 may 1746.

Je ne vous parlerai point de nos affaires d'Italie, puis-

que M. le maréchal de Maillebois vous fait, ainsi qu'à moi, part de l'intérieur de nos opérations, et que vraisemblablement vous entretiendrez une correspondance qu'il s'empresse d'établir avec vous.

Je souhaiterois fort que vous pussiez réussir à faire nommer Mgr Regio, par la même raison qui vous engage à le désirer ; mais si vous y trouvez des résistances trop fortes, je ne puis qu'approuver que vous ne vous y engagiez pas de façon à rendre vos efforts désagréables et plus sûrement inutiles.

Vos réflexions sur la promotion des chapeaux m'ont paru fort justes ; il est en effet des circonstances où l'on recule ce qu'on voudrait trop avancer ; comme vous voyez les choses de plus près que nous, je m'en rapporte à vos combinaisons et je ne vous informe de ce que je sçais sur ce sujet que pour que vous en fassiez l'usage qui conviendra le mieux. Au reste, je ne suis pas pour vous-même tout-à-fait aussi philosophe que vous l'êtes ; on n'est pas toujours confondu avec autant de confrères, et le titre fait toujours bien icy et haste la présence.

Cette lettre ne vous parviendra pas avant les gazettes qui vous apprendront le malheur des armes du prince Stuard. Si sa défaite est aussi considérable qu'on le publie, il est à craindre que cette époque ne soit le dénouement de l'aventure ; il est juste pourtant d'attendre des nouvelles un peu moins intéressées.

C.

*M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

Aranjuez, 17 may 1746.

Notre état étoit fixé par un traité de Fontainebleau du mois de novembre 1743, par lequel nous nous étions

obligés à faire avoir à l'infant le Milanois et Parme et Plaisance. Ces deux dernières villes devoient être à la reine pendant sa vie, obligation de ne jamais faire de paix, de ne jamais traiter avec le roy de Sardaigne, que de concert. Promesse de notre part que s'il faisoit des propositions, nous le renverrions à l'Espagne. Cela a duré jusqu'au 27 janvier dernier, que j'ai eu ordre de déclarer que nous avions fait un traité avec le roy de Sardaigne, par lequel nous lui donnions le Milanois, et que l'infant devoit se contenter du Crémonois, Parme et Plaisance et partie du Tortonois; ordre de ne donner que deux fois vingt-quatre heures pour prendre son parti, et de déclarer que le roy ne pouvoit pas changer une virgule à ce qu'il avoit promis au roy de Sardaigne, et de faire entendre que c'étoit le roy de Sardaigne qui avoit fait les propositions et qui n'avoit donné que quatre jours pour le déterminer, en sorte qu'on n'avoit pas eu le tems d'en donner part à l'Espagne. Au reste, assurer que tout étoit signé et que toute représentation seroit inutile.

Ce n'est pas tout : cela a été suivi de mémoires justificatifs dans lesquels on a cru trouver icy des preuves qu'il y avoit quatre mois que nous négocions avec le roy de Sardaigne, que c'est nous qui l'avons recherché, en un mot, de la fausseté de tout ce que j'avois dit, et néanmoins ces mémoires finissoient par déclarer que si l'Espagne ne consentoit au plus vite, le roy retireroit ses troupes et ne songerait plus à l'établissement de l'infant; c'est là-dessus qu'on s'est porté icy à envoyer le duc de Huescar.

Voilà la pâte à laquelle j'ai eu la main. Cependant je l'avois tellement pétrie, qu'avec une lettre que je demandois, j'étois sûr du consentement. Mais, avant d'envoyer cette lettre, on s'est impatienté là-bas et on a pris la

résolution d'envoyer icy M. le maréchal de Noailles. Pardonnez-moi, c'est que deux jours après qu'il a été nommé, on a eu nouvelle du roy de Sardaigne qui a déclaré qu'il n'étoit plus question de rien. Ainsi la mission du maréchal de politique qu'elle devoit dit-on être, est devenue militaire, c'est-à-dire qu'il est venu pour régler un plan d'opération pendant la campagne.

Second point. Nos revers en Italie, ils ont sans doute leur source dans l'ambition de la reine qui, à quelque prix que ce fût, vouloit qu'on alloit à Milan ; mais on y avoit prévu par un plan plus large, qui avoit été fait avant la campagne. Ces revers ont donc une autre source. Vous le dirais-je, c'est le maréchal de Maillebois qui vouloit être grand d'Espagne, et ayant arraché la promesse qu'il le seroit quand l'infant seroit à Milan, a consenti à tout en même qu'il déclamoit extérieurement contre ce qui se faisoit, qu'il m'envoyoit des mémoires pour que je misse opposition, à quoi on me répondoit toujours que c'étoit par le consentement mesme par le conseil du maréchal lequel, dès qu'il a eu ce qu'il vouloit, a fait tout de bon le diable à quatre contre ce qu'on vouloit icy, en sorte qu'actuellement on est enragé contre lui et qu'on a dit qu'on vouloit casser sa grandesse. Je ne dirois pas tout cela à autre que vous.

Nous avons depuis quelques jours de moins mauvaises nouvelles. M. de Castellar a sauvé sa troupe, et nous sçavons aujourd'hui que M. de Maillebois qui, depuis longtemps, restoit à Novi, s'est emparé d'Acqui et d'un pont sur le Tanaro, au-dessus d'Alexandrie, ce qui a fait lever le siége de Valence : affaire très-importante.

Troisième point. M. le maréchal de Noailles me fait-il voir icy : *cœlum novum et terram novam ?* Ouy, dans un tems ; car, après les plus belles assurances de sa part et de la

mienne, tout ce qui pouvoit les réaliser, il ne m'a, depuis vingt jours, parlé de rien et m'a même exclu de toute communication avec Leurs Majestés catholiques et avec les ministres. Avez-vous, cher seigneur, envie de mettre la main à cette paste?

Si je suis ministre, du moins ne direz-vous pas que je sois boutonné. Notre nonce, qui est le plus honnête homme du monde et à qui je fais l'honneur de lui donner quelque ressemblance avec vous, n'entend point que l'investiture soit pour la reine seule; au contraire, qu'elle est essentiellement pour l'infant et la postérité masculine, et qu'on la fait seulement passer auparavant sur la teste de la reine.

M. le maréchal de Noailles est ici avec Monsieur son fils le comte, depuis près de trois semaines; ils ont été bien reçus, et M. le maréchal est très-agréable à Leurs Majestés catholiques.

*P.-S.* Cette lettre étoit faite deux jours à l'avance, à cause du chiffre. Nous avons appris depuis que Valence étoit rendue; mais, en revanche, nous apprenons aujourd'hui que M. de Pignatelli, lieutenant général au service d'Espagne, a attaqué à Cedagno un corps de 3 à 4,000 Autrichiens qu'il a tout tués ou pris.

## CI.

### *M. de La Rochefoucauld à M. de Vauréal, de Rennes.*

Frascati, 17 may 1746.

Je crois fort aisément que l'arrivée de M. le maréchal de Noailles, au lieu de vous ôter de la besogne, n'aura fait que l'augmenter. Il ne me paroist pas qu'il aye fait une

grande diligence, puisqu'il a été vingt-cinq jours en chemin, peut-être nous apprendrez-vous par le courrier que nous attendons quelque chose de plus particulier sur ce qu'il aura apporté ou opéré avec vous. Je crois qu'on aura été fort content à la cour où vous êtes de l'avantage remporté par M. Pignatelli ; il me paroît, par le rapport qu'a fait l'officier qui a été envoyé à Naples, que les troupes espagnoles se sont portées avec bien de la volonté et de la valeur. Il faudroit encore deux ou trois aventures pareilles pour réparer les disgrâces passées. Je ne sais s'il faut croire ce qu'on mande assez universellement d'Allemagne, qu'il arrive encore un corps considérable de Croates commandés par M. d'Hilburgausen, et qu'on dit destinés à faire une tentative sur le royaume de Naples, malgré le bruit très-répandu des oppositions du roy de Sardaigne à ce projet. Je serois fort fâché qu'ils prissent leur chemin par Frascati, où je suis à présent, où j'accommode ma maison et qu'ils vinssent se servir de mes meubles.

M. le maréchal de Maillebois avoit eu bonne envie, à ce qu'il assure, de secourir Valence, et il y auroit probablement réussi, si l'infant avoit pu lui envoyer du renfort, ce qui n'a pas été possible, à cause qu'il a fallu se tenir en force pour protéger la retraite de M. de Castellar. L'attente de ce secours a fait perdre quelques jours, et quand M. le maréchal s'est déterminé à marcher seul, il n'a pu arriver à cause de la grosseur du Tanaro. Il a été obligé de le remonter pour trouver un endroit où il fut moins large, et il est arrivé trop tard. Mais vous aurez sçu cela plus tôt et avec plus de détails que nous. N'est-il pas à craindre que la division qui paroît être entre M. le maréchal de Maillebois et M. de Castellar ne nuise au bien des affaires et ne contribue pas au rétablissement du concert.

## CII.

### *M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Frascati, 18 may 1746.

On croit toujours à Rome que le concert de la cour de Versailles avec la Sardaigne n'est pas rompu. L'avantage considérable que les Espagnols ont eu à Cedagno leur aura un peu fait reprendre courage. Il paroît, par ce qu'en a rapporté l'officier qui est allé à Naples, qu'il est même plus considérable qu'on ne l'avait dit d'abord, mais la joie qu'il peut avoir causée est balancée par le bruit qui se répand de la marche d'un nouveau corps de la reine de Hongrie, qu'on prétend n'être pas éloigné de l'entrée du Milanois. Vous êtes mieux informé que moy de la vérité ou fausseté de cette marche, car on ne peut pas beaucoup compter sur les bruits qui sont souvent répandus icy avec affectation par les Autrichiens. C'est peut-être sur les bruits qu'on a pris la résolution à Naples de faire faire des magasins à San Gennaro et à Pescaire pour pouvoir fournir une armée de 40,000 hommes pendant quatre mois. Je ne sais pas trop où prendre ces 40,000 hommes, si l'on se trouvoit dans la dure nécessité de défendre cette frontière, et il seroit, il me semble, bien à craindre que les magasins ne fussent plus utiles aux aggresseurs qu'aux attaqués.

Si le cardinal Calcaquini vient à mourir, ce sera le cas du septième chapeau vacant, et je ferai pour lors les représentations que vous m'avez chargé de faire. Le pape parle toujours du désir qu'il auroit d'avoir un huitième chapeau vacant pour s'en servir dans le même temps qu'il n'en rempliroit que sept à montrer à la reine de Hongrie,

qu'il a des ménagements pour elle, et cependant de batailler de son mieux pour ne point subir une nouvelle loy, ou au moins de la subir qu'en même temps que les difficultés qui durent depuis quelque temps seroient terminées ou plâtrées, et, pour lors, il est à présumer que, d'une part, donnant le chapeau sur la recommandation de la reine de Hongrie, ils le lui laisseroient regarder comme une nomination pareille à celle des autres couronnes, et, de l'autre, ils le feroient regarder comme une nomination passagère, accordée à l'occasion de l'accommodement des anciens différents, et comme il s'est pratiqué plusieurs fois, même avec des princes d'Italie, qui n'avoient nulle prétention à une nomination ordinaire. Vous trouverez peut-être que les ménagements sont médiocrement bien entendus et peut-être mesme peu conformes aux véritables intérêts du Saint-Siége. Mais aussi, si voulez faire attention à la foiblesse dont est cette cour et à sa position, vous la plaindrez d'être nécessairement embarrassée quel parti prendre dans les moindres occasions. Les désagréments qu'elle a essuyés en nombre d'occasions depuis un siècle dans les ruptures ouvertes avec différentes puissances ne lui font regarder de salut que dans ce qui va à les éviter et à entretenir toujours dans les difficultés qui se présentent une porte pour en sortir, quoiqu'elle coure risque qu'il lui en coûte quelque chose.

## CIII.

### *Le Ministre à M. de La Rochefoucauld.*

Au camp de Bouchains, 22 may 1746.

Je réponds, Monsieur, à la lettre dont vous m'avez honoré le 27 du mois dernier. Nous sommes moins mortifiés du retardement des délibérations de la cour de Rome

touchant l'investiture du duché de Parme que de la raison qui occasionne ce délai, c'est aux projets imprudents et aux mauvaises manœuvres militaires des Espagnols qu'il faut principalement attribuer le mécompte dans lequel ils se trouvent à cet égard, et je conçois parfaitement que la politique prudente du Saint-Siége ne lui permettra pas de hazarder aujourd'hui un diplôme dont l'expédition ne pourroit être d'annoncer l'utilité et seroit au contraire susceptible de grands inconvénients. Je ne puis cependant me refuser à une réflexion qui me paroît bien naturelle, c'est que le pape auroit dû, lorsqu'il en étoit encore temps, accorder à l'Espagne l'investiture qu'elle demandoit, c'étoit une occasion à ne pas négliger de faire rentrer le Saint-Siége dans les anciens droits dont il a été dépouillé en 1718 par le traité de quadruple alliance, contre lequel la cour de Rome fit d'inutiles protestations au congrès de Cambrai. Au reste, Monsieur, nous n'avons voulu dans toute cette affaire qu'appuyer l'Espagne sans donner aucune atteinte aux règles de la justice et à la fidélité de nos engagements. Celui que nous avons contracté par rapport à Castro et à Ronciglione se trouve du moins implicitement dans le traité conclu avec le feu empereur en 1738. Il y est formellement énoncé que l'infant D. Carlos cédoit à cet empereur ses droits sur Parme et sur Plaisance. Celui-ci s'engage à ne poursuivre jamais la désincamération de Castro et Ronciglione, et le roy ainsi que les autres parties principales contractantes dans ce traité ont garanti l'exécution de tous les articles qu'il contient. C'est là un titre bien favorable pour la cour de Rome, quoiqu'elle n'ait eu aucune part directe à la négociation. Je n'ai rien à ajouter, Monsieur, à ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous mander sur les affaires d'Italie. Nous ne pouvons les rétablir que par un parfait concert de sentiments et

de mesures, et c'est à quoy il ne sera pas aisé de réduire la cour d'Espagne ; celle de Vienne paroît aujourd'hui résolue à pousser aussi loin que possible les avantages dans ce pays-là ; mais la disette extrême d'argent pourra rendre les opérations de l'armée autrichienne plus lentes et plus difficiles.

La médaille qui a été frappée à l'occasion des derniers événements en Italie, est une mauvaise plaisanterie qu'il seroit utile de relever.

Le changement que le grand duc exige dans le bref que le pape lui a écrit, est un premier effet de succès de la reine, son épouse, en Italie, et Sa Sainteté doit s'attendre à des prétentions encore plus humiliantes pour le Saint-Siége, si la cour de Vienne peut exécuter ses vastes et ambitieux projets.

Il est hors de doute que le roy de Prusse sera fort irrité du refus que le pape luy fait des bulles que sollicite le coadjuteur de l'évêché de Breslaw, et je crois, Monsieur, que vous devez représenter fortement les suites funestes que pourroient avoir pour la catholicité, en Silésie, le dégoût et le mécontentement qu'on donneroit en cette occasion au roy de Prusse.

(Remerciements pour les attentions que l'ambassadeur a eues pour son fils, et pour la bienveillance particulière que le pape lui a témoignée.)

## CIV.

*M. de La Rochefoucauld à M. de Vauréal.*

Frascati, 22 may 1746.

Nous avons appris par le courrier qui est arrivé cette semaine, que M. de Castellar avoit passé la Magra. J'imagine qu'il aura rejoint à présent M. de Gages qui, de son

côté, s'est retiré près de Plaisance. Si vous ne rétablissez pas entièrement l'accord, il est bien à craindre que les choses n'aillent pas mieux par la suite qu'elles n'ont été jusqu'icy.

Tout le monde prétend que la cour où vous êtes traite avec celle de Vienne, par le moyen de celle de Dresde. Il paroît douteux que deux personnes, qui n'ont d'autre but que d'avoir chacune l'Italie entière, puissent s'accorder; mais qu'est-ce que ne fait pas faire la pique?

Nos maîtres prétendent que toute la négociation avec le roy de Sardaigne avoit été communiquée à la cour de Madrid, et que ce n'est qu'après que nous avons tenté inutilement pendant deux mois de déterminer la reine d'Espagne que le roy de Sardaigne a pris son parti. Cela ne s'accorde pas tout-à-fait avec ce que vous m'avez mandé. C'est à moi à respecter les lumières supérieures.

Il paroît constant que le roy de Sardaigne a exigé de la reine de Hongrie d'abandonner pour le moment présent l'idée d'envahir le royaume de Naples.

## CV.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Paris, le 24 may 1746.

J'ay envoyé, mon cher cousin, à M. de Campo Florido les deux paquets que vous m'avez adressés pour luy. M. le cardinal Tencin que j'ay vu depuis votre lettre, sans luy dire que vous m'aviez écrit, m'a dit que le pape lui avoit écrit fort au long sur la nomination des couronnes. Il ne m'a point montré la lettre, mais ce qu'il m'en a dit se rapporte fort à ce qui vous a été dit par le cardinal

Valenti. Il compte toujours que le roy de Sardaigne n'insistera pas, mais il dit que le pape est très-décidé à comprendre l'Angleterre dans la nomination des couronnes. Ainsi ce seroit sept chapeaux qu'il faudroit pour remplir la nomination des couronnes, quand même on n'en donneroit point à la reine de Hongrie. Et quand à ce dernier point, il insiste toujours, à ce qu'il m'a dit, auprès du pape pour lui faire sentir que, dès-lors qu'elle n'a fait aucune démarche, il ne sçauroit trop se presser de nommer dès qu'il y en aura sept de vacants, sauf à se réserver mesme celui de l'empereur, si la nomination n'étoit point arrivée et que cela tireroit plus aisément Sa Sainteté d'embarras, sauf à donner ensuite le premier vacant aux importunités et aux sollicitations de la reine de Hongrie.

Au fond, je pense comme vous, surtout de la façon dont les affaires vont en Italie, qu'on n'empêchera point la reine de Hongrie d'avoir un chapeau, si elle veut, et qu'il vaut encore mieux qu'elle l'ait, quitte à faire un grief et à crier après la cour de Rome, comme vous le dites, que de voir retarder la nomination.

Je n'ay point d'ailleurs apperçu de finesses dans tout cela de la part du cardinal Tencin, et je crois même qu'à cause de la nomination d'Angleterre, il voudroit de bonne foy qu'elle fust faite promptement. Pour moi, je le souhaite plus vivement que personne, puisque je la regarde comme l'époque de votre retour icy. Faites donc encore une fois pour le mieux, car on ne vous donnera point d'ordres, ou si l'homme qui s'en mesle continue d'y rester, ceux que vous recevrez seront aussi ridicules qu'il sera également sage et facile d'y contrevenir.

## CVI.

### *M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

Aranjuez, 24 may 1746.

M. le nonce m'a remis, très-cher seigneur, votre lettre du 5. La résolution que vous prenez de m'en honorer tous les ordinaires, quand mesme vous n'auriez rien à me dire, est fort selon mon cœur, je m'impose la mesme loy, et ce sera avec la plus grande intrépidité que je vous escriray des lettres insipides et vuides de choses; j'auray du moins le plaisir de vous dire que je vous aime et honore de tout mon cœur.

Pourquoy donc encore le 5 de may me faites-vous la petite bouche sur les ordres que vous avez reçeus au sujet de la promotion? Est-ce parce que cet événement vous touche de trop près? Il me semble qu'au contraire ce devroit estre une raison d'en parler à quelqu'un qui s'y interésse aussi sincèrement que moy. Vos Romains ne sont pas si discrets : j'ay veu une lettre qui dit que vous avez eu ordre de déclarer que le roy vouloit absolument qu'aussitost qu'il vaquera un septième chapeau, et mesme que Sa Majesté n'attendroit pas le septième chapeau, sans la grande union qui est entre Sa Majesté et le roy d'Angleterre; et, sur cela, on s'émancipe et l'on dit que la marque d'amitié est d'autant plus grande, que le chapeau du roy d'Angleterre est pour un François pour qui le roy l'a demandé.

Si la déclaration a été faite en mesmes termes, on ne peut pas dire qu'ils soient foibles. Je ne m'en étonnerois pas, par la connoissance que j'ay d'un certain style. —

Quoi qu'il en soit, je voudrois que cette lettre fût la dernière que je vous écriray comme à un confrère, et je seray charmé de vous bacciar l'orlo de la sacra porpora.

La retraite de M. de Castellar est admirée icy par les militaires comme un très-beau fait d'armes. Vous avez sçu depuis l'affaire de Lodogno où les Autrichiens ont perdu plus de 3,000 hommes; mais, comme cela n'a pas empêché M. de Leichtenstein de s'approcher de Plaisance, si près que, le 13, les grand'gardes des deux armées étoient à la portée du fusil, nous sommes dans les transes d'une vraie bataille ; on espère cependant que le prince de Leichtenstein n'osera pas attaquer, parce que l'infant est sous le canon de Plaisance, où l'on dit qu'il y en a 80 pièces de 24, et que le marquis de Castellar devoit rejoindre l'armée le lendemain. Il y a deux jours que nous sommes sans nouvelles, peut-être en viendra-t-il avant que cette lettre soit fermée.

M. le maréchal est toujours icy, plaisant par son esprit et négociant secrètement. Cependant, comme le monde est méchant et impatient, il y a des gens qui commencent à dire qu'il fera de l'eau toute claire ; vous jugez bien que je ne suis pas de cet avis-là.

Je ne crois pas qu'il y ait rien de changé dans la destination du marquis de Fogliani. Nous avons eu des nouvelles du 14. Leichtenstein avoit envoyé un détachement au-devant de M. de Castellar, et M. de Gages en a aussi envoyé un après l'Autrichien ; on ne croit pas que les ennemis attaquent, mais l'embarras est de sçavoir ce que nous ferons, parce que nous ne pouvons pas rester longtems où nous sommes. De ce pays-ci je n'ay rien à vous dire que vous vous souciez de sçavoir, aussi je finis, etc.

## CVII.

### *M. de La Rochefoucauld à l'Evêque de Rennes.*

Frascati, 25 may 1746.

L'état des choses en Lombardie est toujours le même, du moins nous n'avons eu encore aucune nouvelle qu'il y ait eu d'action, comme le voisinage des deux armées près de Plaisance pouvoit le faire imaginer. On assure que les Autrichiens ne se tiennent en aucune façon du monde assurés du roy de Sardaigne, et on pense que si le nouveau renfort d'éloquence et de bonnes raisons qu'a apporté le maréchal de Noailles vous fait opérer l'un et l'autre sur la reine d'Espagne, les erremens qui avoient été plus que projetés pourroient bien se reprendre. Je conçois parfaitement que vous avez trop de choses à faire pour pouvoir en écrire beaucoup ; ainsi je me tiens toujours fort obligé de ce que vous voulez bien me marquer.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Nous avons dans ce moment le pape à Frascati. Il est venu voir la maison de la Ruffinella, que les jésuites ont achetée de la maison Sachetti, et qui est tout au haut de la montagne. Ils en ont fait un bâtiment charmant et où la simplicité se trouve jointe avec toute la commodité et l'élégance possibles. Le pape dînera à Belvedere, chez le prince Pamphile, et comme vous sçavez qu'il n'y a chère que de vilain, je suis persuadé qu'il y sera traité tout au mieux. Quoi fait, il retournera coucher à Castello. N'est-il pas vrai que c'est bien là se divertir comme un pape ? Il se porte à merveille et annonce un pontificat très-long.

## CVIII.

### *M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Frascati, 25 may 1746.

Le voisinage de l'armée espagnole et de celle de la reine de Hongrie, proche Plaisance, avoit fait croire qu'il pourroit bien y avoir une action et le prince de Leichtenstein avoit paru affecter d'en faire répandre le bruit ; mais nous n'avons encore entendu parler de rien. M. de Castellar, avec sa troupe, doit avoir joint, dès le 14, le corps de l'armée de l'infant. Une des choses qui peut arrêter les Allemands dans leurs projets, est la défiance qu'ils ont du roy de Sardaigne, qu'on assure leur faire toujours de belles protestations d'union indissoluble, mais auxquelles ils ne donnent pas une entière créance, l'opinion étant assez généralement répandue, qu'il persévère aussi bien que nous dans les même vues et qu'il n'a point abandonné les négociations de cet hyver. Vous verrez, dans l'extrait ci-joint, ce que le nonce de Venise écrit que le ministre de cette république à Turin en mande au sénat.

Le cardinal Valenti me dit à ce sujet, il y a peu de jours, que, suivant ce qu'on lui mandoit d'Espagne, le maréchal de Noailles y avoit été reçu à merveille; que le roy et la reine lui témoignoient beaucoup de confiance, et qu'il commençoit à être persuadé que la reine finiroit par s'en remettre à ce qu'on voudroit faire pour elle et pour l'infant; que, dans le fonds, elle n'en seroit pas moins mécontente, ni peut-être moins ulcérée, mais qu'elle feroit comme si elle ne l'étoit pas, et il parut pleinement persuadé que les arrangemens avec le roy de Sardaigne subsisteroient

toujours, dès qu'elle voudroit y donner la main, m'ajoutant qu'il ne voyoit d'autre obstacle à ce que la chose finisse ainsi, que ceux qu'une bataille, qui se donneroit en Lombardie dans ce moment, pourroit y apporter, parce que si les Espagnols venoient à être attaqués et forcés sous Plaisance, où sont actuellement toutes leurs forces, ne pouvoit pas être médiocre, tandis que l'armée de la reine de Hongrie, au cas même qu'elle eust du dessous, avoit les derrières très-libres, très-assurés et des places fortes pour la retraite.

En conséquence, de ce que vous avez mandé en Espagne touchant la promotion des couronnes, M. le cardinal Acquaviva a reçu ordre de faire les mêmes instances et les mêmes représentations dont vous m'avez chargé et de concerter avec moi à ce sujet. Il m'en donna avis, il y a trois jours, me marquant que, comme il devoit voir le pape le lendemain, à Castel, il lui en parleroit, à moins que je ne jugeasse à propos qu'il différât. Je lui marquai que, comme rien ne paroissoit presser, attendu que le cardinal Calcaquini étoit beaucoup mieux, je croyois qu'il voudroit autant que nous en eussions raisonné auparavant ensemble. Il vint coucher icy le même jour qu'il avoit été à l'audience du pape, et je vis dans la conversation que nous eûmes ensemble, qu'il avoit déjà fait part au cardinal Valenti des ordres qu'il avoit reçus et qu'il avoit touché un mot légèrement au pape; qu'on lui marque que les ordres qu'on lui donne sont en conséquence de la demande que vous en avez faite; qu'il l'a même dit ainsi au cardinal Valenti, qui l'a fort bien remarqué, nous sommes convenus de ne pas faire de plus fortes instances, que dans le cas où le septième chapeau viendroit à être vacant, afin de ne pas sembler par des oppositions faites d'avance donner une espèce de corps et de réalité à des prétentions

que cette cour assure que la reine de Hongrie n'a pas encore mis au jour, et qui au moins ne sont pas publiquement connues.

Le nonce de Venise mande, en date du 7 mai, que le président de la république à Turin donne avis au sénat que le roy de Sardaigne a écrit une lettre, de sa propre main, à la reine de Hongrie, dans laquelle il l'assure qu'il ne l'abandonnera jamais, quelqu'avantage que lui promettent les cours de France et d'Espagne; qu'elle, de son côté, doit maintenir constamment leurs traités et les dernières cessions qu'elle lui a faites.

## CIX.

### *M. de Vaureal à M. de La Rochefoucauld.*

Aranjuez, 30 may 1746.

Nous sçavons, depuis plusieurs jours, que M. de Castellar a rejoint M. de Gages; mais nous n'en sommes guère plus tranquilles sur les événemens qui peuvent résulter d'une position aussi critique que celle de l'infant et, de plus, très-embarrassante pour les subsistances. Je ne sçais comment va l'union entre les armées, mais vous jugerez que celle des cours est parfaite, quand vous sçaurez qu'avant hier le maréchal de Noailles a obtenu la toison pour son fils et la survivance de capitaine des gardes du corps pour son neveu, le comte de Bournonville. Je n'ay nulle foy à la négociation que l'on suppose qui se fait à Dresde, et j'ay de bonnes raisons pour n'en rien croire.

A l'égard de l'autre affaire, dont vous me parlez en chiffres, les époques vous feront juger de la vérité. Le 27 janvier, j'ai reçu la première nouvelle du traité avec le

roy de Sardaigne et ordre de ne donner que deux fois vingt-quatre heures pour répondre. Le 31 janvier, le roy d'Espagne a répondu, de sa main, et comme il ne doutoit pas que la lettre ne fist un changement, il n'étoit pas possible d'espérer de détermination jusqu'à la réponse du roy, et cette réponse n'est arrivée que le 20 mars.

Il est difficile de mettre ce délai sur le compte de l'Espagne, de plus, entre les actes passés ou prétendus passés avec le roy de Sardaigne, il y avoit un traité d'armistice, qui portoit que l'on donnoit deux mois à l'Espagne pour consentir. Or, cet acte n'est signé que le 17 février, les deux mois auroient donc été jusqu'au 17 avril; nous n'en avons eu connaissance que le 20 mars et, dès le 10 mars, le roy de Sardaigne avoit tourné casaque. Il y a encore plus, selon ce même traité, les deux mois ne devoient commencer à courir que du jour de la publication de l'armistice et jamais l'armistice n'a été publié. Jugez présentement.

M. le maréchal de Noailles a obtenu la toison pour son fils, M. le comte de Noailles, et la survivance de capitaine des gardes du corps pour son neveu, M. le comte de Bournonville. Ces grâces vous donneront, Monseigneur, une haute idée de la faveur dont nous devons espérer d'heureux effets pour le bien commun : cette partie est encore *in abscondito*, et jusqu'à présent personne ne pénètre le secret de sa négociation; cependant on parle de son départ pour la semaine prochaine. Je n'en sçais encore rien.

Cette répétition ressemble un peu à du rabachage; pardonnez-le. J'avois fait, il y a trois jours, le commencement de la minute et l'ayant achevée ce matin, sans relire le commencement, je ne me suis pas souvenu que j'avois déjà dit ces deux grâces obtenues par le maréchal.

Quand vous me parlez de la tranquillité et de la liberté de Frascati, vous me montrez des biens plus désirables que si, du pinacle du temple, vous me faisiez voir tous les royaumes de la terre ; c'est peut-estre parce que ces biens sont loin de moi que je les estime tant.

Nous sommes dans l'attente d'un grand événement à Plaisance. Le dernier courrier nous a rapporté qu'il avoit rencontré dix ou douze bataillons françois qui alloient joindre l'infant; cela nous fait espérer que nous apprendrons bientôt ou une victoire ou la retraite des ennemis dans le Cremonois.

La date de votre lettre m'a tiré de mon impéritie sur Frascati, que j'appelois, comme le vulgaire, Frescati ; M. le nonce m'a confirmé *Fras* et m'en a dit l'étymologie. Aussi me voilà *doctior factus*, de mesme que le bon évêque de Tulle, qui ayant été obligé de se corriger sur une chose qu'il avait imprimée, répondit que, *doctior factus,* il avoit reconnu sa méprise.

## CX.

### *M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Frascati, 31 may 1746.

Les armées de Lombardie sont toujours dans la même position. M. de Gages a reçu dix bataillons de renfort des troupes françoises, qu'il avoit demandés à M. le maréchal de Maillebois. Ils sont commandés par M. de Mirepoix. Chaque parti fait toujours sonner bien haut l'envie qu'il a de donner bataille ; cependant, comme on n'entend parler de rien, même depuis l'arrivée du renfort, on soupçonne que les uns et les autres craignent l'événement d'une action décisive et que peut-être on perdra bien du

tems à se regarder et à faire la petite guerre. Les Autrichiens ont attaqué et remporté un poste des Espagnols, qui occupoient le séminaire que le cardinal Alberoni a fait bâtir près de Plaisance. La plus grande perte est tombée sur le cardinal dont il paroît que le séminaire a été fort endommagé.

On me mande de Naples qu'on y est plus tranquille à présent sur les desseins des Autrichiens contre ce royaume; cependant un mouvement ordonné par la cour de Vienne à toutes ses troupes de l'état de Toscane, qui vont former un camp sur la frontière, a fait soupçonner qu'on prenoit cette précaution pour fermer le passage aux secours que l'infant pourroit vouloir, en cas de besoin, envoyer au roy des Deux-Siciles.

Le pape s'en retourne lundy prochain à Rome, pour tenir tout de suite les Consistoires, qui sont nécessaires auparavant les cérémonies de la canonisation des saints, qui sera le jour de la Saint-Pierre. Il est d'une bonne santé; l'air de la campagne lui ayant fait beaucoup de bien. Je le vis, il y a quatre jours, dans un beau jardin voisin de son château de Castel-Gandolfo, par lequel il passe d'ordinaire à pied pour aller à la messe au couvent des Recolets, et c'est là où il voit les ministres étrangers et ceux qui vont lui faire la cour, s'étant fait une loy de ne les point admettre dans le palais pendant le tems de la villégiature.

Il me parut frappé de l'état de l'armée du roy, que nous avons reçu imprimé... Il m'ajouta que les Allemands n'entendoient pas de raison, qu'il ne sçavoit comment traiter avec eux; que, pour nous, nous n'étions pas de mesme, et que quand mesme nous étions en colère, nous nous appaisions aisément et que nous n'étions pas naturellement portés à la vexation et à faire du mal, que

c'est ce qu'il avoit observé de tout temps ; de là, on peut conclure qu'il nous aime mieux et qu'il les craint davantage.

## CXI.

*Le Ministre de la marine à M. de La Rochefoucauld.*

Paris, 31 may 1746.

J'ay reçu, Monsieur, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 4 de ce mois, le mémoire qui vous a été remis par M. Banchieri au sujet des précédentes discussions pour les saluts entre les galères de France et celles du pape.

J'aurois fort souhaité, par l'intérêt que vous me marquez prendre à concilier cette affaire, pouvoir entrer dans les vues générales de M. Banchieri, en faisant décider par le roy que les galères de France salueront celles du pape à pavillons égaux, et que respectivement les pavillons inférieurs salueront les supérieurs. Il n'y a de difficulté que par rapport à la patrone, puisque le roy a consenti à faire saluer par sa réale la capitane du pape, et qu'il n'y a point de décision à donner à l'égard des galères sensiles.

Vous verrez, par le mémoire que j'ay fait dresser en réponse à celui de M. Banchieri, qu'il n'est pas possible de se fonder sur la prétendue convention de 1734, dont M. le grand-prieur, ni M. le duc d'Enville, n'ont point eu connaissance, et dont il n'est fait aucune mention dans leurs journaux, non plus que dans ceux des autres officiers qui étoient embarqués sur nos galères. Au reste, je pourrois parler de nouveau au roy de cette affaire, lorsque Sa Majesté sera de retour de l'armée ; mais je ne

pense pas qu'elle veuille donner d'autres décisions que celles qui ont esté envoyées précédemment à M. le cardinal de Tencin.

## CXII.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Paris, 31 may 1746.

Je vous ay, dans mes précédentes, annoncé la défaite du prince Edouard, et toutes les gazettes vous en auront appris le détail. Depuis ce tems nous n'en avons point de nouvelles certaines ; on sçait seulement qu'il est retiré dans les montagnes d'Ecosse avec quelques débris de son armée, et que le duc de Cumberland le suit. Quelques gens veulent encore que ce ne soit pas une affaire finie ; je le souhaite ; mais elle ne me paroît guères en état de se rétablir.

On ne vous trompe pas en vous mandant que le cardinal d'Auvergne tire à sa fin ; je ne crois pas qu'il la fasse beaucoup attendre. Laverdy doit vous l'avoir mandé, et vous avoir conseillé en même temps de nommer un grand-vicaire à tout événement.

Je crois bien que Clugny ne vous vaudra pas grand'chose les premières années, surtout si vous vous défaisiez de la Charité ; mais c'est ce que je ne vous conseille pas de faire, du moins si promptement et sans avoir vu si l'on ne peut pas sans cela arranger l'affaire de M. l'abbé de La Rochefoucauld. M. l'archevêque d'Alby est très-mal, et c'est une occasion que je ne manqueroi point de travailler en sa faveur, et de faire tout de mon mieux pour qu'on se souvienne de ce qu'on a promis.

Je vous ay mandé, par ma dernière lettre, tout ce que je pensois de la promotion des couronnes et je persiste dans ce que je vous ay écrit à ce sujet.

Je vous tiens fort heureux d'être à votre campagne tranquille pour quelque tems; pour moy, à qui Paris devroit en tenir lieu, je m'y trouve on ne peut pas moins de momens libres, et quoiqu'il y ait peu de monde icy, le nombre des importuns ne m'y paroît pas diminuer.

## CXIII.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Paris, 31 may 1746.

Je suis charmé, mon cher cousin, d'avoir prévenu la recommandation que M. le chevalier de Saint-Georges vous a chargé de me faire en faveur de M. de Rosmadec. A son retour d'Ecosse, je rendis compte au roy de l'intelligence et du zèle que cet officier avoit prouvés dans l'exécution de la commission dont il avoit été chargé, et le roy lui en témoigna sa satisfaction en lui donnant la croix de Saint-Louis; son peu d'ancienneté dans son grade s'opposoit trop à son avancement, pour qu'il pût l'obtenir alors; mais j'espère bien le lui procurer même avec préférence aussitôt que cela deviendra plus praticable, et je ne ferai sûrement pas valoir sans succès le service qu'il a rendu et la protection qu'il a eu le bonheur de s'acquérir. Je reçois avec bien de la reconnoissance les remerciemens que vous avez eu commission de me faire, et je souhaiterois vivement que d'heureuses circonstances me donnassent occasion de les mieux mériter.

## CXIV.

*Le pape Benoît XIV à Louis XV, en lui envoyant l'évêque de Césarée le complimenter à Bruxelles.*

1er juin 1746.

Carissimo in Christo filio nostro Ludovico Francorum regi christianissimo,

Benedictus PP. XIV.

Carissime in Christo fili noster salutem. Eodem ferme tempore nuntium accepimus majestatem tuam in simul et discessum e Galliis ad regios exercitus tuos cogitare et sospitem Bruxellas pervenisse, unde factum est ut quas preces et vota ad omnipotentem Deum pro majestate tua vix conciperamus statim in gratiarum actionem bonorum omnium largitori pro confecti itineris prosperitate converterimus. Ut autem luculenta majestati tuæ præberemus paterna studiosaque voluntatis nostræ testimonia eamque Pontificiam caritatem comprobaremus, quam præclara Regii animi tui virtutes, et eximia præsertim in nos et apostolicam hanc sanctam sedem observantia commeretur venerabili fratri Ignacio, archiepiscopo Cezareo, Prelato domestico et Pontificio solio assistenti nostro atque ejusdem sanctæ sedis ordinario Bruxellis nuntio genere, integritate prudentiâque apprime commendata mandavimus ut bene tibi verbis nostris diceret atque nostro nomine salute plurima impertiret a majestate vero tua poscimus et rogamus ut laudatum venerabilem fratrem Ignatium eâ quâ soles regia humanitate excipias eidemque verbis nostris tecum disserenti eam adhibeas fidem quam nobis ipsis alloquentibus præstares. Interea a de

perennis tuæ incolumitatis auspicium tuarumque rerum felicitatem tibi, carissime in Christo fili noster, apostolicam benedictionem cum uberrima cœlestium munerum copia cunjunctam amantissime elargimus. Datum in arce Gandulphi, Albanensis diœcesis, prima junii 1746.

## CXV.

### *M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Frascati, 1er juin 1746.

Nous ne savons point qu'il soit encore arrivé rien de nouveau à l'armée de l'infant, depuis que M. le maréchal de Maillebois y a envoyé un renfort de dix bataillons. Vous aurez appris l'ordre venu de Vienne en Toscane, à tout ce qu'il y a de troupes réglées dans cet état qui monte environ à quatre mille hommes, de camper du côté de la Lunegrant et de faire remplacer ces troupes dans Livourne et dans les autres endroits où elles étoient en garnison par des milices. Reste à sçavoir si ces ordres ont été occasionnés par la crainte que M. de Castellar ne le jouât en Toscane, dans le tems qu'il a passé par un petit coin de la dépendance de cet état, ou si c'est pour mettre l'armée de l'infant dans l'impossibilité d'envoyer par terre des secours dans le royaume de Naples, au cas que la reine de Hongrie y envoyât des troupes par Bologne, Ferrare et l'état du pape, route qui lui est assurée par la possession de Modène et de Guastalle ; ce qui feroit croire que c'est ce second motif, c'est qu'il paroît certain que, lorsque l'ordre est parti de Vienne, on devoit déjà y être informé que M. de Castellar étoit déjà parti de Sarzanne et avoit pris la route de Genovesote, pour rejoindre l'armée de l'infant.

## CXVI.

*M. de La Rochefoucauld à M. de Vauréal.*

Aranjuez, 7 juin 1746.

J'allois commencer ma lettre, très-cher Seigneur, pour me plaindre de n'en avoir point reçue de vous par le dernier courrier d'Italie, lorsqu'on m'a apporté celle dont vous m'avez honoré de Frascati, le 17 may; vous me faites le même compliment que je vous préparois, vous n'aviez rien de moy, j'en suis étonné, car depuis que je me suis remis en règle, j'y ay esté fidèle.

Vous aurez sçu, par mes trois dernières, que le séjour de M. le mareschal de Noailles icy n'a pas produit l'effet d'augmenter mon travail, comme vous l'imaginez; au contraire, j'y ay esté dans l'inutilité et observateur non tranquille, mais oisif, d'un spectacle auquel je n'ai rien compris et auquel je comprends encore moins, depuis qu'il m'a fait voir des copies de quelques mémoires, qu'il dit avoir présentés icy et qui, dans le peu de substance qu'ils contiennent, sont tout opposés à ce dont j'étois chargé. Je dis dans le peu de substance qu'ils contiennent, car les trois quarts et demi ne sont que des phrases qui ne signifient rien et des amplifications d'écolier qui ne concluent rien. Tout ce que j'en puis inférer, c'est qu'il n'a cherché qu'à plaire, et qu'il va me laisser une besogne plus difficile que la précédente. Est-ce que je vais être obligé d'ôter les espérances qu'il a données.

M. de Noailles part demain, comblé d'honneur et de faveur de cette cour-ci.

Il commence à transpirer dans le public qu'il n'a rien

fait. Que dira-t-on, quand on sçaura qu'il a tout gâté? N'est-il pas étonnant, cher Seigneur, que toutes les lettres que j'ai reçues de la cour, depuis qu'il est icy, disent que nous devons travailler en tout de concert et joindre nos démarches et nos efforts pour la même fin, et que cependant il ne m'a pas été possible d'avoir, en six semaines, un quart-d'heure de conversation avec lui, et la première chose qu'il a demandée à la reine est qu'on ne me parlât de rien.

Je serois bien affligé par toute sorte de raisons que vous receussiez des visites d'Allemands.

Le secours de Valence est une autre énigme qu'on n'entend pas plus que bien d'autres choses. Le gouverneur de Tortone avoit écrit icy que le siége étoit levé, et cela sur une lettre du comte de Maillebois, qui lui mandoit que M. le maréchal de Maillebois avoit emporté un pont sur le Tanaro, immédiatement au-dessus d'Alexandrie, et qu'aussitôt M. de Leutron avoit été obligé de lever le siége.

## CXVII.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Paris, 7 juin 1746.

Il est très-vray que nos affaires en Italie ne peuvent prendre le dessus que préalablement la confiance et l'union ne soient rétablies; mais je l'espère et j'augure plus favorablement que vous de ce qu'aura fait M. le maréchal de Noailles.

Le peu de nouvelles que nous avons reçues d'Ecosse nous confirment le fâcheux état des affaires du prince Stuard. Les tentatives qu'on fait en sa faveur trouvent par-

tout des obstacles, dans la route, dans les attérages, dans l'ignorance des lieux qui tiennent pour luy et de ceux où il est; toutes ces difficultés ne rebuteront cependant pas de luy donner tous les secours possibles.

J'attends de moment en moment la nouvelle du départ de M. d'Enville, qui doit être actuellement parti. Malgré tous les soins et toutes les précautions que j'ay prises pour accélérer son armement et son départ, ils ont été contrariés par tout ce qui pouvait les ralentir, et vous jugez bien que je n'ay pas vu sans impatience un retardement qui ne peut que rendre les choses très-différentes.

Je crois que vostre cardinal apoplectique ainsi que le cardinal d'Auvergne ne tireront pas grand profit du mieux qu'ils éprouvent. L'archevêque d'Alby est mieux aussi, mais ce mieux ne m'a pas empêché de voir M. de Mirepoix au sujet de M. l'abbé de La Rochefoucauld; il m'a confirmé ce qu'il m'avoit dit et promis cy-devant, et je regarde cette affaire comme faite, à moins qu'il ne trouve quelque obstacle de la part du roy, ce qu'il ne croit pas, et qu'en effet il n'est pas accoutumé à rencontrer.

Le roy hâte son retour, et nous l'aurons icy dans sept ou huit jours. Ce n'est pas que Mme la dauphine aye aucun signe d'un accouchement prochain; elle ne s'est jamais mieux portée et ne ressent pas les plus légers avant-coureurs.

## CXVIII.

*M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, le 8 juin 1746.

Les Autrichiens, à ce qu'on nous assure, ont fait un

mouvement qui les éloigne d'environ deux lieues de Plaisance. Je ne sais si les Espagnols ont changé de résolution, mais il y a quelque tems qu'ils paroissoient déterminés à attaquer. M. le marquis Foligliani l'a dit tout haut à Rome et paroissoit même étonné que la chose ne fut pas encore faite.

## CXIX.

### *M. de La Rochefoucauld à M. de Vauréal.*

Frascati, le 13 juin 1746.

Ce que je ne comprends pas parfaitement, c'est comment la mission du maréchal de politique est devenue militaire, lorsque je ne vois point de nouveaux secours en marche et que tout auroit fort bien dû dépendre d'un moment et d'une action sous Plaisance, dont le succès ne pouvoit être que fort équivoque, action qui, à la vérité, paroît actuellement un peu éloignée par le mouvement qu'a fait M. de Gages en poussant un corps de troupes de l'autre côté du Pô, toujours à portée de le rejoindre, et qui, en lui assurant la supériorité de cet autre côté, a remis l'abondance dans son camp; mais sur quoi je ne suis pas tranquille, c'est sur la marche du roy de Sardaigne qui est à la teste des troupes, et qui, s'il y va bon jeu bon argent, pourra fort bien se trouver tout-à-fait supérieur à nos troupes et aux Génois, surtout si ces derniers viennent à être inquiétés du côté de Lauzanne par les troupes du grand-duc, qui s'assemblent et qui paroissent vouloir leur faire une querelle d'Allemands.

Ce que vous me marquez de notre général, au sujet de Milan, est si singulier, que c'est chose qu'on ne pourroit

croire, si elle ne venoit de quelqu'un qui est en état de combiner les différentes versions et si l'ambition de la femme ne pouvait le porter à des choses qu'il ne feroit pas lui-même. Je ne puis cependant m'empescher de désirer qu'on lui ait prêté quelque chose sur les consentements ou conseils secrets que les Espagnols prétendent qu'il a donnés. On m'avoit mandé de Paris, dès le mois de janvier, qu'il y avoit quelque accroc à sa grandesse, s'il avoit fait lever le siége de Valence, çauroit été ce qu'il pouvoit y avoir de mieux, et il paroist que cela n'a manqué que de vingt-quatre heures.

Quand à la conduite de M. le maréchal de Noailles envers vous, ce n'étoit pas de cette façon que je m'étois attendu qu'il vous feroit voir *cœlum novum, terram novam.* Peut-être, avant de partir, vous en donnera-t-il quelques bonnes raisons qui me paroissent seules cependant difficiles à deviner, et vous êtes trop sage pour ne pas sacrifier des mécontentements particuliers au bien de la chose, si tant est qu'actuellement il puisse y en avoir.

Je reçois dans ce moment mes lettres de France et en même tems celles de Gènes et de l'armée de M. le maréchal de Maillebois, du 9 de ce mois. Elles m'apprennent que toute notre armée doit avoir marché le 10 pour aller joindre l'infant sous Plaisance. On m'ajoute que les Génois ont d'abord été bien fâchés de cette résolution, mais qu'ils avoient pris courage et toutes les mesures nécessaires pour se défendre contre le roy de Sardaigne qui a établi quatre ponts sur la Bornuda. Je ne sçais moyennant cela si nous ne sommes pas à la veille et quasi au moment d'avoir la nouvelle d'une action, car je ne crois pas que nos troupes et celles d'Espagne pussent être longtemps jointes ensemble dans un même camp où les Espagnols seuls commençaient déjà à avoir peine à subsister.

## CXX.

### *Le Ministre à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 14 juin 1746.

J'ai reçu, Monsieur, les lettres dont vous m'avez honoré des 11 et 18 du mois dernier, et je ne dois pas vous dissimuler que le roy est véritablement peiné de voir la cour de Rome n'annoncer que foiblesse et complaisance servile pour la cour de Vienne, au sujet de la promotion des cardinaux qui doit se faire à la nomination des couronnes. J'ai déjà eu l'honneur de vous informer des intentions du roy à ce sujet, et Sa Majesté m'a ordonné de vous marquer de nouveau que vous devez employer tous les moyens les plus efficaces pour empêcher que la prétention insoutenable de la cour de Vienne pour obtenir deux chapeaux ne puisse être admise à Rome. Il est même nécessaire, pour prévenir toute mauvaise démarche à cet égard de la part du Saint-Siége, que vous demandiez une audience au pape, et que vous lui parliez avec la plus grande force pour ne luy laisser aucun doute sur les suites dangereuses qu'auroit infailliblement le parti qu'il prendroit de satisfaire en cette occasion l'ambition de la cour de Vienne. Vous pouvez, pour persuader plus sûrement, mettre en usage non-seulement les raisons de justice, de décence et d'intérêt pour le Saint-Siége, mais encore les menaces, en ajoutant que si Sa Sainteté accorde à la reine de Hongrie un second chapeau à titre de recommandation, les couronnes de France et d'Espagne, plus puissantes sans doute et plus respectables que celle de Hongrie, exigeront aussi deux chapeaux au même titre, et qu'elles feront valoir

hautement la prétention qu'elles seroient en droit de former à cet égard. En un mot, Monsieur, ne donnez point de borne à votre opposition, et faites en sorte que la promotion se fasse aussitôt qu'il vaquera un septième chapeau. Je ne doute point que le cardinal Acquaviva qui, de son côté, a reçu les ordres de la cour de Madrid, ne vous seconde en cette occasion avec tout le zèle et toute l'activité convenables. Rien n'est plus dénué de fondement que l'opinion où l'on affecte d'être encore en bien des endroits que nous suivons notre négociation avec le roy de Sardaigne, il n'en est assurément rien ; mais il n'y a nul inconvénient qu'on le croye, non dans l'armée de M. de Gages, mais dans celle de M. de Leichtenstein. Nous attendons avec inquiétude le sort de la bataille qu'on nous assure être inévitable sur la rive droite du Pô. Quoique nous ayons lieu de bien augurer du succès, l'affaire seroit si essentielle et si décisive, qu'on ne sauroit en envisager l'événement sans quelque crainte.

## CXXI.

*M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Frascati, le 15 juin 1746.

Nous apprenons dans ce moment que M. le maréchal de Maillebois doit avoir quitté son camp le 10 pour se porter avec toutes les troupes françoises vers Plaisance et se joindre à l'armée de l'infant. La circonstance va devenir bien critique par l'éloignement de nos troupes de l'Etat de Gênes. Il est fort à souhaiter qu'elle devienne décisive par la défaite des troupes de la reine de Hongrie avant l'arrivée des troupes de renfort qu'elle attend ces jours-ci. On

vous aura sans doute mandé de Florence que le courrier du marquis de Botra, qui a apporté la nouvelle de la prise du poste de Rivalto, est venu tout de suite à Rome porter un paquet au cardinal Alexandre Albane et qu'il en avoit laissé un pour le résident d'Angleterre et un autre qui fut d'abord dépêché par un exprès à Livourne et qu'on croit avoir été pour M. l'amiral Medley.

## CXXII.

*M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

Aranjuez, 21 juin 1746.

J'ay répondu, il a y huit jours, Monseigneur, à votre lettre du 25 may, mais elle arriva trop tard chez le nonce; vous savez qu'il faut pardonner soixante-dix-sept fois sept fois. J'espère cependant que je ne pousserai pas votre miséricorde si loin, et que je vous donneray à l'avenir toutes preuves d'une contrition parfaite.

M. le cardinal Valenti a écrit à M. le nonce ce que vous me mandez, Monseigneur, sur le silence qu'a gardé jusqu'à présent la cour de Vienne, au sujet de cette prétention, et qu'il étoit bien à craindre que nos démarches ne la réveillassent. Où a-t-on pris cette nouvelle à Versailles et nouvelle assez sûre pour occasionner des ordres tels que ceux que j'ay reçus et que j'ay fait donner à M. le cardinal Acquaviva.

Je n'ay pas oublié le Ringrazziare, ny que du Ringrazziare à partir pour l'autre monde, il n'y a quelquefois pas grande distance.

Il n'est pas impossible que la négociation qu'on croit rompue ne se renoue; mais ce ne sera pas l'effet de l'élo-

quence du maréchal de Noailles qui n'a fait autre chose que de déclamer contre, plus fortement qu'on n'avoit fait icy, et qui a fait renaître toutes les espérances que j'avois presque éteintes. Cela est incompréhensible.

C'est tout de bon présentement que nous attendons une grande nouvelle de Lombardie, M. le maréchal de Maillebois ayant pris le party d'aller, avec tout ce qui luy restoit de troupes, joindre l'infant, et toutes les mesures étant concertées pour attaquer aussitost le prince de Leichtenstein. Vous en sçaurez l'événement aussitost que nous. S'il est tel que nous l'espérons, il changera beaucoup le système. Dieu le veuille !

## CXXIII.

### *De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 21 juin 1746.

Je suis dans une véritable peine, les vents, opiniâtrement contraires, retiennent M. d'Enville aux rades de l'isle d'Aix, quoiqu'il ait été prêt à faire voile dès les premiers jours de ce mois. Vous calculez aisément toutes les circonstances fâcheuses d'un pareil retardement, quelle que soit sa destination; mais une de celles qui m'affligent le plus, c'est le chagrin et l'impatience que je sçais qu'il en a.

On assure que le prince Stuard, qui n'est pas sorti d'Ecosse, comme on en avoit fait courir le bruit, y a déjà rassemblé ses troupes dispersées et se retrouve à la tête d'un corps assez considérable, qu'il peut se conserver, au moyen des nouveaux secours d'argent qui luy sont arrivés heureusement, et qu'enfin il tient bon et peut donner encore de l'ouvrage au duc de Cumberland.

Depuis la prise d'Anvers et le retour du roy, il n'est plus question de bulletins ; nous sommes icy dans l'attente de l'accouchement de M$^{me}$ la dauphine qui, jusques aujourd'hui, n'a pas senti la moindre altération dans sa santé. Tout ce que les médecins nous disent de plus positif, c'est qu'elle accouchera du 29 au 30.

## CXXIV.

*Le Ministre à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 21 juin 1746.

Vous aurez appris, depuis ces deux époques, que la situation de nos affaires en Italie est devenue de jour en jour plus critique et plus dangereuse, et ce n'est qu'avec la plus vive inquiétude que nous attendons de moment à autre la nouvelle d'une bataille décisive de laquelle dépend le sort de nos armées et celui de l'Italie.

Vous sentez, Monsieur, que dans une pareille incertitude, il n'est ni facile ni prudent de juger des suites d'un événement aussi important. Il y a près de huit mois que nous avions annoncé et tâché de prévenir les malheurs qui nous arrivent, mais les raisons les plus solides n'ont pu vaincre l'esprit d'ambition et d'entestement. On peut connoître les intérêts des princes, mais leurs passions et les cabales de leurs ministres ont tant de nuances et des replis si tortueux que la politique la plus sage et la plus réfléchie ne peut former que des conjectures hazardées sur les motifs et les effets de leurs résolutions.

Je me suis toujours bien attendu que la Toscane n'observerait la neutralité qu'autant qu'elle ne croiroit pas

pouvoir l'enfreindre impunément. Nous touchons peut-être au moment où l'espérance de chasser d'Italie les deux infans d'Espagne fera passer par dessus toutes les règles et les bienséances qui, jusqu'à présent, ont empêché le grand duc de joindre ses troupes à celles de la reine son épouse.

Dans des circonstances aussi fâcheuses, la cour de Rome doit bien penser qu'il n'est plus question aujourd'hui des investitures de Parme et de Plaisance, non plus que de l'affaire touchant Castro et Ronciglione. Nous sommes bien persuadés de la préférence que le pape nous donne sur nos ennemis dans son estime et dans son amitié, mais à quoi nous sert cette théorie de prédilection, si, dans toutes les occasions qui se présentent, le Saint-Siége se soumet avec foiblesse et timidité aux fantaisies les plus injustes de la cour de Vienne. J'ai lieu de croire que l'arrivée du marquis de Foligliani à Naples a été retardée par quelques ordres secrets de la cour de Madrid. Il est certain que la destitution de M. de Sala n'est pas du goût de la reine d'Espagne, et si jamais elle a eu raison, c'est certainement en cette occasion.

## CXXV.

### *M. de La Rochefoucauld à M. de Vauréal.*

Frascati, le 22 juin 1746.

Nous sommes tous occupés du courrier que le cardinal Alexandre Albane a reçu de M. de Leichtenstein avant hier, après l'arrivée duquel il a sur-le-champ fait courir des billets à ses féaux pour leur donner part d'une victoire

remportée le 26 par les troupes de la reine de Hongrie sur celles d'Espagne et de France, et portant pour détail que la bataille avait duré huit heures, que les gardes wallonnes et espagnoles aussi bien que les troupes françaises avoient souffert prodigieusement, que les Autrichiens avoient fait 4,000 prisonniers, dont la plupart blessés, et qu'ils avoient entre leurs mains 5 pièces de canons et 23 drapeaux, sans compter ceux qu'on leur apportoit à tout moment, quand le courrier est parti. Je suppose que, suivant l'usage des relations allemandes, il y avoit beaucoup à en rabattre; il me semble qu'on peut toujours en conclure que nous n'avons pas eu l'avantage, et, dans la position où nous étions, ne pas l'avoir et être repoussés, n'annonce rien que de funeste. Je souhaiterois fort que les nouvelles que l'infant fera passer à Naples nous fassent appercevoir que je me suis trompé dans mes conjectures. Quand viendront-elles ? Nous l'ignorons, car il est assez à croire que la communication avec Gênes est rompue, le roy de Sardaigne s'étant emparé de Novi et posté entre les Etats de Gênes et la route que le maréchal de Maillebois a suivie pour joindre l'infant. Cette catastrophe, telle qu'elle soit, plus ou moins grande, n'influera-t-elle pas sur les négociations qu'une lettre particulière m'assure être en bon train passant pas les Hollandais, et dans laquelle on me mande qu'on croit que la reine d'Espagne entre aussi bien que la reine de Hongrie et le roy d'Angleterre ; mais je ne réponds pas que mon politique particulier soit bien informé. Le départ de M. de Puysieulx pour La Haye, après plusieurs conférences auxquelles il a assisté avec M. Vasnerec (Gilles), suffit pour donner lieu à bien des conjectures et des raisonnements.

## CXXVI.

*M. de La Rochefoucauld à M. de Vauréal.*

Frascati, 22 juin 1746.

L'arrivée d'un courrier que le cardinal Alexandre Albane a reçu de M. le prince de Leichtenstein nous a mis aussi bien que les Espagnols dans la consternation. Les billets que le cardinal a fait courir, adressés à ceux qui sont attachés à la reine de Hongrie, portant que les troupes de cette princesse avoient emporté une victoire complète sur les Espagnols et sur nos troupes, qui avoient aussi bien que les gardes espagnoles et wallonnes souffert extrêmement, qu'il y avoit 4,000 prisonniers, dont la plus grande partie étoient blessés, 5 pièces de canon prises et 23 drapeaux. Ce billet ne parle point de poursuivre, ce qui nous fait croire qu'il pourroit y avoir quelque chose de plus ou de moins dans la relation de M. Leichtenstein, ce qui arrive assez communément. Nous ne serons parfaitement informés que quand nous aurons les nouvelles de la part des Espagnols, mais on doute fort que la communication avec Gênes soit libre, le roy de Sardaigne s'étant emparé de Novi. Aussi pouvons-nous être encore longtemps sans avoir de nouvelles. Vous pouvez bien croire qu'au génie qui règne dans ce pays-ci, on n'hésite pas à regarder la reine de Hongrie comme maîtresse en Italie. M. le cardinal Valenti que je vis hier m'en parut extrêmement inquiet, et me dit que le pape en étoit dans la transe. Ils voudroient icy une balance et une égalité qui les mît dans le cas d'être aidés par l'un quand ils seroient maltraités par

l'autre, ou, pour mieux dire, d'être ménagés par tous les deux.

Il faut bien que les Espagnols n'ayent pu encore donner de leurs nouvelles à Naples, depuis la journée du 15, car il n'est point encore passé de courrier.

La reddition d'Anvers, l'investissement de Mons, la supériorité de l'armée du roy et la suite, les négociations qui viennent de vous faire envoyer M. de Puysieulx en Hollande, nous font espérer remède à ce qui, dans ce pays, touche de plus près, et, par là, fait plus d'impression dans les esprits.

M. le maréchal de Noailles doit être content des attentions qu'on lui a témoignées à la cour où vous êtes, mais, soit que les arrangements aient été militaires ou politiques, n'est il pas bien à craindre qu'il n'y ait beaucoup de changements à y faire par ce qui vient d'arriver, et qui pourra s'ensuivre. Je voudrois plaisanter, mais je n'en ai pas la force, étant réellement de fort mauvaise humeur de tout cecy, et, en vérité, ce qui vous touche par les nouveaux embarras que cecy peut vous causer, y entre pour quelque chose.

Pour prendre des idées un peu plus gaies, il faut penser que nos progrès en Flandres, ou que la négociation preste à conclure raccommoderont tout. On prétend que Mons ne tardera pas à suivre le sort d'Anvers, on y ajoute même Charleroy. Il est vray que M. le prince de Conti peut travailler bien à son aise, étant couvert par une armée aussi nombreuse que celle du roy.

Si vous faites tous les jours des progrès aussi considérables dans l'orthographe géographique que celui dont vous me faites part au sujet de Frascati, je ne désespère pas de vous voir faire un jour des notes sur Baudran et la Martinière.

## CXXVII.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 27 juin 1746.

Enfin M. d'Enville a mis à la voile le 22, et les vents, s'étant mis à la raison ce jour-là, se sont jusqu'aujourd'huy soutenus si favorables, qu'il doit être déjà loin et qu'il n'y a point à craindre de relâche. Il est parti dans la meilleure santé du monde.

Nous n'avons point encore icy M. le maréchal de Noailles et nous ne l'attendons même que dans les premiers jours du mois prochain ; quelque succès qu'aient eu ses soins et ses négociations avec l'Espagne, je ne pense pas qu'il en rapporte un remède spécifique à la triste aventure qui vient de nous arriver en Italie. Comme nous ne sçavons pas encore par des nouvelles directes le détail de nos pertes, qu'on ne s'est pas pressé de nous annoncer ; mais il faudroit trop rabattre de ce que nous sçavons pour qu'elles ne fussent que médiocres, et il y en a sûrement assez pour ajouter de nouveaux obstacles à ceux qui se multiplient d'autre part.

Je ne sçais si je pourrai vous mander dans huit jours l'accouchement de M^me^ la dauphine. Elle ne sent pas la plus petite altération dans sa santé, et nos grands connoisseurs s'en tiennent à nous répéter que cela ne peut aller loin.

## CXXVIII.

*M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

Madrid, 28 juin 1746.

Oh ! pour cette fois-cy, mon cher Seigneur, je vais me rubriquer ; vous dites encore le 8 juin que vous n'avez point reçu de mes lettres, je vous ai écrit le 17 may et j'ai ma minute cy-présente ; les lettres sont quinze jours ou tout au plus dix-huit en chemin. Vous avez donc dû avoir ma lettre du 17 may avant le 8 juin, cela me paroist une démonstration. Après cela, s'il y a des génies malfaisants qui, appliqués à me nuire en toutes choses, portent leur malice jusqu'à intercepter mes lettres et à vouloir me perdre auprès de vous, il faut céder à ma destinée et comprendre cet article dans la résignation ou dans la fermeté dont je suis obligé de faire provision, et qui, à ce que j'espère, ne me manquera pas. Si une fois vous rentrez dans le fil de mes lettres, vous devez les recevoir tout de suite, car depuis je n'ai pas manqué.

Je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai mandé au sujet du maréchal de Noailles. Les envieux commencent à dire que, quoiqu'il n'ait rien fait, il a fait en habile homme ; parce qu'il a tiré des réalités pour des paroles, et que si ces paroles sont emportées par le vent, il dira que ce n'est pas sa faute, qu'il a fait tout ce qu'il a pu ; mais qu'alors il sera hors de portée de sentir le mécontentement qu'on pouvoit avoir icy, ainsi il sera dans le cas de votre proverbe de vous autres, Messieurs les Italiens, *passato el pericolo gabbato il santo.*

Aujourd'huy, est le septième jour que nous sommes sans

courriers de l'infant, qui, comme vous sçavez, en envoye un tous les jours, de même que d'icy on luy en envoye aussi tous les jours un; nous nous attendions bien que, vu la position des ennemis et en dernier lieu du roy de Sardaigne, quelques-uns de ces courriers quotidiens pouvoient être pris; mais sept de suite, cela n'étoit pas encore arrivé dans les circonstances les plus critiques. Nous sommes donc fort en peine, cependant nous interprétons les choses le plus favorablement qu'il est possible; la bataille auroit dû naturellement être le 14 ou le 15. Nous espérons que les Autrichiens se sont retirés et que l'infant les suit, ce qui ne change pas la situation du roy de Sardaigne; les passages doivent toujours être embarrassés, du moins pendant quelques jours. Voilà, très-cher Seigneur, nos conjectures et les discours par lesquels nous cherchons à endormir vos craintes; vous êtes sûrement plus sçavant que nous. Dieu veuille que tout s'éclaircisse à notre commune satisfaction.

Avant que vous receviez ma réponse, vous aurez sçu Mons assiégé et le roy à Versailles, pour recevoir M. le duc de Bourgogne. Dieu veuille que la signora ne mette pas au monde une fille; j'en attends à tous moments la nouvelle. Je ne vous dirai pas pourquoi on n'est pas allé à Bréda; on croit icy que c'est que la négociation avance et moy j'assure qu'on ne fait que peloter. Ce que vous prévoyez n'est que trop apparent et mesme trop évident que, pendant que nous ferons nos siéges, il viendra d'Allemagne et d'Angleterre des renforts très-considérables et qu'alors les ennemis seront en grandes forces; mais en attendant, nous aurons leurs villes et j'espère que vous leur direz : *Pax vobis.*

On n'a pas dit icy un mot de l'expédition des galiotes napolitaines qui ont, dites-vous, brûlé à l'embouchure du

Pô et à la vue des frégates angloises, des bâtiments qui portoient des vivres à l'armée autrichienne ; cela me paroist magnifique. J'ai vu célébrer des choses beaucoup moindres et je ne sçais pourquoy nous avons été si modestes sur celle-cy.

## CXXIX.

### *M. de La Rochefoucauld à M. de Vauréal.*

Rome, 28 juin 1746

J'ai reçu, mon cher Seigneur, votre lettre du 7 de ce mois. Nous avons eu depuis ma dernière quelques lueurs d'espérance, l'avis étant venu de différents endroits qu'il y avoit eu, sous Plaisance, une seconde action toute à l'avantage des François et des Espagnols ; mais ces bruits se sont dissipés et nous en sommes réduits à nous flatter que la perte a été beaucoup moindre de notre part et beaucoup plus grande de la part des Autrichiens qu'ils ne le disent ; du reste, nous n'avons aucune nouvelle directe de l'armée, et on n'en avoit pas non plus à Gènes, le 22, de ce qui montre que les passages sont exactement fermés par le roy de Sardaigne. Ce qui achève de donner de l'inquiétude, c'est qu'on sçait qu'il arrive tous les jours, par le Tyrol, des renforts considérables aux Autrichiens.

Le bruit se répand dans Rome que l'infant s'est retiré du côté de Crème avec deux mille chevaux ; je ne sçais quelle foi il mérite.

Ce matin, nous avons eu la cérémonie de la canonisation de cinq nouveaux saints ; je ne sçais auquel il faudroit se vouer pour rajuster nos affaires d'Italie.

## CXXX.

*M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 28 juin 1746.

La situation avantageuse des troupes de la reine de Hongrie en Lombardie se confirme; elles reçoivent journellement des renforts, et le bruit qui s'étoit répandu d'une seconde action à l'avantage des Espagnols s'est totalement dissipé. Il n'est venu icy aucune lettre de notre armée ni de celle d'Espagne à laquelle elle est jointe, et on n'en avoit pas eu davantage à Gênes, le 22, ce qui prouve que la position de l'armée du roy de Sardaigne coupe entièrement la communication. Nous ne sçavons par conséquent chose au monde que ce qui vient du camp de la reine de Hongrie, dont les troupes peuvent avoir beaucoup plus souffert que ne portent les relations qui ont été envoyées et le nombre des prisonniers faits sur les Espagnols et sur nous peut être beaucoup moindre qu'elles ne le disent; mais il paroist au moins constant que quelque vivement que les Autrichiens ayent été attaqués et quelque risque qu'ils ayent couru, ils n'ont point été chassés de leurs retranchements; que par conséquent, la situation qui nous est commune aujourd'huy, aux Espagnols et à nous, ne peut être devenue que plus fâcheuse par l'approche du roy de Sardaigne et les renforts qui débouchent du Tyrol.

## CXXXI.

*M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

Madrid, 3 juillet 1746.

Est-il bien vray que je sois vostre parrain et que c'est

moy qui vous aye nommé Gargantua? Si cela est, je prétends que je ne vous ay donné ce nom qu'après que vous aurez receu les leçons de Ponocrates, après lesquelles il me semble que Gargantua devient un prodige de sagesse, de raison et de grâces. Vous n'estes donc pas, cher Seigneur, tenté de mettre la main à la paste; vous avez grande raison, mes lettres subséquentes vous auront confirmé dans ce sentiment.

Si l'on pense chez nous, je dois me trouver très-heureux que M. le maréchal de Noailles ne m'ait fait part de rien, qu'après coup, car j'aurois été obligé de le contredire ou de consentir à la plus sotte besogne qui ait jamais été, si pourtant elle mérite le nom de besogne, car il n'y a rien; les procédés personnels ont été dans le même goût. Il a logé chez moy, à Madrid, en arrivant et en partant à Aranjuez; il s'est servi de mes gens et de mes équipages sans m'en avoir jamais dit un mot. Je m'attends qu'à notre cour on trouvera qu'il a fait les plus belles choses du monde; mais son plus grand bonheur est le désordre affreux où nos affaires d'Italie sont tombées; on s'en occupera uniquement, on ne songera seulement pas à ce que le maréchal a fait ou n'a pas fait et il dira que sans ce revers on auroit vu des miracles de son voyage. Vous m'entendez sans doute, cher Seigneur, car vous aurez sçu, aussitôt que nous, l'action du 16; nous ne l'avons appris que par un paysan, qui s'est échappé comme il a pu par les montagnes et qui a porté à Gènes le duplicata d'une lettre que nous n'avons point reçue, car actuellement il nous manque treize courriers de l'infant; vous sçavez donc que toutes les forces des deux couronnes réunies ont attaqué et sans succès, selon le billet que nous avons reçu. Il n'étoit pas question de songer à recommencer, au moyen de quoy nous voilà entre les Autrichiens et le

roy de Sardaigne, à 200 lieues de tout secours possible, de façon que, pour sauver la personne même de l'infant, je ne vois de possible que de tâcher de faire une trouée du côté de Genève, pour regagner la Savoye; à moins qu'on ne trouve le moyen de percer du côté du roy de Sardaigne, ce qui ne paroist guère possible par le concert qui règne sans doute entre lui et le prince de Leichtenstein. Voilà donc la république de Gènes perdue et que va devenir le royaume de Naples? Je crains que bientôt vous n'ayez une autre fois les Allemands *ad portas*. Desjà plusieurs Espagnols sont venus me dire que j'avois trop de raison de m'opposer, comme j'ai fait autrefois, au départ de l'infant. Il n'est pas douteux que la source de tous ces malheurs ne soit une ambition incapable de toute réflection et de tout conseil; mais cette ambition eût été impuissante sans la complaisance de celui dont je vous ai parlé. Non, Monseigneur, il n'y a rien à retrancher sur les consentemens et sur les conseils. Je puis même y ajouter que l'infant, avec son consentement, étant arrivé le 19 décembre, à Milan, le marquis de Puygyon, y arriva le 20, au matin, envoyé par le maréchal avec charge d'exhorter l'infant à hâter les préparatifs du siége du château; mais en recommandant beaucoup de ne le point nommer, parce que cela étoit contre ses ordres. Ce même jour 20 décembre, l'infant reçut la nouvelle de la grandesse, dont aussitôt il fit part au maréchal. De ce mment, celui-ci a changé totalement, voilà l'exacte vérité.

Je pense tout comme vous, mon cher confrère, sur les opérations de Flandres; mais il ne faut pas juger de ce que nous ne sçavons pas. Les politiques espèrent que notre respect pour la Hollande vient de ce que la paix est bien avancée, même de ce qu'elle est faite; pour moy, j'en doute fort et je crains bien que la situation des affaires d'Italie ne

change tout à fait le système. Icy, on est dans une tranquillité qui vous feroit peur. On dit que, si nous n'avons pas battu, c'est que Dieu ne l'a pas voulu ; mais que s'il veut, nous battrons, et qu'en attendant, nous avons eu l'avantage, parce que nous avons pris deux canons et encloué douze, en sorte que peu s'en est fallu que nous n'ayons fait des réjouissances. Jugez par là, cher Seigneur, du pays qu'habite votre parrain.

## CXXXII.

### *De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 4 juillet 1746.

L'archevêque d'Alby a été successivement mieux et plus mal, les dernières nouvelles que j'en ay sont très-mauvaises et les promesses qu'on me fait toujours se soutiennent et sont très-bonnes.

M. d'Enville doit être fort loin et tout ce qui est sous ses ordres l'aura bien suivi, puisqu'aucun bâtiment n'a relasché. Trois jours après son départ, l'amiral Martin, avec plus de 20 vaisseaux de guerre, a paru à la hauteur de Rochefort, où il le croyoit encore en rade. Son dessein étoit de l'empêcher de sortir; mais il falloit qu'il s'y prît plus tôt. Il n'est pas même à craindre qu'il le rejoigne.

Les nouvelles d'Ecosse disent bien des choses ; celles qu'on en publie en Angleterre annoncent la dispersion presque totale des rebelles et la fuite du prince Edouart dans quelqu'une des Orcades ; si ces faits ne sont pas vrais, il est sûr du moins que ce parti est fort affaibli.

M^me^ la dauphine n'est point accouchée, et n'en fait pas mine ; on dit à présent qu'on s'est infiniment trompé dans

le calcul. Le roy, qui ne comptoit pas, lorsqu'il est revenu, que cet événement fut aussi éloigné et qui avoit fixé son retour en Flandres, pourroit, à ce qu'on dit ici, partir avant qu'elle fût accouchée.

## CXXXIII.

*M. de La Rochefoucauld à M. de Vauréal.*

Rome, 6 juillet 1746.

Je n'ai pas reçu de lettre de vous, mon cher Seigneur, par le dernier courrier d'Espagne, qui a passé icy, il y a trois ou quatre jours, sans qu'on ayt dit les nouvelles qu'il auroit pu apporter de Plaisance, en passant par Gènes, et nous n'en avons pas sçu davantage par un courrier qui est allé à Naples et qui venoit, à ce qu'on prétend, de l'armée. Il a laissé un pacquet pour le cardinal Acquaviva, qui est actuellement à Nocera. On me mande seulement de Gènes, par notre ordinaire arrivé avant-hier, que, le 27, les armées étoient absolument dans la même situation où elles se sont trouvées le lendemain de la bataille, situation dans laquelle il est difficile qu'elles demeurent encore long-tems; reste à sçavoir, si les négociations, qu'on prétend se traiter plus chaudement que jamais en Hollande, mettront une fin entière à toutes ces catastrophes.

## CXXXIV.

*M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

Madrid, 12 juillet 1746.

Le roy d'Espagne est mort en moins de trois minutes, sans qu'il ait pour ce aucune marque ny d'apoplexie ny de

coup de sang. Le médecin a dit que c'était une syncope; mais qu'est-ce que c'est que cette syncope? On ne l'expliquoit point. Hyer, il fut embaumé, et on dit qu'on luy a trouvé une veine rompue dans le corps; enfin il est mort. Quand on raisonnoit icy du moment où Philippe V manqueroit, on croyoit qu'en un moment on verroit tout changer ; jusqu'à présent, il ne paroist que les plus grandes attentions et complaisances du nouveau roy et de la nouvelle reine pour la reine douairière, et l'on dit que l'on veut suivre les engagements actuels. Icy, à la mort du roy, toutes les charges vaquent, et comme le prince des Asturies avoit à sa personne les mêmes grands officiers, c'est-à-dire un grand-maistre, un grand-écuyer, etc., ils ne doutoient point qu'ils ne devinssent grand-maistre, grand-écuyer du roy. Ils ont été trompés, le nouveau roy a pris tous ceux de son père et a donné aux siens les survivances. Il n'est pas possible d'avoir plus de piété, de probité, de bonté qu'en a Ferdinand V ou VI. (Cela n'est pas encore décidé et le doute roule sur ce que Ferdinand V, dit le Catholique, n'estoit par luy-même que roy d'Aragon et non de Castille, qui appartenoit à sa femme Isabelle.) La nouvelle reine joint à ces mesmes qualités beaucoup d'esprit et de grâces ; sçavoir ce que cela produira, c'est ce que je ne vous dirai pas encore aujourd'hui. Ferdinand répand sur la mort de son père les larmes les plus véritables et les plus amères, et peut-être pleure-t-il sur luy-mesme parce qu'il est roy.

Vos réflexions sur la journée du 16 juin sont bien justes ; nous n'avons de nouvelles de ce pays-là que par quelques paysans à pied, qui s'échapent par les montagnes, ce qui arrive rarement. Ainsi nous sommes fort mal instruits de ce qui s'y passe et toujours dans les horreurs d'apprendre quelque catastrophe.

Les anciens ministres de cette cour-cy ont eu ordre de continuer, aussi dans un grand changement nous n'avons encore rien de nouveau.

## CXXXV.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 12 juillet 1746.

Je vois que vous n'aurez pas sçu beaucoup plutôt que nous nos revers en Italie, que nous n'avons point appris par un courrier de M. de Maillebois, mais, comme vous, par les ennemis ; je vous laisse juger de cette affaire et de ses suites.

M. le maréchal de Noailles est de retour depuis trois jours ; il a vu le roy plusieurs fois en particulier et en a été très-bien reçu.

Je crois ceux qui s'intéressent, où vous êtes, au prince Edouart dans une grande inquiétude ; on n'a icy aucune nouvelle, ainsi que partout ailleurs, à ce que je crois, de ce qu'il est devenu ; son parti paroist entièrement dissipé et c'est probablement une affaire finie.

Nous ne jugeons plus autrement de l'accouchement de Mme la dauphine, sinon qu'à force de passer des jours, nous voyons bien qu'il faudra qu'il arrive ; le roy paroist très-impatient de retourner à son armée et il y a toute apparence qu'il restera bien peu de jours après l'accouchement. On attend aussi d'un jour à l'autre la nouvelle de la prise de Mons.

Le chevalier Chauvelin arrive et nous apporte la prise de Mons. Faites valoir cela, si vous pouvez, contre les progrès autrichiens; mais il faut de l'éloquence. On fait jeudy l'opération du cancer à Mme de Donges; je crains bien pour elle, vu la peur qu'elle a.

CXXXVI.

*M. de La Rochefoucauld à M. de Vauréal.*

Rome, 13 juillet 1746.

Le bruit s'étoit répandu dans Rome que l'armée gallispane vouloit passer par Crème et chercher, par Venise, à regagner l'état de Ferrare, pour couvrir le royaume de Naples ; mais il est tombé dès qu'on a sçu qu'il étoit resté un corps aussi considérable dans Plaisance, que le restant conservoit la communication avec cette garnison et se tenoit toujours entre Lodi et Cologne, pendant que M. le maréchal de Maillebois était à Castel San Giovanni. Pour de nos officiers, je n'en ai nulle nouvelle directe et je n'en sçais rien de plus frais que ce que j'ai appris hier d'un pauvre caporal du régiment de Foix, qui, ayant été pris prisonnier, a jugé à propos de s'enfuir de Cremone et de venir faire un pélerinage *ad Limina Apostolorum,* en attendant qu'il puisse rejoindre son corps.

CXXXVII.

*M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, le 13 juillet 1746.

Le cardinal Valenti ne me paroist pas encore parfaitement rassuré sur la crainte qui s'est répandue que les Espagnols ne tentassent toute sorte de voyes pour tascher de rentrer dans le Ferrarois et couvrir par là le royaume de Naples. L'idée de voir encore deux armées dans l'Etat ecclésiastique

les fait frissonner d'horreur, et on ne peut pas dire qu'ils ayent grand tort.

Je ne sçais point le détail de ce qu'un courrier, qui est allé à Naples, qui est parti, le 3, du camp de l'infant et qui a passé par l'état de Venise, a porté; mais il ne me paroist pas, sur ce qu'on a mandé de Naples, que les nouvelles qu'il a données ayent été satisfaisantes.

## CXXXVIII.

### *De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, le 18 juillet 1746.

J'ay reçu, mon cher cousin, votre lettre contenant celle de M. le cardinal Lanti. Je suis charmé d'avoir à vous annoncer le succès de son affaire. Le roy luy a accordé la pension de 6,000 # sur le clergé et l'arrêt en est déjà expédié. Vous désiriez avec trop de vivacité qu'il obtint cette grâce, pour que je ne fisse pas tout ce qui m'étoit possible pour qu'elle luy fût accordée.

Je ne serai pas le seul à vous apprendre la mort du roy d'Espagne, dont nous avons eu la nouvelle avant-hier, au soir. Je vous laisse faire vos réflexions sur le grand événement encore trop neuf pour que nous y ayons suffisamment réfléchi. Vous jugés bien qu'on le cache avec soin à Mme la dauphine, qui, suivant ce qu'on dit aujourd'hui, ne doit pas passer la journée de demain sans accoucher.

Comme cette lettre ne part qu'aujourd'hui mardi 19, je ne puis que vous mander que Mme la dauphine vient d'accoucher, sur les dix heures du matin, d'une fille.

L'archevêque de Paris est fort mal d'un érésypèle, qu'il a négligé; on lui fait recevoir les sacrements.

## CXXXIX.

### *M. de La Rochefoucauld à M. de Vauréal.*

Rome, 18 juillet 1746.

Si on avoit fait renaistre bien des espérances flatteuses à la cour où vous êtes, les nouvelles que vous avez reçues, le 2 ou le 3, par un courrier despesché, si je ne me trompe, de Gênes avec des lettres de l'armée, du 23 juin, et celles d'un autre, despesché de même avec des lettres du 27, auront été bien propres à les étouffer, car il paroist s'avérer tous les jours que la perte, tués, blessés et prisonniers, est de 10,000 hommes, tant françois qu'espagnols. Le manque de courrier, pendant huit jours et plus, a dû, à la fin, vous préparer à ne recevoir rien de bien agréable. Les vilains Allemands n'ont en aucune façon du monde pensé à se retirer et à mettre l'infant dans le cas de les suivre, et s'ils ont été bien attaqués, ils se sont, pour le moins, aussi bien défendus. Croiriez-vous bien que je n'ay pas encore reçu de lettres de personne de notre armée, et que je ne sçais quelques gens de marque que nous avons perdu que par ricochet, et je ne les sçaurai probablement en détail que demain par les lettres qui viendront de Paris. Après une affaire, malheureusement on est peu pressé d'écrire et le peu de facilité pour faire passer les lettres à Gênes autorise la paresse du particulier. A en croire les bruits publics, vous ne devez pas tarder à apprendre que notre armée gallispane aura été attaquée au-delà du Pô, en même tems que Plaisance. On prétend que la reine de Hongrie en a envoyé l'ordre positif, et bien des gens croyent que, s'il n'est pas exécuté, c'est que la confiance

des généraux de cette princesse pour le roy de Sardaigne n'est pas entière, malgré les assurances publiques et la déclaration particulière de la fermeté avec laquelle il persistera dans les engagemens pris dans le traité de Vorms. On ajoute que les troupes espagnoles ne sont pas aussi faibles qu'elles le devroient être, et cela parce que quantité de déserteurs autrichiens ont pris parti avec elles, moyennant les gros engagemens que leur a fait donner M. de Gages; mais si la communication avec Gênes continue pendant quelque tems à être interrompue, par où arrivera ce ruisseau d'espèces qui a toujours coulé si régulièrement et arrosé cette armée?

Si vous prétendés qu'on a fait que peloter pour la négociation en Hollande, il en faut conclure que la partie n'est pas encore preste et qu'un *pax vobis* est bien court, pour finir net une si longue cérémonie.

## CXL.

### *M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

Madrid, 19 juillet 1746.

Il s'est échappé quelques lettres du 1er, par lesquelles nous avons sçu que l'infant avait passé le Pô et laissé 20 bataillons dans Plaisance, et que, la nuit même, les ennemis avoient commencé à bombarder furieusement la ville; ce qui me fait craindre que si les Autrichiens peuvent couper le pont à coups de canon, ce qui n'est peut-être que trop aisé, ces 20 bataillons seront perdus. On répond icy que jamais les bombes ne prennent de place, à quoy l'on réplique: oui, de places fortes; mais Plaisance n'en est pas une. Je ne puis même vous rien dire de certain sur

les renforts que nous envoyons dans ce pays-là, on dit qu'il y marche 20 bataillons et 2,000 chevaux; mais je n'en suis point sûr, je ne sçais ny d'où ils partent, ny où ils vont, ny par où ils entreront. L'Espagne travaille aussi à des secours, mais ce ne peut être que des recrues, car il n'y a point ici de corps que l'on puisse envoyer. Je crains bien que tous ces secours n'arrivent trop tard, et tous les jours j'appréhende quelque catastrophe. On n'a point pensé à faire retirer l'infant D. Philippe, on veut au contraire espérer qu'il se soutiendra.

Ferdinand VI ne dit pas un mot qui ne paroisse dicté par la vertu; la reine, sa femme, joint à la vertu beaucoup d'esprit et de grâces. L'union est parfaite entre eux et la reine douairière qui avoue que si ils étoient ses enfants, elle n'en pourroit attendre plus d'amitié et de complaisances. Cette princesse va bientôt quitter le Retiro, trop petit pour contenir toute la famille royale; elle ira avec l'infant D. Louis et l'infante Marie-Antoinette habiter un palais qu'on luy prépare, et que l'on forme de deux maisons qui sont voisines, ce sont celles du prince Pio et du duc d'Ossone. Mme de France restera au Retiro avec le roy et la reine, qui l'aiment fort. Vendredy prochain, nous sçaurons la règle que le nouveau roy établira dans sa cour, soit pour les audiences publiques et particulières qu'il se propose de donner, soit pour son travail avec ses ministres, soit pour le dîner, le souper, la chasse, etc. Nous allons mener une vie aussi réglée que la précédente l'estoit peu. Imaginez-vous que, depuis cinq ans, je ne dînois presque jamais avant cinq heures. Si nous gagnons, d'un côté, par la certitude des heures, d'un autre côté, nous y perdrons par la multiplicité des devoirs : au lieu d'une cour, nous en avons deux, et aux deux extrémités de Madrid. Figurez-vous que vous êtes obligé d'aller deux fois par jour au Monte

Cavallo et une fois au Vatican, voilà mon histoire. Le nouveau roy témoigne vouloir soutenir les engagemens pris pour l'infant ; mais vous autres Italiens, qui êtes malins, Dieu sçait, vous direz peut-être : *Dall Detto al fatto à gran tratto*. Nous verrons.

Je doute fort du succès des négociations. Si l'histoire d'un masque, embarqué sur le vaisseau de M. le duc d'Enville, est véritable, je soupçonne que nous nous sommes trompés sur la destination de la flotte qu'il commande. Tout me paroist dans une plus grande confusion que jamais, et je ne vois d'heureux que ceux que vous mettez en paradis.

Un frattacio cordelier m'apporta, hyer, votre lettre du 28 mars, qu'il avoit très-bien ouverte et fort mal recachetée.

## CXLI.

### *Le Ministre à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 19 juillet 1746.

L'activité avec laquelle la cour de Vienne augmente ses troupes en Italie est d'un assez mauvais augure pour le royaume de Naples. Il ne tiendra point à nous qu'on ne prévienne efficacement une pareille entreprise ; mais c'est encore plus par les négociations que par les armes qu'on pourroit espérer d'y mettre obstacle. Nous ne négligerons cependant plus les diversions utiles, et dans cette vue le roy a fait avancer vers les Alpes des renforts qu'on doit regarder comme considérables, si l'on fait réflexion sur la nécessité où Sa Majesté est aujourd'hui d'entretenir de puissantes armées en Brabant et sur la frontière d'Allemagne.

Ce nouveau secours déterminera peut-être le roy de Sardaigne à revenir sur ses pas et à procurer aux armées françoises et espagnoles la facilité de regagner la communication que nous avons perdue avec l'état de Gênes. Si cela arrive, on ne manquera pas de se confirmer dans l'idée que nous nous entendons avec ce prince, et quoique par malheur cette opinion ne soit pas fondée, il n'y a nul inconvénient à la laisser subsister.

Vous avez appris, Monsieur, avant que cette lettre parvienne jusqu'à vous, la mort du roy d'Espagne. Sa Majesté, qui aimoit tendrement le roy, son oncle, est sensiblement touchée de cette perte ; mais en lui donnant de justes regrets et en déplorant sincèrement ce malheur, qui n'est susceptible d'aucun remède, Sa Majesté s'occupe sérieusement des suites que cet événement imprévu pourroit occasionner. Tâchés, Monsieur, de démêler avec précision et diligence l'impression qu'il fera à Rome et à Venise, et quelles seront les dispositions et les pensées de la cour où vous êtes relativement à cet objet, dans les circonstances critiques où nous nous trouvons en Italie. Je vous prie de ne pas différer à me communiquer les notions que vous aurez acquises à cet égard et d'y ajouter vos réflexions personnelles.

## CXLII.

### *M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, le 20 juillet 1746.

J'ay reçu avant-hier, Monsieur, votre lettre du 5 juillet de ce mois. Il ne paroît pas que l'affaire du 16 du mois dernier ayt eu des suites aussi fâcheuses qu'on pouvoit

d'abord le craindre, puisqu'au moins jusqu'au 12 de ce mois, les ennemis ne paroissent pas avoir rien entrepris. On prétend que les blessés guérissent beaucoup plus aisément qu'on auroit osé s'en flatter dans cette saison, et que les gardes wallones et plusieurs régimens d'Espagnols se sont quasi entièrement recrutés par le grand nombre de déserteurs qui sont arrivés de l'armée ennemie, qui a été obligée de ne pas tenir tout-à-fait si près de Plaisance qu'elle avoit résolu de faire par l'infection qui régnoit dans l'endroit où a été le champ de bataille et qui causoit des maladies considérables; c'est ce qui pourroit en peu de tems ruiner les troupes autrichiennes, malgré les renforts qu'elles ont reçus et faire espérer quelque avantage, dont il ne paroîtroit pas d'ailleurs par les autres circonstances qu'on pût se flatter. Il me paroist que les Espagnols se louent bien sincèrement de la grande valeur et de la volonté que M. le maréchal de Maillebois et ses troupes ont montrées.

Le cardinal secrétaire d'Etat, que je vis hier, m'a fort parlé de nombre de bataillons qu'on disoit qui descendoient actuellement du Rhône, pour porter un secours considérable avec 2,500 hommes de troupes réglées et 4 ou 5,000 hommes de recrues qu'on attend d'Espagne; mais comme je n'ay point eu de lettre positive à ce sujet, je n'ai pu lui répondre bien clairement.

Le même bruit a couru à Turin et je viens de voir une lettre du 13, qui marque qu'on craignoit que 12 ou 14 bataillons, qui s'assemblent près de Briançon, n'entreprissent quelque chose du côté d'Exilles ou de Salluces, mais que le roy de Sardaigne avoit déjà donné des ordres pour s'y opposer. Il transpire que le roy de Sardaigne et les généraux de l'armée autrichienne ne sont pas parfaitement contens les uns des autres et se plaignent réciproquement de ce qu'on n'a rien fait depuis la bataille, et on

assure que l'union et le concert est moins que jamais entre les généraux Botta, Brousne et Berenclau.

Je sçaurai si le nouveau général des Minimes pense à faire si tost ses visites en France ; je lui ferai sentir les difficultés qui pourroient s'y opposer. Il me semble qu'il est d'usage que les généraux d'ordres étrangers ne commencent point leurs visites dans le royaume sans demander précisément l'agrément du roy.

## CXLIII.

*Le Ministre à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, le 26 juillet 1746.

Pour juger, Monsieur, de l'exagération des Autrichiens dans les relations qu'ils ont répandues de la bataille du 16 juin, il ne faut que réfléchir sur les suites qu'elle a eues jusqu'à présent. Nos armées se sont soutenues dans Plaisance et aux environs avec une fermeté qui n'a pas permis aux ennemis de les entamer, et elles ont trouvé les moïens de se procurer des subsistances aisées et abondantes, tandis que les Autrichiens, à ce qu'on prétend, ont été obligés de diminuer les rations ordinaires de leurs troupes.

La dauphine mourut à Versailles, vendredi 22 de ce mois ; la famille royale est vivement touchée de cette perte. Vous voudrez bien annoncer ce triste événement à la cour où vous êtes. Je joins la notification pour la naissance de la princesse, fille de Mgr le dauphin.

## CXLIV.

### *M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

Madrid, 2 août 1746.

Les bons procédés continuent de la part de Leurs Majestés catholiques pour la reine douairière, il y a apparence qu'ils se renfermeront dans les bornes de l'honnesteté et des égards ; elle va coucher ce soir dans sa nouvelle maison ; ainsi nous verrons aujourd'hui sa sortie d'un palais d'où elle a donné tant de tablature à l'univers.

Il ne paroît aucun changement dans le Gouvernement, les mêmes ministres continuent leurs fonctions. Il seroit prudent de commencer ainsi, quand mesme on voudroit changer, nous verrons ce qui arrivera ; nous aurons bientôt un ambassadeur de Portugal, qui n'est nommé que depuis six ans ; on s'attend qu'il sera ici un personnage considérable, et on dit qu'il est homme de mérite.

Nous aurons bientôt la cérémonie de la proclamation de Ferdinand VI et l'entrée de Leurs Majestés catholiques. On dit que nous aurons aussi des chapelles et des spectacles.

## CXLV.

### *De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Choisy, le 25 juillet 1746.

La naissance d'une princesse avoit beaucoup diminué notre joye ; mais nous n'avons pas compté sur la douleur de voir mourir la mère. La nuit de jeudi à vendredi, M^me^

la dauphine se trouva moins bien et les suites de ses couches se supprimèrent ; la Faculté, sur les huit heures du matin, en prit l'alarme, et il fut ordonné une saignée du pied sur les neuf heures ; le transport au cerveau ne tarda pas à arriver, on réitéra la saignée sur les onze heures, et peu de moments après elle mourut. Vous imaginez aisément quelle fut la consternation. Le roy et toute sa famille ont quitté Versailles sur-le-champ et tout est parti pour Choisy, où je me suis campé, dans la nécessité d'être à portée de faire décider tous les arrangements qui sont la suite de ce malheureux événement. Le roy reste ici jusqu'après le jour du convoy, qui se fera le 2 du mois prochain, et nous retournerons à Versailles sans sçavoir jusqu'à présent combien de tems le roy y voudra rester.

M. l'archevêque de Paris est mort le même jour que je vous ay annoncé qu'il étoit fort mal. Il avoit passé deux jours sans vouloir s'apercevoir qu'il étoit couvert de rougeole et de petite vérole ; il sortoit et il officioit dans la confiance que ce n'étoit qu'un érésypèle peu dangereux. Il a vu trop tard qu'il ne s'y connoissoit pas. Le roy n'a point encore nommé à cette place. On met assez faiblement deux ou trois sujets sur les rangs, mais le public en général, constant dans son goût, vous désire plus que jamais ; cela fait honneur, mais vous sçavez que cela ne fait pas loy.

Je n'ay point de nouvelle de M. d'Enville, ce dont je suis fort aise, et j'apprends que les Anglois, qui avoient fait un armement considérable pour s'opposer à ses opérations quelles qu'elles fussent, viennent de rentrer dans leurs ports et de remettre à terre les troupes qu'ils avoient embarquées à cet effet. On assure toujours que le prince Stuard est dans quelqu'une des petites isles du nord de l'Ecosse ; mais il y est si bien caché à ses ennemis et à

ceux de son parti que les uns et les autres le cherchent également sans succès.

## CXLVI.

### *M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 27 juillet 1746.

Le 22, le courrier portant à Naples la nouvelle de la mort du roy d'Espagne passa icy, et laissa à M. le cardinal Acquaviva une lettre de quatre lignes du secrétaire d'Etat, qui lui marquait de faire part au pape du malheur qui venoit d'arriver qui ne permettoit pas au roy Ferdinand d'écrire à Sa Sainteté dans ce moment; mais enverroit incessamment un autre courrier avec une lettre du roy, suivant l'usage, pour faire part de la mort dans les premiers ordinaires. Il n'en est point encore arrivé. Celui qui a été à Naples est repassé hier, retournant à Madrid, et on m'a assuré que le roy de Naples avoit pris le parti d'envoyer sur-le-champ au roy, son frère, M. le duc de Lela, qui est, ce me semble, son premier gentilhomme de la chambre et le seigneur pour qui il a autant de goût et de penchant; il pourra bien être ici aujourd'hui. Il passe pour un homme doux, sensé, modéré, qui auroit pu avoir plus de crédit sur l'esprit du roy, s'il avoit voulu user du goût que ce prince a pour lui; mais qui, jusqu'à présent, n'a point voulu se mêler d'intrigues. On prétend qu'il était fort mal avec M. le duc de Salas, sans cependant avoir cherché à fomenter ou augmenter l'indisposition du roy contre son ministre.

On ignore encore ici quel effet aura produit la nouvelle de la mort du roy d'Espagne dans les armées en Lombardie.

La dernière lettre de Boulogne nous représentoit la position des Autrichiens changée et toute différente depuis le 18 de ce mois, la plus grande partie de leur armée ayant passé la Tebbra et s'étant jointe à , au roy de Sardaigne, qui en a pris le commandement; l'autre ayant joint le général Roth, sous Pinichalba, et n'étant restés que 4 ou 5,000 hommes de troupes légères, aux ordres du général Wadacki, entre Parme et Plaisance. On prétendoit que le dessein du roy de Sardaigne étoit, s'il ne pouvoit venir à bout de couper les ponts que les Espagnols et nous avons sur le Pô, de se porter en force du côté de Pavie et de nous empêcher de continuer à ruiner le meilleur pays du Milanais, et on concluoit de cet arrangement, qu'on prétend qu'il a proposé depuis si longtems et sur lequel il a insisté, que son dessein étoit de fournir l'occasion à l'armée de l'infant de se retirer du côté de Ravennes et probablement de l'Etat ecclésiastique, ce qui éloigneroit pour longtems la guerre de son pays, quelque chose qu'il pût arriver, et nous séparereroit entièrement de Gênes; ce qui est de sûr, c'est que, du côté de Boulogne et de Ferrare, on étoit dans cette appréhension et qu'ils comptoient qu'une huitaine de jours devoit décider de leur sort.

Je vois ici assez établi parmi les Espagnols et ceux qui ont pratiqué la cour de Madrid, que le vœu de la nation, le but de ceux qui pourront approcher le nouveau roy et son inclination propre, porteront, selon toutes les apparences, à l'exclusion des Italiens, de la confiance et du ministère que la part que la France pourra avoir aux déterminations sera toujours plutôt un effet de la nécessité que des goûts; que la reine actuelle, pour qui le roy a une amitié et une déférence qui pourra ressembler à celle du roy son père par la reine Elisabeth, et a naturelle-

ment l'inclination allemande, et qu'on s'en est toujours aperçu.

## CXLVII.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Choisy, 1er août 1746.

Nous nè sommes plus à Choisy que pour deux jours, et le roy retourne à Versailles après demain. Il me semble que les douleurs commencent à être moins vives, et il est tems de songer à réparer la perte que nous venons de faire et de tirer, s'il est possible, avantage de ce malheureux événement.

On ignore encore le jour que le roy partira pour la Flandres. Il en est arrivé, il y a quelques jours, des nouvelles qui annonçoient une bataille prochaine, et cette circonstance donnoit au roy quelqu'impatience d'y arriver; mais ces nouvelles ne se confirment pas, et les pénétrants de ce pays-cy fixent le départ du roy pour son armée à samedy prochain. Il y a cependant beaucoup de petite vérole à l'armée et quelques personnes luy ont fait sur cela des représentations réitérées.

Rien n'est encore décidé sur le successeur de l'archevêque de Paris, c'est une affaire apparemment qui ne finira qu'à Versailles. On parle toujours de vous et je réponds comme j'ay déjà fait et suis vos instructions exactement.

Si vous aviez été à Bourges, j'aurois tâché de vous obtenir la préférence qu'on a donnée à M. d'Auxerre, et la belle dame qu'on luy a envoyée eût égayé votre métropole, surtout si elle eût apporté sa bibliothèque.

Je n'ay point de nouvelles de M. d'Enville et je n'en désire point encore. Il me semble que depuis son départ les circonstances s'arrangent assez bien pour m'en faire espérer de bonnes.

Vous ne devez pas être inquiet sur les sentiments de Mme de Maurepas, nous parlons ensemble très-souvent de vous et vous auriez des assurances de son amitié dans toutes mes lettres, si elle ne se flattoit pas que vous n'en doutez point.

Je n'ay pas désemparé Choisy, où mes confrères ne sont venus que de tems en tems ; mais il y avoit tant d'ordres à donner pour le cérémonial et tant de tracasseries à démêler en conséquence, que je ne pouvois être éloigné ; heureusement que pour le dernier article, j'ay été fort aidé par M. de Gesvres avec qui je suis logé dans le village.

Il arrive un courrier de l'armée de Flandres qui nous annonce une bataille prochaine ; en ce cas le roy ne pourra s'y trouver. Vous jugez bien qu'on n'est pas ici sans inquiétude pour le général et le particulier.

## CXLVIII.

*M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 3 août 1746.

On n'avoit point encore eu ici hier de nouvelles d'Espagne, depuis les lettres du 12. Ainsi, les plus clairvoyans ne savoient encore sur quoi appuyer leur conjecture sur tout ce qui se passeroit, et il me paroît qu'en même temps qu'on convient qu'on ne peut rien ajouter aux attentions que le roy Ferdinand a montrées envers la reine Elisabeth,

on soupçonne toujours que la même correspondance ne pourra durer longtemps ; qu'on regarde comme constant que le roy Ferdinand n'a pas la même inclination pour don Philippe que pour le roy de Naples ; que, cependant, c'est une raison de plus pour désirer qu'un établissement en Italie le tienne éloigné ; que bien des gens croient que le roy de Sardaigne n'oubliera rien pour tâcher de prendre crédit et une espèce d'autorité sur le nouveau Gouvernement ; qu'il a toujours cherché à persuader le roy Ferdinand de sa tendresse paternelle envers son père ; que depuis la nouvelle de la mort du roy d'Espagne, il n'a pas voulu déférer aux désirs et même aux ordres que la reine de Hongrie avoit donnés à ses généraux d'attaquer l'armée gallispane. Le cardinal Valenti me dit hier que des lettres de bonnes mains venues de son camp et qui ne respiroient depuis quelque temps rien moins que la paix, avoient changé de ton depuis la mort du roy d'Espagne, et en parloient comme d'une chose qu'il falloit continuer de demander à Dieu et espérer de sa bonté. Du reste, il paroît que nos troupes en Lombardie n'ont pas souffert depuis la bataille des 14-16 juin, que M. le maréchal de Maillebois et M. de Gages étoient en assez bonne intelligence, mais qu'il y avoit eu de nouvelles querelles entre le premier et M. de Castellar, à qui il me semble que les Espagnols même donnent le tort. Qu'au reste, si les généraux de la reine de Hongrie prennent le parti d'attaquer sans le roy de Sardaigne, ce qui n'est pas probable, il est à espérer qu'ils auroient le dessous, à cause de la supériorité de la cavalerie espagnole.

Il est certain que les premiers ordres qui viendront d'Espagne et les premières résolutions du nouveau roy opèreront plus qu'on ne peut dire sur le système d'Italie.

## CXLIX.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Paris, 9 août 1746.

Je n'ay point icy la liste de l'escadre de M. d'Enville; mais vous pouvez vous en rapporter à ce qu'il vous a écrit sur le nombre de ses vaisseaux. Il m'eut été difficile de luy en donner davantage, mais je luy en crois suffisamment pour son objet. Je n'ay point de ses nouvelles et ne suis pas inquiet. Il recevra incessamment des nôtres. Jusqu'à présent j'augure bien de son affaire.

C'est enfin M. l'archevêque de Vienne qui est nommé à l'archevêché de Paris. On vous souhaitoit, on vous regrette, et le sentiment général vaut la place, s'il ne vaut pas mieux.

Le roy est retourné avant-hier à Choisy et revient ce soir à Versailles. On ne sçait point encore quel jour il partira pour la Flandre, s'il est même bien sûr qu'il parte. Depuis la reddition de Charleroy, les ennemis qui veulent empêcher le siége de Namur, se sont approchés et retranchés si près de Mons, que les gardes avancées se parlent. Cette proximité a donné lieu à quelques escarmouches. Cependant on ne croit pas que cela engage du moins sitost une affaire générale.

## CL.

*M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

Madrid, 9 août 1746.

Jusqu'à présent on ne nous a point fait envisager les

choses au point que l'armée de l'infant d'un côté et Plaisance de l'autre, puissent être attaqués en même temps; nous espérons que les ennemis ne sont pas assez forts, et l'on veut croire que le roy de Sardaigne mesme, sans avoir de négociation avec nous, ne veut pas nous écraser tout-à-fait, de peur d'être à la mercy de la reine de Hongrie. Selon les dernières nouvelles de Paris, nos armées se soutenaient assez bien. Dieu veuille que cela puisse durer assez pour qu'il paroisse un dénouement. Je crois que ce jeu, auquel je disois qu'on ne faisoit que peloter, est devenu plus sérieux; mais j'ignore le dessous des cartes. Vous aurez sçu bientôt que M. de Puisieulx est retourné à La Haye. Je suis tout comme vous pour notre armée; depuis l'action du 16, je n'en ay pas reçu une seule lettre.

Nous venons de faire les grandes cérémonies du deuil du roy d'Espagne, et demain nous avons trois jours de gala pour la proclamation du nouveau roy; ainsi nous pouvons changer la phrase et dire : *Extrema luctus gaudium occupat.*

Jusqu'à présent, toutes les apparences de changement n'ont abouti à rien, et il pourra bien n'y en point avoir. Le roy et la reine régnants paroissent dans la ferme résolution de demeurer intimement unis à la France, et il est possible que cette union soit plus facile à conserver présentement que dans le temps passé; vous ne sauriez vous figurer ce que c'est que ce temps passé.

## CLI.

### *Le Ministre à M. de La Rochefoucauld.*

Paris, 9 août 1746.

J'y ai vu avec grand plaisir la confirmation des nou-

velles consolantes qui nous viennent d'Italie sur la position de notre armée ; il est vray que la conduite des généraux qui la commandent dans des conjonctures aussi fâcheuses, a eu jusqu'à présent un succès dont nous n'aurions osé nous flatter ; nous ne négligeons rien de notre côté pour leur procurer des secours : treize nouveaux bataillons et huit escadrons sont actuellement en route pour se rendre sur la côte de Gênes, afin d'y opposer quelques diversions utiles. D'ailleurs, la mort de Philippe V apportera sans doute du changement dans les idées de la cour de Madrid, par rapport aux affaires d'Italie, et le roy de Sardaigne n'aura plus les mêmes soupçons ny les mêmes défiances à concevoir de l'Espagne.

La suite rapide de nos succès en Flandre influera sans doute aussi sur l'état de nos affaires en Italie. Charleroy s'est rendu après quatre jours de tranchée ouverte, et M. le prince de Conti, immédiatement après la reddition de cette place, a marché avec son armée pour se joindre à M. le maréchal de Saxe. Il y a lieu d'espérer que des opérations vigoureuses et bien concertées nous ferons glorieusement terminer cette campagne et inspireront à nos ennemis un désir efficace de la pacification. Il n'y a que la reine de Hongrie qui se croit intéressée à la continuation de la guerre ; mais ses alliés se lasseront enfin de sacrifier à son ambition particulière le sang et le bien de leurs sujets.

Les nouvelles publiques vous auront appris la mort de l'évêque de Wurtzbourg et de Bamberg. Il n'est point douteux que l'électeur de Mayence n'ait des vues sur les deux évêchés, mais spécialement sur le premier, et qu'il ne sollicite à Rome un bref de compatibilité. Il sera fortement appuyé en cette occasion par la cour de Vienne, aux volontés de laquelle il a sacrifié jusques à présent l'hon-

neur et les prérogatives de sa dignité et le repos de sa patrie.

Je n'ay pas besoin d'entrer avec vous, Monsieur, dans le détail des raisons qui nous font souhaiter que cet électeur, ennemi déclaré de la France, échoue dans le dessein qu'il a d'augmenter sa puissance et son crédit dans l'empire.

Je connois trop votre zèle pour le service du roy pour n'être pas bien persuadé que vous susciterez tous les obstacles qui dépendront de vous aux vues de ce prélat.

Il est même naturel de penser que vous trouverez à cet égard la cour de Rome dans des sentiments favorables à nos intérêts et à nos désirs. Elle doit conserver le ressentiment le plus vif des mauvais procédés qu'il a eus pour le nonce du pape pendant la dernière diète d'élection à Francfort. D'ailleurs, l'amour du bien public et de la paix de l'Europe ne pourroit permettre au Saint-Siége de favoriser les vues d'un électeur qui, depuis son avènement au siége de Mayence, n'a été occupé qu'à aigrir les affaires et les esprits et à multiplier les causes et les horreurs de la guerre.

M. de la Noue me mande qu'il a déjà eu l'honneur de vous écrire sur ce sujet et il ne manquera pas de vous rendre successivement compte de ce qui viendra à sa connoissance.

Vous ne sauriez, Monsieur, mettre trop d'activité et trop de suite dans les mouvements que vous vous donnerez avec votre zèle et votre sagesse ordinaires, pour empêcher que le pape n'ait la foiblesse de céder aux instances que la cour de Vienne ne manquera pas de luy faire pour obtenir le bref de compatibilité que l'électeur de Mayence sollicitera.

## CLII.

### *M. de La Rochefoucauld au Ministre.*

Rome, 10 août 1746.

M. de La Rochefoucauld accuse réception de la nouvelle de la mort de la dauphine et énumère en détail tout ce qu'il suppose pouvoir être dans la pensée de la cour de Vienne et de la cour de Rome, au sujet de la prétention de l'électeur de Mayence, de cumuler avec son évêché ceux de Wurzbourg et de Bamberg. Le pape a refusé net; mais Vienne avait demandé très-mollement, continuant son système d'ingratitude envers cet électeur, à moins qu'elle ne comptât faire élire et postuler ce candidat par les deux tiers des voix du chapitre de ces églises, ce qui forcerait plus facilement la main au pape.

## CLIII.

### *M. de La Rochefoucauld à M. de Lanoue chargé des affaires du Roi à Francfort.*

13 août 1746.

Il lui annonce le refus par le pape du bref d'éligibilité pour l'électeur de Mayence, en vue de l'évêché de Wurzbourg et de Bamberg. La cour de Vienne n'a pas beaucoup insisté ou par ingratitude pour l'électeur, ou parce qu'elle espère sa nomination par voie de postulation, étant sûre des deux tiers de voix, ce que le pape serait embarrassé de ne pas ratifier. M. de Lanoue doit donc prendre les

mesures les plus convenables pour tâcher qu'il ne se réunisse pas un si grand nombre de voix en sa faveur.

## CLIV.

### *M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

Madrid, 16 aoust 1746.

Deux à deux viennent aussi vos épîtres, cher Seigneur. Vous avez bien raison de croire que le changement si subit qui est arrivé icy y a causé un grand mouvement, mais il a été plus dans les esprits que dans les choses ; le nouveau roy persiste dans le même système, et jusqu'à présent il y employe les mêmes ouvriers. L'habitude commence à se former, ils pourront bien demeurer. Ce monarque témoigne beaucoup d'attachement et d'amitié pour le roy notre maître, il a déclaré vouloir être constamment uni avec la France. On avait fait des almanachs différents, et peut-être en aura-t-on fait aussi où vous êtes : vous pouvez, cher Seigneur, marquer là-dessus la plus grande assurance. En effet, il semble qu'en Lombardie nous nous portons moins mal qu'il n'y avoit sujet de le craindre. Si l'on peut seulement se soutenir de ce côté là, et que le roy, à la conquête de Charleroy dont nous avons aujourd'hui appris la capitulation, puisse adjouter celle de Namur, nous devons bien espérer de la conclusion.

Sçavez-vous l'effet que m'a fait la volonté conséquente et efficace ? Je me suis écrié, à la ponocrates : Où estes-vous ? Quelle joye seroit la vostre, si vous voyiez vostre disciple ?

Nous sommes fort mal instruits icy des mouvements des troupes qui sont en Toscane, il ne faudroit que cela pour

achever de peindre les pauvres républicains qui ont desjà cruellement souffert, et qui sont mal payés de leurs subsides, malgré mes sollicitations.

Votre lettre du 24 finit par un compliment charmant. Mais, beau sire, n'en déplaise à votre gargantuisme, vous ne l'avez point signée, aussi c'est votre secrétaire que je dois remercier. En récompense, celle du 28 est toute de vostre main et signée, ce qui n'étoit pas nécessaire, puisque votre jolie menote avoit pris la peine de l'escrire; il en a cousté à mes yeux pour la déchiffrer.

Les gazettes nient que le roy de Sardaigne ait pris le commandement des Autrichiens; mais je crains que vous ne soyez mieux instruit qu'elles, icy on n'en dit mot, non plus que des mouvements ou singeries des Vénitiens.

Nous avons eu tout de suite les cérémonies les plus lugubres et les plus joyeuses : les compliments de deuil ont été suivis de la proclamation du nouveau roy, cérémonie dont ponocrates ou les gazettes vous instruiront. Le peuple y a donné de grandes démonstrations d'amour à ses nouveaux maistres qui en méritent encore davantage; Dieu n'a pas créé un meilleur homme que ce maistre. La reine a grande passion pour la gloire de son mary, et c'est une coadjutrice fort propre à l'aider à en acquérir. En mon particulier, j'ai tout lieu d'être reconnoissant des bontés qu'ils me témoignent.

Mais, cher Seigneur, vous estes sur le mont Pagnot, et moi je suis au milieu de la meslée, quoyque plus poltron que vous. Oh! le beau poste que le mont Pagnot, non-seulement vous y estes, mais vous y estes de toutes façons. N'entendrons-nous pas parler de vous pour Paris, la mort ne demarca pas plus viste M. de Marca qu'elle a fait disparaître M. de Bellefond. Je souhaite que vous ayez à tra-

vailler pour vos propres bulles, comme vous avez travaillé pour les siennes.

Je vous crois mieux instruit que je ne le suis des divisions de notre cour, cela me paroist plus fort que tracasseries : je sçais seulement que quelqu'un est attaqué violemment, et je vois avec peine qu'il y donne lieu, parce qu'à la cour il se conduit, raisonne et agit comme un philosophe qui disserteroit à son aise sur les agitations du monde, et ne s'embarrasseroit pas de la réplique dont il n'auroit rien à craindre. Cela va fort bien pour un philosophe, mais il en est tout autrement de quelqu'un qui a la main à la paste et qui doit compte de ses démarches, non-seulement à son maistre, mais au public qui est toujours plus difficile et souvent plus à craindre que le maistre même, parce que souvent le maistre cède à ce public. Les deux voyageurs qui ont fait icy une apparition fantastique, m'en ont dit les dernières horreurs, quoyque je ne fusse pas leur confident; cela m'a fait juger qu'ils ne sont pas seuls de leur bande. Je crois à celui-là de bonnes et droites intentions et beaucoup d'esprit, mais peu de pratique des affaires et encore moins de connoissance du monde. Il a un second ou un associé qui devroit l'aider, je ne sçais s'il y a confiance, et, de plus, on m'a fait douter de leur union; mais je n'admets point ce doute. S'il parvient à un dénouement heureux de sa tragi-comédie, il acquerra stabilité. Le peu que j'en sçais ne me rassure pas sur le dénouement.

Nous avons recommencé hyer les chapelles, usage interrompu depuis dix-huit ans. Ferdinand, en les rétablissant, nous a fait grâce d'une grande partie, dont je lui suis très-obligé, car cela est fort incommode. M. le nonce et l'ambassadeur de Venise le trouvent encore plus incommode, parce que cela les oblige à faire leur entrée *et quanto prima*. L'ambassadeur de Naples et moi avons été les seuls

qui y ayons paru, estant dispensés d'entrée. Comme ambassadeur de famille, je devais y avoir deux places, puisqu'à ce titre de famille je joins celui d'avoir fait une entrée, et quelle entrée ! dont il m'est dû encore 200,000 francs qu'on ne me payera jamais, et ce bel édifice que j'avois du mariage du dauphin est aujourd'hui *æquatum solo* par la mort de la dauphine. Je bavarde furieusement aujourd'hui : *verbum non amplius addam*, si ce n'est pour vous dire que nous avons eu aujourd'hui *Te Deum*, et que nous commençons trois jours de gala pour la prise de Charleroy.

## CLV.

### *D'Argenson à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 16 aoust 1746.

On ne tardera point à s'appercevoir que si la mort du roy Philippe V opère du changement dans le système politique de l'Espagne, ils n'auront pour objet que le plus grand bien de la monarchie espagnole et l'avantage général de toute l'Europe.

Le roy Ferdinand paroît ne vouloir se conduire que par des principes de sagesse, de justice, de modération et surtout dans le plus grand concert et dans la plus parfaite intelligence avec le roy. Ce prince aime tendrement ses frères, et il les soutiendra avec force et persévérance; mais cet amour et ce soutien se combineront toujours avec ce qu'il doit à sa gloire personnelle, aux besoins de ses peuples et à son attachement pour le roy. Telles sont, Monsieur, les maximes du Gouvernement que nous prévoyons avec plaisir devoir diriger désormais les conseils

et les délibérations de la cour de Madrid, et tout nous persuade que la nouvelle reine est animée des mêmes sentiments que le roy son mary. C'est gratuitement et par des conjectures hasardées qu'on lui suppose l'inclination et le goût autrichiens. Son alliance avec la maison de Bourbon et la dignité des couronnes de France et d'Espagne prévaudront toujours dans son cœur sur toute autre considération. C'est ce que nous avons lieu de juger par tout ce qui nous revient du caractère de cette princesse.

Nos généraux continuent de se soutenir en Italie, avec une habileté et un courage qui leur fait grand honneur, et nous espérons qu'ils réussiront à se maintenir encore avec succès dans la position où ils sont, et qu'ils nous donneront le temps de les secourir efficacement, soit pour les renforts de troupes que nous faisons passer en Italie, soit par la sagesse de nos négociations.

## CLVI.

### *De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 16 aoust 1746.

Il est vray que notre armée d'Italie a reçu quelques renforts, mais elle est encore loin de pouvoir agir offensivement et ce ne sera pas mal faire, si l'on manœuvre assez bien pour ne pas recevoir de nouveaux échecs. Les armées que nous avions dans les Pays-Bas se sont réunies après la prise de Charleroy et cette réunion nous a ramené hier icy M. le prince de Conti.

Les petits mots que vous avez remarqués dans les lettres particulières sont les éclaboussures de beaucoup de propos qu'on a tenus icy il y a quelque temps ; rien ne paroissoit

plus décidé, cependant tout est tombé et l'on ne voit plus qu'il soit question de rien.

Je crois qu'on est fort en peine où vous êtes du prince Stuard ; nous n'en avons pas ici la moindre nouvelle ; sans doute, s'il existe encore, qu'il ne veut confier le secret de sa retraite qu'à lui-même, et ce mistère, qu'il a peut être de très-bonnes raisons de faire, a jusqu'à présent rendu inutiles toutes les recherches et tous les soins qu'on prend pour luy faciliter les moyens de quitter le lieu où il se tient caché.

J'ai des nouvelles de M. d'Enville par un bâtiment qui l'a rencontré en mer ; son escadre a paru en bon ordre et faisant la route qui convenoit.

## CLVII.

### *M. de La Rochefoucauld à M. d'Argenson.*

Rome, 17 aoust 1746.

Il arriva ici, samedi dernier, à M. le cardinal Alexandre un courrier de M. le marquis de Botta, qui lui marquoit de l'armée gallispane qu'ayant passé le Pô, près l'embouchure de l'Anubro, le 9, il l'avoit attaqué le 10, près du ruisseau Tidone, et qu'il avoit remporté une victoire ayant fait 7 ou 800 prisonniers, dont 51 officiers, et pris 10 pièces de canon et 12 drapeaux ou étendards, et étoit resté maître du champ de bataille. Je vois bien des gens qui, par les termes même de sa lettre, ne jugent pas favorablement pour le marquis Botta de cet avantage prétendu, n'y ayant rien qui empêche de croire que l'armée espagnole n'ayt continué sa route vers le Tortonois, ce qui étoit probablement son intention.

Les lettres de Venise, du 13, nous montrent que, ne sçachant que par un bruit confus ce qui s'y étoit passé, on y étoit dans la même incertitude. Nous n'avons encore aucune nouvelle directe, ce qui fait croire que la communication de l'armée gallispane avec Gênes aura au moins tardé à être ouverte. Nous sçavons que du côté de l'état de Venise, dès le 7 ou 8, les courriers ne pouvoient plus passer, parce qu'apparemment on avoit replié les troupes qui étoient à Lodi.

Je ne vous marque rien des courriers arrivés à M. de Craon et des troupes cantonnées à Pise, parce que M. le comte Lorenzi vous en instruit exactement.

## CLVIII.

*M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

Madrid, 23 aoust 1746.

Vous ne sçaviez pas encore tous nos malheurs, mais vous n'aurez pas tardé à les apprendre; c'est desjà pour nous un vieil événement. Je remarque que ceux de cette espèce sont ceux qui vieillissent le plus tôt, par ce que ce sont ceux qu'on oublie le plus viste. Cette princesse a esté fort regrettée ici; mais on se lasse bientôt de pleurer et de regretter : au bout de vingt-quatre heures, on a commencé à songer à remplir la place; les dispenses ici sont plus à la mode que chez nous; on désire ardemment ce remplacement. J'ay lieu de croire, qu'à Versailles, on ne pense pas de même sur le soupçon qu'on en a icy. On a fait travailler des théologiens, qui ont dit que cela ne pouvoit être révoqué en doute que par des hérétiques. Je ne sçais si on n'a pas envoyé à Rome ordre de chercher les dispenses qui ont été accordées pour France, afin

de montrer que nous n'avons pas toujours été si difficiles.

Non-seulement la jeune princesse est Madame et non Mademoiselle, mais elle est Madame tout court, et elle oste ce nom à la fille aînée du roy. Je ne l'aurois pas cru du moins pendant la vie du roy. Vous avez sçu avant nous l'affaire du 10, par laquelle nous sommes sortis de prison et qui rétablit la communication avec l'estat de Gênes et le comté de Nice et par conséquent avec la France ; nous ne sçavons pas encore les particularités, on dit que les ennemis ont eu 4,000 tués et des blessés à proportion, et que nous n'avons que 1,000 morts et autant de blessés.

Le roy d'Espagne vient de faire un grand coup de force : il a supprimé toutes les survivances ; la façon est encore plus forte que la chose ; on dit qu'*ab abrupto* il a donné le décret signé de luy avec M. de Villarias qui ne s'en doutoit pas ; et l'on en conclut qu'il y a donc une voye secrète et inconnue ; jugez des alliances de ceux qui sont en place.

Je crois, cher Seigneur, que M. de Beaumont vous aura encore plus surpris que M. de Bellefond. J'ay esté assez étonné de ce que M. l'ancien évêque de Mirepoix, ayant eu occasion de m'escrire pour me recommander ici une affaire, m'a mandé cette nomination. Je ne sçais s'il cherchoit des éloges, mais je ne luy en ay point donné. Je vous conseille de demander Bayonne, la première fois qu'il vacquera, il n'y a que cela qui mesne à Paris.

Je vois toujours avec regret que la faiblesse dirige les opérations et les résolutions de la cour de Rome, et que la crainte est constamment le principe des sacrifices que le pape fait et des grâces qu'il accorde.

## CLIX.

*M. d'Argenson à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 23 aoust 1746.

On a conjecturé avec fondement dans le pays où vous êtes que la reine douairière d'Espagne n'auroit désormais aucune part au gouvernement. Il paroist, en effet, qu'elle ne s'en mêle plus et que les ministres, quoique ses créatures, ne lui parlent plus des affaires qui y ont rapport. J'ai déjà eu l'honneur de vous mander que le roy Ferdinand n'étoit pas moins attaché à la France que Philippe V; j'ay lieu de croire qu'en suivant les vues et les desseins du roy son père, il saura mieux proportionner les moïens à la fin qu'il se propose. Vous êtes sans doute déjà informé de l'heureux retour de nos armées sous Tortone et sur les frontières de Gênes : cette position vous met à portée de recevoir plus promptement et plus sûrement des nouvelles de cette armée, puisque la liberté de la communication est parfaitement établie.

J'avois ouï-dire que le cardinal Acquaviva pensoit sérieusement à se retirer des affaires; mais je suspendrai mon jugement sur la vérité de ce bruit jusqu'à ce que j'en aie reçu par vous la confirmation.

## CLX.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 29 aoust 1746.

On a si bien fait que l'on a converti M. l'archevêque de Vienne et qu'il a enfin consenti à se charger du poids

immense de l'archevêché de Paris. M. de Mirepoix, pendant le second interrègne, avoit encore eu la bonté de songer à vous et il étoit revenu m'en parler, en me faisant sentir pourtant que ce qui l'empêchoit de vous proposer étoit l'extrême utilité dont il sentoit que vous étiez à l'emploi que vous exercez, qu'aucun autre ne rempliroit jamais aussi bien que vous. Je l'ai fort remercié de votre part de cette façon de penser, et je lui ai repondu sur le reste comme je crois que vous auriez fait; la bonne santé du titulaire actuel me fait espérer qu'il ne sera question de longtems de compliments aussi flatteurs.

Le roy n'a rien décidé encore sur la maison de M^me^ la dauphine, et il ne s'est point expliqué s'il conserveroit les mêmes officiers pour celle qui viendra, mais je n'oublierai point le valet de pied.

Quoique nous ne sçachions pas précisément où est le prince Stuart, nous sçavons depuis hier qu'il existe et qu'il n'est pas introuvable. Quelques gens de son party, bien secondés dans leur entreprise, espèrent incessamment le rejoindre et le tirer de sa retraite. Vous en sçaurez davantage, si vous voyez le chevalier de Saint-Georges, qui doit avoir par le même ordinaire des nouvelles détaillées, qui calmeront en partie l'inquiétude où vous me mandez qu'il est.

## CLXI.

*M. de La Rochefoucauld à d'Argenson.*

Rome, 29 aoust 1746.

Les 13 bataillons et les 8 escadrons dont vous m'annoncez l'arrivée trouveront les armées combinées de France et

d'Espagne dégagées de la position dangereuse où elles étoient ; mais ils ne seront pas inutiles pour donner encore plus de poids aux propositions qu'on pourroit croire convenables pour les arrangemens d'Italie. M. de Gages et M. de Castellar n'ont pas tardé un moment à partir après l'arrivée de M. de la Mina. On compte ici que les premiers mouvements qu'il fera faire à ses troupes feront assez connoître quel est l'esprit des ordres qu'il aura reçus avant que de partir de Madrid.

Le pape et ses ministres paroissent bien rassurés sur la crainte qu'ils avoient que l'armée gallispane ne tâchât de se tirer d'auprès de Plaisance en pénétrant dans l'Etat ecclésiastique, soit par l'état de Venise ; retombant dans le Ferrarois, soit par auprès de Parme. Ce qui n'avoit pas peu contribué à leur donner cette crainte, est ce que le nonce leur avoit mandé que dans une conversation qu'il avoit eue avec vous, quelque tems après la nouvelle de la bataille de Plaisance, vous lui aviez dit que vous ne seriez tranquilles sur la situation de nos armées, que lorsque vous les sçauriez dans l'Etat ecclésiastique, ce qui leur faisoit croire qu'elles avoient précisément ordre de tenter d'y entrer ; c'est ce qui ne m'a été dit qu'hier.

## CLXII.

*M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

Madrid, 30 aoust 1746.

Les secondes nouvelles que nous avons eues de l'action d'Italie ont augmenté notre perte ; il est vrai qu'elles ont aussi augmenté à proportion celles des ennemis. Le personnage que fait le roy de Sardaigne donne lieu à bien des discours,

on cherche à pénétrer le fond de son intention ; pour moi, je n'y connois rien. On est toujours ferme icy à ne rien faire que de concert avec vous, c'est ce qu'on peut faire de plus raisonnable ; mais ce n'est pas toujours une sûreté pour qu'on le fasse. Vous entendrez peut-être dire à Rome qu'on s'est mis entre les mains des Portuguais, pour se raccommoder avec l'Angleterre, n'en croyez rien. On a nommé aujourd'hui le duc de Sotomayor pour ambassadeur en Portugal, qui envoye ici le vicomte Ponté de Lima.

L'intérieur du palais est environné de nuages; on craint toujours un crédit secret qui tient en cervelle ceux qui sont en place, deux surtout et principalement sur ma situation qui est la plus déplorable qu'elle puisse être.

## CLXIII.

*D'Argenson à M. de La Rochefoucauld.*

Paris, 30 aoust 1746.

L'affaire qui s'est passée le 10, sur le Tidon, et dont les Autrichiens affectent de répandre de fausses relations, fait grand honneur à l'habileté et à la valeur de nos généraux. Notre position actuelle sur les frontières de l'état de Gênes, nous mettra à portée d'arrêter le progrès de nos ennemis, et peut-être de réparer nos pertes.

## CLXIV.

*M. de La Rochefoucauld à d'Argenson.*

Rome, 31 aoust 1746.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 15 de ce mois. Rien certainement ne peut être plus à désirer que ce que vous

voulez bien me dire touchant les dispositions de la nouvelle cour d'Espagne ; les assurances que vous me donnez, à ce sujet, sont d'autant plus satisfaisantes, qu'au moment présent, la retraite précipitée que M. de la Mina a fait faire aux troupes d'Espagne, laissoit le public en doute, si la seule impossibilité de faire mieux faisoit agir ce général, ou s'il avoit apporté des ordres précis d'Espagne et, dans ce dernier cas, on doutoit encore si ces ordres s'étoient donnés de concert avec notre cour, et ces doutes paroissoient être fondés tant sur les discours de plusieurs Espagnols que sur des lettres venues du camp autrichien et de celui du roy de Sardaigne. Pour le cardinal Acquaviva, il m'a paru, par ce qu'il m'a dit, que les lettres qu'il avoit reçues d'Espagne étoient parfaitement conformes à ce que vous m'avez marqué ; aussi nous avons lieu d'espérer que ceux qui pensoient autrement ne tarderont pas à être désabusés.

## CLXV.

### *De Puysieulx à M. de La Rochefoucauld.*

Tongres, 4 septembre 1746.

Je ne diffère pas, Monseigneur, de faire part à votre Emminence de la victoire complète que le roy a gagnée hier, entre Tongres et Mastreicht, sur les ennemis.

Le combat commença à sept heures du matin et ne finit qu'à huit heures du soir.

Les Anglois ont fait presque toute la perte, les Hessois l'ont partagée, les uns et les autres s'y sont conduits avec une valeur singulière ; les Hanovriens, Hollandois et Autrichiens n'ont pas suivi leur exemple. Les ennemis ont

perdu près de 15,000 hommes en tout et nous 5 ou 6,000 tués ou blessés.

M. de Ligonier et plusieurs autres officiers de rang ont été faicts prisonniers. M. de Ligonier nous a avoué qu'ils étoient plus de 80,000 hommes, et en vérité, nous n'en avions pas 60,000, desquels il n'y a pas eu le tiers qui ait combattu. On est encore à la poursuite des ennemis; j'ignore ce que l'on aura pris ou tué, et je vous enverrai incessamment une relation détaillée de cette bataille.

## CLXVI.

### *De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Paris, 6 septembre 1746.

J'ay reçu, mon cher cousin, votre lettre du 17 du mois passé; vous aurés vu, par mes précédentes, que j'ay prévenu la plupart des réflexions qu'elle contient; c'est ce que produit ordinairement une correspondance aussi éloignée que la nôtre.

Il n'y a point eu, depuis ma dernière, de nouveautés fort intéressantes; notre armée de Flandres fait reculer peu à peu nos ennemis qui manquent de vivres; on s'escarmouche très-souvent, et cette guerre de chicanne ne laisse pas d'être meurtrière.

Je ne crois pas vous avoir mandé, il y a huit jours, qu'un très-gros convoy venu de nos isles, sous l'escorte de M. de Masnemare, après avoir été longtemps attendu, étoit enfin arrivé à la Corogne et doit se rendre, d'un jour à l'autre, dans nos ports; ce n'est pas une petite affaire, et ce convoy n'est guères moins de 30 millions; vous jugés bien que je ne suis pas fâché de ce retour que je croignois fort qui ne fut traversé.

Mme d'Agenois est retombée malade d'une fièvre double tierce, continue; elle a été fort mal; mais elle va mieux; Mme de Maurepas, qui ne la quitte point, a passé bien des jours dans l'inquiétude.

Je ferai tenir à M. de Mailly le bref que vous m'avés envoyé pour luy; quoiqu'il ne soit plus chevalier de Malthe depuis que son frère est mort, il faut bien qu'il voye que nous avons obtenu ce qu'il avoit désiré. Je ne crois pas qu'il fasse difficulté; les petits frais que M. Digne a avancés, je manderai à Mailly de les faire remettre à son correspondant.

J'ay envoyé à M. de Puysieulx le paquet que vous m'avés adressé pour lui, il est parti.

## CLXVII.

### *M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

Madrid, 6 septembre 1746.

..... J'ai trouvé dans le paquet les deux pierres gravées et j'ai esté fort surpris de n'y pas trouver mes deux tables de porphyre verd; vous me faites, cher Seigneur, les commissions, mais aussi peut-estre que c'est moy qui ay oublié de vous parler des deux tables.

Dans le tems que je vous parle, je crois l'infant du moins à Nice, et les tristes restes de nos armées bien embarrassés à rentrer en France. O Dieu! quelle catastrophe et quelles en seront les suites! Combien d'hommes et de millions perdus et nous revoilà *da capa* et bien pire.

Le pape a répondu en grand prince à la demande du bref d'éligibilité; il me semble que dans notre patrie on espère réussir à des choix convenables; mais j'ai vu bien des espérances trompées.

Le duc d'Huescar est retourné en France, ambassadeur extraordinaire, et le prince de Campo-Florido a, je crois, ordre de se retirer à Naples. Comme il est Sicilien, il est sujet du roy des Deux-Siciles. On a toujours cru que Ferdinand VI, étant prince des Asturies, ne l'aimoit ni ne l'estimoit.

En voilà la preuve : son fils, qui est icy embassadeur de Naples, sous le nom de prince d'Iassi (ce sont principautés à la douzaine), espère que son père aura à Naples caractère d'ambassadeur d'Espagne. J'en doute fort, on parle d'y envoyer le marquis du Solera, fils du duc de Saint-Ysteran, qui est celui qui a conduit l'infant D. Carlos en Italie et qui a fait l'établissement de la nouvelle cour de Naples.

Je ne sçais quels arrangements vous attendez de ce pays-cy. Je ne vois dans les choses publiques d'autre changement que beaucoup d'incertitude pour les affaires et pour ceux qui ont le malheur de les faire ou de ne pas les faire.

## CLXVIII.

### *M. de La Rochefoucauld à d'Argenson.*

Rome, 7 septembre 1746.

Il a passé hier un courrier, qui est dépesché au roy de Naples par M. le duc de Lora Piombino, très-peu de jours après qu'il a été arrivé à Madrid, et un parti de l'armée dépesché par M. de Vieuville.

Il s'établit icy, comme une chose très-constante, que les troupes espagnoles vont filer petit à petit et chercher à hyverner en Savoye, et que les maladies qui ont suivi

la fatigue de la retraite ont achevé de les réduire dans l'état le plus fâcheux, aussi bien que les nôtres. La tranquilité qui paroist dans le ministère de Naples persuade, d'un autre côté, qu'il y a quelques paroles données, et que la France et l'Espagne ont pensé aux moyens de ne pas laisser les Gênois précisément la victime du parti qu'ils ont pris et qui a été fondé sur la justice et la nécessité ; ce qui achève de le faire croire, c'est qu'on prétend que les vaisseaux anglais et les galères de Sardaigne qui, de Livourne s'étoient portés sur la côte de Gênes, se sont retirés.

On m'a assuré, comme à vous, que M. le cardinal Acquaviva pensoit à se retirer des affaires et qu'il avoit écrit en conséquence en Espagne.

## CLXIX.

### *De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, le 12 septembre 1746.

J'ay reçu, mon cher cousin, votre lettre du 24 du mois passé.

C'était à la sollicitation de Mme la marquise de Pompadour et en sa présence que je vous avois écrit en faveur de M. l'abbé de Bernis ; je ne lui avois pas laissé ignorer que, non-seulement cette recommandation arriveroit un peu tard, mais que je prévoyois que vous auriez disposé du prieuré de Villacerf en faveur de quelqu'un qui vous seroit personnellement et intimement attaché, et cela s'est vérifié par votre réponse.

Je vous demande cependant quelque bonne volonté pour l'abbé de Bernis, indépendamment de la protection dont il

est honoré ; c'est un fort honnête homme, fort attaché à toute la famille, homme de condition et malheureusement fort mal avec la fortune.

M. de Puysieulx, à qui j'ai envoyé votre dernier paquet, est parti, comme je vous l'ay mandé. Nous conférons à Bréda, nous assiégeons Namur et nous évacuons l'Italie : voilà notre état présent. Je n'attends que vers la fin du mois des nouvelles directes de M. d'Enville ; les obstacles que j'avois à craindre de la part de l'Angleterre, par rapport à sa besogne, arriveront si tard, si tant est qu'ils arrivent, que je me flatte qu'il aura le temps d'agir ; cette idée m'occupe, et je voudrois fort mettre nos négociateurs plus à l'aise sur ce qu'ils ont à demander.

M. de Macnemara est reparti de La Corogne ; je compte d'un moment à l'autre le sçavoir dans nos ports avec tout son convoy.

Il est question d'un voyage à Fontainebleau pour le commencement du mois prochain, mais on n'en sçait encore ni le commencement ni la fin.

## CLXX.

*D'Argenson à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 13 septembre 1746.

Vous n'aurez pas tardé à apprendre les premiers effets du commandement que M. de la Mina a pris de l'armée espagnole en Italie. Nous étions heureusement sortis de la situation trop dangereuse dans laquelle nous étions en Lombardie ; mais cet avantage n'a pas eu les suites qu'il auroit pu avoir et dont nous nous étions flattés. Nous avons cependant plus de sujet que jamais de nous promettre de

la part de la cour de Madrid une confiance entière et un parfait concert par rapport à nos intérêts communs.

Ce que j'avois dit à M. le nonce sur le parti que notre armée combinée prendroit peut-être de chercher une retraite en traversant l'Etat ecclésiastique, n'étoit qu'une conjecture vague, qu'il n'a jamais dû ni pu regarder comme une assurance formelle. Rien n'est plus injuste ni plus odieux que les vexations que les Autrichiens prétendent exercer dans les Etats mêmes du Saint-Siége, sur le fief appartenant au duc de Modène.

Nous comptons que les conférences de Bréda s'ouvriront incessamment, et si leur succès dépend de ceux que notre armée continue d'avoir dans les Pays-Bas, nous pouvons espérer de voir bientôt les douceurs de la paix succéder aux calamités de la guerre.

## CLXXI.

### *M. de La Rochefoucauld à M. de Vauréal.*

Rome, 14 septembre 1746.

On recommence à parler d'une expédition contre le royaume de Naples. Les nouvelles troupes de Croates et de Varasdins qui sont en marche et qui ne sont parties que depuis que la cour de Vienne étoit très-assurée de sa supériorité en Italie donne de la vraisemblance à ce bruit; cependant bien des gens croient que ces nouveaux recrus ne sont que pour remplacer ceux qui ont fini le tems de leur service. J'imagine que personne ne sera pressé de s'en aller, tant qu'ils seront bien à leur aise dans les Etats de Gênes, et qu'ils espèreront d'y être dans le royaume de Naples.

Ces bruits, qui sont tout simples, n'empêchent pas qu'il n'en courre encore de plus extraordinaires. On dit que le roy Ferdinand veut rappeler don Carlos en Espagne et mettre garnison espagnole dans les principales forteresses du royaume de Naples. On prétend que le conseil de Madrid trouve plus décent que l'héritier présomptif de la couronne réside en Espagne, et on dit encore que les grands du royaume, qui ont grand crédit sur l'esprit du nouveau roy, lui inspirent ces sentiments dans l'espérance de rétablir une vice-royauté à laquelle chacun peut aspirer.

Jugez par ces différents bruits combien on s'amuse à la place Colonna et aux autres endroits où l'on fait métier et marchandise d'en débiter.

Les Autrichiens sont dans l'Etat de Gênes, et on dit qu'il y a déjà un arrangement fait moyennant de grosses sommes que payent les Génois; mais nous n'avons encore sur cela rien de certain ni de détaillé.

## CLXXII.

### *M. de La Rochefoucauld à d'Argenson.*

Rome, 14 septembre 1746.

Monsieur, l'ordinaire de cette semaine n'est point encore arrivé. Je ne sais s'il faut attribuer son retard aux pluyes qui ont été assez considérables cette semaine et aux changements qui sont arrivés sur la côte de Gênes. Il paroît certain que les troupes de la reine de Hongrie sont autour de cette ville; peut-être avant la fin de la journée en aurons-nous quelque détail circonstancié par les lettres de Milan. On recommence à parler icy d'un projet d'expédition contre le royaume de Naples, mais il ne paroist encore

rien qui en prouve bien précisément la réalité. Il y a bien des gens qui croyent que les nouveaux Varasdins et Croates qui arrivent ne sont que pour remplacer ceux qui pourroient bien s'en retourner, le tems qu'ils ont promis de servir étant fini.

## CLXXIII.

### *M. de La Rochefoucauld à M. d'Argenson.*

Rome, 17 septembre 1746.

M. le comte Lorenzi vous aura marqué apparemment les bruits ridicules qu'on fait courir à Florence. Vous pouvez bien croire que les Espagnols et nous avons actuellement de tems en tems quelques propos à essuyer étant au milieu de gens qui prennent une part très-réelle aux avantages de la reine de Hongrie, ou qui imaginent qu'ils sont tels qu'ils ne peuvent plus en aucune façon être troublés en Italie.

Je ne vous parle point des détails qui nous sont venus sur les demandes exorbitantes qu'on fait aux Génois. Ceux de cette nation qui sont icy craignent si furieusement le joug du roy de Sardaigne, qu'ils regarderoient comme une demi-fortune s'il n'entroit que des troupes autrichiennes dans leurs forteresses et qu'aucune ne fût occupée par les Piémontois.

## CLXXIV.

### *D'Argenson à M. de La Rochefoucauld.*

Tongres, le 17 septembre 1746.

Je ne diffère pas d'un moment, Monseigneur, à vous informer du grand événement dont le roy vient de recevoir la nouvelle. Les troupes de Sa Majesté donnèrent hier au

matin l'assaut à la ville de Berg-op-zoom et s'en emparèrent, malgré la résistance des ennemis qui, après avoir défendu la brèche, s'étoient retirés derrière les retranchements garnis de palissades et de chevaux de frise. Les troupes du roy ont surmonté tous ces obstacles avec une valeur et une intrépidité qui n'ont peut-être pas d'exemple.

Nous n'avons point encore de détail circonstancié de cet événement si glorieux aux armes de Sa Majesté. Nous sçavons seulement que notre perte est très-peu considérable, et qu'au départ de l'officier qui a été dépêché par M. le comte de Lowendalh, après s'être rendu maître de la place, les ennemis avaient déjà plus de 2,000 morts ou blessés et 1,500 prisonniers et que nous leur avions pris cent pièces de canon. Le premier soin du roy est de faire part de cette nouvelle à Sa Sainteté, dans la persuasion où est Sa Majesté qu'elle l'apprendra avec plaisir.

## CLXXV.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, le 19 septembre 1746.

Lorsque M. Guilbault se présentera, je luy ferai remettre l'arrêt de M. le cardinal Lanti.

Je n'imagine pas que, dans la situation où sont les affaires de l'Italie, vous receviez des ordres assez pressans et assez formels sur la promotion des chapeaux pour que vous puissiez craindre d'avoir à les signifier. Et d'ailleurs, étant comme vous l'êtes à portée de juger de l'effet qu'auroient vos démarches, c'est à vous à les régler au point où elles ne seront ni inutiles ni dangereuses. Pour moy, je n'ay d'empressement pour cette affaire qu'en ce qu'elle

vous regarde, que je voudrois voir fini ; je suis très-persuadé que notre crédit n'est pas brillant où vous êtes ; chaque moment le fait tomber, et l'on vous tient sûrement de bons propos ; cette situation, qui ne peut vous plaire, me fait désirer souvent que vous ne soyiez pas longtemps dans l'embarras d'y répondre.

Nous poursuivons le siége de Namur, et ce ne serait peut-être pas une besogne de longue haleine, si on nous la laissoit faire tranquillement ; mais l'armée ennemie ne nous perd pas de vue et nous tourne de si près qu'on s'attend d'un moment à l'autre de recevoir la nouvelle d'une bataille, mais je n'en crois rien.

J'ay envoyé votre paquet à l'abbé Alaric, et je vous réitère que vous pouvez compter sur toute mon attention pour l'affaire de M. l'abbé Mury.

Le voyage de Fontainebleau est fixé au 7 ou 8 du mois prochain ; on dit qu'il ne sera que de six semaines, cependant, comme il dépend du tems qu'on mettra aux réparations qu'on va faire à Versailles et qui paroissent assez considérables, il pourroit bien être plus long qu'on ne croit et que tout le monde ne le voudroit.

## CLXXVI.

### *M. de Vauréal à M. de La Rochefoucauld.*

Madrid, 20 septembre 1746.

On ne peut pas mieux exposer que vous le faites, cher Seigneur, le problème de l'action du 10. Malheureusement, les suites viennent de la résoudre de la manière la plus cruelle. Voilà la république dans les fers, cela pour s'être

alliée aux deux couronnes. Quel horrible spectacle aux yeux de toute l'Europe. Nos succès politiques en Allemagne ont été à peu près aussi brillans et aussi bien conduits : tout va ce qui s'appelle au diable, et pour nous achever de peindre, on risque de perdre l'Espagne, sous prétexte de scrupules étalés de la manière la plus imprudente ; on attaque les maximes du clergé de France, qui proscrivent certains mariages. On me charge de représenter la religion allarmée et les cris universels de la nation. Ici, au contraire, on me demande quelles sont ces maximes. Si nous croyons que l'église agissant par le pape n'a pas le pouvoir de dispenser, et en cas que ce soit là notre doctrine, on me demande pourquoy donc M^me^ de Bouillon a épousé les deux frères, et si les enfants du second sont bâtards, et on adjoute que néanmoins M. de Bouillon n'avoit aucune des deux raisons qu'exige le concile de Trente, *inter majores principes et ob publicam causam,* pour le mariage que l'on désire icy et que l'on sollicite avec force, en sorte que le refus est non-seulement un désagrément, mais un affront sanglant. C'est ainsi qu'on prend la chose dans cette cour-ci. Cependant, celui qui menne notre barque politique prétend qu'après avoir bien voulu donner de si bonnes raisons, je ne dois recevoir que des remerciements de Leurs Majestés catholiques. On pense icy avec dignité et courage sur les affaires d'Italie. En cela nous sommes trop heureux, et à peine osais-je l'espérer. Mais si nous continuions à payer ce pays-ci par des tromperies grossières et soutenues avec férocité, il n'est pas douteux que nous le perdrons.

La mort de Calcaginni me fait espérer que je vous ay dit une injure en vous appelant mon confrère. Je le souhaite de tout mon cœur, et je feray volontiers à Votre Eminence les plus grandes réparations, sans pourtant rien ajouter à

l'attachement tendre et respectueux que j'avois pour Votre Excellence.

## CLXXVII.

*D'Argenson à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 20 septembre 1746.

Les dispositions de la cour d'Espagne deviennent de jour en jour plus satisfaisantes pour nous, et le roy Ferdinand ne pourroit guère porter plus loin qu'il le fait sa confiance et son attachement pour le roy. Sa Majesté vient même de faire envoyer à M. de Puysieulx des instructions concernant les intérêts de l'Espagne, afin que ce ministre soit en état de négocier aussi pour cette couronne dans des conférences de Bréda.

Vous jugerez par ce seul trait, Monsieur, s'il peut y avoir quelque fondement solide à tous ces bruits qu'on continue de répandre d'un prétendu concert secret entre les cours de Madrid et de Londres.

Puisqu'il y a actuellement un septième chapeau vacant dans le sacré collége, j'espère que vous ne consulterez point votre désintéressement personnel à cette dignité, et que vous agirez avec force et vivacité pour engager le pape à ne point différer la promotion des couronnes.

Les réponses de Sa Sainteté et du cardinal Valenti sur ce sujet ne concluent rien ; nous voyons en général que, dans cette occasion, la peur fait sur eux plus d'effet que la raison, et qu'ils se proposent de prendre quelque *mezzo termine* pour ménager, s'il est possible, l'un et l'autre party ; mais cette méthode est ordinairement le moyen le

plus efficace pour ne contenter personne. Il seroit à souhaiter que la cour de Rome se conduisît à cet égard avec autant de régularité et de courage qu'elle en a fait paroître par rapport au bref d'éligibilité qu'elle a refusé à l'électeur de Mayence.

## CLXXVIII.

### *M. de La Rochefoucauld à d'Argenson.*

Rome, 21 septembre 1746.

Il semble que tout contribue à jeter un nuage sur les intentions secrètes. Bien des gens prétendent même que la cour de Naples n'est pas parfaitement tranquille sur celle du roy Ferdinand. L'arrivée à Orbitello de 14 à 1,500 Espagnols partis à ce qu'on prétend de Barcelone, achève de déconcerter les raisonnements ; on prétend qu'ils sont destinés pour Naples et que le mauvais tems les a obligés de relâcher où ils sont arrivés. On dit que le conseil de Vienne n'est pas d'accord sur l'entreprise du royaume de Naples, et qu'autant elle est désirée par plusieurs, autant il s'en trouve qui s'y opposent. D'une façon ou d'une autre, il est assez probable qu'une partie des troupes de la reine de Hongrie seront tentées de se reposer cet hyver dans les Légations.

Dans le tems qu'on s'y attendait le moins, on a appris icy avant-hier qu'il étoit arrivé à Orbitello 14 ou 1,500 Espagnols qu'on assure partis de Barcelone. On dit qu'ils ont été obligés de relâcher à Orbitello, quoique leur destination fût pour Naples. Vous ne sçauriez croire combien de discours différents on tient icy à ce sujet : on a peine

à combiner cet envoy avec les ordres qu'on s'étoit persuadé qu'avoit M. de la Mina de retirer les troupes espagnoles d'Italie. Plusieurs commencent à croire que la nécessité ou réelle ou qu'il a cru telle et non les ordres ont eu part à cette détermination, et ajoutent qu'une défiance fondée des Génois a été la vraye cause pour sortir de leur territoire.

Le cardinal Acquaviva m'a assuré hier que, par les lettres de Madrid du 30 qu'il avoit reçues hier, rien n'indiquoit la retraite telle qu'elle s'est faite, et qu'au contraire on lui mandoit que la France et l'Espagne envoyoient chacune de leur côté de nouvelles troupes en Italie. Il m'a dit que M. de la Mina lui avoit écrit pour la première fois depuis qu'il étoit en Italie; mais qu'il ne lui mandoit rien de particulier et sur quoi on put juger quels sont ses desseins actuels, qu'il paroissoit cependant qu'il étoit fixé et arresté près d'Oneille.

Les bruits qu'on a affecté de répandre sur le changement de système de la cour de Madrid sur la diminution du concert avec la France et sur l'intérêt que le roy prendroit pour ses frères commencent, à ce qu'on m'a assuré, à jetter quelques nuages dans les esprits de cette cour, dont plusieurs ne se rassurent pas complètement, parce qu'il paroît constant qu'il a été mandé à ce sujet de la cour de Madrid.

## CLXXIX.

*M. de la Rochefoucauld à M. d'Argenson.*

Rome, 28 septembre 1746.

J'ai appris ce matin, par des lettres de Naples, que les

1,300 hommes que je vous avois marqués qui avoient mouillé à Orbitello venant de Barcelone étoient arrivés à Naples le 20 de ce mois. On assure que ce sont vingt-six piquets de 50 hommes chacun, détachés de différents corps, dont ils prétendent devoir être suivis incessamment. Ils étoient sur sept chacbeques catalans.

Vous serez sans doute informé en détail en particulier, par M. le comte Lorenzi, des nouvelles troupes de la reine de Hongrie, qui arrivent journellement dans le Mantouan. On prétend que plusieurs lettres de Vienne portent qu'elles sont destinées tant à tenir en bride le roy de Sardaigne qu'à l'entreprise de Naples.

Le comte Rivera, ministre de Sardaigne icy, ne se cache point sur ce qu'on lui mande du camp de son maître, qu'il est fort mécontent de la capitulation que les généraux de la reine de Hongrie ont faite avec les Génois sans sa participation et dont il n'a eu connoissance que le 10, quoiqu'elle ait été faite le 6 de ce mois. Les Piémontais prétendent que le général Botta et les autres n'avoient point de pouvoirs suffisants pour faire cette capitulation, et on assure qu'en conséquence ils agissent comme si elle n'avoit point été faite. Ceux qui avoient plus de peine à se persuader icy que l'entreprise de Naples put avoir lieu commencent à changer d'avis, à moins que l'ouverture du congrès à Bréda ne suspende tout. Cependant il paroît constant que les achats assez considérables d'avoine que les Autrichiens ont fait faire à Pesaro et dans les environs sont transportés à mesure du côté de Goro, ce qui difficilement pourroit se combiner avec l'entreprise sur Naples, si ce n'est qu'ils se flattent qu'il en restera toujours assez dans le pays et qu'ils s'en feront bien fournir.

## CLXXX.

*De Maurepas à M. de La Rochefoucauld.*

Paris, 27 septembre 1746.

J'ay reçu, mon cher cousin, votre lettre du 7 de ce mois; puisque vous avez reçu les papiers nécessaires à l'expédition des bulles, il ne dépendra plus que de vous de nous faire voir notre archevesque qui s'est décidé de ne se montrer à son nouveau troupeau que lorsqu'il en sera le pasteur pièces en main.

Depuis ma dernière lettre, nous avons pris Namur sous les yeux du prince Charles, qui ne nous perd pas un moment de vue; cette conquête sera vraisemblablement le dernier acte important de la campagne. Je ne vois pas que les négociations aillent aussi vite que le disent les lettres que vous avés vues, et M. de Puysieulx n'étoit pas encore parti d'Anvers il y a quelques jours. J'espère qu'il ne s'en passera pas quinze sans que nous ayions des nouvelles de M. d'Enville; en attendant les véritables, le public en fait icy à son gré; j'aimerois beaucoup mieux qu'il eût patience, rien n'est aussi fâcheux que de décompter, et dans les cas même du succès les avantages perdent toujours à être prévus.

## CLXXXI.

*M. de La Rochefoucauld à M. de Vauréal.*

Rome, 28 septembre 1746.

Vous sçavez ce que fait ou ce que ne fait point le ma-

réchal de Saxe et s'il nous dédommage de nos malencontreuses aventures de Lombardie. Que dites-vous des Austro-Sardes qui, non contens d'avoir déjà touché un million de génouines, qui vaut bien sept millions ne notre monnoye, en prétendent encore deux fois autant, et disent qu'ils veulent par dessus le marché venir vivre en Provence sans rien payer ; mais je me flatte qu'ils n'en feront rien les beaux sires ou qu'ils n'en seroient pas les bons marchands ? On prétend sûr et très-sûr que, pour ce qui regarde l'entreprise de Naples, on n'attend à Vienne que le retour d'un courrier qu'on a envoyé au roy d'Angleterre, pour l'engager à y consentir. Les achats de grain de la part des commissaires de la reine de Hongrie continuent toujours dans la marche d'Ancône et dans les environs ; on commence à dire que le tout ne se transporte pas du côté de Goro, comme il avoit paru certain et qu'il reste quelques magasins dans le pays. Je n'ai point eu de nouvelles de Naples hier, et j'entends dire que la nouvelle des Espagnols qui y sont arrivés, a surpris d'autant plus agréablement qu'on ne s'y attendoit point du tout et qu'on n'étoit point prévenu de leur arrivée.

## CLXXXII.

*M. de La Rochefoucauld à d'Argenson.*

Rome, 28 septembre 1746.

Vous pouvez bien croire que les cris des Génois viennent jusqu'ici. Les mêmes lettres qui les portent nous voudroient faire croire que le roy de Sardaigne et les généraux de la reine de Hongrie pensent à entrer en Pro-

vence ; mais, quand même pareille chose seroit praticable, il est, ce me semble, bien à croire qu'une telle entreprise auroit le même sort que celles qui, dans tous les tems, ont été faites sur cette province et ont tourné au préjudice de ceux qui se sont flatté de pouvoir y réussir. C'est sur ce ton que j'en ai parlé au pape avant-hier, et qu'il m'en donna occasion en me parlant le premier des bruits qui couroient à ce sujet. J'ignore si ce qu'il m'en disoit pouvoit être fondé sur les relations qu'il a avec le roy de Sardaigne.

Le cardinal Valenti, que je vis le même jour, me dit qu'il croyoit être sûr que la reine de Hongrie avoit écrit fortement au roy d'Angleterre, pour avoir son consentement pour l'entreprise de Naples ; qu'elle n'attendoit que la réponse pour s'y déterminer totalement. Il m'ajouta qu'il croyoit être également sûr que cette princesse avoit fait faire des avances au roy d'Espagne, pour prendre avec lui des arrangements particuliers sans notre participation, et qu'elles avoient été totalement rejetées par ce prince.

## CLXXXIII.

### *D'Argenson à M. de La Rochefoucauld.*

Versailles, 3 octobre 1746.

Il est vrai que tout semble aujourd'hui menacer le royaume de Naples d'une invasion prochaine. (Mais si les Autrichiens diffèrent d'en exécuter le projet, il faut espérer qu'il deviendra plus difficile de jour en jour par les précautions que l'on prend pour l'empêcher.)

Le roy des Deux-Siciles ne négligera aucun des moyens

qui pourront contribuer à sa sûreté et à la défense de ses états. L'Espagne luy fera passer successivement des renforts de troupes, autant que les circonstances le permettront, et nous allons travailler efficacement et de concert à rétablir nos armées qui ont été obligées de repasser en Provence.

(Suit une vive recommandation d'obtenir des bulles au prince de Scafgotz nommé par le roy de Prusse à la coadjutorerie de l'évêché de Breslaw, malgré sa mauvaise santé et sa vie peu ecclésiastique.)

## CLXXXIV.

*M. de La Rochefoucauld à M. de Vauréal.*

Frascati, 3 octobre 1746.

Si le congrès de Bréda devient sérieux, est-ce qu'on n'y envoie point d'Espagne? Je n'entends encore parler de personne. On avoit aussi parlé qu'on devoit envoyer un ambassadeur icy. En est-il encore question? Au reste, je ne vous ferai pas plus longue épître, ne sçachant pas trop si vos courriers d'Espagne ne seront pas aussi interrompus, puisque les nôtres ne passent point.

(La fin au prochain semestre.)

# EXTRAITS

DES

# PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

---

## 1869-1870.

---

*Séance du 22 novembre 1869.*

M. Doucin, vice-président, est élu président.

M. le docteur Laënnec est élu vice-président.

M. le docteur Lefeuvre, secrétaire-adjoint, est élu secrétaire-général.

M. A. Foulon est élu secrétaire-adjoint.

Sont maintenus : M. Delamarre, bibliothécaire.
M. Caillard, bibliothécaire-adjoint.
M. E. Gautier, trésorier.

Sont élus membres du Comité central :

*Section des lettres,* etc. : MM. Biou, Gautté, Robinot-Bertrand.

*Section de médecine :* MM. Andouard, Rouxeau, Le Houx.

*Section d'agriculture,* etc. : MM. Bobierre, Goupilleau, Poirier.

*Section des sciences naturelles :* MM. Bourgault-Ducoudray, E. Dufour, Thomas.

*Séance du 1er décembre* 1869.

Notice nécrologique sur le docteur Calloch, par M. le docteur Petit.

Installation du bureau nouvellement élu.

Démissions de MM. de Broca et G. Maublanc.

M. Goupilleau est prié de tâcher de reconstituer sur de nouvelles bases la Section d'agriculture, économie politique, etc.

Discussion par la Société et adoption de certaines modifications aux articles du Règlement concernant le Comité de rédaction et la publication des Annales.

M. Delamarre termine la lecture de sa notice nécrologique sur Cailliaud.

*Séance extraordinaire du 24 décembre* 1869.

Lecture, par M. Lambert, conseiller à la Cour de Rennes, correspondant et délégué de la Société académique de Nantes, de son compte-rendu du concours institué dans chaque ressort académique.

Le prix a été obtenu par M. Morin, professeur à la Faculté de Rennes, pour son mémoire intitulé : *l'Armorique au Ve siècle.*

M. Lallié, avocat, a obtenu une mention très-honorable pour son livre intitulé : *Le District de Machecoul,* etc.

Des remercîments bien vifs sont adressés à M. Lambert.

*Séance du 5 janvier* 1870.

Lettre du Ministre de l'instruction publique annonçant l'envoi de divers ouvrages.

Démission de M. le docteur Galicier.

Sur le rapport de M. Laënnec, M. le docteur Buez est admis comme membre correspondant.

Lecture, par M. Robinot-Bertrand, de la traduction en vers d'un petit poème attribué à Virgile.

*Séance du 2 février* 1870.

Envoi, par le Président du Consistoire de l'Eglise réformée de Bergerac, d'un volume intitulé : *Essai sur la dépopulation des campagnes.*

Lettre du Ministre de l'instruction publique relative au concours des Sociétés savantes à la Sorbonne et à la désignation de délégués.

Sur le rapport de M. Viaud-Grand-Marais, M. O. de Laleu est admis comme membre résidant.

Rapport de M. Biou sur l'admission de M. Rouxel, ancien commissaire de la marine, comme membre résidant.

*Séance du 2 mars* 1870.

Lettre de M. Josel et envoi par lui d'un opuscule intitulé : *De la génération des mots, problême de linguistique.*

MM. les docteurs Barthélemy, Montfort et M. Mahot sont admis comme membres résidants sur les rapports de MM. Rouxeau, Raingeard et Joüon.

Lecture, par M. Viaud-Grand-Marais, du travail de M. le docteur Sagot sur l'*Agriculture des pays chauds.*

*Séance du 6 avril* 1870.

MM. les docteurs Bonamy et Teillais sont admis comme membres résidants sur les rapports de MM. Laënnec et Lapeyre.

M. le docteur Reliquet, de Paris, est admis comme membre correspondant, sur le rapport de M. Letenneur.

M. Ed. Dufour lit un travail intitulé : *Essai d'une nomenclature minéralogique,* et appelle sur ce sujet les observations de ses collègues.

Continuation, par M. Viaud, de la lecture du travail de M. Sagot.

*Séance du 4 mai* 1870.

Annonce, par M. le Ministre, de plusieurs ouvrages.

L'achat, par la Société, de plusieurs ouvrages et dictionnaires d'un usage journalier, a été effectué.

M. le Président rend compte du Congrès des Sociétés savantes (Section des lettres), à plusieurs séances duquel il a assisté.

M. Dufour, indisposé, ne peut rendre compte de ce concours en ce qui concerne les sciences.

Sur le rapport de M. Fontaine, M. Maître, archiviste-adjoint, est admis comme membre résidant à l'unanimité.

M. Padioleau fils donne lecture de son *Etude sur Froufrou.*

M. le baron de Girardot, après un rapide exposé historique, commence la lecture d'un travail intitulé : *Lettres de l'Ambassadeur français à Rome, de* 1744 *à* 1748.

M. Viaud-Grand-Marais termine la lecture du travail de M. Sagot.

*Séance du* 8 *juin* 1870.

Lecture est donnée d'une liste d'ouvrages spéciaux reçus de M. le Ministre des travaux publics par la bienveillante entremise de son chef de cabinet.

M. Lambert, conseiller à la Cour de Rennes, est prié de représenter encore la Société dans le jury du concours académique qui concernera cette année les sciences archéologiques.

M. Lambert lit un travail intitulé : *Etude sur Béranger,* d'après sa correspondance.

De nombreuses félicitations sont adressées à l'auteur.

*Séance du* 6 *juillet* 1870.

M. Robinot-Bertrand offre à la Société son volume de poésies intitulé : *Au bord du fleuve.*

Des remercîments lui sont adressés.

Sur la couverture du volume de M. Renoul père, on a

collé un carton indiquant l'envoi à chaque membre de la part de la Société académique, pour indiquer sa coopération dans les frais d'impression de cet ouvrage.

Conformément aux conclusions du rapport de M. Limon M. Gillot de Kérardène est admis comme membre correspondant.

M. Bobierre lit une note sur l'*Analyse des phosphates fossiles*. Observations de MM. Goupilleau et Ed. Dufour.

Lecture, par M. Robinot-Bertrand, du compte-rendu d'un volume de poésies de M. Durandeau, intitulé : *Les Sombres*.

*Séance du* 3 *août* 1870.

Lecture, par M. le Président, d'une notice sur le docteur Leray, notre collègue et bibliothécaire honoraire de notre Société.

M. Josso envoie une ode sur la guerre.

M. Bobierre, empêché d'assister à la séance, envoie, pour prendre date, les conclusions d'un travail qu'il devait lire et relatif aux procédés électro-chimiques employés par lui pour préjuger le mode d'altération des doublages à la mer.

*Séance du* 7 *septembre* 1870.

M. Chaillou adresse sa démission de membre résidant.

M. le docteur Gautron fils demande à permuter son titre pour celui de correspondant.

M. Merland fils est admis comme membre résidant sur le rapport de M. A. Padioleau.

*Séance du* 5 *octobre* 1870.

Au nom de la Société, le Comité central a voté la somme de cent francs pour secours aux familles des soldats, marins, gardes mobiles, etc.

*Séance du* 2 *novembre* 1870.

M. Bobierre donne lecture d'un travail intitulé : *De*

*l'altération du doublage de navires et des moyens d'en préjuger la nature.*

M. Biou donne lecture d'une pièce de vers intitulée : *La Nantaise,* cri de guerre.

*Séance du 7 décembre* 1870.

Démissions de M. Cossin de Belleval et de M. Papin de la Clergerie.

M. Limon lit une poésie intitulée : *Chant de guerre breton.*

La Société décide qu'en raison des malheurs du temps, elle n'aura pas, cette année, de séance solennelle; que le Bureau actuel sera maintenu et que les diverses sections seront engagées à maintenir le *statu quo* relativement aux membres du Comité central.

Les mêmes questions resteront posées pour le concours des prix, et la publicité, dont nous disposons, leur sera donnée, s'il y a lieu, en temps utile.

M. de Girardot termine la lecture de son travail.

Sur la proposition de M. Bobierre, appelant l'attention de la Société sur le grand nombre d'étrangers en ce moment à Nantes, par suite des circonstances, il est décidé que chaque membre pourra, sous sa responsabilité, introduire dans la Société autant de personnes qu'il le jugera convenable.

---

# TABLE DES MATIÈRES.

---

NANTES, Mme Ve C. MELLINET, IMPRIMEUR, PLACE DU PILORI, 5.

## JOURNAL DE MÉDECINE DE L'OUEST,

*publié par la Section de Médecine de la Société Académique de Nantes.*

---

Le *Journal de Médecine de l'Ouest* paraît le dernier jour de chaque mois, par cahier de 32 pages in-8°.

Le prix de l'abonnement est fixé à 8 fr. pour toute la France.

Les demandes et réclamations relatives à ce journal, les différents ouvrages, lettres, observations et mémoires imprimés ou manuscrits, doivent être adressés francs de port, au Secrétaire de la rédaction, rue du Calvaire, 7, à Nantes.

Le Secrétaire de la rédaction se charge, si on lui en fait la demande affranchie, de faire tirer à part des exemplaires des mémoires insérés et de les expédier à leurs auteurs, le tout aux frais de ces derniers.

Tout ouvrage dont on enverra à la Société un exemplaire sera analysé dans le journal.

---

# EXTRAIT DU RÈGLEMENT

## DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

La Société publie un journal de ses travaux, sous le titre d'*Annales de la Société Académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.* Ces Annales se composent des divers écrits lus à la Société ou à l'une des Sections. — La Société a le droit, après qu'une des Sections a publié un travail, de se l'approprier, avec le consentement de l'auteur. — Les Annales paraissent tous les six mois, de manière à former, à la fin de l'année, un volume de 500 pages in-8°.

Les *Annales* de la Société sont publiées par séries de dix années. — Le Règlement de la Société est imprimé à la tête du volume de chaque série, ainsi que la liste des membres résidants, classés par ordre de réception.

---

Le choix des matières et la rédaction sont exclusivement l'ouvrage de la Société Académique.

Le prix de la souscription annuelle est de :

5 francs pour Nantes ;
7 francs hors Nantes, par la poste.

Les demandes de souscriptions peuvent être adressées *franco* à Mme ve Mellinet, éditeur et imprimeur des *Annales,* place du Pilori, 5.